DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13217 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 28 JUILLET 1987

Des Tatars sur la place Rouge

A tout instant, il se passe quelque chose sur la place Rouge, est-on tenté de dire depuis que la politique de « glasnost » lancée par M. Gorbatchev a rompu la banquise dans laquelle près de soixante ans de régime stalino-brejnévien avaient enserré la vie publique à Moscou. Le samedi 25 et le dimanche 26 juillet, à l'endroit même où le jeune Mathias Rust avait posé son petit avion Cessna il y a deux mois, plusieurs centaines de Tatars de Crimée ont tenu la plus longue manifestation non autorisée jamais organisée en ce lieu.

L'affaire a été l'occasion d'un léger progrès dans la pratique de la démonstration de rue en URSS. Au début de l'année, les juifs qui réclamaient la liberté pour les refuzniks avaient été brutalement agressés par des agents du KGB. Cette fois, les forces de l'ordre sont intervenues en masse, mais pour contenir et isoler les manifestants, non pour les matraquer. Apparemment, ces derniers se sont dispersés sans être appréhendés. En revanche, l'éducation à la démocratie du public moscovite reste à faire : les Tatars de Crimée ont été abreuvés d'injures par des passants que révoltait ce « scandale ».

Le problème des Tatars est un test important pour M. Gorbatchev, qui prétend non seulement faire mieux fonctionner le système, mais y réintroduire un minimum de justice. En 1944, peu après la reconquête de la Crimée sur les Allemands, toute sa population tatare était déportée en l'espace de quelques jours, à la suite d'une reprise en main qui frappait également les Kalmouks et une série d'autres peuples établis dans le nord du Caucase, près de cette région de Stavropol où le secrétaire général actuel a passé son enfance. Au total, plus d'un million de personnes ont été ainsi déracinées.

Or, si tous ces peuples ont pu retourner sur leurs terres à la fin des années 50, les Tatars de Crimée, eux, ont été « réhabilités » plus tard que les autres (en 1967), et ils sont toujours empêchés de rentrer chez eux. Autre difficulté : leur région, qui faisait partie avant la guerre de la fédération de Russie, a été rattachée en 1954 à l'Ukraine, une république beaucoup plus homogène qui ne contient aucune république ni région autonome. Et l'obstacle principal au retour des Tatars est très probablement la résistance des colons ukrainiens installés sur leurs terres.

L'affaire est également importante parce qu'elle met à l'épreuve la nouvelle direction dans un domaine où ses positions apparaissent comme ambiguës et contradictoires, celui des rapports entre les innombrables nationalités soviétiques. D'un côté, M. Gorbatchev appelle à faire preuve de « délicatesse » en cette matière — et la récente promotion de son allié M. Iakovlev, qui s'est signalé dans le passé par son hostilité au chauvinisme grand-russe, confirme cette tendance à la modération.

Mais, d'un autre côté, les chauvins et autres « russistes » ont trouvé de solides alliés en la personne de MM. Ligatchev ou Eltsine, chef du parti à Moscou. M. Ligatchev, notamment, sous prétexte de « brasser » les cadres d'une république à une autre, s'est fait une spécialité d'installer des Russes dans les républiques nationales.

On a vu, avec les émeutes qui ont accueilli à Alma-Ata, en décembre dernier, la nomination d'un Russe à la direction du Kazakhstan, à quoi pouvait conduire cette politique. Mais celle-ci n'est nullement abandonnée. Or il convient de ne pas oublier qu'avec ou sans réformes le nationalisme est le talon d'Achille de l'empire soviétique.

(Lire nos informations page 4.)

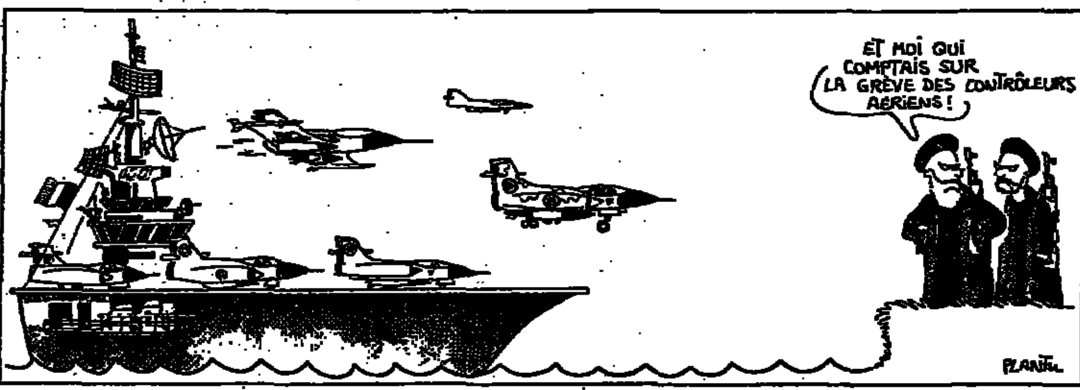
La crise franco-iranienne et l'enquête sur les attentats de Paris

L'étau se resserre autour de M. Gordji après l'inculpation de deux Libanais

Le gouvernement français, en accord avec M. Mitterrand, a donné le samedi soir 25 juillet l'ordre au groupe aéronaval de la marine, qui comprend notamment le porte-avions « Clemenceau », d'être en état d'appareiller dans les vingt-quatre heures en direction du Golfe. Mesure dite de précaution, déclare-t-on au ministère de la défense. Pour rallier la mer d'Oman, devant le détroit d'Ormuz et le Golfe, le groupe mettrait une quinzaine de jours.

Alors que les discussions entre Téhéran et Paris sur le rapatriement de leurs diplomates et fonctionnaires sont toujours dans l'impasse, le juge Boulouque a inculpé et fait écrouer deux des Libanais, Abbas Khawaja et Mohamed Moussaoui, interpellés la semaine dernière. Moussaoui, qui a travaillé à l'ambassade d'Iran, aurait maquillé une voiture, retrouvée dans le garage de Wahid Gordji, qui aurait pu avoir été utilisée dans l'attentat de la rue de Rennes, à Paris, le 17 septembre 1986, qui a fait 4 morts et 62 blessés. La police judiciaire va reprendre, à la demande du juge Boulouque, l'enquête menée jusqu'à maintenant par la DST.

(Lire nos informations pages 3 et 4.)



Quinzième semaine de grève des contrôleurs aériens

Privilégiés et frustrés

Les personnels de la navigation aérienne ont repoussé le projet de M. Douffiagues, ministre des transports, selon lequel ils seraient affectés dans un établissement public industriel et commercial afin de permettre la prise en compte de leurs primes dans le calcul des retraites. Le référendum organisé par les syndicats à bulletin secret a fait apparaître, le samedi 25 juillet, que 92,16 % étaient hostiles à cette solution. D'autre part, les pilotes et les mécaniciens d'Air Inter ont déposé un préavis de grève pour le samedi 1er et le dimanche 2 août, afin d'obliger la direction à expérimenter un équipage à trois dans les futurs biréacteurs A-320, conçus pour être pilotés par deux hommes.

Le conflit entre le ministre et les personnels de la navigation aérienne (ingénieurs, techniciens, électroniciens et, bien sûr, contrôleurs aériens) se poursuivra donc pour la quinzième semaine consécutive. A l'appel des syndicats SNCTA (contrôleurs autonomes), CFDT et CGT, le travail cessera de façon « perlée », chaque matin de 6 h 30 à 10 heures, du lundi au vendredi, provoquant d'importantes perturbations, car la grève des « aiguilleurs du ciel » se traduit immédiatement sur les décollages des avions dont ils surveillent les vols.

Le coût de ces perturbations commence à se chiffrer en centaines de millions de francs. Les agents de voyages se lamentent de la chute de 15 % des ventes de billets sur les lignes intérieures et des voyages perturbés. Air Inter annonce 150 millions de francs de pertes depuis le début des arrêts de travail et un recul de 1,8 % de son trafic en juin. Air France parle de 2 millions de francs perdus par semaine. Chez les compagnies de troisième niveau, TAT chiffre le manque à gagner à 11 millions de francs, et notre correspondant à Limoges signale que le PDG d'Air Limousin a décidé une grève de l'impôt pour protester contre une perte totale de 1 million de francs.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 20.)

Les « Enfants terribles » de Zagreb

Etre jeune en Yougoslavie

ZAGREB
de notre envoyée spéciale

L'un se promène avec un ours en peluche et met du vin dans le biberon qui va avec. Un autre demande à avoir le SIDA comme son grand frère. Ils sont une demi-douzaine du même genre, s'appellent les Enfants terribles et animent un « talk-show » à la radio des jeunes de Zagreb, la deuxième ville de Yougoslavie. Ils ont tous plus de vingt-deux ans et habitent chez leurs parents.

Zagreb, capitale de la Croatie, l'une des six républiques de la fédération yougoslave, raffole de leurs audaces radiophoniques. L'autre jour, ils ont surnommé le premier ministre « Petit Loup » (1). Ils se moquent, à l'antenne, des Bosniaques, des Albanais et même des Croates qui font comme eux. Ces Enfants terribles comptent des étudiants en droit, en lettres, et un barbu qui a la chance de vivre avec une fille dont le père possède plusieurs appartements.

La radio des jeunes, Radio 101, les a adoptés. L'organisation de la jeunesse socialiste, elle, a adopté la radio. Il y a trois ans, des francs-tireurs avaient commencé à diffuser des émissions pirates. L'autorisation d'émettre est venue en quelques semaines. La première année, la Jeunesse socialiste a trouvé que l'on entendait beaucoup de musique américaine sur les ondes, presque autant que de mauvais esprit. Les animateurs ont pris leur mal en patience : le parti est resté un peu vieux jeu.

Radio 101 diffuse du rock, des informations, des soirées « Spécial SIDA » et une émission écolo-pacifiste hebdomadaire, « Homo homini lupus », puisque telles semblent être les préoccupations des jeunes. Depuis qu'un auditeur a proposé à l'antenne de renvoyer les Serbes dans leur république, les appels téléphoniques ne passent plus en direct. La radio est financée à 60 % par la publicité ; trois cent cinquante jeunes, étudiants et chômeurs y collaborent. La technique est assurée par des ingénieurs électroniciens dans l'attente d'un emploi.

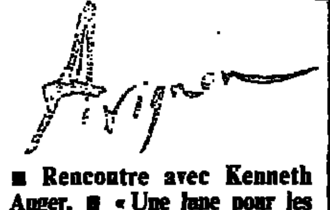
La radio des Enfants terribles n'a pas parlé de Dobroslav Paraga, vingt-six ans, étudiant en droit de Zagreb, condamné fin avril à six mois de prison avec sursis et trois de silence pour avoir fait état de sévices dans les prisons. « *Pas notre génération* », dit Nenaz, vingt-quatre ans, étudiant en droit à Zagreb, et membre, lui, des Enfants terribles.

Il ne s'est rien passé en Croatie, dit-on, depuis la mort de Tito, en 1980. On ne se souvient que d'une manifestation étudiante, l'an dernier, contre l'augmentation du prix des tickets de restaurant universitaire. Le mouvement s'épuisa en deux jours, en même temps que le responsable de la cantine était limogé. Il y a eu aussi un petit rassemblement antinucléaire fin avril, à l'occasion du premier anniversaire de Tchernobyl. Mais rien de comparable avec la contestation en Slovénie, la république du nord, où les jeunes remettent en cause le service militaire et proposent de remplacer le cérémonial de la Fête de la jeunesse (le jour de l'anniversaire de Tito) par une marche des chômeurs.

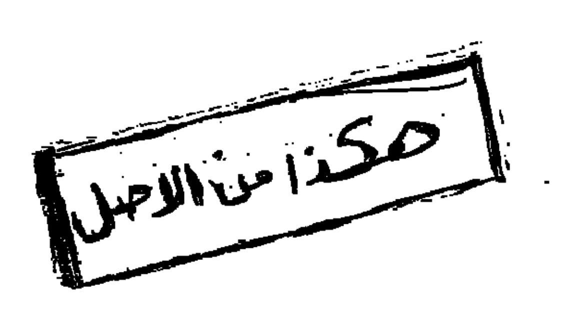
CORINE LESNES.

(Lire la suite page 4.)

(1) Avant d'être premier ministre, M. Branko Mikulic fut le grand ordonnateur des Jeux olympiques de Sarajevo (1984), dont l'emblème était le loup.



PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

L'absinthe et la bière

L'absinthe, la « fée verte », connut sous la IIIe République un essor vertigineux. Mais cette boisson à bas prix est un véritable poison, provoquant une aliénation de l'esprit. Pendant des années, producteurs et hygiénistes s'affrontèrent jusqu'à l'interdiction définitive du breuvage en 1915. Un débat qui rappelle la controverse sur la bière... à la télévision.

par Jean-Noël Jeanneney

« Ils étaient usés à quinze ans,
Ils finissaient en débutant,
Les douze mois s'appelaient décembre.
Quelle vie ont eue nos grands-parents,
Entre l'absinthe et les grand-messes ?
Pourquoi ont-ils tué Jaurès ? »
Jacques BREL

AU début de 1986, le gouvernement de Laurent Fabius, rompant avec une stricte législation antérieure, mit dans la corbeille de naissance de la 5e et de la 6e chaîne de télévision l'autorisation de faire de la publicité pour la bière. Le 27 janvier 1987, François Léotard, ministre de la culture et de la communication, publiait un décret étendant cette permission à la première chaîne afin de faciliter la privatisation de celle-ci.

C'est alors que le geste spectaculaire du professeur Claude Got, démissionnant du Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, en signe d'indignation, ouvrit un grand débat public qui rebondit en mars, quand on sut que M. Léotard s'apprêtait à autoriser la deuxième chaîne, demeurée publique, à promouvoir les boissons alcoolisées de moins de 4 %. Les académies de médecine et des sciences, le conseil de l'ordre des médecins, appuyèrent M. Got, tandis qu'un peu plus tard les professeurs Jean Bernard, Jean Dausset et François Jacob appelaient à une souscription nationale destinée à financer une campagne de protestation.

Et l'on sait comment, à la fin du printemps, le Parlement rallia, malgré les protestations des télévisions privées, et grâce à un amendement de M. Jacques Barrot, CDS, à des positions courageuses en décidant l'interdiction complète sur le petit écran. La portée de l'épisode n'est pas mince : l'attention publique se trouvait attirée sur une situation où s'affrontaient l'évidence de l'intérêt collectif, d'un côté, et, de l'autre, la puissance d'intérêts particuliers forts et organisés, s'appuyant sur des logiques d'Etat perverties.

J'ai songé à faire figurer ici pour référence la longue histoire des bouilleurs de cru. Mais il est un cas plus révélateur encore parce que chronologiquement plus ramassé : la « bataille de l'absinthe » dans les années précédant la première guerre mondiale. Avec une valeur démonstrative exemplaire, s'y entrechoquent des forces qui n'ont pas cessé de nous être familières (1).

L'absinthe est une plante aromatique vivace, du genre de l'armoise, connue depuis l'Antiquité. Pline, Galien et Dioscoride en célébraient déjà les vertus médicinales. On en faisait, dès cette époque, des tisanes digestives au goût amer – si amer qu'elles furent peu appréciées jusqu'au XIXe siècle, et qu'elles illustrent souvent métaphoriquement les cruautés de l'amour. Un proverbe de la Bible (Prov. V, 3-4) ne dit-il pas : *« Les lèvres de la femme d'autrui distillent le miel et son palais est plus doux que l'huile ; mais à la fin, elle est amère comme l'absinthe, aiguë comme un glaive à deux tranchants »* ? Et au dix-septième siècle, Tristan L'Hermite fait gémir une héroïne de sa tragédie, *Penthée* (1637) :

Dieux, depuis que l'amour me tient à la torture
Ils versent dans mon sein l'absinthe toute pure.
(V, 1).

Quant à Voltaire, il affirme dans *Zadig* que *« le premier mois du mariage est la lune de miel, le second la lune de l'absinthe... »*

VERS la fin du dix-huitième siècle, l'absinthe commença son essor sous la forme d'un élixir mis au point dans le Val-de-Travers, en Suisse, par un médecin français nommé Pierre Ordinaire. Ce breuvage était supposé guérir toute sorte de maux. Henri-Louis Pernod fit l'acquisition de la recette en 1787 et l'exploita commercialement en Suisse puis à Pontarlier à partir de 1805 – distillation d'alcool avec des feuilles d'absinthe mêlées d'anis et de fenouil pour tempérer l'amertume. Peu à peu, quelques-uns commencèrent d'en consommer non comme remède à divers maux, mais pour le plaisir spécifique qu'ils y trouvaient.

La conquête de l'Algérie offrit à l'absinthe l'occasion de son véritable triomphe : aux soldats du corps expéditionnaire qui avaient peine, aux marches du désert, à se procurer de l'eau assurément potable, on conseilla d'en ajouter quelques gouttes à celle dont ils se désaltéraient. Le goût leur en parut agréable. Les doses furent bientôt augmentées et la mode de cette boisson neuve rapportée par eux au pays à leur retour.

Tant et si bien que sous la IIIe République, la progression de la consommation fut vertigineuse : 7 000 hectolitres d'alcool en 1873, plus de 10 000 en 1880, 105 000 en 1890. Les chiffres culminent à 238 000 en 1900 – pour connaître ensuite un léger déclin. On n'est pas loin alors d'un litre annuel par habitant adulte... (2)

Un succès populaire et bourgeois

C'est le temps aussi où la « fée verte » entre en littérature, où Verlaine fait du breuvage sa drogue quotidienne au café François-Ier – les assiettes s'empilant auprès de ses feuillets, – où Van Gogh, Degas, Maupassant, Toulouse-Lautrec, Apollinaire lui sont fidèles. C'est le temps où dans *l'Amour marin* de Paul Fort (1900), le curé de Langrune-sur-Mer *« promène ses yeux d'absinthe douce sur la terre violette et qui fleure... »*. Marcel Pagnol dans ses souvenirs d'enfance *(le Temps des secrets)* l'évoque avec attendrissement.

Au demeurant, le succès est populaire autant qu'il est bourgeois. L'absinthe se répand à grande vitesse dans le monde ouvrier, où son succès est servi par le bas prix demandé pour ses versions les plus frelatées : 15 à 20 centimes au cabaret (à rapprocher des 3 francs par jour qu'en moyenne gagne un travailleur manuel). Car le procédé des ateliers de fabrication parisiens concurrence résolument Pontarlier au grand dam des industriels franc-comtois, en distillant à un plus bas degré ou bien à froid par un mélange d'extrait concentré et d'alcool : ce que le langage ouvrier appelle la « purée de pois ».

Or cette boisson est un poison ! Non pas métaphoriquement, mais très concrètement. L'ivresse qu'elle provoque tranche sur les égarements éthyliques ordinaires. Tous les alcools peuvent être comparés à des drogues – mais l'absinthe bien davantage, provoquant chez qui la consomme d'abondance une très forte exaltation de la sensibilité avec, promptement, une accoutumance et une aliénation de l'esprit.

La commission sénatoriale qui se saisit du problème en 1908-1909 accueille un défilé de médecins qui font un tableau dramatique des ravages que crée l'absinthe parmi leurs patients – jusqu'à des attaques épileptiques et des délires hallucinatoires d'une violence extrême. En 1900, le syndicaliste Fernand Pelloutier, dans son enquête sur *la Vie ouvrière en France*, évoque en ces termes l'expérience sans ambiguïté à laquelle se livra le chimiste Apollinaire Bouchardat : *« Après avoir pris deux coupes de la contenance d'un litre d'eau où se trouvaient enfermés des poissons, il versa dans l'une six gouttes d'acide prussique et dans l'autre six gouttes d'essence d'absinthe. Les poissons de la seconde moururent plus vite que ceux de la première. »* (3)

Cette nocivité est désormais si incontestable que les pays voisins de la France en tirent sans barguigner les conséquences implacables. Toute fabrication et vente d'absinthe est prohibée par la Belgique en octobre 1906, les Pays-Bas font de même en 1909 et la Suisse en octobre 1910. Or, dans le même temps, la France se dérobe à cette décision.

Non que les « hygiénistes », comme on dit alors, ne déploient contre l'absinthe une ardente propagande, avec le soutien du corps médical presque unanime : on en jugera par la description faite le 24 février 1909 par le docteur Valentin Magnan, psychiatre fameux à l'époque, devant la commission sénatoriale, de la crise caractérisant un « absinthique » – une crise que ne connaissent pas les alcooliques « ordinaires » : *« Tout à coup il pâlit, pousse un cri, perd connaissance et tombe. Les traits se contractent, les mâchoires se serrent, les yeux se portent en haut, les membres se raidissent, tout le corps est en contraction tonique, un jet d'urine s'échappe, des gaz sont expulsés. Bientôt après la figure s'empourpre, devient grimaçante, les paupières clignotent, les mâchoires s'entrechoquent et la langue, projetée entre les arcades dentaires, est profondément mordue ; une salive sanguinolente s'écoule du coin des lèvres ; des secousses cloniques succédant aux contractions toniques agitent la tête, les bras et les jambes ; le visage devient violacé, bouffi, les lèvres bleuissent, les yeux sont saillants et larmoyants, la respiration est stercoreuse ; puis les mouvements cessent, les sphincters anal et vésical se relâchent, le malade se mouille et se salit... »*

PLACÉ devant de si spectaculaires évidences, le Parlement, où un groupe antialcoolique s'est constitué, paraît vouloir se saisir du problème ; le Sénat se résout à discuter d'une proposition de loi déposée par Gustave de Larmazelle, représentant conservateur du Morbihan, et cent treize autres sénateurs, tendant à interdire l'absinthe.



Affiche de Cappiello (1901)

La bataille s'engage. D'emblée, le groupe de pression des adversaires définit ses contours naturels : forts au premier chef des producteurs du breuvage, cultivateurs et industriels. Les sommes en jeu apparaissent considérables : les fabricants, selon Jean-Pierre Panouillé, bon connaisseur de cette histoire, y font environ 15 millions de bénéfices, les grossistes, 30 millions, et le commerce de détail, 50 à 60 millions. D'autre part, la concentration des cultures dans quelques régions seulement leur donne dans les départements concernés une force électorale exceptionnelle, la représentation parlementaire faisant front : il s'agit des environs de Paris, de la Haute-Marne et de la Franche-Comté – le Doubs demeurant depuis l'origine le premier département concerné. L'absinthe fonde la prospérité de la région de Pontarlier, où règnent les entreprises des descendants d'Henri-Louis Pernod. Dans le seul département du Doubs, elle procure un revenu à plus de trois mille personnes : cultivateurs, distillateurs, ouvriers et employés de distillerie, tonneliers, fabricants de bonbonnes, de caisses et de paillons, fournisseurs de cire, camionneurs et représentants... (4)

L'ACTION est double : publique, à travers une profusion de pétitions indignées ; discrète, par tous les chemins d'accès aux élus du peuple.

La tactique de base consiste à diviser le problème débattu pour diluer la force de l'attaque. Ce qui est condamnable, explique-t-on du côté de Pontarlier, c'est l'absinthe trafiquée et vendue à trop bon marché. Et l'on compte ainsi faire coup double en se délestant au besoin de concurrents jugés déloyaux. Le seul médecin sénateur qui prenne parti contre les sévérités de ses confrères – mais il est l'élu du Doubs ! – le docteur Charles Borne, vient expliquer à la tribune : *« J'ai soutenu et je prétends que l'absinthe obtenue par distillation ne présente pas les dangers de tous ces poisons verts que l'on accuse si justement (...). Certes, on fabrique et on vend de l'absinthe à trois sous (...). Ce poison, nous le dénonçons, mais l'absinthe fabriquée en distillation, qui coûte 5,50 francs le litre et est vendue au consommateur 50, 60 et 65 centimes le verre, cette absinthe-là ne sera pas absorbée par tout le monde... »* Et dans la ligne de cette même étrange logique, le sénateur Richard va jusqu'à proposer d'élever de 65 à 72 degrés le taux obligatoire de l'absinthe en alcool ! Plus raide, sera-t-elle donc moins bue ? En tout cas, elle sera plus nocive encore...

A ces plaidoyers bancals la commission sénatoriale eut beau jeu de répliquer qu'*« on ne voyait pas l'avantage qu'il pourrait y avoir à concéder aux riches le triste privilège de l'intoxication »* et qu'au reste *« il n'était pas démontré que même avec une augmentation de prix les pauvres ne continueraient pas à boire de l'absinthe et à s'intoxiquer »*.

Cette contre-offensive paraissant faire long feu, il restait à jouer une autre carte, beaucoup plus efficace à vrai dire : l'appui du ministre des finances ! Les taxes sur l'absinthe rapportent à celui-ci 40 millions par an, soit, en 1908, pas moins de 1 % des recettes totales du budget ! Et il tient *mordicus* – c'est le cas de le dire – à cette recette-là, apparaissant tout à fait fermé à l'idée qu'il pourrait y avoir effet de substitution par report sur d'autres consommations.

Le ministre des finances du gouvernement Clemenceau, Joseph Caillaux, entendu par la commission d'hygiène publique de la Chambre le 26 février 1907, s'était montré personnellement hostile à toute idée d'interdiction : il pouvait seulement, disait-il, accepter l'élévation éventuelle des droits de douane sur les essences étrangères servant surtout à la fabrication frauduleuse de l'absinthe, car ceux-ci promettaient au contraire des recettes supplémentaires ! Ajoutons, du côté de la Rue de Rivoli, la conviction vraiment douloureuse que l'interdiction obligerait à indemniser coûteusement les cultivateurs et les producteurs ainsi frappés – sachant que les terres pauvres qui convenaient à l'absinthe ne pourraient guère produire de cultures de substitution...

On s'étonne tout d'abord, avec le recul, d'une analyse aussi étroitement financière qui s'abstient de prendre en compte le coût probable en termes de santé publique du fléau pour la nation – la main droite ignorant ce que celui-ci coûte à la main gauche... Et puis l'on se dit, en vérité, qu'on est tout près de cette logique folle qui, aujourd'hui encore, conduit la puissance publique à faire les frais à la fois et contradictoirement des campagnes publicitaires pour les cigarettes de la SEITA et de la propagande antitabagique, à gagner de l'argent sur les tabacs tout en assumant le coût social et humain des cancers provoqués par eux.

LA fin de l'histoire ? Après des tergiversations qui durèrent plusieurs années, le Sénat finit par se replier avec soulagement en juin 1912 sur une solution d'assez piteux compromis. Il laissa des chimistes complaisants (l'un d'eux, Pillet, était lui-même marchand d'absinthe !) désigner la composante du breuvage qui aurait été la plus néfaste – à savoir la thuyone, constituant selon les termes du docteur Jacquet *« un violent poison, épileptisant et convulsivant énergique qui communiquerait à l'essence d'absinthe sa grande toxicité »*. D'où la conviction rassurante qu'on pourrait fabriquer de la liqueur d'absinthe en en soustrayant la thuyone. De l'absinthe sans absinthe, en somme... Beaucoup d'hommes de science dirent leurs doutes, et le sénateur Cazeneuve fit observer que demeurerait par exemple dans la « fée verte », entre autres ingrédients néfastes, de l'essence de coriandre : *« D'après M. Pillet,* s'écria-t-il, *celle-ci entraîne seulement – Messieurs, ce « seulement » est admirable ! – une incoordination motrice très prononcée et de la faiblesse musculaire...* (rires et exclamations ironiques). »

L'équilibre moral des armées

Autant en emporte le vent ! Sans s'arrêter à ces considérations de bon sens, le Sénat vota avec soulagement le texte de compromis que les défenseurs de l'absinthe, repliés sur un moindre mal, leur avaient soufflé. Ce n'était pas au demeurant très important puisque la Chambre se hâta de ne rien faire et enterra les textes qui lui étaient transmis par la Chambre Haute – refusant même explicitement le 2 mai 1914 toute augmentation de la taxe sur les absinthes.

Il fallut la Grande Guerre, qui changeait tout le tableau et rendait quelque peu dérisoire les intérêts concernés en comparaison avec les enjeux en cause, pour que, dans l'élan patriotique et grâce à la domination provisoire de l'exécutif sur les Chambres mises un temps en sommeil, l'absinthe fût définitivement interdite. Dès l'ouverture des hostilités, au nom de l'équilibre sanitaire et moral des armées, les gouverneurs militaires puis les préfets, sur ordre du ministre de l'intérieur, prohibèrent le poison, région par région. Décision que ratifia un décret du 7 janvier 1915 et que confirma ensuite la loi du 16 mars 1915. Saluons donc le Parlement de 1987 : il a changé de camp !

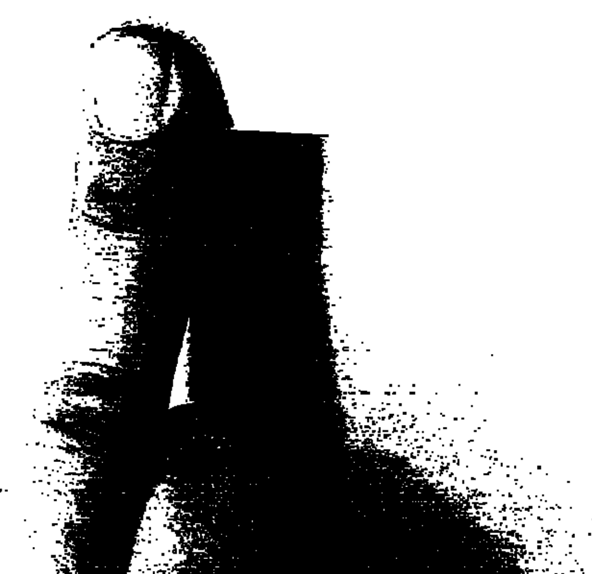
(1) Je suis redevable à un mémoire inédit, soutenu en 1981 dans le cadre du Cycle d'histoire du vingtième siècle à l'Institut d'études politiques par Elisabeth Mallat-Caze : *le Phénomène de l'absinthe et sa traduction dans les débats parlementaires de 1908 à 1911*, quatre-vingt-dix-sept pages dactylographiées (je lui ai emprunté notamment l'épigraphe de Jacques Brel), et à l'article de Jean-Pierre Panouillé, « Et les Français prirent goût à l'absinthe ! », *l'Histoire*, no 52, janvier 1983, pp. 50-59.

(2) Docteur L. Jacquet, *l'Alcool, étude économique générale*, Paris, Masson, 1912.

(3) Relevé par Jean-Pierre Panouillé, qui donne d'autres exemples frappants : citant les démonstrations d'une expérience effectuée sur quinze cochons français...

(4) *Cf.* E. Couleru, *Au pays de l'absinthe*, Montbéliard, 1908, et le rapport du sénateur Guillaume Poulle, au nom de la commission *ad hoc*, 1909.

Demain : Jeanne d'Arc à tous vents



Etranger

La guerre du Golfe et la mise en alerte du groupe aéronaval de Toulon

Ryad exclut de participer avec les Etats-Unis à la recherche de mines dans les eaux internationales

Le premier convoi naval américain dans le Golfe était immobilisé lundi 27 juillet au large de Koweït, dans l'attente des résultats de l'inspection du superpétrolier *Bridgeton*, endommagé vendredi matin par une mine, aux environs de l'île iranienne de Farsi, au centre du Golfe.

En attendant le départ du prochain convoi qui devrait avoir lieu mercredi ou jeudi prochain vers la sortie du Golfe, les partenaires du Koweït au sein du Conseil de coopération du Golfe (CCG) (Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Qatar, Bahreïn, Oman) se sont prononcés samedi soir en faveur de la résolution du Conseil de sécurité ordonnant un cessez-le-feu immédiat dans la guerre du Golfe.

Toutefois, ils ont évité d'évoquer ouvertement et l'opération d'escorte américaine de navires koweïtiens et les menaces iraniennes de s'en prendre à leurs installations pétrolières si les installations iraniennes étaient attaquées par l'Irak.

Toutefois, ils ont rappelé leur appui aux mesures prises par le Koweït pour *« assurer ses intérêts économiques »*, à savoir l'écoulement de son brut à travers le Golfe.

C'est pour cette raison qu'un pays comme l'Arabie saoudite a participé au déminage des abords de Mina-Al-Ahmadi, principal terminal pétrolier koweïtien, en prévision de l'arrivée du premier convoi naval américain dans ce port.

Les Etats-Unis ont souhaité dimanche que l'Arabie saoudite participe avec le Koweït au dragage de la région du Golfe proche de l'île iranienne de Farsi, et ce avant que le passage du prochain convoi. C'est dans cette zone que le *Bridgeton*, a été endommagé.

Mais, fidèle à sa position de grande prudence vis-à-vis de l'Iran, Ryad a exclu dimanche soir que les dragueurs de mines saoudiens participent à cette opération. Un porte-parole oficiel saoudien a indiqué que la mission des dragueurs saoudiens se limitait aux *« eaux territoriales déjà connues »*, c'est-à-dire celles du Koweït.

L'incident survenu au *Bridgeton* continue de susciter beaucoup d'interrogations à Washington, où certains dénoncent l'impréparation de la mission d'escorte américaine. En particulier l'absence de dragueur de mines avec l'escorte reste incompréhensible. Selon le commandant Murphy du destroyer *USS Kidd*, *« la capacité de détection de mines de la marine américaine est très faible. L'US Navy, comme toutes les marines du monde, est conçue pour le déploiement des forces intégrées. Nous avons d'excellentes possibilités de détection des mines avec les dragueurs ou les hélicoptères, mais nous n'avons aucun dispositif perfectionné à bord »*. Le commandant Murphy a ajouté ignorer la raison pour laquelle l'escorte américaine ne comportait pas un dragueur de mines.

Toutefois, à Washington, le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger a déclaré que les Etats-Unis allaient accroître leur capacité de déminage dans le Golfe, après avoir reconnu que rien n'avait été fait pur savoir au préalable s'il y avait des mines dans la zone où le *Bridgeton* a été endommagé.

Bagdad critique M. Genscher

A Bagdad, le journal gouvernemental *El Joumhouriya* a vivement critiqué la déclaration du ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher qui avait affirmé que la guerre du Golfe est *« une guerre terrible commencée par l'Irak, qui utilise des armes chimiques dans ce conflit ». El Joumhouriya note que « ceux qui connaissent le passé de M. Genscher ne seront pas surpris d'entendre de telles déclarations »*. Selon le journal, le ministre *« a précédemment rendu des services personnels à ses amis, les mollahs de Téhéran, faisant ainsi de grands profits qui n'ont ni contribué à rétablir la paix ni fait preuve de respect pour la loi internationale »*.

Dans un article publié samedi par le quotidien *Nordsee Zeitung*, M. Genscher note pour sa part que la résolution du conseil de sécurité de l'ONU appelant à la fin du conflit *« n'est pas encore la solution, mais un pas en avant »*. Il appelle *« tous les Etats partie prenante à observer la plus grande retenue dans les semaines qui viennent.* Il rappelle en outre qu'il a *« recommandé instamment la plus grande retenue »* au ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati.

Sur le front terrestre de la guerre, alors que l'Iran a annoncé dimanche le mise sur pied de 1 500 nouveaux bataillons de gardiens de la révolution, Bagdad a fait état de 230 missions de son aviation dimanche contre des positions iraniennes. Téhéran avait affirmé que son armée avait tiré ou blessé mille cents soldats irakiens durant le week-end dans le secteur central du front.

Enfin, à Koweït, la Cour de sûreté de l'Etat a condamné, samedi, dix Koweïtiens à des peine allant de six mois à sept ans de prison, et acquitté trente et une personnes accusées notamment d'actes de violence et de distribution de tracts hostiles au régime, a-t-on indiqué de source officielle.

Parmi les personnes acquittées, trente sont des Koweïtiens et une seule est de nationalité saoudienne, a-t-on précisé.

Les quarante et une personnes ont comparu dans le cadre de trois procès, sous l'accusation d'*« usage de la force contre des agents de l'Etat, distribution de tracts incitant à renverser le régime en place et crime de lèse-majesté »*. Elles étaient également accusées de s'être opposées à l'arrestation de douze Koweïtiens, condamnés pour une série d'incendies criminels survenus en janvier dernier dans des installations pétrolières du pays. Six membres de ce réseau de sabotage avaient été condamnés, début juin, à la peine capitale, dont deux par contumace.

Il s'agit du premier réseau de sabotage, composé exclusivement de Koweïtiens démantelé à Koweït, théâtre d'une série d'attentats depuis plus de trois ans. Ces Koweïtiens avaient tous été accusés d'avoir perpétré des attentats à l'explosif, en mai 1986, dans la raffinerie de Mina-Al-Ahmadi, puis, en janvier dernier, dans la zone industrielle d'Al-Moukawa, au sud de la ville de Koweït. – *(AFP, Reuter.)*

Le « Clemenceau » et son escorte mettraient quinze jours pour rallier la mer d'Oman

Quatre bâtiments de l'escadre de la Méditerranée, dont le porte-avions *Clemenceau*, ont été placés, dès samedi soir 25 juillet, à Toulon, en état d'appareiller dans les vingt-quatre heures, c'est-à-dire qu'ils sont en attente d'un ordre gouvernemental d'avoir, éventuellement, à rallier la flotte française de l'océan Indien dont une partie patrouille en mer d'Oman.

Durant le week-end, les marins du *Clemenceau*, des frégates d'accompagnement lance-missiles *Suffren* et *Duquesne*, et du pétrolier-ravitailleur *Meuse* ont dû interrompre leurs permissions pour regagner le bord. On a, dans le même temps, complété les stocks en vivres, munitions et carburant des quatre navires, tandis que les avions du *Clemenceau*, qui sont principalement des avions d'attaque Super-Etendard, des avions de reconnaissance Etendard et des intercepteurs Crusader, ont rallié la base, toute proche, de Hyères-Palyvestre pour être susceptibles de rejoindre en haute mer le porte-avions.

Toutes ces mesures, dites de précaution, ont été prises préventivement par l'état-major de la marine, sur l'ordre du ministre de la défense, et on estime généralement que le groupe aéronaval pourrait quitter Toulon mercredi 29 juillet si la décision gouvernementale d'appareiller pour l'océan Indien intervenait. La route est estimé à 4 500 nautiques (environ 8 400 kilomètres) et serait couverte en quatorze jours.

Dans cette éventualité, le *Clemenceau* et son escorte rejoindraient en mer d'Oman les avisos-escorteurs *Victor-Schoelcher*, *Protet* et *Commandant-Bory* et le navire de commandement *Marne* du contre-amiral Jacques Lanxade. Entre-temps, la corvette de lutte antisous-marine *Georges-Leygues*, qui doit arriver vendredi 31 juillet à Djibouti, aura renforcé la flotte de combat française dans cette région du monde.

L'absence de dragueurs ou de chasseurs de mines au sein de ce groupe naval semble indiquer que la France n'a pas, pour l'instant et conformément à sa politique actuelle, l'intention d'entrer en force dans le Golfe, où certains chenaux d'accès, notamment celui de Koweït, sont minés, comme l'a révélé l'incident survenu au pétrolier *Bridgeton*, escorté par la marine de guerre américaine. Seule la marine saoudienne dispose, aujourd'hui, dans la zone, de quatre dragueurs côtiers de faible tonnage qui seraient loin de suffire à la tâche.

« Nous voulons être, à titre de précaution, capables de protéger en toutes circonstances notre trafic maritime », a expliqué le ministre de la défense, M. André Giraud. Comme le porte-avions américain *Constellation*, qui se tient en deçà du détroit d'Ormuz, le *Clemenceau*, compte tenu du rayon d'action de ses appareils, ne pourrait exercer des actions de surveillance ou de rétorsion que dans le sud du Golfe et de l'Iran.

IRAK : un rapport de Bagdad devant le comité de l'ONU

Un paradis pour les droits de l'homme...

GENÈVE
de notre correspondante

Le Comité des droits de l'homme de l'ONU, qui a siégé au palais des Nations du 6 au 24 juillet, sous la présidence de M. Julio Prado Valejo (Equateur), est composé d'experts en provenance de dix-huit pays, siégeant à titre personnel pour examiner les rapports présentés par divers gouvernements sur la mise en œuvre du pacte international relatif aux droits civils et politiques. Le moins que l'on puisse dire de ces experts est qu'ils ont fait montre d'une courtoisie et d'une patience peu communes.

L'examen du rapport de l'Irak, présenté par M. Rouchdi Rachid, porte-parole du ministère de la justice de Bagdad, fournit à cet égard un exemple édifiant. Tout – ou presque – de la teneur de ce rapport de deux cent quatre vingt-neuf paragraphes, a été accepté tel quel par l'ONU. Le représentant irakien a soutenu avec vigueur que, non seulement les droits de l'homme sont respectés en Irak, mais il eut encore le loisir de répéter à l'envie que, s'il subsiste quelques points noirs dans son pays, c'est uniquement dû à *« l'agression iranienne »*, car c'est bien l'Iran qui, *« sans provocation aucune »*, aurait attaqué l'Irak.

Dès qu'il s'est agi de questions précises, le comité eut droit à un festival de non-réponses, de non-dits et rarement a-t-on entendu à l'ONU un orateur noyer le poisson avec autant de cynisme. Selon le rapport qu'il a présenté, *« le président de la République irakienne répond avec diligence aux plaintes de citoyens irakiens et de résidents en Irak, qu'il reçoit en personne pour écouter leurs doléances, notamment dans le domaine des droits de l'homme. Pour signaler un incident appelant l'intervention du président, n'importe qui peut le contacter par téléphone, et il veille à ce que les citoyens et les résidents jouissent de tous leurs droits constitutionnels et juridiques »*.

Quant aux tribunaux, ils sont, bien sûr, *« indépendants »*, le droit de la défense est *« sacré »*, la dignité de la personne est *« garantie »*, la pratique de toute forme de torture physique ou psychique est *« interdite »*.

Cependant, lorsqu'on arriva à la partie du rapport ayant trait à l'article 6 du pacte concernant le droit à la vie, les experts, ayant été alertés par diverses sources au sujet du nombre inquiétant d'exécutions capitales en Irak, ne purent s'empêcher d'exprimer quelque scepticisme. Trop de délits énumérés dans le rapport sont de nature à entraîner la peine de mort. Parmi eux, le paragraphe 133 cite *« la propagation des principes sionistes ou maçonniques »*. Interrogé par les experts, M. Rachid a ajouté que toute insulte adressée en public au président de la République peut entraîner la peine capitale, *« car il s'agit alors d'un crime contre l'intérêt de l'Etat »*. En outre, *« les condamnations à mort prononcées par le tribunal révolutionnaire sont définitives et sans appel »*. M. Rachid a précisé que la peine de mort était *« la sanction la plus grave »* prévue par la ligislation de son pays...

Selon le paragraphe 211 du rapport, *« les moyens d'informations audiovisuelles irakiens donnent aux citoyens l'occasion d'exprimer leurs opinions et de critiquer toute application fautive des lois et règlements »*. Quant aux libertés religieuses, elles sont assurées à dix-sept communautés. L'article 205 prévoit *« l'octroi de terrain à titre gracieux pour l'érection d'églises, la création de lieux de culte et de cimetières réservés aux communautés religieuses »*. En revanche, a indiqué M. Rachid, *« la loi intervient lors de manifestations en faveur de l'athéisme »*, car, selon lui, *« la question de la foi est un principe profondément ancré dans l'homme arabe »* et *« toute liberté doit être organisée et réglementée »*.

De même que le représentant roumain (*le Monde* du 17 juillet), celui de l'Irak a tout mis en œuvre pour rendre crédible sa version paradisiaque du régime de son pays. Les experts qui l'écoutaient ont toujours été aimables, mais ont fini tout de même par manifester leurs préoccupations, notamment au sujet de la rétroactivité des condamnations à la peine de mort, de l'indépendance des tribunaux, de la sécurité des personnes, de la liberté d'expression.

M. Rachid, qui avait pourtant beaucoup parlé, a dit combien il regrettait, faute de temps, de n'avoir pu *« clarifier »* toutes les questions qui lui avaient été posées et s'est voulu rassurant en affirmant que *« nous allons déployer tous nos efforts pour que la question des droits de l'homme occupe la place qu'elle mérite »*.

ISABELLE VICHNIAC.

Les suites du détournement du DC-10 d'Air Afrique

L'incertitude demeure sur la véritable identité du pirate de l'air

La France était, de toute évidence, la première cible de l'auteur du détournement, vendredi à Genève, du DC-10 d'Air Afrique, Hossein Ali Mohamed Hariri, qui a abattu froidement un jeune Français parce que, selon lui, *« c'est le seul langage »* que les Français comprennent.

« J'ai tué [Xavier Beaulieu] *parce qu'ils ne comprennent rien d'autre que ce type de langage »*, a-t-il expliqué au représentant de l'OLP à Genève, M. Nabil Ramlaoui, qui a tenté de le ramener à la raison au cours d'un dialogue téléphonique d'une heure et vingt minutes. *« J'ai aussi fait cela pour convaincre les autres que j'étais sérieux. »*

M. Ramlaoui, qui fut en fait le seul interlocuteur du pirate, a confié samedi à quelques journalistes les principales péripéties d'une tractation qui, commencée vendredi à 10 h 40 locales (8 h 40 GMT), s'est achevée à midi sur un dernier appel de Mohamed Hariri, lui faisant part de sa décision de libérer sans attendre les passagers africains, deux Belges et un Canadien.

Au cours de la conversation en arabe, le pirate a formulé sept exigences :

– La libération de tous les Libanais *accusés de terrorisme et* détenus en France depuis l'été dernier ;

– La mise en liberté, en particulier, de Georges Ibrahim Abdallah, condamné en France à la réclusion *perpétuité* ;

– La libération de tous les Tunisiens détenus en France ;

– La libération de Mohamed Ali Hamade et de son frère, incarcérés pour terrorisme à Francfort ;

– La libération des Libanais et des Palestiniens en prison en Israël et la remise des corps des Libanais tués au cours d'engagements avec l'armée israélienne ;

– L'approvisionnement en carburant du DC-10 d'Air Afrique afin qu'il poursuive sa route vers Beyrouth, où Mohamed Hariri devait recevoir de *« nouvelles instructions de son organisation »*. A une question du représentant de l'OLP, il s'est borné à dire qu'il s'agissait d'une *« organisation de résistance et d'action contre les germes du cancer »*, et M. Ramlaoui est convaincu que derrière cette appellation se cache un groupe islamique inféodé à l'Iran. Il lui paraît peu probable qu'un jeune homme de vingt et un ans ait pu planifier une telle action en agissant de son propre chef ;

Une carte de navigation (là, le pirate a usé de mots français), permettant au commandant de bord de gagner la capitale libanaise, et la désignation d'une piste d'envol. *« Si je sens que l'on tarde à me donner satisfaction*, a prévenu Hariri, *je ferai sauter l'avion. Je dispose des explosifs pour le faire. »*

Désigné comme Libanais

L'auteur du détournement, qui disposait de la liste des cent quarante-six passagers, a bien confirmé à son interlocuteur qu'il n'envisageait en aucune façon de libérer *« les soixante-quatre Français, les deux Britanniques et les deux Américains et quelques juifs qui se trouvaient à bord »*. M. Ramlaoui est certain d'une chose : Mohamed Hariri n'est pas Palestinien. En revanche, son accent et ses exigences le désignent comme un Libanais.

D'après les autorités centrafricaines, le pirate était en possession le premier d'un libanais u nom dAli Hossein Mohamed Hariri, et il a bien embarqué jeudi à l'escale de Bangi, à destination de Paris. Ce fait a été confirmé par le directeur des relations xtérieures d'Air Afrique, qui a expliqué qu'il s'était présenté au dernier moment, sans réservation préalable.

Il a été embarqué en *« go-show »*, a-t-il précisé, en ajoutant que cette pratique était courante : *« Quand on a des sièges disponibles, on accepte les passagers. »*

Dans le village de Deir-Qonoun, les parents de Hossein Hariri ont déclaré à un journaliste de l'AFP qu'ils ne reconnaissaient pas leur fils sur la photo du pirate publiée par la presse libanaise. La mère a confirmé que son fils était parti à Bangui *« il y a vingt-cinq jours, avec des marchandises, des tansistors, des magnétophones, des vêtements, qu'il comptait vendre à Bangui pour se faire un peu d'argent avant de se trouver un emploi »*.

Son père, qui a travaillé sept ans en République centrafricaine, affirme que, pour sa part, que leur fils venait de trouver un emploi à Bangui.

En attenant, les autorités suisses ont pris des mesures pour renforcer la sécurité de leurs aéroports, de leurs ambassades et des vols de la Swissair.

« Nous étudions très sérieusement les problèmes posés par la sécurité des Suisses vivant au Liban, et nous déciderons par la suite des mesures à prendre », a déclaré à ce sujet un porte-parole du département (ministère) des affaires étrangères. *« Les menaces proférées à l'encontre des intérêts suisses au liban* [par un groupe dénommé les Cellules vertes, utilisant la radio de la milice chiite Amal à Beyrouth] *font également l'objet d'un examen sérieux »*, a-t-il ajouté.

Hussein Hariri sera jugé en Suisse

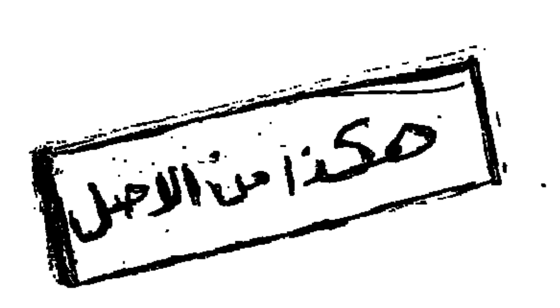
GENÈVE
de notre correspondante

Le pirate de l'air responsable du détournement d'un DC-10 d'Air Afrique sur l'aéroport de Genève-Cointrain, qui se dit être Hussein Ali Mohamed Hariri, est détenu dans le quartier de haute sécurité de la prison de Champ-Dellon, près de Genève. Il continue à être interrogé par des membres de la police fédérale de Berne en poste à Genève. Les interrogatoires se déroulent dans un climat de secret absolu. L'homme sera jugé en Suisse non seulement pour l'assassinat du Français Xavier Beaulieu, mais aussi pour prise d'otages et détention d'explosifs, délits considérés comme étant de la compétence de Berne, dont les services de police comprennent notamment des agents du contre-espionnage.

Dès la fin de cette première série d'interrogatoires, Berne déléguera la suite de la procédure à Genève, mais le procureur général de la Confédération conservera en principe un droit d'intervention. Lorsqu'un juge d'instruction genevois sera désigné, le pirate pourra être défendu par un avocat de son choix. Ce dernier pourra être étranger, à condition d'être assisté par un membre du bareau suisse. L'inculpé risque la réclusion à vie, la peine de mort étant abolie en Suisse sauf en temps de guerre.

Les environs de Champ-Dellon sont calmes et si les autorités tant genevoises que fédérales sont conscientes qu'elles ont reçu un cadeau empoisonné, elles demeurent sereines encore que vigilantes. Ce qui paraît évident, c'est qu'elles sont décidées à ne se laisser intimider par aucune menace, contrairement à ce qui s'est passé en 1970 lorsqu'un appareil de la Swissair avait été détourné par l'OLP à Zarka en Jordanie et que les pirates avaient menacé de faire sauter l'avion. Berne fit alors casser un jugement et céda au chantage en faisant libérer trois terroristes condamnés après un attentat avec mort d'homme contre un appareil de la compagnie israélienne El Al à l'aéroport de Zurich-Kloten.

ISABELLE VICHNIAC.



Proche-Orient

LIBAN

Sept miliciens tués par l'armée israélienne à Saïda

BEYROUTH
de notre correspondant

Sept membres de l'Organisation populaire nassérienne ont été tués à Saïda dans une opération menée dans la nuit du dimanche 26 au lundi 27 juillet par l'armée israélienne.

L'embuscade, tendue par des soldats débarqués de vedettes lance-missiles et appuyés par un hélicoptère, s'est produite aux environs de minuit et a duré plusieurs heures, mettant la ville en émoi et les miliciens en alerte. Saïda, qui se trouve à l'entrée du Liban sud, dont elle est le chef-lieu, est depuis deux ans un des endroits les plus chaotiques du Liban. S'y battent simultanément ou alternativement sur différents fronts qui la ceinturent les Palestiniens et Amal, la milice nassérienne sunnite et l'Armée du Liban sud, milice créée, entraînée et financée par Israël.

Israël intervient de temps à autre dans ces brûlots, aggravant la confusion et la tension, mais d'ordinaire c'est sous forme de raids aériens, rarement sous forme de commandos terrestres, comme la nuit dernière.

Cela sans compter les interventions militaires israéliennes « routinières » sous forme de bombardements d'artillerie, de ratissages et autres actions ponctuelles. Ainsi, au cours des dernières vingt-quatre heures, les Israéliens et leurs protégés de l'Armée du Liban sud ont bombardé plusieurs villages de la Bekaa ouest, sans faire de victimes, et ont effectué une incursion au nord de la « *ceinture de sécurité* » pour « ratisser » le village de Zellaya. Les hélicoptères israéliens ont d'autre part survolé Hasbaya et Chebaa, alors que l'aviation survolait tout le Liban, du sud au nord, crevant le mur du son au-dessus de Beyrouth.

LUCIEN GEORGE.

L'enquête sur les attentats de Paris et Wahid Gordji

La difficile identification d'une BMW

Deux Libanais, Abbas Khawaja et Mohamed Moussaoui, ont été inculpés, le samedi 25 juillet, d'« *association de malfaiteurs en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur* », par M. Gilles Boulouque, juge d'instruction chargé du dossier des terroristes pro-iraniens. Les deux hommes ont été écroués.

Les trois autres personnes, libanaises elles aussi, qui avaient été interpellées en même temps qu'Abbas Khawaja et Mohamed Moussaoui ont été remises en liberté au terme de leur garde à vue.

Abbas Khawaja, trente ans, est soupçonné d'avoir entretenu d'étroites relations avec certaines des personnes déjà inculpées dans le coutrs de cette même enquête. Quant à Mohamed Moussaoui, trente et un ans, il semble avoir travaillé quelques temps à l'ambassade d'Iran, notamment pour le compte de Wahid Gordji, interprète en numéro deux officieux de la mission iranienne, aujourd'hui réfugié à l'intérieur des locaux diplomatiques, pour échapper à la convocation que lui a lancé le juge Boulouque.

La police reprocherait surtout à Massaoui d'avoir aidé à repeindre en gris une voiture BMW noire, série 500, appartenant à Gordji. Cette automobile avait été achetée en Allemagne par Mohamed Mouhajer, inculpé et écroué dans le même dossier, à un représentant de la milice chiite Amal en Allemagne (*le Monde* du 4 juillet). Mouhajer l'avait conduite en France sous immatriculation provisoire avant de la céder à Wahid Gordji dans le garage duquel elle a été retrouvée par les policiers.

Quelques jours avant l'attentat commis devant le magasin Tati, rue de Rennes, le 17 septembre 1986, Mohamed Mouhajer avait d'ailleurs été contrôlé au volant de cette voiture pour n'avoir pas attaché sa ceinture de sécurité. Plusieurs jours après l'attentat, avec l'aide de Mohamed Moussaoui qui vient d'être inculpé, la voiture était repeinte en gris dans un garage du val-d'Oise appartenant à l'un des Libanais qui, mis hors de cause, a été remis en liberté.

Entre ces deux dates, une BMW noire avait été décrite par plusieurs témoins comme la voiture de laquelle avait été lancée la bombe meurtrière de la rue de Rennes. S'agit-il de la mêm voiture?. Immédiatement après l'attentat, deux témoins avaient décrit la voiture suspecte comme étant une BMW de série 300. L'un de ces témoins, commandant d'aviation, était placé sur le trottoir, non loin du lieu de l'attentat; l'autre, une femme-magistrat était assise dans la voiture qui suivait la BMW noire quelque secondes avant l'explosion; tous deux — qui désiraient d'ailleurs acquérir une voiture identique — avaient été formels à son identification. Or la voiture retrouvée chez Wahid Gordji est une BMW de série 500, de cylindrée et de forme différents des BMW 300.

Des soupçons accrus

Les témoins se sont-ils trompés ? Pourquoi Wahid Gordji a-t-il fait repeindre sa voiture en gris dans le garage d'un Libanais sans passer par un circuit commercial plus classique ? Autant de coïncidences et de questions qui justifient une fois de plus l'audition de Wahid Gordji. Or, ce dernier refuse toujours obstinément d'être entendu ce qui accroît du même coup les soupçons qui pèsent sur lui.

L'enquête, en tout cas, est désormais clairement orientée vers les attentats commis dans la capitale en 1986.

Aux similitudes d'explosifs découverts récemment en forêt de Fontainebleau et entre les centaines de ceux utilisés lors des attentats de 1986 ; aux aveux précis des deux Marocains inculpés, il y a quelques semaines, s'ajoute aujourd'hui cette BMW rapidement repeinte comme si on avait voulu la maquiller.

Le juge Michel Legrand qui était jusqu'alors en charge de ce dossier en a récemment remis l'intégralité au juge Boulouque, qui à l'origine était chargé du dossier du réseau « pro-iranien » et qui est désormais le seul magistrat instructeur en charge de toute l'affaire.

Toutes les autitions menées par la DST à l'origine de la découverte de ce réseau intégriste pro-iranien vont, à la demande du juge, être refaites par la brigage criminelle de la préfecture de police, service qui avait procédé à l'enquête sur les attentats de l'année dernière. La police judiciaire a, dans ses recherches, privilégié dès l'origine la piste Abdallah ; la DST estime qu'il s'agit d'une fausse piste et que les commanditaires se trouve à Téhéran ; la vérification par la PJ des éléments d'une enquête menée par la DST permettra-t-elle de trancher entre les deux thèses ou de les rapprocher ?

GEORGES MARION.

● **La Syrie aurait reçu des Mig-29 soviétiques.** — La radio israélienne a annoncé, samedi 25 juillet, que la Syrie a reçu une première livraison de Mig-29 de fabrication soviétique, des avions comparables aux F-15 américains dont Israël est équipé. Le gouvernement syrien avait demandé à acquérir ces appareils il y a plusieurs années déjà, après avoir constaté les résultats obtenus par les F-15, notamment lors des combats aériens israélo-syriens de 1982 au cours desquels quatre-vingt-quatorze appareils syriens avaient été abattus. — *(A.P.)*

● **Entretien entre le président Assad et le cosmonaute syrien.** — Le président syrien s'est entretenu samedi 25 juillet avec le premier cosmonaute syrien actuellement à bord de la station orbitale soviétique Mir. « *La Syrie tout entière est fière de vous, Mohammed. Elle vit par votre vol, ressent vos émotions et éprouve de la joie pour vous* », rapporte *l'agence Tass* citant les propos du président au lieutenant-colonel Mohammed Fares. Radio Moscou a précisé que les cosmonautes avaient passé une partie de la journée à s'adapter à la gravité nulle et commencé leur mission de surveillance du territoire syrien. Celle-ci est essentielle au développement économique du pays, a commenté la radio sans toutefois donner de détails. — *(AP.)*

Europe

URSS

Trois cents Tatars de Crimée ont manifesté pendant près de vingt-quatre heures aux abords de la place Rouge

Moscou. — Trois cents Tatars réclamant le droit de retourner vivre en Crimée se sont livrés, samedi 25 et dimanche 26 juillet, à sit-in de vingt et une heures aux abords de la place Rouge.

Samedi, pour la troisième journée consécutive (*le Monde* du 25 juillet), les Tatars se sont d'abord rassemblés devant le bâtiment du comité central, puis se sont rendus à l'entrée de la place Rouge pour entamer leur sit-in. En début de soirée, une échauffourée de quelques minutes les a opposés aux forces de l'ordre, alors qu'ils tentaient d'aller manifester sur la place Rouge. Après avoir été brutalement contenus par une centaine de miliciens et membres du KGB en uniforme, les manifestants sont allés se rasseoir près du mur du Kremlin en arborant, le poing levé, de grands portraits de Lénine et du numéro un soviétique, et en scandant : « *Gorbatchev ! Gorbatchev !* » et « *Honte à Tass !* »

Les Tatars contestent le contenu du communiqué officiel diffusé jeudi 23 juillet par l'agence officielle bien que, pour la première fois, ce texte ait reconnu que le peuple tatar avait été victime d'« *injustices* ». L'agence n'en accusait pas moins les Tatars d'avoir pris part à l'extermination de quelque 86 000 Russes, juifs, Ukrainiens, Grecs et tziganes. Au cours d'une conférence de presse tenue vendredi 24 juillet à Moscou, les manifestants ont réaffirmé que 400 000 Tatars avaient été chassés de Crimée et non pas un peu plus de 200 000, comme l'indiquait l'agence. Selon eux, au moins 100 000 Tatars sont morts au cours de cette déportation.

Les manifestants demandaient une rencontre avec Mikhaïl Gorbatchev ; se voyant promettre dimanche après-midi une entrevue avec M. Andreï Gromyko, chef de l'Etat soviétique et président de la commission chargée d'examiner leurs doléances, ils se sont dispersés volontairement. Certains protestataires avaient jusqu'alors refusé de rencontrer M. Andreï Gromyko, le considérant comme « *un représentant de la vieille administration* ». L'entrevue devait finalement avoir lieu ce lundi 27 juillet.

Depuis les années 60, les Tatars n'ont cessé de réclamer le rétablissement de leur république autonome de Crimée, sur la mer Noire, où ils ont vécu pendant des siècles jusqu'à ce que Staline, les accusant de collaboration avec les nazis, décide en 1944 de les déporter. Les droits constitutionnels leur ont été rendus en 1967 mais, selon des chiffres officiels, 20 000 d'entre eux seulement vivent actuellement en Crimée.

La manifestation du week-end dernier est la plus longue qui ait jamais été organisée aux abords de la place Rouge. Selon l'agence Tass, elle était menée par des « *extrémistes* ». Dans un communiqué diffusé à la suite de la manifestation, Tass a adressé une sévère mise en garde aux Tatars de Crimée, leur enjoingnant de cesser d'utiliser « *des méthodes extrêmes de pression* » sur les autorités soviétiques. — *(AFP, Reuter.)*

Lénine au secours de M. Gorbatchev

Moscou. — Une lettre de Lénine critiquant les abus de pouvoir du parti après la révolution de 1917 a été publiée samedi 25 juillet par la *Pravda*, qui estime que ces propos sont toujours d'actualité.

Dans cette lettre, envoyée à un cheminot polonais se plaignant de certains responsables du parti, Lénine écrit qu'il « *ne doute pas qu'il y ait des cas d'abus... de la part de ceux qui adhèrent au communisme* ». « *Nous prenons toutes les mesures possibles contre ce phénomène, mais notre lutte est fort complexe* », ajoute-t-il.

La publication de cette lettre, soixante-huit ans après semble destinée à montrer que Lénine lui-même fut longtemps opposé à la bureaucratie et au mauvais usage du pouvoir, deux sujets de préoccupation de l'actuel président M. Mikhaïl Gorbatchev.

« *Aujourd'hui, le parti utilise les méthodes de Lénine dans sa lutte contre ceux qui agissent en fonction de leurs petits intérêts égoïstes et œuvre dans le sens recommandé par Lénine* », écrit la *Pravda*. — *(AFP.)*

AUTRICHE

Protestations contre la venue de M. Waldheim au Festival de Salzbourg

Salzbourg. — Le président Kurt Waldheim a évoqué, le dimanche 26 juillet lors de l'ouverture du Festival de Salzbourg, le débat sur le passé de l'Autriche et déclaré qu'il n'avait, pour sa part, rien à craindre de ceux qui cherchent la vérité sur ses activités pendant la seconde guerre mondiale.

La venue de M. Waldheim à Salzbourg a été l'occasion de plusieurs manifestations. Deux cochons ont été lâchés, samedi après-midi, sur la place où le chef de la province devait accueillir le président de la République. Devant le théâtre où M. Waldheim a prononcé le discours d'ouverture du Festival, des manifestants avaient placé un énorme cheval en bois coiffé d'une casquette nazie, allusion au club équestre des SA auquel M. Waldheim est accusé d'avoir appartenu. L'auteur de ce cheval, le sculpteur Alfred Hrdlicka, a qualifié de « *scandale* » le fait que le président « *ne puisse ni ne veuille se souvenir* » et qu'il ait « *menti au peuple autrichien* ».

L'écrivain Peter Handke et le compositeur Friedrich Cerha ont protesté contre l'inauguration par le président autrichien de l'exposition Création au Festival de Salzbourg qui devait s'ouvrir lundi en marge du Festival. L'un et l'autre demandent à M. Waldheim et aux organisateurs de renoncer à cette inauguration. — *(AFP.)*

ITALIE

Mort d'un protagoniste du détournement de l'« Achille-Lauro »

ROME
de notre correspondant

L'un des protagonistes de l'affaire du navire italien détourné en 1985, l'*Achille Lauro*, est mort, le samedi 25 juillet à Rome, dans des conditions qui soulèvent ici bien des interrogations. Moufak Ghandoura, « *lieutenant-colonel de l'Organisation de libération de la Palestine* », selon ses dires, est tombé du cinquième étage de la résidence Ripa, dans le quartier du Trastevere où il avait élu domicile un peu moins de trois semaines plus tôt. Or cet épisode a eu lieu alors que deux agents de police se trouvaient dans son appartement. Ils l'avaient accompagné depuis la préfecture de Rome où il venait de s'entendre signifier un mandat d'arrêt consécutif à une plainte des autorités syriennes pour escroquerie.

Ghandoura, soupçonné d'avoir fourni de faux passeports aux membres du commando ayant détourné l'*Achille Lauro*, avait finalement été condamné à huit mois de prison pour « *faux témoignage* ». L'OLP avait démenti sa qualité de haut responsable de l'organisation (1).

Cependant on apprenait à Rome que la victime recevait des subsides du ministère de l'intérieur italien. Soutien normal à un apatride ? On rémunération d'un agent double ?

Par ailleurs, l'homme qui avait souvent usé de faux passeports se défendait en tout cas d'être syrien. Une requête d'extradition de la part de Damas ne pouvait donc être accueillie qu'avec un maximum de réserves et de précautions.

Mais Moufak Ghandoura avait, rappelle-t-on par ailleurs, déjà tenté de se suicider durant le procès de Gênes. Il avait, par-delà cet épisode, donné de lui-même l'image d'un homme agité voire instable — impression que confirment ceux qui l'avaient rencontré ou fréquenté dans les mois consécutifs à sa libération.

J.-P. C.

(1) Selon Abou Iyad, interrogé par l'AFP à Tunis, Ghandoura était « *un sympathisant de l'OLP* » mais n'a jamais eu de liens organisationnels avec la centrale palestinienne. « *Après avoir été remis en liberté, Ghandoura a demandé à l'OLP une attestation certifiant qu'il relevait de la centrale palestinienne* », ce que cette dernière a refusé, a ajouté Abou Iyad. Après une seconde arrestation en janvier 1987 pour usage de faux papiers, « *Ghandoura a relancé l'OLP, qui lui a demandé de se rendre à Sanaa (Yémen du Nord) ou Bagdad pour que son cas puisse être examiné, dans la mesure,* a précisé Abou Iyad, *où cela ne pouvait pas être fait sur le territoire italien, ce qu'il a refusé* ». Selon Abou, Ghandoura, qui s'attribuait le titre de « *colonel* », paraissait « *quelque peu mentalement perturbé* ».

Les « Enfants terribles » de Zagreb

(*Suite de la première page.*)

Non, ces enfants de Zagreb sont moins dissipés qu'il n'y paraît. « *Trop sages même* », souffle un prêtre. La crise, sans doute...

Nenaz a vu ses parents « *travailler dur pendant trente ans* » : il sera avocat. Il sort de son porte-feuille sa carte de la Ligue des communistes de Yougoslavie. Sarcasmes de ses camarades sur la carrière radieuse qui s'offre à lui. « *Je n'ai pas peur de l'avenir, j'ai la foi* », dit-il.

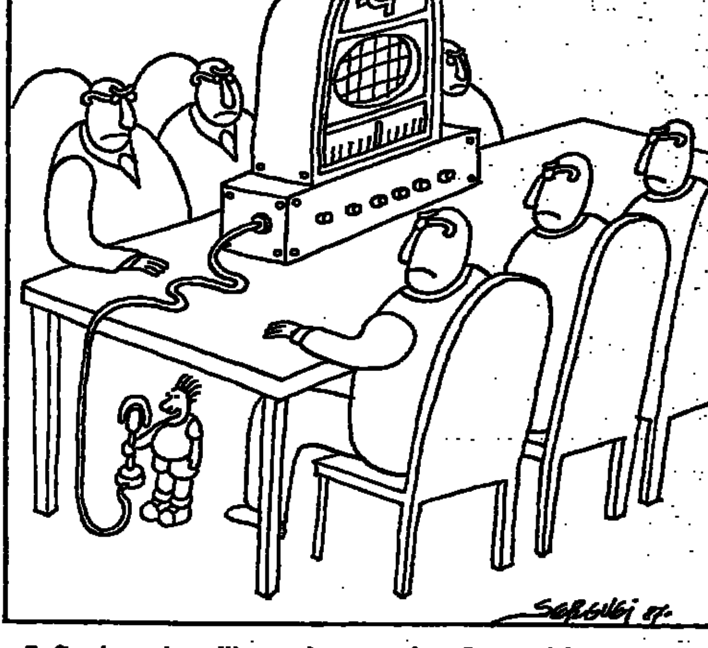
Zlatko, vingt-quatre ans, étudie la littérature. Sans précipitation puisque « *maman cuisine bien* » et que 77 % des chômeurs yougoslaves ont moins de trente ans et, souvent, des diplômes (2). Zlatko va une fois par mois à Trieste, ville à forte population yougoslave, pour le plaisir d'être « *dehors* » tout en se sentant chez soi. Il va aussi à la messe régulièrement. Il a remarqué que, « *sur les dollars, il est écrit : In God we trust* ».

Le parti n'a pas peur du rock

Un jeune Croate sur cinq est membre de la Ligue des communistes. En 1976, selon la presse, 13 % des jeunes répondaient par la négative à la question : « *Souhaitez-vous entrer au parti ?* » Ils sont aujourd'hui 43 % à dire non. Les médias, le gouvernement s'interrogent, organisent colloques et sondages : à quoi rêve cette génération de la dérision, ces enfants terribles peu pressés de grandir ?

« *L'enseignement a peut-être trop cédé à l'idéologie* », suggère un ministre croate cité par l'hebdomadaire *Danas*.

Belec Krunoslava, vingt-huit ans, fille d'agriculteurs de la région de Labin, à une centaine de kilomètres de Zagreb, est l'une des neufs responsables de l'Alliance de la jeunesse socialiste de Croatie. Elle est chargée de l'information. Son organisation a-t-elle soutenu les revendications des étudiants contre l'augmentation de leurs frais de restaurant ? « *Je ne me souviens pas de cette action* », commence-t-elle.



« *Enfin*, intervient l'interprète, *même la télévision en a parlé.* » En substance, la direction de la Jeunesse socialiste a soutenu la protestation mais pas la manifestation. Elle n'a pas approuvé en revanche le rassemblement antinucléaire de fin avril, mais a « *adopté* » le groupe (Svarun) qui l'a organisé. Ce socialisme est une éponge.

Ici, en tout cas, le parti n'a pas peur du rock. Le Lapidaire, un club de la vieille ville, est géré par l'Alliance de la jeunesse socialiste. Dehors : un « *centre culturel et d'amusement* ». Dedans : une cave toute en longueur et en fumée, peuplée d'ombres à cheveux courts. Avant la fermeture, un agent vient contrôler les comptes, sans déranger la musique. Le videur, qui a un autre métier dans la journée, s'excuse d'être pressé de fermer alors qu'il n'est pas 2 heures du matin. « *Je suis né du mauvais côté. Ici, il faut deux salaires pour vivre.* »

Voyages et religion

La Pomme, une autre boîte de nuit dans un rez-de-chaussée voisin de l'immeuble de la sûreté urbaine, accueille ce soir-là un groupe français, Dazibao. « *Cela veut dire quoi, Dazibao ?* » demande Rada, fascinée par la queue de cheval et l'imper en pièces détachées du chanteur. En attendant un disque d'or, le groupe découvre l'Europe de l'Est. « *Il suffit d'envoyer une cassette pour se faire inviter par les organisations de jeunesse* », explique le musicien ; le cachet est inexistant, mais les hôtels sont confortables. Un portrait de Tito est accroché en face du bar. Dans la cour, une seringue passe d'un bras à l'autre. « *Ce pays va vers l'Ouest* », dit un étudiant en partance pour Vienne et le concert autrichien de Prince.

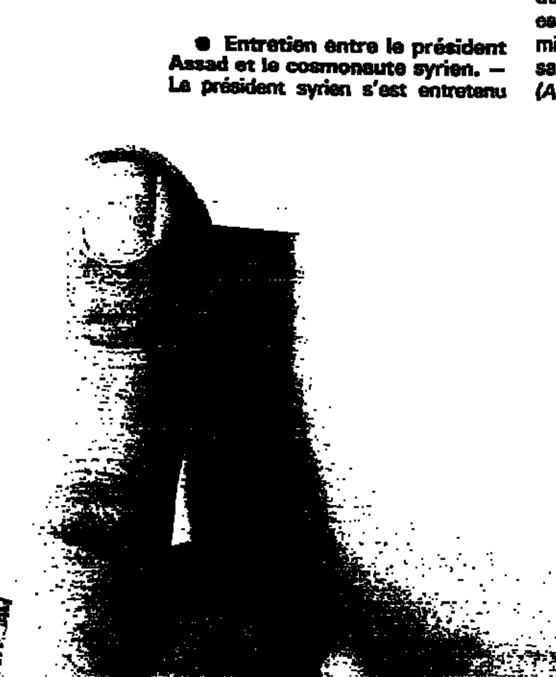
Dimanche matin. La cathédrale de Zagreb a fait le plein de jeans à 11 h 30, pour la messe des jeunes. La presse a noté une augmentation de la « *religiosité* » chez les jeunes et tente de distinguer les « *pratiquants* » des « *moyennement religieux* ». Un journaliste membre de la Ligue des communistes a trouvé une explication : « *L'Eglise est actuellement la meilleure agence de voyages pour les adolescents.* »

La maison de l'hebdomadaire catholique *Glas Koncila (la Voix du concile*, cent mille exemplaires diffusés dans le pays, dont douze mille à Zagreb) est fermée de l'intérieur. Le rédacteur en chef a été privé de passeport il y a deux ans, ainsi qu'un prêtre qui avait organisé un pèlerinage à Rome. De nombreux jeunes, il est vrai, viennent à la messe. Dans les nouveaux quartiers populaires, où les architectes ont oublié l'emplacement des églises, les groupes se réunissent au domicile des prêtres. « *Nous sommes plus sympathiques que le pouvoir, c'est sûr* », dit un hiérarque de l'évêché. Mais, quant à la réalité de la ferveur des jeunes, l'Eglise n'est sûre de rien.

Sur la place de l'Unité et de la Fraternité, restée place des Fleurs en dépit des bons sentiments, on montre la façade de l'immeuble qu'ont récemment descendue, skis aux pieds, deux aventuriers. Dans un bar, une jeune comédienne improvise du Piaf : elle qui ne rêve qu'à Chéreau porte un badge de « Dynasty ». Des groupes de jeunes attendent le tramway qui les reconduira dans les HLM de la périphérie. C'est vendredi soir et ça tangue à Zagreb, dans les têtes et les rues, ça tangue au « gemist », ce vin blanc à l'eau gazeuse qu'on boit sans dépasser la dose prescrite.

CORINE LESNES.

(2) Pour l'ensemble de la Yougoslavie, le nombre de chômeurs est évalué à plus d'un million.



Amériques

ÉTATS-UNIS

Selon le « Washington Post »

M. Reagan aurait voulu dissimuler l'opération de ventes d'armes à l'Iran contre la libération d'otages

Selon des documents émanant du Conseil national de sécurité (CNS) et révélés, dimanche 26 juillet, par le *Washington Post*, le président Reagan a tenté, avant que n'éclate publiquement le scandale de l'« Irangate », de dissimuler le fait que les ventes d'armes à Téhéran étaient destinées à obtenir la libération d'otages américains détenus à Beyrouth.

Au cours d'une réunion au plus haut niveau, qui se serait tenue le 10 novembre dernier, à la Maison Blanche, soit exactement quinze jours avant la fameuse conférence de presse du ministre de la justice, M. Meese, sur les contacts avec l'Iran, M. Reagan aurait déclaré aux membres de son cabinet et à ses conseillers réunis dans le bureau ovale : « *Ne parlons pas des missiles* [antichars] *TOW, ne donnons pas de détails.* » Le président aurait insisté sur la nécessité de publier un communiqué dont « *tout le monde* » avait besoin et indiquant qu'il n'y avait eu « *aucun marchandage avec les terroristes* » ni de « *rançon versée* ». Les différentes enquêtes menées sur cette affaire depuis le mois de novembre ont pourtant démontré que les Etats-Unis ont procédé, en 1985, à deux livraisons d'armes à l'Iran en vue d'obtenir la libération d'otages. Trois de ces otages furent d'ailleurs relâchés par leurs ravisseurs.

Dans les semaines qui ont suivi, M. Reagan devait systématiquement nier que les ventes d'armes à l'Iran aient servi de monnaie d'échange contre la libération d'Américains détenus au Liban. Il devait soutenir que cette décision s'inscrivait plutôt dans une stratégie visant à renouer des liens avec des éléments « modérés » du régime khomeiniste.

Au cours de la réunion du 10 novembre, M. Reagan aurait demandé à ses collaborateurs présents de donner leur accord à sa proposition, ce qu'aurait fait, sans objecter, le ministre de la justice, M. Meese. Tout en soutenant, lui aussi, le président, M. Shultz, le secrétaire d'Etat, aurait déclaré qu'il était « préoccupé par la politique » suivie. Après diverses escarmouches avec le Conseil national de sécurité et la CIA, M. Shultz aurait finalement convaincu le président, le 14 décembre suivant, de renoncer à l'idée d'obtenir la libération d'otages par des ventes d'armes à Téhéran.

La mort du secrétaire américain au commerce

Malcolm Baldrige un pragmatique musclé

La disparition du secrétaire au commerce, M. Malcolm Baldrige, mort le samedi 25 juillet des suites d'un accident de cheval lors d'un rodéo, prive le président Reagan d'un allié de poids dans un domaine particulièrement sensible.

A soixante-quatre ans, cet ancien président d'une multinationale (Scovill), s'était imposé au sein de l'équipe au pouvoir comme l'un des plus fervents avocats des milieux d'affaires américains. Certains le dénonçaient comme un « faucon » voire comme un protectionniste. Ses plus fidèles amis, dont le vice-président Bush, qui fut à l'origine de sa nomination à la tête du département du commerce dès 1981, le définissaient plutôt comme un pragmatique. Un pragmatique musclé puisqu'il fut à l'origine des sanctions imposées en avril dernier à l'encontre du Japon, accusé de dumping sur les semi-conducteurs. Il fut de même parmi les rares à être intervenus ouvertement contre le projet de l'entreprise nippone Fujitsu d'acquérir Fairchild semiconductors, l'un des importants fournisseurs de « puces » du département américain de la défense.

Ardent partisan d'une approche dure à l'égard des partenaires des Etats-Unis soupçonnés de pratiques déloyales, il prenait pourtant en compte l'intérêt bien compris des exportateurs américains en prônant notamment une réforme des contrôles sur les ventes vers les pays de l'Est alliant plus de souplesse pour les produits peu stratégiques et plus de contrôles sur les biens très sensibles. Cette approche lui avait valu de solides inimitiés dans les milieux du Pentagone où l'on attend de connaître le nom de son successeur, cette semaine, pour tenter de resserrer quelques verrous.

L'un des artisans du lancement pour la partie américaine de nouvelles négociations commerciales *multilatérales, l'Uruguay Round* actuellement en cours à Genève, M. Baldrige devait s'atteler à une tâche particulièrement délicate : tenter d'arrondir au maximum les angles de la loi commerciale que le Sénat et la Chambre des représentants mettront définitivement au point cet automne à partir de deux projets protectionnistes. Rendre cette législation acceptable tout en favorisant la renaissance de la compétitivité de l'industrie américaine, l'un des chevaux de bataille de M. Baldrige, reviendra à son successeur.

HAITI : le massacre de Jean-Rabel

Cinquante paysans au moins auraient été tués

Port-au-Prince (*AFP, Reuter*). – Les incidents qui se sont déroulés, la semaine dernière, dans la localité de Jean-Rabel, située à 220 kilomètres au nord-ouest de la capitale Port-au-Prince, ont été beaucoup plus meurtriers que de premières informations ne le laissaient penser (*le Monde* daté 26-27 juillet). A en juger par les derniers bilans, c'est à un véritable massacre que se sont livrés contre des paysans pauvres de la région un groupe d'hommes au service des grands propriétaires terriens.

Samedi 25 juillet, le ministère de l'information indiquait déjà que les affrontements avaient fait trente morts au moins et une centaine de blessés. *Ce chiffre avait été donné* précédemment par Radio-Soleil, la station de l'Eglise catholique. Toute*fois, des médecins de retour de Jean-*Rabel et joints par l'agence Reuter affirmaient avoir dénombré cinquante cadavres. C'est également le chiffre donné à l'Agence France-Presse par l'un des principaux dirigeants de l'association d'aide à la paysannerie à laquelle appartenaient les victimes.

Selon ce responsable, qui a demandé à garder l'anonymat, trois cents autres paysans de cette association, dénommée Tête ensemble Jean-Rabel et soutenue par l'Eglise, sont portés disparus. « *Ils sont peut-être morts, en fuite ou se cachent pour échapper à la répression* », a déclaré le même responsable.

Pour leur part, des militaires et des fonctionnaires du ministère de l'information arrivés sur place dimanche pour enquêter n'ont pas hésité à parler d'une centaine de morts. Des dizaines de huttes en toit de chaume ont été détruites par le feu.

A l'hôpital à ciel ouvert de Jean-Rabel, visité par le correspondant de l'AFP, se trouvent cinquante-quatre blessés, la plupart atteints par des armes blanches, des machettes et des piques de fer.

Selon les divers témoignages recueillis, *les affrontements ont* commencé dès jeudi et se sont poursuivis vendredi. Une embuscade a été tendue par des hommes encadrés par des « tontons macoutes » (anciens miliciens duvaliéristes) et *une chef de section* (agent de la police rurale) armé d'un fusil. Les paysans pauvres attaqués se sont *défendus à coups de machettes*, de bâtons et de pierres. Les assaillants s'en sont surtout pris aux paysans *vêtus d'un maillot de couleur jaune* portant l'effigie de Charlemagne Peralte, le héros de la guérilla paysanne anti-américaine du début du siècle.



Afrique

SOUDAN : dégradation de l'économie et difficultés politiques

Le gouvernement décrète l'état d'urgence pour un an

Khartoum, *(AFP)*. – Le gouvernement de M. Sadek El Mahdi a décrété, le samedi 25 juillet, l'état d'urgence pour un an sur l'ensemble du territoire, alors que le pays est confronté à la dégradation continue de son économie et à une situation politique difficile. En vertu de l'état d'urgence, les autorités sont habilitées à arrêter les personnes suspectes, à interdire les grèves et les manifestations, à réquisitionner la propriété privée, à imposer la censure à la presse et à prendre toute autre mesure destinée au rétablissement de l'ordre.

Cette décision est intervenue alors qu'ont repris, dimanche 26 juillet, les négociations avec le Fonds monétaire international. Le FMI exige un plan de réforme de l'économie soudanaise avant de rééchelonner la dette extérieure dont les experts occidentaux estiment qu'elle se situe entre 11 et 15 milliards de dollars.

L'économie, déjà très faible sous le régime du président déchu Gaafar Nemeiry, a continué à se dégrader en dépit du changement de régime. Le gouvernement actuel, formé le 15 mai 1986 à la suite d'élections, a dû affronter de nombreux problèmes : sécheresse persistante, arrivée massive de réfugiés (le Soudan a une frontière commune avec huit pays) et, surtout, l'insurrection dans le sud du pays, dont de larges zones échappent au contrôle du pouvoir en place.

Conduits par le colonel John Garang, les insurgés du Sud réclament la totale laïcité de l'Etat, alors que les extrémistes musulmans du Front national islamique (50 députés au Parlement) demandent au contraire un renforcement de la charia. Ces derniers ont même tenté à plusieurs reprises, selon M. El Mahdi, d'organiser des émeutes pour faire pression sur le pouvoir.

Avertissement du Front national islamique

Le Front national islamique s'est d'ailleurs élevé dimanche contre le recours à l'état d'urgence. Son secrétaire général, M. Hassan El Tourabi, a déclaré que son parti allait *« opposer une résistance à cette mesure en ayant recours à toutes les voies démocratiques »*. *« Si le gouvernement a pris cette décision pour mettre en place un régime dictatorial et sectaire, nous ferons en sorte que ce soit le début d'une révolution contre la dictature sectaire »*, a-t-il dit.

Le gouvernement actuel repose sur une coalition des deux principales forces politico-religieuses du Nord, le parti Oumma et le Parti démocratique unioniste, avec l'appui de quelques formations sudistes légalistes.

Selon les termes du communiqué proclamant l'état d'urgence, cette mesure a été prise notamment à cause de l'*« instabilité qui règne dans certaines régions du pays »*.

L'état d'urgence a également été rendu nécessaire, selon le communiqué, *« par le chaos qui règne sur le marché intérieur, se traduisant par la pénurie de produits essentiels en raison de stockage illégal, du trafic des devises au marché noir et de la pratique de la contrebande sur une large échelle »*. Cette situation a été à l'origine d'une récente série de grèves qui ont affecté des services publics vitaux comme la radio-télévision d'Etat et la météorologie nationale. Les lycéens sont également descendus dans la rue, notamment dans la banlieue pauvre du sud de Khartoum, pour protester contre la pénurie de livres et de fournitures scolaires. Le gouvernement a ordonné samedi la fermeture de toutes les écoles de la capitale.

Enfin, le communiqué du gouvernement justifie la proclamation de l'état d'urgence par la nécessité d'*« assurer la sécurité du front intérieur contre les ennemis de la démocratie du pays »*. Il fait ainsi allusion aux partisans, encore nombreux dans l'administration publique, du président déchu Nemeiry, qui vit en Egypte où il bénéficie de l'asile politique.

L'instauration de l'état d'urgence implique le recours à l'armée, qui fut à l'origine du renversement de l'ancienne dictature, avant de regagner les casernes après l'organisation d'élections.

Le sommet d'Addis-Abeba

La dette africaine, l'apartheid et le conflit tchado-libyen au centre des travaux de l'OUA

Plusieurs chefs d'Etat et personnalités sont arrivés à Addis-Abeba pour assister au sommet annuel de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui s'ouvre le lundi 27 juillet. Les travaux seront axés sur la dette extérieure du continent, l'apartheid et le conflit tchado-libyen. Le président tchadien, M. Hissène Habré, est sur place. Il est arrivé en compagnie de son homologue gabonais, M. Omar Bongo, qui l'avait invité à voyager, depuis Libreville, à bord de son Boeing-737. Le chef de l'Etat égyptien, M. Hosni Moubarak, est également là depuis dimanche soir, entouré d'une délégation de deux cent soixante-dix personnes, ainsi que le président algérien, M. Bendjedid Chadli, et le chef de l'Etat congolais, M. Denis Sassou N'Guesso, président sortant de l'OUA. Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, et le premier ministre norvégien, Mme Gro Harlem Brundtland, présidente de la Commission mondiale de l'environnement et du développement, participeront à la session d'ouverture, ainsi que le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat. Parmi les absents de marque : un ancien président de l'OUA, le chef de l'Etat sénégalais, M. Abdou Diouf, et le chef de l'Etat angolais, M. José Eduardo dos Santos.

M. Hissène Habré superstar

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

Une figure nouvelle à la vingt-troisième conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA : M. Hissène Habré, pour la première fois, participe au sommet de l'organisation panafricaine. Fort de ses récentes victoires militaires sur les troupes d'invasion libyennes, M. Habré va se présenter, la tête haute, devant ses pairs. M. Denis Sassou N'Guesso, chef de l'Etat congolais et président sortant de l'OUA, ne vient-il pas de reconnaître, dans un entretien accordé au journal sénégalais *le Soleil*, que *« le gouvernement de N'Djamena contrôle, maintenant, la presque totalité du territoire tchadien »* et que *« la réconciliation nationale est, aujourd'hui, en bonne voie »* ?

De son côté, M. Ide Oumarou, secrétaire général de l'OUA, a adressé un satisfecit à M. Habré pour avoir pleinement coopéré avec le comité ad hoc, chargé de débrouiller l'imbroglio tchadien alors que le colonel Mouammar Kadhafi, son homologue libyen, l'a superbement ignoré. La question de la « bande d'Aouzou », que Tripoli occupe depuis 1973 et que N'Djamena revendique comme partie intégrante de son territoire, reste, pour autant, sans solution. Ledit comité souhaite seulement que ce différend frontalier soit réglé de manière pacifique.

Le colonel Kadhafi, qui, en juin 1983, avait précipitamment quitté le dix-neuvième sommet de l'OUA en grand perdant, sans avoir réussi à empêcher la reconnaissance du gouvernement de M. Habré par l'organisation panafricaine, va-t-il faire le voyage d'Addis-Abeba pour tenter de remettre les horloges de l'OUA à l'heure libyenne ? Déjà, les partisans du GUNT de M. Goukouni Oueddeï et ceux du néo-GUNT de M. Acheik Ibn Omar arpentent les couloirs de l'Africa Hall.

De 1979 à 1983, l'affaire tchadienne a empoisonné l'atmosphère au sein de l'OUA. Depuis lors, confessant son impuissance à régler ce conflit, l'organisation panafricaine avait prudemment évité d'en débattre, sauf à voter des résolutions passe-partout. *« Ce serait un miracle si l'OUA réussissait à régler la question de l'agression libyenne »*, affirmait, en mars 1986, M. Habré. A-t-il changé d'avis ?

JACQUES DE BARRIN.

AFRIQUE DU SUD

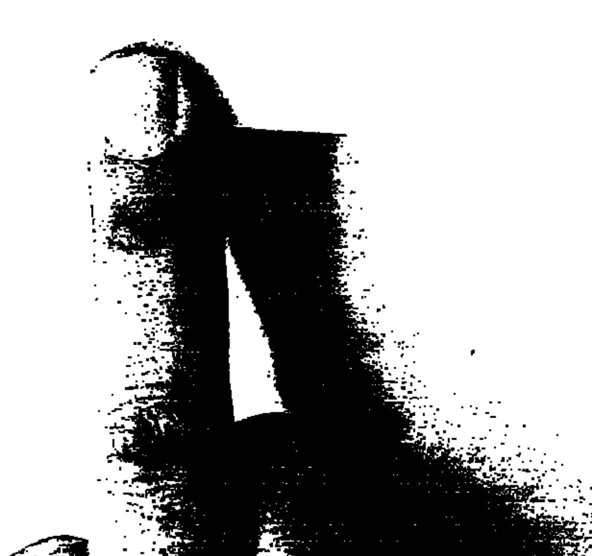
Un organisateur de la conférence de Dakar contre l'apartheid a été assassiné

Un responsable noir de l'Institut pour une alternative démocratique pour l'Afrique du Sud (IDASA), qui avait participé à l'organisation, il y a deux semaines, de la rencontre à Dakar entre afrikaners et dirigeants du Congrès national africain (ANC), M. Eric M'Ntonga, a été retrouvé assassiné, samedi 25 juillet, près de Thamara, dans le bantoustan du Ciskeï. M. M'Ntonga était codirecteur de l'IDASA pour la région de l'East London (côte sud du pays). L'autre codirecteur régional, le révérend méthodiste Steve Fourie, a, d'emblée, écarté l'hypothèse d'un crime crapuleux. La police ne dispose, pour l'instant, d'aucun élément concernant les mobiles de cet assassinat.

Le corps de M. M'Ntonga a été retrouvé dans le coffre de sa voiture. Il avait les mains attachées dans le dos, les pieds liés et portait la trace d'un coup de poignard en plein cœur.

Militant antiapartheid et ancien syndicaliste, M. M'Ntonga vivait à Mdantsane (à une quinzaine de kilomètres au nord-est d'East London), la localité la plus importante du Ciskeï, mais aussi la *township* noire considérée comme la plus peuplée d'Afrique du Sud après Soweto. Il avait été vu, pour la dernière fois, vendredi matin. Il semble qu'il n'ait pas été tué à l'endroit où son corps a été découvert.

D'autre part, le plus grand journal sud-africain du dimanche, le *Sunday Times*, a consacré sa première page aux *« aveux »* de trafic d'armes pour le compte de l'ANC, signés par Pierre-André Albertini, le coopérant français emprisonné depuis octobre dernier au Ciskeï et condamné à quatre ans de prison pour avoir refusé de témoigner contre des militants noirs. Le journal affirme que des copies de ces « aveux » ont été rapportées en France par la délégation parlementaire de droite et d'extrême droite qui s'est rendue en Afrique du Sud à l'invitation de Pretoria. Le texte des « aveux » du jeune coopérant a été publié en France par *Valeurs actuelles*. – *(AFP, Reuter)*.



● **GABON : prochaine visite du président Bongo aux États-Unis.** – Le président du Gabon, Omar Bongo, a accepté l'invitation du président Reagan de se rendre aux États-Unis pour une visite officielle de travail, a annoncé la Maison Blanche vendredi 24 juillet. Le porte-parole, M. Marlin Fitzwater, a précisé que le président gabonais rencontrerait Reagan le vendredi 31 juillet à la Maison Blanche. – *(Reuter.)*

TUNISIE

La « réhabilitation » de M. Khantouche

TUNIS
de notre correspondant

La disgrâce de M. Béchir Khantouche aura été aussi brève que son ascension avait été rapide. Le président Bourguiba a décidé, samedi 25 juillet, à l'occasion du trentième anniversaire de la proclamation de la République, de le réintégrer au bureau politique du parti socialiste destourien dont il l'avait exclu voici moins de quatre mois (*le Monde* des 16 et 29 avril).

A la surprise générale, M. Khantouche avait été propulsé au sein de la plus haute instance du parti il y a tout juste un an à la place qu'occupait l'ancien premier ministre M. Mohammed Mzali. Il s'était *ensuite particulièrement distingué* en tant qu'avocat de l'accusation dans diverses affaires officiellement qualifiées de « corruption » et de « mauvaise gestion ». Aussi, après un tel zèle, l'annonce de son éviction du bureau politique au mois d'avril dernier avait-elle fait sensation.

Pas plus que l'infortune passagère de M. Khantouche, sa « réhabilitation » n'a fait l'objet d'aucune explication. Mais, à n'en pas douter, elle va venir alimenter les multiples rumeurs sur « les jeux du sérail » dont le Tout-Tunis a pris l'habitude depuis longtemps de se délecter.

MICHEL DEURÉ.

Asie

PHILIPPINES : le retour à la démocratie parlementaire

Le malaise persiste dans les rangs de l'armée

Le nouveau Congrès dont se sont dotées les Philippines s'est réuni, lundi 27 juillet, pour sa séance inaugurale qui consacre les efforts entrepris depuis dix-huit mois par la présidente Corazon Aquino pour rétablir un régime démocratique après quinze années de dictature.

Deux alliés politiques de la présidente ont été élus à la tête des deux Chambres réunies séparément. Il s'agit, d'une part, de M. Jovito Salonga, qui dirigeait jusqu'aux élections législatives du 11 mai dernier la commission présidentielle « pour un gouvernement propre » (chargée de récupérer la fortune détournée à l'étranger par l'ex-président Marcos), et qui a été élu président du Sénat ; d'autre part, de M. Ramon Mitra, ancien ministre de l'agriculture et artisan, en décembre 1986, de la trêve – sans précédent, mais qui ne fut pas reconduite – avec la guérilla communiste, et qui a été élu président de la Chambre des représentants. Après cette double élection, les deux Assemblées devaient se réunir en session commune pour entendre un discours de la présidente sur l'état de la nation.

Dès samedi, l'armée et la police avaient été placées en état d'alerte maximale à Manille, afin de prévenir tout incident. Le général Ramos avait ordonné le même jour la comparution en cour martiale, pour rébellion, de quatre jeunes officiers accusés d'avoir fomenté un complot contre le pouvoir, qui fut déjoué début juillet.

Manille
Correspondance

Un an et demi après l'accession au pouvoir de Mme Aquino, le malaise persiste au sein des forces armées philippines. Il a seulement changé de cause. Naguère, les militaires se méfiaient de certains ministres qu'ils jugeaient *« crypto-marxistes »*. Depuis, ces ministres ont, comme Mme Aquino, donné des preuves de leur anticommunisme. Ce n'est plus en pensant à eux qu'on dit aujourd'hui, dans la troupe : *« Cory, on aime bien, mais les autres... »* *« Les autres »*, ce sont le chef d'état-major général, le général Fidel Ramos, ses proches, ainsi qu'une brochette d'administrateurs régionaux.

Après dix-huit mois d'alertes au putsch répétées, une étude faite par la National Intelligence Coordinating Agency (NICA), les services de sécurité, montre que l'ancien président Marcos ne jouit plus au sein de l'armée que d'une influence minime. De même, le Mouvement de réformes dans l'armée (RAM), qui avait été le fer de lance de la révolte contre M. Marcos, a perdu du terrain. Cette analyse a été en partie confirmée par un conseiller militaire de Mme Aquino, le général Jose Magno, au lendemain des révélations rocambolesques sur les projets de débarquement militaire nourris par M. Marcos dans son exil hawaïen (*le Monde* des 10 et 11 juillet). Le général Magno s'est refusé à voir un lien entre les plans prêtés à l'ancien chef d'Etat et les rumeurs de putsch qui ont conduit, au même moment, à l'arrestation de plusieurs officiers membres d'une faction d'extrême droite active dans les casernes.

Les fauteurs de troubles dans les rangs des militaires ont la tâche moins aisée depuis que l'autorité de Mme Aquino s'est progressivement consolidée, avec, en particulier, l'adoption d'une nouvelle Constitution et l'élection du nouveau Parlement, dans des conditions jugées acceptables par la majorité des Philippins. Parallèlement, l'armée a été déçue par le général Ramos. On attendait de lui non seulement qu'il restaure l'harmonie au sein de la troupe, mais aussi qu'il défende l'institution militaire face aux civils. C'est le contraire qui s'est produit, notamment en janvier lors de la tentative de putsch avortée dans laquelle des militaires avaient pris le contrôle de plusieurs bâtiments, dont le siège d'une station de télévision. On assure, de sources militaires, que le général Ramos fut alors sur le point de réprimer la rébellion dans le sang et qu'il fallut l'intervention de plusieurs hauts responsables militaires pour qu'il consente à négocier.

Les privilèges du général Ramos

Plus grave, la troupe reproche à certains officiers d'avoir formé une *« coterie »* autour du général Ramos. A tort ou à raison, c'est sous cette étiquette qu'on range notamment le général Rudolfo Caniezo, ancien chef de l'armée de terre qui vient d'être nommé à la tête de la NICA. Une rumeur révélatrice de cet état d'esprit est celle qui veut que le général Caniezo ait abattu de *sa proche main* un des mutins de janvier, en avril, lorsque des éléments armés tentèrent de les libérer.

Autres critiques formulées à l'encontre du général Ramos : propension au népotisme, tolérance envers la corruption, indécision face à la guérilla communiste... sans compter le fait qu'il soit le seul des quatre-vingt-seize généraux d'active à avoir bénéficié d'une prolongation de contrat, alors que depuis l'avènement de Mme Aquino la retraite automatique frappe tous ceux qui ont accompli trente ans de service sous les drapeaux.

Une source militaire s'inquiète en particulier de l'inaction de l'armée face aux communistes. *« la majorité des accrochages avec la Nouvelle Armée du peuple* (NAP) *est due à la seule initiative des insurgés »*, dit-on. *« De plus en plus souvent, les soldats sabotent leurs patrouilles, se mettent à l'abri avant de rentrer pour concocter des rapports imaginaires. »*

D'aucuns ont vu une critique implicite envers le général Ramos dans des propos de Mme Aquino, début juillet, se plaignant de l'inefficacité de certaines branches des forces armées. La présidente déplorait notamment que les enquêteurs militaires se fussent montrés incapables de démasquer les auteurs de l'attentat contre sa personne, en mars, dans l'enceinte de l'académie militaire de Baguio.

Enfin, un dernier sujet de préoccupation au sein de l'armée réside dans les relations difficiles qu'elle entretient avec les administrateurs civils. A certains d'entre eux, mis en place par le nouveau régime, les militaires reprochent une politique de la main tendue aux insurgés communistes durant l'éphémère trêve de la fin 1986. Dans les provinces où les anciennes grandes familles, dont M. Marcos avait rogné l'influence, ont repris en main l'administration, des désaccords avec les militaires se produisent presque quotidiennement. Ces phénomènes expliquent l'attention que porte actuellement le palais présidentiel à sélectionner les candidats qui se présenteront sous l'étiquette Aquino aux prochaines élections locales, prévues à la fin de l'année. Cette consultation constituera le dernier test électoral du mandat de Mme Aquino jusqu'à son expiration en 1992.

KIM GORDON-BATES.

SRI-LANKA : le plan de paix

New-Delhi accentue sa pression sur les extrémistes tamouls

NEW-DELHI
de notre correspondant

« Propositions inadéquates. Pas d'accord en vue dans ces circonstances ». Le chef des Tigres libérateurs de l'Eelam Tamoul (TLET) a ainsi rejeté dans la soirée du dimanche 26 juillet, après trente heures de négociations, le plan de paix proposé conjointement par le gouvernement indien et les autorités sri-lankaises à la minorité tamoule de l'ancienne Ceylan (*le Monde* daté 26-27 juillet). *« Le rejet n'est pas définitif, les conversations continuent »*, maintient-on à New-Delhi, où tout est mis en œuvre pour persuader les rebelles d'accepter les propositions et de permettre ainsi à M. Rajiv Gandhi, qui en a bien besoin, de s'assurer au moins un succès diplomatique en deux ans et demi de pouvoir.

Le premier ministre indien, qui est attendu mercredi à Colombo pour signer l'accord, n'a toujours pas rencontré M. Vellupillai Prabhakaran, le chef suprême des Tigres. En revanche, ce dernier a passé dimanche plusieurs heures en compagnie de M. M.-G. Ramachadran, le chef-ministre de l'Etat indien du Tamil-Nadu, convoqué d'urgence à New-Delhi pour exercer toute son autorité sur les rebelles sri-lankais. Bref, la pression indienne s'accentue sur les Tigres, mais ceux-ci n'en *démordent pas. Leur objection* est double : 1) pas question de désarmer les maquisards dans les jours qui suivraient la signature d'un accord ; 2) l'idée d'un référendum dans l'Est pouvant remettre en cause, après un an d'*« essai »*, la fusion du nord et de l'est de l'île est *« inacceptable »*. En clair, et ils le disent ouvertement, les rebelles n'ont *« pas confiance dans la parole »* du président Jayewardene.

Celui-ci a, cependant, démontré ces dernières heures qu'il était prêt à aller très loin pour mettre fin au conflit. *« Trop loin »*, d'après la quasi-totalité de l'opposition parlementaire cinghalaise – droite et gauche réunies, – qui s'apprête à lancer mercredi une vaste campagne d'agitation populaire contre *« cette braderie de l'intérêt national »*. Le puissant clergé bouddhiste sri-lankais soutient en majorité cette vision de la situation, et plusieurs députés du Parti national uni – celui du président – ont d'ores et déjà fait part de leurs *« réserves »* vis-à-vis du plan de paix.

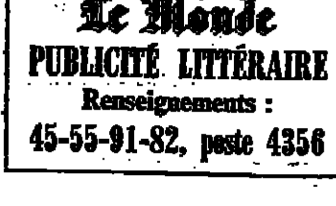
Au moins un des ministre du président Jayewardene, celui de l'agriculture, serait sur le point de démissionner pour marquer son désaccord, et l'on prête à M. Premadasa, le chef du gouvernement, l'intention de tester sa base politique au Parlement. Le chef de l'Etat a menacé, en cas de rébellion politique généralisés, de dissoudre l'Assemblée nationale, où son parti dispose d'une majorité des deux tiers. Bref l'optimisme qui prévalait en Inde et à Sri-Lanka depuis quarante-huit heures s'est sérieusement refroidi.

PATRICE CLAUDE.

INDE

M. Gandhi prend en charge le ministère des affaires étrangères

New-Delhi. – M. Rajiv Gandhi a procédé, samedi 25 juillet, à un remaniement de son gouvernement, dans lequel il a décidé de prendre en charge le portefeuille des affaires étrangères. L'ancien chef de la diplomatie, M. Narain Dutt Tiwari, devient ministre des finances et du commerce, une fonction que M. Gandhi occupait depuis janvier dernier. Un des principaux conseillers du premier ministre, M. Makhan Lal Fotedar, devient ministre de la sidérurgie et des mines. Un remaniement du gouvernement était attendu après les démissions intervenues depuis le début de l'année au sein de l'équipe de M. Gandhi. Cependant, le premier ministre a précisé qu'il opérerait un nouveau remaniement, plus important dans six semaines. – *(AFP, Reuter.)*



Le premier ministre en visite en Lot-et-Garonne et Dordogne après quarante-huit heures en Afrique

La « pause active » de M. Chirac sur les bords du Congo

M. Jacques Chirac est rentré le samedi 25 juillet à Paris, au terme d'un voyage de deux jours au Congo, où il s'était rendu à l'occasion de la septième assemblée générale de l'Association internationale des maires et responsables de capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF). Ce bref séjour africain du premier ministre a été troublé, vendredi, par le détournement sur Genève de l'avion d'Air Afrique assurant le vol Brazzaville-Paris.

***Comme prévu, toutefois,* le chef du gouvernement devait passer la journée de lundi en Lot-et-Garonne et en Dordogne, successivement à Agen, Villeneuve-sur-Lot, Sarlat et Périgueux.**

BRAZZAVILLE
de notre envoyé spécial

C'est entendu, M. Chirac est président-fondateur, depuis 1979, de l'AIMF, créée à une époque où le maire de Paris, éloigné du pouvoir, avait besoin d'une respiration internationale. Il est entendu aussi que cette association, mixage de villes jumelées (fief mondial de M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre) et de francophonie (thème exploité par M. François Mitterrand), pourrait, sait-on jamais, être de nouveau un jour utile à l'actuel chef du gouvernement.

En attendant, l'AIMF profite du prestige d'avoir à sa tête un premier ministre français en exercice : elle a intronisé à Brazzaville huit nouveaux membres (1), passant ainsi le cap des cinquante villes et des trente pays, étant entendu, tant le nombre des candidatures affluait, que seulement quatre cités peuvent adhérer pour chaque Etat.

Il est entendu, enfin, que M. Chirac *« adore »* l'Afrique et les Africains, qu'il se délasse à leur contact convivial et n'a manqué aucune occasion, depuis son retour aux affaires, de se rendre sur le continent noir ; notamment, déjà, au Congo, où il a noué depuis plusieurs années une *« solide amitié »* avec le chef de l'Etat, le jeune colonel Denis Sassou-Nguesso, en dépit du marxisme-léninisme dont se réclame officiellement la République populaire congolaise.

Toutes ces raisons sont-elles suffisantes pour expliquer, pour justifier que, en pleine crise franco-iranienne et au moment où le président de la République était en vacances à Latche et le ministre d'Etat Edouard Balladur aux Antilles (l'intérim du premier ministre étant assuré par le garde des sceaux, M. Albin Chalandon), le chef du gouvernement s'absente à plus de huit heures de vol de Paris ?

De plus, avec un DC-8 du COTAM (Commandement du transport aérien militaire) qui, à l'heure du retour, tombera en panne à Brazzaville... *« La différence entre un déplacement du premier ministre et un déplacement du président de la République, c'est que ce dernier est toujours suivi d'un avion de secours »*, relèvera un des membres de la suite du premier ministre, une trentaine de personnes auxquelles s'ajoutaient autant de journalistes. Accompagnaient notamment M. Chirac le ministre délégué à la coopération, M. Michel Aurillac, la secrétaire d'Etat à la francophonie, Mme Lucette Michaux-Chevry, et le conseiller de Matignon pour les affaires africaines, M. Jacques Foccart.

La casquette de président de l'AIMF de M. Chirac fut vite éclipsée par celle de premier ministre, les autorités congolaises entourant M. Chirac de tous les honneurs officiels et populaires, ce qui a paru agir comme un euphorisant sur leur bénéficiaire. Dès l'aéroport, avec premier ministre local et musique militaire, et jusqu'au bout du séjour, pas une minute ne sera laissée en friche, en dehors de la courte nuit de sommeil sur place, les deux autres nuits étant passées en vol.

« A bas la paresse ! »

Néanmoins constamment frais et dispos, M. Chirac a, selon un habitué de ce type très particulier de marathons, vécu comme une *« pause active »* ces quarante-huit heures qui, au contraire, ont semblé à plus d'un une éprouvante course sans halte. Et sans objectif bien défini, puisqu'il n'y a pas de contentieux franco-congolais et que le club des édiles francophones est florissant.

« A bas la paresse ! », lisait-on le long de la route sur les panneaux permanents du parti unique congolais. Mais M. Chirac n'avait certainement pas besoin de ce stimulant socio-idéologique pour, sitôt débarqué, et d'une seule haleine, brancher les maires sur leur sujet d'examen (la modernisation de la gestion municipale) ; recevoir avec transport de son *« cher Jean-Jules »* (M. Okabando, commissaire politique et député-maire de Brazzaville) les clés de Brazzaville, dont le chef du gouvernement français est désormais citoyen d'honneur ; prendre un premier « bain » parmi la foule africaine toute résonnante de tam-tams et de *« Vive Chirac ! »* ; se rendre au bord du Congo en pèlerinage à la Case de Gaulle, cadeau des Français libres locaux au général et aujourd'hui résidence de l'ambassadeur de France.

Le déjeuner sur la pelouse de la Case de Gaulle est l'occasion pour M. Chirac de faire le point entre Français sur la coopération franco-congolaise (3 milliards de francs de crédits en deux ans) et de fustiger *« l'excès d'esprit cartésien »* de ses compatriotes, ceux qui ont le mauvais goût, par exemple, de s'interroger sur l'urgence de doter d'une corniche de 7 kilomètres, sur le fleuve Congo, une capitale qui a des problèmes cruciaux d'assainissement, d'eau courante, de voirie, d'habitat, de téléphone.

Le débat ne casse pas le célèbre coup de fourchette de M. Chirac, qui s'exerce cette fois sur la viande froide au pili-pili, dont la saveur le satisfait au point qu'il demande à féliciter personnellement le chef de l'ambassade, un Africain *« qui servait déjà quand M. Pierre Messmer était ici gouverneur de l'Afrique-Equatoriale française »*. Bravo mon brave !

Sans transition, nous voilà ensuite à la résidence du président Sassou-Nguesso, où la corniche du Congo, quoique déjà inscrite au budget français 1988 de la coopération, pour une première tranche de 40 millions de francs, figurera au programme des deux heures et demie d'entretiens. Entre les deux hommes, qui se tutoient, les sujets de conversations plus consistants ne manquaient pourtant pas, à commencer par *« la reprise en main politique »*, selon l'expression de M. Foccart, à laquelle vient juste de procéder le président congolais en rétrogradant un ou deux apparatchiks *« de gauche »* et en embastillant une poignée d'officiers *« de droite »*.

La télévision congolaise recueille ensuite longuement les impressions enthousiastes de M. Chirac sur sa rencontre avec le chef de l'Etat. Puis retour à la Case de Gaulle pour une grande réception diplomatique. La nuit est alors tombée et il ne reste que le temps d'aller se changer. Car si *« la révolution prolétarienne congolaise n'est pas un dîner de gala »*, selon un slogan du régime, lorsqu'elle se doit d'en donner un pour un hôte de marque, elle exige le costume sombre. Banquet présidentiel, donc, de cinq cents couverts avec petits pâtés parisiens et cailles aux raisins, dégustés sur un fond musical assourdissant qui n'empêche pas MM. Sassou-Nguesso et Chirac de poursuivre leurs entretiens durant deux heures.

Discours et disco

Déjà, cependant, se prépare le drame qui, brusquement, au matin, lorsque Matignon réveille M. Chirac pour lui annoncer le détournement du Brazzaville-Paris, va soudain rendre tout dérisoire.

Inauguration d'une exposition sur Paris, dépôt de gerbe au mémorial de Gaulle, nouveau bain de foule, nouvelle réception à la Case de Gaulle, cette fois pour la colonie française, audience du secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique, venu spécialement de France, vont occuper une matinée, hachée de messages sur le déroulement du détournement.

Enfin, le dénouement, quoique dramatique, vient quand même libérer les esprits, juste à temps avant le grand déjeuner avec discours et disco offert par le premier ministre congolais, M. Ange-Edouard Poungui. On ne dirait pas que Xavier Beaulieu, jeune Français du Congo, vient d'être assassiné dans le Brazzaville-Paris...

Le soir, avant le départ, lors de l'ultime banquet en musique donné par le *« cher Jean-Jules »* après une autre séries de réunions, rencontres, danses africaines et vivas, ce sera comme si, vraiment, rien ne s'était passé, tout était redevenu lisse, « normal ».

La première vraie « pause non active » de ces deux jours haletants n'aura donc lieu que sous la contrainte de la panne de l'appareil transportant le premier ministre français. Mais à peine l'avion aura-t-il enfin décollé que tous les passagers seront *extraits de leur méditation* par un Jacques Chirac en superforme, comme prêt à recommencer, et invitant à consommer gâteaux et *champagne en l'honneur de sa fête...*

Après ce post-scriptum dû au hasard du calendrier des saints, le premier ministre allait-il jouir jusqu'à *Paris* d'un *repos* bien mérité ? Pas tout à fait, car à l'escale de Monastir, ajoutée au vol spécial pour pouvoir déposer chez eux des maires tunisiens, M. Chirac s'entretenait de bon matin, durant une demi-heure, avec le premier ministre tunisien, M. Rachid Sfar, et avec le fils du président Bourguiba. Une petite séance de mise en forme en quelque sorte...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Atar (ville historique mauritanienne), Bordeaux, Kigali, Monaco, Monastir, Nouadhibou (ex-Port-Etienne), Ottawa (où vit une importante minorité francophone), Porto-Novo.

M. Lajoinie à la « fête des Dunlop » à Montluçon

Alors André, en pleine forme ?

MONTLUÇON
de notre envoyée spéciale

« Nous avons sauvé Dunlop. Sans les communistes, aujourd'hui, il n'y aurait plus d'usine ! »

« Ça, sans les communistes... » Une toute petite dame, campée devant les quelque deux cent cinquante participants à la fête de la section Dunlop du Parti communiste, le dimanche 26 juillet à Montluçon (Allier), se fait l'écho vibrant du discours de M. André Lajoinie. Une fête traditionnelle, avec bobs, Pastis 51, concours de pêche le matin et compétition de pétanque l'après-midi, où le candidat communiste à l'élection présidentielle s'est rendu comme tous les ans. C'est à la section Dunlop qu'il a sa carte du parti.

En chemisette claire, sans cravate, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, député de l'Allier, était chez lui. Il n'y a pas eu de fanfare, encore moins d'internationale, mais son arrivée a été ponctuée de *« Salut André ! Alors ça va ? En pleine forme ? »*

Même discrétion dans le discours, très loin du *« Votez pour moi »*. A l'aise lorsqu'il a évoqué *« le déclin qui affaiblit la France »*, *« l'asservissement du pays dans l'Europe des marchands »* où lorsqu'il a dénoncé *« le tintamarre qui se fait aujourd'hui autour du Proche-Orient »*, M. Lajoinie paraissait un peu gêné dans son costume de candidat à la présidence quand il s'agit pour lui d'appeler *« à voter communiste dès le premier tour »*.

Il a retrouvé sa verve pour justifier sa prochaine rencontre du 21 septembre avec le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, sur Europe 1 : *« Je vais le dénoncer comme un pion du capital. — J'irai pour le faire reculer ! »*.

« On se bat sur le même terrain que Le Pen, souligne un militant des Jeunesses communistes. *On parle de ce qui intéresse les gens, on évoque les problèmes de la vie quotidienne. »*

Le déclin du PC ? Connais pas ! *« Au contraire, chez les jeunes, ça bouge. On est directement confronté au chômage, à l'injustice sociale, à la précarité. La lutte contre le racisme, le désarmement, ce sont les thèmes où on se reconnaît volontiers. »*

Une jeune fille en pull rose fluo se dit, elle aussi, persuadée que *« ça va craquer »*. *« Les jeunes en ont assez d'être traités d'incapables quand ils ne peuvent pas décrocher un boulot. La morale du « gagnant », c'est fini. Ils refusent de culpabiliser maintenant. Ils se rendent compte que les raisons du chômage sont d'ordre social, qu'il ne tient pas qu'à eux de trouver du travail. »*

« Il y a trop d'injustice, dit une adolescente. *C'est pour ça que je vais voter communiste. André Lajoinie ? C'est un bon candidat, mais l'essentiel, ce sont les idées qu'il défend. On n'a pas le culte de la personnalité, nous ! »*

Et les « rénovateurs », dans tout ça ? La question fait rire. *« On n'en a pas grand-chose à faire. C'est une bataille de vieux. »*

L. P.

Les conseils estivaux de M. Rocard

« Même en vacances, il n'est pas mauvais de penser »... à sa campagne

Rubrique de conseils pour l'été : *« Même en vacances, il n'est pas mauvais de penser. »* C'est M. Michel Rocard qui le dit. Payant de sa personne, le député des Yvelines s'est pris à penser tout haut, le dimanche 26 juillet à La Baule, devant quelques journalistes, avant d'aller déjeuner avec ses amis puis suivre l'arrivée de l'étape du Tour de France à la voile.

Cette journée au bord de la mer, conviviale, discrète, photogénique, était organisée par M. Claude Evin, député de la Loire-Atlantique, directeur de la campagne de M. Rocard, avec la participation de plusieurs élus et de responsables du courant rocardien.

LA BAULE
de notre envoyé spécial

En vacances, M. Rocard pense... aux vacances qui déplacent les centres d'intérêt des Français. D'où, selon lui, une baisse saisonnière de la cote des hommes politiques dans les sondages. A ceux d'entre eux qui s'en affligeraient, M. Rocard conseille de prendre, eux aussi, des vacances.

Lorsque, la semaine dernière, dans une interview à *Ouest-France*, il avait souhaité que le pays ne fût pas dirigé par des *« gens fatigués »*, il ne voulait rien dire d'autre que ceci : les gouvernants du genre sur la brèche vingt-quatre heures sur vingt-quatre, trois cent soixante-cinq jours par an, sont des dangers publics. Sa phrase visait *« tout le monde »*, sauf lui, à qui un congé ne fait pas peur ; il lui est arrivé même de *« manquer un conseil des ministres pour cause de vacances familiales »*. M. Rocard recommande donc à ses collègues de décompresser.

Pour les y aider, il leur donne l'exemple. La Sécurité sociale ? *« Je n'ai pas aimé qu'on dramatise »*, dit le candidat à la présidence de la République. Selon lui, *« il n'y a pas de quoi »*. Il manque *« une vingtaine de milliards de francs en 1987, ce qui représente un jour et demi de trésorerie »*. *« C'est agréable,* observe-t-il. *Il faut le traiter. »* Alors que, *« si on dramatise, on prend des mesures qui provoquent de la mauvaise humeur, qui irritent, sans rien résoudre »*. Pour lui, *« il n'y a qu'un seul chiffre significatif, c'est celui de l'équilibre global aggloméré des finances publiques »*. M. Rocard a fait néanmoins quelques suggestions : pour l'assurance-vieillesse, *« inciter à des retraites personnalisées qui soulagent un peu le poids de la retraite générale »* ; pour l'assurance-maladie, *« il faut que nous soyons capables de nous soigner aussi bien mais moins cher »*, ce qui suppose *« un effort des professions médicales »* ; on pourrait aussi hospitaliser moins, soigner davantage à domicile et *« s'habituer à des prescriptions moins amples »*.

Après avoir ainsi contribué à la détente de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, M. Rocard s'est employé à apaiser l'anxiété de M. Jacques Douffiagues, ministre délégué aux transports. La grève des contrôleurs aériens, c'est vrai, est *« un mouvement qui a été mal pris à ses débuts »*, a-t-il dit, mais *« leur revendication est incompatible avec leur statut en droit »* : ou l'on est fonctionnaire, et l'on bénéficie de la sécurité de l'emploi, ou on ne l'est pas, et l'on échappe à certaines contraintes. M. Rocard s'étonne *« qu'un syndicat prenne la responsabilité de soutenir une revendication qu'il sait au départ insoluble »*. M. Douffiagues, toutefois, devra retarder ses vacances, car *« il est d'urgence nationale que cette question soit réglée »*.

Quant à M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, il devrait connaître, s'il est consciencieux, le triste été de l'élève qui a raté son année.

La privatisation de TF1 était en effet, selon M. Rocard, une *« mauvaise idée »*, dont la mise en œuvre *« s'est faite n'importe comment »*. *« Il s'agit,* a-t-il dit, *d'une énorme bêtise inscrite dans le dogme du libéralisme. Je n'irai pas, au nom d'un autre dogme, rouvrir les hostilités. »* Que fera, t-il donc face à ce qu'il appelle la *« cancérisation de l'audiovisuel »* ? *« On regardera,* répond-il, *où l'on en sera dans six mois et sans avoir à l'avance pris des engagements de nature religieuse. »*

Malaise et malentendu

Un conseil encore : oublions le débat *« assez désagréable »* sur *« le déclin »*. *« Je ne crois pas du tout que la France soit en déclin,* a dit M. Rocard. *Elle a des problèmes spécifiques, difficiles »*. Foin du déclin, mais un *« sursaut »* est quand même nécessaire, qui *« ne dépend pas de l'Etat mais de la mobilisation des énergies et des intelligences. »* *« Probablement,* estime M. Rocard, *nous ne nous en tirerons pas sans travailler plus. »* Entendons bien : ce n'est pas un problème de *« quantité »* — les Allemands ont une durée de travail inférieure à la nôtre — mais de *« qualité générale »*, de *« lutte contre l'absentéisme »* et donc de *« motivation au travail »*. Celle-ci suppose *« un dialogue social approfondi, plus dynamique »*.

C'est qu'il existe, selon M. Rocard, *« un malaise en France au sujet de l'argent »* : certains connaissent la pauvreté, *« la gêne se répand »* parmi d'autres, le pouvoir d'achat des salariés stagne *« depuis trois ou quatre ans »* et, pendant ce temps-là, *« on voit des fortunes se faire, la Bourse marche très bien, les salaires des vedettes de l'audiovisuel atteignent un niveau frantastique »*.

Améliorer le dialogue social, donc, mais aussi *« rendre l'investissement productif plus attirant par rapport à l'investissement spéculatif »*, car aujourd'hui, selon M. Rocard, *« il y a dissuasion de l'acte d'investir »*. Le député des Yvelines préconise *« un nouveau décrochage de l'impôt sur les sociétés pour le bénéfice réinvesti »*, et cela tant pour les investissements non matériels — formation, recherche, politique commerciale — que pour les investissements en biens d'équipement. Il faut aussi — souligne M. Rocard — trouver le moyen de faire baisser le taux d'intérêt pour le financement des petites et moyennes entreprises, qui se situe toujours *« aux environs de 12 % au lieu de 8 % »* pour les grandes entreprises.

Et les privatisations ? M. Rocard estime qu'il y a eu à ce sujet un malentendu entre M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, et lui-même, alors qu'ils sont en fait d'accord. Ecoutons l'ancien ministre de l'agriculture : *« Premièrement, toute tactique qui crée des différences de traitement entre les entreprises n'est pas bonne ; deuxièmement, il est dommageable d'avoir prélevé 34,5 milliards de francs sur le marché financier sans que cela ait servi à créer des emplois. En outre, je n'aime pas le climat dans lequel cela s'est fait ; d'ailleurs un quart des petits porteurs ont déjà revendu ; troisièmement, il fallait mettre de la souplesse dans le système des entreprises nationales ; quatrièmement, il faut arrêter tout cela et autoriser toutes ces entreprises à venir sur le marché financier sans maintenir l'exigence d'un niveau de capital d'Etat. »*

Le candidat à la présidence de la République *« garantit »* qu'il *« fera campagne »* et il *« confirme »* qu'il est prêt à aller jusqu'au bout. Parce que *« même en vacances il n'est pas mauvais de penser »*, ses amis comme lui-même réfléchissent aux thèmes de sa campagne. Ses trois sujets-forces : *« emploi, école, environnement »*. Sa ligne de conduite : *« dire des choses sensées, faisables, enthousiasmantes »*. Si ses propositions sont différentes de celles du Parti socialiste, *« on le verra bien à la sortie »*. Il ne cultive pas la différence car *« quand on veut rassembler, ce n'est pas ce qu'on cherche »*.

Lorsque M. Jospin lui reproche une campagne d'affiches, M. Rocard observe qu'elle n'a pas débordé Conflans-Sainte-Honorine, sa ville, et que *« tous les députés ont besoin de garder le lien avec leurs électeurs »*.

Sur quelle majorité, s'il est élu, M. Rocard envisage-t-il de s'appuyer au Parlement ? *« C'est dans la dernière semaine,* dit-il, *que les choses se décantent. »* Pour l'heure, l'ancien ministre de l'agriculture observe que *« dans tous les secteurs de l'opinion se dessinent des oppositions et des refus face aux idées que représente le Front national »* et que le dilemme *« politique d'ouverture ou politique d'exclusion* — pour l'emploi, la formation, la sécurité, etc. — *partage en deux la coalition majoritaire d'aujourd'hui »*. *« Je sais bien où sont les républicains »* dit-il, sachant aussi, par ailleurs, que *« les électeurs du Front national sont des Français qui ont des problèmes auxquels il faut apporter des solutions »*.

M. Rocard suppute les reclassements que pourra favoriser, après l'élection d'un président socialiste, l'approche des élections municipales de mars 1989. C'est, à ses yeux, l'une des clés de la situation post-présidentielle, si la victoire est trop courte pour que la dissolution de l'Assemblée nationale ne soit pas périlleuse.

Le député des Yvelines, qui doit visiter la semaine prochaine le Zaïre, le Cameroun et le Tchad, songe aussi au voyage qu'il envisage de faire fin septembre ou début octobre en Union soviétique pour y rencontrer M. Mikhaïl Gorbatchev. A ses yeux, la partie d'échecs engagée par le numéro un soviétique en multipliant les propositions de désarmement est un formidable défi lancé aux dirigeants occidentaux. M. Rocard brûle de le relever. A chacun ses vacances.

PATRICK JARREAU.

PROPOS ET DÉBATS

M. Delebarre (PS) : la droite manque de fermeté

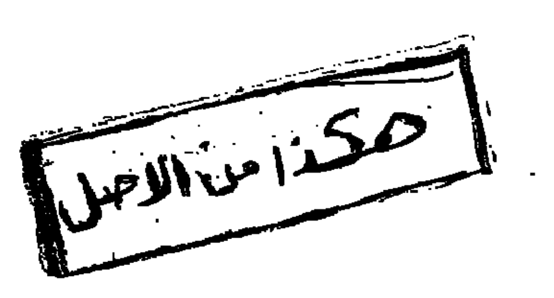
« Lorsque je vois que l'on fait de l'œil du côté des responsabes du RPR et de l'UDF aux voix du Front national, je ne comprends, plus bien où est la différence politique » a déclaré M. Michel Delebarre, le dimanche 26 juillet au cours du *Forum* FR3-RMC. L'ancien ministre socialiste du travail a estimé que les prises de position — qui *« vont dans le bon sens »* — de certaines personnalités de la majorité comme Mme Simone Veil, M. Michel Noir ou François Léotard, *ne doivent pas* cacher *« la forêt des responsables »* UDF et RPR qui *« passent concrètement des accords sur le terrain ou qui sont en train de songer à [les] passer »*. La droite gouvernementale *« manque de fermeté à l'égard du Front national »* a conclu M. Delebarre.

M. Stirbois (FN) : Grasse n'est qu'un début.

Invité de la radio Les Cahiers du mégahertz (*le Matin de Paris*), le secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, a affirmé le samedi 24 juillet qu'aux municipales de 1989 *« des dizaines, des centaines d'alliances »* seront nouées entre son parti et la majorité. Selon lui, l'accord conclu à Grasse entre le maire sortant (exclu du Parti radical) et le FN étaient *« inéluctable, obligatoire »* dès lors qu'il fallait assurer *« la victoire »* contre un candidat de gauche. Le député des Hauts-de-Seine a estimé, d'autre part, qu'il était *« tout à fait raisonnable »* de penser que M. Le Pen sera *« en tête des candidats de droite »* au premier tour de l'élection présidentielle de 1988.

M. Mestre (UDF) : « M. Mitterrand devra rendre des comptes. »

Le souhait exprimé par M. François Léotard, *dans son entretien à l'Evénement du jeudi,* d'en finir avec le débat sur la cohabitation a été parfaitement reçu par le directeur de la campagne *de M. Raymond Barre*, M. Philippe Mestre. Dans une interview au *Journal du dimanche* du 26 juillet, le député UDF de Vendée a proposé à ses partenaires de la majorité de concentrer leur tir sur le président de la République : *« Il faudra bien qu'[il] rende les comptes de son septennat. Nous les demanderons à M. Mitterrand, qu'il soit candidat lui-même ou qu'il soutienne un candidat socialiste »*. M. Mestre ajoutait que les barristes ont *« déjà commencé à le faire »*.



Société

L'attentat contre la villa du professeur Paul Aboulker

«La Corse, c'est fini, puisqu'on ne veut pas de moi»

AJACCIO
de notre correspondant

« On m'a laissé le choix entre la valise et le cercueil. C'est heureusement la valise. Je m'en vais sans animosité à l'égard de quiconque. La Corse, c'est fini, puisqu'on ne veut pas de moi. » Devant les ruines de sa maison de vacances, à 65 kilomètres d'Ajaccio, derrière la pointe de Capo di Muro, qui marque l'entrée sud du golfe, le professeur Paul Aboulker se refuse à tout autre déclaration. Il prendra quelques heures après, le dimanche 26 juillet, l'avion pour Paris, et sa famille suivra. C'est ainsi qu'un illustre et paisible estivant quitte une île qu'il avait choisie depuis plusieurs années pour y passer ses vacances.

Tout s'est passé comme prévu pour les sept ou huit hommes masqués de l'ex-FLNC qui, samedi à 22 h 30, ont fait irruption dans la villa élevée face à la mer. Sous la menace de leurs armes, ils ont ligoté le professeur, sa femme, leur fils et un invité, puis ils ont attendu jusque après minuit le retour des deux filles, qui s'étaient rendues en ville, les ont ligotées à leur tour. Toute la famille a ensuite été conduite assez loin dans le maquis pour être mise à l'abri de l'explosion. Les plastiqueurs ont alors placé des charges de forte puissance reliées à des bouteilles de gaz et, à 2 h 10, l'explosion a rasé la maison.

Le fils du professeur a pu ensuite se défaire de ses liens et donner l'alerte. Vers 4 heures, le reste de la famille était retrouvé par les gendarmes.

Dans les annales de l'organisation nationaliste clandestine, cette maison était celle d'un « martyr », Etienne Cardi, enseignant d'une trentaine d'années qui, le 10 janvier 1984, en compagnie de Raphaël Bueni, avait plastiqué la villa. Tous deux avaient sauté avec leur bombe : Cardi était tué, Bueni grièvement blessé. Le professeur Aboulker avait ensuite fait remettre en état la maison, qui n'avait subi de dégâts qu'à l'intérieur.

« Pourquoi vous acharnez-vous sur nous ? a-t-il demandé à celui qui paraissait le chef du commando.

– L'un des nôtres est mort ici, vous n'avez plus à y vivre, s'entendit-il répondre.

– Je ne suis pas responsable de sa mort, je ne lui avais pas demandé de venir, a alors fait remarquer M. Aboulker.

– Si vous n'étiez pas venu ici, il ne serait pas mort. »

Dialogue quasiment irréel, d'une logique absurde : quel crime contre le « peuple corse » le professeur Aboulker avait-il pu commettre en construisant une *maison de vacances et en venant* y passer quelques semaines par an ? C'est ce que l'opinion corse n'a pas manqué de se demander, après avoir appris par la radio un attentat qui fait l'objet de la réprobation générale.

Le choix de la cible ne doit, en tout cas, rien au hasard. Depuis l'assassinat du docteur Jean-Paul Lafay, le 16 juin dernier, et l'émotion qui avait saisi toute l'île, comme le pays, on avait observé une sorte de trêve, et l'ex-FLNC, après avoir démenti être l'auteur de l'exécution, n'avait plus fait parler de lui. Quarante jours plus tard, il reprend l'initiative de façon spectaculaire et, de son point de vue, symbolique.

Cet attentat a été commis quelques heures après le défilé de sept cents à huit cents militants nationalistes à Ajaccio pour protester contre la répression, et une semaine avant l'ouverture à Corte des journées annuelles qui réuniront, aux côtés des organisations corses de l'unité nationaliste, les représentants de diverses organisations indépendantistes d'Irlande, de la Guadeloupe, du Pays basque, de la Sardaigne, du Val d'Aoste et de la Nouvelle-Calédonie.

PAUL SILVANI.

[Né le 24 novembre 1910, le professeur Paul Aboulker fait ses études au lycée et à l'université d'Alger, puis à Paris. Interne, puis assistant des hôpitaux de Paris, il se spécifie en oto-rhino-laryngologie. . Le docteur Aboulker a été nommé professeur au collège des hôpitaux en 1955.]

Une vague de chaleur fait des centaines de morts en Grèce et dans plusieurs pays voisins

Plusieurs centaines de décès dans les hôpitaux, d'innombrables noyades, une vie quotidienne paralysée, des villes désertées, des milliers d'hectares de cultures grillées : tel est le premier bilan de la vague de chaleur qui sévit depuis une semaine sur les pays riverains de la Méditerranée orientale.

La Turquie, Israël, la Bulgarie, la Grèce, la Yougoslavie, l'Italie du Sud et même l'Algérie sont touchées par des températures qui peuvent atteindre 45 degrés dans la journée et ne descendent guère au-dessous de 30 degrés durant la nuit.

Des hôpitaux pris d'assaut

Le pays le plus durement atteint paraît être la Grèce où les hôpitaux sont littéralement pris d'assaut par des milliers de vieilles personnes souffrant de troubles cardiaques et respiratoires. Plus de sept cents d'être elles auraient déjà succombé car la plupart des établissements hospitaliers ne disposent par d'air conditionné et parfois les ventilateurs font défaut. L'encombrement est tel qu'on incite les personnes en voie de guérison à regagner leur domicile pour faire de la place.

Les autorités religieuses ont autorisé les inhumations le dimanche. Incommodés par la chaleur, par une nappe stagnante de gaz d'échappement et par le manque d'eau, un million d'Athéniens ont fui la capitale durant le dernier week-end. La presse parle de l'incapacité des autorités à faire face à la moindre catastrophe. Elle rappelle que certains survivants du tremblement de terre qui avait secoué le Péloponnèse en 1986 ne sont toujours pas relogés.

Manque d'eau potable

En Israël, où l'on n'avait pas enregistré de telles températures depuis un quart de siècle, les baigneurs commencent à être gênés car l'eau, sur certaines plages, atteint 30 degrés. En Turquie, une centaine de noyades supplémentaires ont été enregistrées car la population se rue sur le moindre plan d'eau pour tenter de trouver un peu de fraîcheur.

En Bulgarie, où le mercure est monté à plus de 43 degrés dans certains secteurs et à plus de 38 degrés à Sofia même, les autorités indiquent qu'on n'avait pas vu un tel phénomène depuis un siècle, mais que, pour l'instant, aucun décès ne serait à déplorer.

En revanche, l'Italie du sud et du centre est durement touchée. La vague de chaleur, nous signale notre correspondant, y a déjà fait une trentaine de morts, tous en Calabre où le thermomètre a atteint 42 degrés. Comme ailleurs, la quasi-totalité des victimes sont des personnes âgées de plus de soixante-dix ans. Cette chaleur a contribué à multiplier les foyers d'incendie en Sicile et dans la région de Naples. En de nombreux endroits, l'eau potable manque.

La situation est à peu près la même en Yougoslavie où l'on signale plusieurs décès dus à la canicule. L'Algérie elle-même subit les caprices d'une météo impossible. La température y dépasse couramment 40 degrés et elle a même atteint 50 degrés à Tamanrasset où un millier de touristes sont bloqués depuis une dizaine de jours par d'incessants vents de sable.

Traitements d'urgence

L'organisme humain résiste mal aux fortes températures et aux périodes de canicule correspond toujours une mortalité plus élevée. Celle-ci concerne le plus souvent les jeunes enfants, les personnes âgées, les cardiaques et les obèses. Les déplacements de population dans les pays désertiques, chauds ou tropicaux peuvent aussi être à l'origine d'une surmortalité due à la chaleur. C'est ainsi, par exemple, que l'on a répertorié cinq cent onze cas de coups de chaleur en mai 1961 lors d'un pèlerinage à La Mecque.

Le danger est, pour l'essentiel, dû aux conséquences de l'élévation de la température du corps et de la déshydratation. Il faut aussi distinguer le « coup de soleil » du syndrome, plus grave, du « coup de chaleur ». Ce dernier se manifeste lorsque l'organisme a dépassé ses capacités de thermorégulation.

Les premiers signes cliniques sont alarmants : faiblesse générale, soif intense, crampes musculaires, douleurs abdominales, anomalies du comportement, etc. La peau change d'aspect, devient rouge, brûlante, et on observe souvent un arrêt brutal des mécanismes de sudation.

Le malade entre alors dans un coma d'intensité variable. Des convulsions peuvent également survenir. Le coup de chaleur entraîne de profondes perturbations dans l'organisme (hémorragies, atteintes respiratoires, rénales ou hépatiques).

Les chances de guérison tiennent pour l'essentiel à la précocité du diagnostic et à la rapidité avec laquelle le traitement est institué. Les personnes atteintes doivent en urgence être mises au repos à l'abri du soleil, déshabil*lées et aspergées d'eau froide.* Elles doivent ensuite être mises sous oxygène et rehydratées par voie veineuse.

Prises en charge par une équipe hospitalière, elles seront « refroidies » avec précaution par de nombreuses techniques (immersion dans l'eau froide, perfusions glacées, lavage gastrique glacé, matelas à eau, etc.). En dépit d'une réanimation intensive, la mortalité du coup de chaleur est évaluée dans toutes les publications médicales entre 30 % et 50 %.

J.-Y. N.

Inculpés en Guadeloupe d'association de malfaiteurs et de terrorisme

Luc Reinette et ses complices sont incarcérés dans la région parisienne

Quatre des cinq militants indépendantistes arrêtés à Saint-Vincent, au sud des Antilles françaises, le 21 juillet, Luc Reinette, Henri Amedien, Henry Bernard et Michèle Fabre, le samedi 25 juillet à Pointe-à-Pitre, ont été présentés au juge d'instruction parisien chargé de l'enquête sur les vingt attentats à l'explosif commis sur l'ensemble de l'archipel depuis le 25 novembre 1986 (*le Monde* du 26 novembre). Jean-Louis Bruyère. Inculpés, ils ont été transférés en métropole le soir même et incarcérés dans différents établissements pénitentiaires de la région parisienne.

Au total, dix personnes sont inculpées dans cette affaire.

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

« La chance est entrée dans le cadre de la dynamique de l'enquête. Dans les affaires de terrorisme, si l'on n'est pas servi par la chance, on ne s'en sort pas. » C'est en ces termes qu M. Bruguière, commentait, jeudi, les arrestations réalisées à Saint-Vincent.

Le même jour, Georges Maréchaux, le pilote du petit avion de tourisme dans lequel avaient pris place les chefs présumés de l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC), ainsi que Michèle Fabre, cette enseignante métropolitaine devenue l'amie de Luc Reinette, étaient devant le juge d'instruction du tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre, M. Robert Tchalian. Le cas de Georges Maréchaux a été disjoint des quatre autres, ce qui lui a permis de n'être inculpé que de recel de malfaiteurs avant d'être emprisonné à Pointe-à-Pitre.

Samedi dans la matinée, au terme des quatre jours de garde à vue, les quatre autres militants indépendantistes ont été amenés tour à tour au palais de justice de Pointe-à-Pitre, qui avait été entouré d'un cordon de police, quelques sympathisants et badaud, (50 à 200 selon les moments) se trouvant sur place.

La colère des avocats

En sortant le premier, Luc Reinette, qui n'a pas choisi d'avocat en Guadeloupe et qui prépare apparemment une défense parisienne, criait à la foule : *« Vive l'indépendance de la Guadeloupe ! »* Il ajoutait en créole : *« Personne n'a parlé. »*

Présentés après Luc Reinette, Michèle Fabre et Henri Amédien, Henry Bernard, professeur de philosophie, cria à son tour : *« Vive la Guadeloupe libre, vivent toutes les organisations patriotiques ! »*

Tous les quatre ont été inculpés d'association de malfaiteurs et de destruction volontaire de biens mobiliers et immobiliers par le fait de substances explosives avec, en outre, la circonstance aggravante prévue par la loi antiterroriste que ces infractions sont commises par des malfaiteurs ayant *« pour but de créer l'intimidation ou la terreur »*.

Trois quarts d'heure après, les avocats d'Henri Amédien et d'Henry Bernard, Mes Daniel Democrite et Félix Rodes sortaient à leur tour du palais. Me Democrite estimait que les avocats avaient un *« rôle de figurants »* et que le débat contradictoire avait été *« un leurre »*. *« On pense qu'en Guadeloupe ces arrestations n'ont pas créé une émotion,* devait-il ajouter. *Mais si les Guadeloupéens ne sont pas pour la violence, on ne règle pas le problème par la répression. »*

Le bâtonnier Rodes, pour sa part, déclarait : *« Si, au nom de l'intégrité du territoire, on porte atteinte au droit de la défense, une seule question se pose : la France est-elle un Etat de droit ou un Etat sauvage ? »* L'arrestation de ses clients a eu lieu, selon lui, *« au mépris du droit international »*.

Les avocats de ces militants contestaient également les conditions dans lesquelles les militants indépendantistes avaient été extradés de Saint-Vincent. Ils affirment que les règles relatives aux extraditions *n'ont pas été respectées* et leur conclusion est que le rapatriement des cinq prisonniers n'a été qu'*« un rapt international »*.

ANDRÉ LÉGER.

A Villejuif

Un restaurant partiellement détruit par un attentat à l'explosif

Un restaurant de Villejuif (Val-de-Marne), le Riva Bella, a été partiellement détruit, le dimanche 26 juillet, vers 3 heures, par un attentat à l'explosif. Il n'y a pas eu de victimes. Le propriétaire du restaurant, M. Alain Medelgi, trente-cinq ans, s'est borné à déclarer qu'il avait été l'objet de menaces.

La charge – une centaine de grammes – a dévasté l'intérieur du Riva Bella, qui est situé 5, rue Georges-Lebigot, où la violence de la déflagration a soufflé quelques vitres d'immeubles voisins.

● **Deux avions de la Patrouille de France s'accrochent.** – Deux Alpha-jets de la Patrouille de France se sont accrochés lors d'une démonstration en vol le samedi 25 juillet après-midi dans le ciel d'Annemasse (Haute-Savoie) : l'un d'eux s'est écrasé dans un champ tandis que son pilote, qui était parvenu à actionner son siège éjectable, a été blessé. Le deuxième appareil s'est posé en catastrophe, mais sans dommages, à Genève. Le pilote est indemne.

Par décret présidentiel

M. Jacques Bidalou est radié des cadres de la magistrature

M. Jacques Bidalou, juge d'instruction, a été radié des cadres de la magistrature par un décret présidentiel publié le samedi 25 juillet par le *Journal officiel*. Ce décret prend effet à partir du 24 juin 1987.

M. Bidalou avait été suspendu de ses fonctions de substitut du procureur du tribunal de grande instance de Pontoise (Val-d'Oise) le 22 mai 1986. Il avait été suspendu une première fois en juillet 1980 par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, alors qu'il était juge d'instance à Hayange (Moselle), puis révoqué le 8 février 1981. Quelques mois plus tard cependant, amnistié après l'arrivée de la gauche au pouvoir, il était réintégré dans la magistrature et nommé à Pontoise.

La carrière de M. Bidalou a été marquée par une série de décisions qui ont souvent provoqué de vives réactions dans la hiérarchie judiciaire ou chez nombre de ses confrères.

Il faut rappeler notamment la citation à comparaître de M. Raymond Barre, alors premier ministre, dans l'affaire d'un jeune chômeur accusé de vol à Hayange; le refus d'expulser des travailleurs immigrés qui ne payaient pas leur loyer dans un foyer; la requête *« à toutes les gendarmeries »* pour vérifier que les Sud-Africains se trouvant en France n'étaient pas *« complices d'atteintes aux droits de l'homme »*.

« L'état de droit contre l'état de fait »

Plus tard, M. Bidalou avait requis le RAID du commissaire Broussard pour arrêter l'ancien dictateur Jean-Claude Duvalier, suspect de *« crime contre l'humanité »*; il avait aussi cité à comparaître l'amiral Pierre Lacoste, ancien chef de la DGSE, pour *« haute trahison »*, après l'affaire du *Rainbow Warrior*.

« Je défends l'état de droit contre l'état de fait », disait le juge pour expliquer ses décisions. *« Je n'ai jamais triché, mes ennemis ne m'atteindront pas »*, avait-il déclaré après sa suspension en mai 1986.

Les incendies de forêt attisés par le mistral sur la Côte d'Azur

De nombreux foyers d'incendie attisés par un violent mistral sont apparus le dimanche 26 juillet dans plusieurs secteurs de la région Provence-Côte d'Azur, causant d'importants dégâts, mais aucune victime.

Plusieurs bâtiments industriels, une villa, des serres et des centaines d'hectares de forêt et de garrigues ont ainsi été la proie des flammes dans les Bouches-du-Rhône et le Var. Dans ce dernier département, les incendies qui ont ravagé plus de 600 hectares près des localités de La Seyne, Six-Fours et Bandol semblent actuellement maîtrisés.

En revanche, alors que 200 hectares de garrigue ont déjà été détruits, les sapeurs-pompiers et les militaires n'avaient pas réussi lundi matin à circonscrire le foyer du mont Faron, au-dessus de Toulon. Dans les Bouches-du-Rhône, plus de trente foyers ont été repérés au cours de la seule journée de dimanche.

Toute la nuit quatre cents pompiers ont combattu les incendies, qui ont déjà calciné 900 hectares de forêt dans la région d'Arles. L'alerte rouge est maintenue, mais un fort mistral, qui a soufflé même pendant la nuit, gêne l'intervention des Canadair.

● **Inondations en Corée du Sud.** – Quarante-deux personnes ont trouvé la mort dans la nuit du dimanche 26 au lundi 27 juillet et onze autres ont été portées disparues, au cours de glissements de terrains provoqués par de fortes pluies dans la région de Séoul et Inchon, selon le ministère de l'intérieur. Dix-sept mille personnes ont dû être évacuées de la région sinistrée. Ces glissements de terrains s'ajoutent aux inondations survenues la semaine dernière, également en raison de précipitations inhabituelles, dans le centre du pays, ainsi qu'aux ravages causés la semaine précédente par le typhon Thelma. Au total, près de cinq cents personnes ont été tuées ou portées disparues depuis le début du mois en Corée du Sud à la suite de ces précipitations. – *(AFP.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

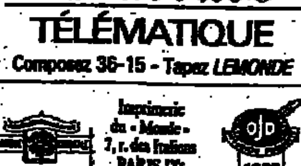
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

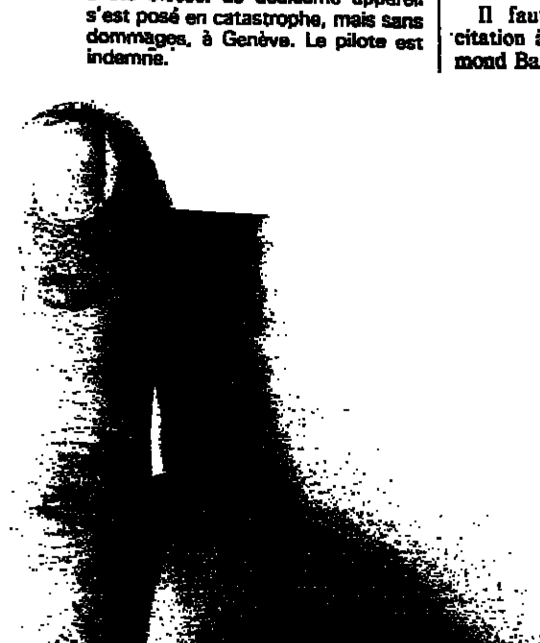






Commission paritaire des journaux et publications, no 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Société

REPÈRES

Navigation

Mort de l'ingénieur Charles Draper

Charles Draper, ingénieur américain en aéronautique, qui fut le père de la navigation par inertie, est mort le samedi 25 juillet. Né le 21 octobre 1901, il a été à l'origine des systèmes automatiques de guidage et de navigation qui comparent la position réelle d'un navire, d'un avion ou d'un engin spatial, à la position programmée. M. Draper a, notamment, développé le système de navigation du missile intermédiaire américain Thor. Il a élaboré les systèmes de guidage des missiles Polaris de la marine américaine puis ceux des missiles Poséidon. Son travail a également été utilisé dans les systèmes spatiaux comme la fusée Titan.

Religion

Pour la liberté de culte en Arabie saoudite

Le pasteur Georges Tartar, qui a créé un comité d'action contre l'intolérance et pour la liberté religieuse, a écrit à l'ambassadeur d'Arabie saoudite pour protester contre l'interdiction, ancienne mais toujours en vigueur, d'ouvrir des lieux de culte chrétiens dans son pays. Il indique notamment : *« Nous avons appris qu'il est même interdit de célébrer des services religieux (non musulmans) en Arabie saoudite ; les trois cent mille travailleurs immigrés chrétiens, dont de nombreux Français, ne peuvent y disposer d'aucune église, alors que les trois millions de musulmans en France pratiquent leur religion en toute liberté. »*

Le comité d'action pour la liberté religieuse, que le pasteur Tartar a installé dans sa paroisse de Combs-la-Ville (tél. : 60-60-55-95), a demandé à MM. Mitterrand et Chirac d'appuyer sa requête auprès des autorités saoudiennes.

Superphénix

Le barillet va être vidangé

La vidange du sas de transit des combustibles (barillet) du surgénérateur Superphénix, à Creys-Malville (Isère), va commencer cette semaine, a indiqué, dimanche 26 juillet, le directeur de la centrale, M. Pierre Schmitt. Les techniciens espèrent ainsi pouvoir enfin localiser la fuite de sodium qui affecte, depuis le 3 avril dernier, le barillet. Ce dernier, formé de deux cuves concentriques, a déjà été débarrassé de tous les éléments qu'il contenait. Les techniciens vont maintenant le vider très lentement de ses 600 m3 de sodium. Dans le même temps, ils vont remplacer l'argon contenu dans sa partie supérieure par de l'hélium, qui diffusera à travers la double paroi lorsque le niveau de sodium aura atteint celui de la fuite. Ainsi pourra-t-on détecter « l'altitude » de la fissure. Pour connaître son emplacement exact, il est prévu de mettre sous pression l'espace entre les deux cuves, de remonter le niveau de sodium et d'y remettre de l'hélium. Au niveau de la fuite se produiront des bulles, phénomène suffisamment bruyant pour être détecté par des microphones. L'opération devrait être terminée à la fin août.

« Titanic »

La première moisson du « Nautile »

Les premiers objets découverts dans l'épave du *Titanic*, ce gigantesque paquebot englouti le 14 avril 1912 au large de Terre-Neuve, dans l'Atlantique nord, devaient être remontés à la surface le lundi 27 juillet. Au cours des deux plongées effectuées la veille, le sous-marin d'exploration français le *Nautile* a inspecté le site et établi une cartographie précise de l'épave à l'aide du robot-caméra Robin, qui peut prendre des images vidéo jusqu'à 6 000 mètres de profondeur.

Les objets recueillis ne seront pas vendus mais exposés au public. Cependant, le film tourné au cours de la mission de recherche aidera à financer l'entreprise dont le coût est estimé à plus de 6 millions de dollars.

L'adoption et la loi

Ces nouveau-nés qu'on abandonne

Une quinzaine de nouveau-nés ont été abandonnés dans des lieux publics en France au cours des derniers mois. Que deviennent-ils ? Peut-on les adopter ? La réponse est apportée ci-dessous par M. Pierre Verdier, membre du Comité supérieur de l'adoption et auteur du *Nouveau Guide de l'aide sociale à l'enfance*, publié aux Editions du Centurion.

Par bien des aspects, des pratiques que l'on croyait abandonnées depuis le Moyen Age resurgissent : on a rouvert les soupes populaires et les asiles de nuit ; Jean-Luc Lahaye *relance les orphelinats*, que l'on croyait fermés à tout jamais, et, à l'initiative des « Médecins du monde » des dispensaires de soins gratuits doivent être organisés dans plusieurs villes de France.

Mais le phénomène le plus étonnant, vingt ans après la légalisation de la contraception, douze ans après la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse, c'est le développement du nombre d'abandons de nouveau-nés dans des lieux publics. Déjà, une quinzaine de cas connus depuis le début de l'année.

Cela donne lieu à des comportements hésitants des uns et des autres : souvent le recueillant veut garder l'enfant mais, nous disent les médias, la DDASS (direction départementale des affaires sanitaires et sociales) s'y oppose.

Un procès-verbal de découverte

Que faire en cas de découverte d'un nouveau-né ? Le code civil est clair en son article 58 : toute personne qui aura découvert un enfant nouveau-né est tenue d'en faire la déclaration à l'officier de l'état civil du lieu de la découverte. Si elle ne consent pas à se charger de l'enfant, elle doit le remettre, ainsi que les vêtements et autres effets trouvés avec lui, à l'officier de l'état civil.

On établit alors un procès-verbal de découverte puis un acte tenant lieu d'acte de naissance. Cet acte fixe une date de naissance et énonce les prénoms et nom qui sont donnés à l'enfant. Aujourd'hui, on donne généralement trois prénoms. Naguère, on donnait un nom de dérision ou traduisant une caractéristique physique : Legros, Legrand... ou Violette, pour l'enfant trouvé bleu de froid.

L'exposition en un lieu solitaire qui met la vie de l'enfant en danger est cependant un délit pénal, et des poursuites sont, dans ce cas, engagées.

Une mission judiciaire

L'enfant trouvé est-il automatiquement pupille de l'Etat ?

Non. Deux cas peuvent se présenter :

– Ou bien la personne ne désire pas le garder et elle le remet à l'Aide sociale à l'enfance : il sera alors pupille après trois mois, en application de l'article 61.1 du code de la famille et de l'aide sociale ;

– Ou bien elle souhaite le garder. Dans ce cas, l'officier d'état civil doit, dans le mois de la naissance, en aviser le juge au tribunal d'instance (art. 57 CC, paragraphe 2). Celui-ci, conformément à l'article 390 du même code, provoquera l'ouverture d'une tutelle.

L'aide sociale à l'enfance – qui est, depuis la décentralisation, disons-le en passant, une responsabilité du département et non plus de la DDASS – n'est compétente que pour les enfants qui lui ont été remis contre procès-verbal. Elle n'a pas vocation générale de protection de l'enfance : cela est une mission judiciaire. Toute autre pratique est indue.

Cet enfant peut-il être adopté par le recueillant ?

L'art. 347 du code civil prévoit que peuvent être adoptés les enfants pour lesquels les père et mère ou le conseil de famille ont valablement consenti à l'adoption.

Mais l'art. 348.5 précise que, sauf lien de parenté, le consentement à l'adoption des enfants de moins de deux ans n'est valable que si l'enfant a été effectivement remis au service de l'aide sociale à l'enfance ou à une œuvre d'adoption autorisée.

Si la personne qui a trouvé un enfant désire le garder et l'adopter, elle doit donc d'abord solliciter l'organisation d'une tutelle et se faire nommer tutrice, puis après deux ans requérir le consentement à l'adoption du conseil de famille.

Certains services de l'aide sociale à l'enfance s'inquiéteront que le hasard puisse ainsi décider de l'adoption et que les critères de sélection ne soient pas respectés. Soyons modestes : que valent nos critères ? Que mesure-t-on ? Choisit-on ses parents ? La filiation n'est-elle pas toujours due au hasard ? D'ailleurs cela se fera toujours sous contrôle judiciaire puisque, en cas d'adoption, le tribunal apprécie si l'adoption est conforme à l'intérêt de l'enfant.

Accueillir la mère

Mais la vraie question est ailleurs. Ce que ces abandons – sur un terain vague à Amiens, dans le métro, dans une cabine de Photomaton, sur un parking de discothèque, dans un parc public et dernièrement dans une poubelle – traduisent, c'est un désarroi total de la mère. Un désarroi mortel – et criminel puisque condamné par le code pénal en ses *articles 349 à 351*.

Or il existe des services publics ou privés qui sont là pour accueillir la mère et l'enfant. Sans juger – anonymement si c'est souhaité. C'est une nouvelle responsabilité du département de l'organiser et de le faire connaître. Il existe des possibilités d'accueil en centre national, au centre d'hébergement ; il existe des aides financières. Il existe la possibilité d'accoucher anonymement en toute maternité ou de remettre volontairement et secrètement un enfant au service de l'aide sociale à l'enfance pour qu'il ait une famille adoptive. Ce sera un acte d'amour de la mère pour l'enfant. Et c'est une obligation pour nous de le dire.

PIERRE VERDIER.

Vaches marines

Les estivants du Cotentin ne sont pas contents. Non seulement le temps est maussade, mais les plages deviennent infréquentables. A La Hague, près de Cherbourg, les baigneurs ont découvert quatre carcasses de vaches apportées par le flot. Ce n'est qu'un début. Car, au large, des navires ont signalé qu'ils avaient rencontré sur leur route plusieurs dizaines de cadavres de bovins flottant le ventre en l'air.

Les services de la navigation de la Manche se perdent en conjectures sur l'origine de ces vaches marines d'un genre inusité. Trois hypothèses sont évoquées : une chute accidentelle, peu vraisemblable ; le largage d'animaux morts lors d'une tempête ; le rejet de bêtes malades ou contaminées.

Les services vétérinaires du littoral normand, plus accoutumés à intervenir dans les herbages que sur les grèves, sont en alerte.

Le plus jeune agrégé de France

Matheux et fier de l'être

Les théorèmes l'enchantent, les fonctions l'inspirent et les équations les plus énigmatiques ne lui font pas peur. Paul Lescot n'est pas le savant Cosinus mais un tout jeune élève de l'Ecole normale supérieure qui vient de décrocher l'agrégation de mathématiques à l'âge de dix-neuf ans. La performance tient du record puisque, de mémoire d'agrégé, ce titre n'a jamais été décerné à un candidat aussi jeune. Paul Lescot ne perd pas le nord pour autant et poursuit sa route suivant un principe bien connu : le plus court chemin entre un désir et sa réalisation est... la ligne droite.

Les hésitations et les zigzags existentiels ne l'ont jamais menacé. A l'âge où d'autres bachotent et quittent le lycée pour se diriger vers l'Université, Paul Lescot vient de réussir le dernier concours de sa carrière, l'un plus convoités de France. Les joues rondes et les yeux presque enfantins derrière des lunettes d'écaille, il évoque la passion des mathématiques qui l'a pris en cinquième pour ne plus le lâcher. Jusqu'alors, cette discipline ne l'enthousiasmait guère. *« Les programmes sont conçus de telle façon,* explique-t-il, *qu'il y a de quoi dégoûter n'importe quel individu. »* Lui-même, plutôt raisonnable, n'y aurait pas échappé s'il n'avait fréquenté l'association parisienne Jeunes vocations scientifiques, littéraires et artistiques.

Réservé aux petits prodiges assoiffés de savoir, ce club très privé sélectionne ses jeunes membres selon leur intellect : QI moyens s'abstenir. Paul Lescot, qui habite alors près de Rouen, y vient plusieurs fois par semaine participer à des séances d'approfondissement de ses connaissances. L'école lui paraît bien morne en comparaison de cette oasis et ses parents se battent pour lui permettre de « sauter » la quatrième. Il ne se retrouvera dans son élément que trois ans plus tard, au lycée parisien Louis-le-Grand.

Cette course d'obstacles scolaire ne l'absorbe pas tout entier. Joueur d'échecs à ses heures, amateur de musique classique et d'histoire contemporaine, Paul Lescot flirte aussi avec la politique. Inscrit au Parti républicain *« pour faire acte de participation »*, il observe la vie politique avec intérêt : *« Je suis de ceux qui n'ont pas fait la grève de novembre et décembre dernier, car je trouvais la loi Devaquet globalement bonne. »*

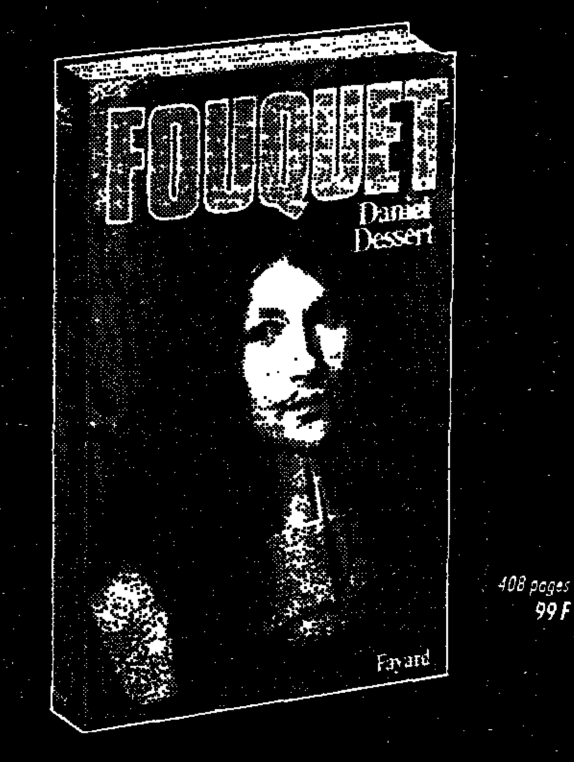
Amoureux de l'algèbre

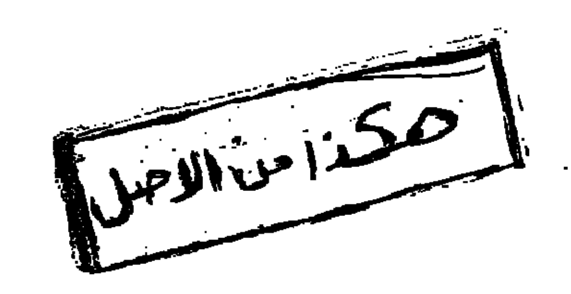
Il sera chercheur en mathématiques. D'où sa volonté de rentrer à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, qu'il intégrera avant même sa majorité. Les salaires des chercheurs sont inférieurs à ceux des grands capitaines de l'industrie ? Peu importe. *« Mes professeurs eux-mêmes me disaient qu'il serait stupide que je me dirige vers Polytechnique. »* Très vite, il opte pour les mathématiques pures et tombe amoureux de l'algèbre, avec un faible pour la théorie des groupes finis. Les mathématiques appliquées ne lui inspirent qu'un mépris teinté de malice, et l'idée d'élaborer des théories absolument abstraites ne l'effraie pas le moins du monde. Pratiquant la science comme on se consacrerait à un art ésotérique, il s'applique à déchiffrer une démonstration que seules quinze personnes au monde ont aujourd'hui comprise. *« Les maths m'amusent,* dit-il en souriant, *et cela ne me gêne pas de passer ma vie à faire des choses inutiles. »*

RAPHAËLLE RÉROLLE.









Culture

Avignon

Après Jean-Luc Godard, Kenneth Anger, cinéaste scandaleux des années 50-60. Ses films ont peu vieilli, il a repris ses activités. Nous l'avons rencontré. Le cinéma présente l'avantage de la version originale. Le théâtre supporte difficilement la transplantation. Où trouverait-on en France la monstresse géante qui a hanté les fantasmes d'Eugène O'Neill et lui a inspiré **Une lune pour les déshérités** *? Les Italiens n'ont pas manqué non plus le rendez-vous avignonnais. Ils caressent mille projets. Tandis que dans la cour de la Maison Jean-Vilar, à « la Roulotte des auteurs », on rêve d'un salon du livre de théâtre. Dans une semaine, le Festival est terminé.*

Rencontre avec le cinéaste Kenneth Anger

« La violence vient du rêve »

Le Festival présente, à l'occasion des Rencontres cinématographiques, la totalité des films réalisés de 1947 à 1980 par Kenneth Anger, le cinéaste sulfureux de Scorpio Rising. *A cinquante-sept ans, il ne s'est pas assagi.*

Accidents, naufrages, désastres, scandales, la vie de Kenneth Anger ressemblerait, à croire la description qu'il en fait lui-même, aux arrêtés du Jugement dernier. Un jour, on cambriole son studio de Santa-Monica, en Californie, et on lui vole ses films. Un autre, on lui fracture le nez et lui ouvre le crâne à New-York, pour une poignée de dollars, et il n'y remettra plus les pieds. Un autre encore, il publie *Hollywood Babylon*, un livre qui démolit, à coup d'histoires incontestables, le mythe sucré des stars américaines et le voilà au ban d'une société cinématographique déjà traumatisée par son travail de franc-tireur de la pellicule.

Tout avait pourtant bien commencé. S'il ne suit pas les recommandations de son père, pionnier de Douglas Aviation, qui aurait volontiers fait de lui un spécialiste de l'aéronautique, comme son frère, il emprunte très tôt la voie tracée par sa grand-mère, costumière, au temps du muet, chez United Artists. A l'âge de quatre ans, il joue le rôle sans texte mais primordial du petit prince du *Songe d'une nuit d'été*, réalisé pour la Warner, par Max Reinhard et William Dieterle. Plus tard, très jeune encore, il étudie la danse et le mime auprès de Théodore Kosloff qui avait quitté, lors d'une tournée, les ballets russes de Diaghilev pour s'installer à Hollywood et travailler avec les plus grands metteurs en scène, comme Cecil B. De Mille.

« *Mon premier film*, se souvient Kenneth Anger, *je l'ai tourné à sept ans, en 1937. Cette année là, la famille avait acheté pour les vacances une caméra 16 mm. Au retour, il restait un peu de pellicule et j'ai réalisé* Ferdinand the bull, *déjà conçu, consciemment, comme une œuvre d'art et pas un divertissement ou un documentaire.* »

La carrière du cinéaste commence vraiment avec *Fireworks*, réalisé l'année de ses dix-sept ans. D'emblée, Kenneth Anger s'attaque, juste après la guerre, à l'un des mythes américains, les « marines ». En noir et blanc et en quinze minutes, il invente un style qui se nourrit du rêve, de la sensualité et de l'ambivalence. « *Je l'ai tourné en trois jours, chez mes parents, pendant qu'ils étaient partis à l'enterrement d'un proche. Avec des amis, de vrais « marines » de l'US Navy que j'avais rencontrés à Hollywood, où ils étudiaient le métier de caméraman. Ils m'ont passé la pellicule. J'ai écrit un « rêve » qui m'a permis d'exprimer mes sentiments sur la violence et une certaine idée de la masculinité. Je n'ai fait qu'une seule prise par scène. Je me demande si je saurais encore le faire aujourd'hui.*

» *Je tiens beaucoup à la sensualité, car je crois que c'est l'élément qui manifeste le mieux le talent des artistes. La violence vient du rêve, ce n'est pas quelques chose que je désire faire passer ou que j'ai ressenti personnellement, sauf une fois, à New-York, lors d'une agression.* » Ses films suivants montrent la diversité de son inspiration et de ses thèmes.

Hollywood d'abord, son déclin et ses stars désemparées comme l'illustre *Puce Moment*, réalisé en 1949. Le mime, le cinéma muet de Méliès et l'expérience personnelle aussi, comme en témoigne *Rabbit's Moon*, tourné en 1950, juste après l'arrivée de Kenneth Anger à Paris et une tentative de suicide. Son goût formaidable pour les arts plastiques et la musique encore comme l'atteste *Eaux d'artifices*, promenade onirique dans les jardins de Tivoli : « *Quand j'ai visité l'Italie au début des années 50, j'ai été un peu déçu parce que j'avais vu, dans les livres, les images de ce jardin dessinées par Piranese. Tout m'avait paru beaucoup plus grand. C'est parce qu'il trichait, qu'il créait l'illusion en recourant à des personnages minuscules. A Rome, j'ai rencontré une femme de trente ans, naine, amie de Giuletta Masina et Federico Fellini qu'on a pû voir dans* la Strada, *Camilla Salvatorelli. Elle a accepté de jouer dans mon film et m'a permis de recréer l'illusion du Piranese. Sur la musique de « l'hiver », de Vivaldi. J'ai pu ainsi composer une petite fugue dans le style baroque. Ce film est peut-être mon film le plus singulier. Un jour, Louise Brooks m'a dit que c'était certainement le plus érotique.* »

Anaïs Nin en Astarté

En 1954, c'est une fête qui est à l'origine du nouveau film de Kenneth Anger, *le Dôme du plaisir*. « *Avec quelques amis, nous avons été conviés à fêter Halloween dans une maison de Hollywood. Halloween est une soirée de folie, une des rares fêtes américaines où on met des masques et des costumes. Cette fête avait été baptisée par les amis qui nous recevaient* Come as your madness. *Comme nous étions invités depuis six mois, nous l'avons tous préparée très sérieusement. Le soir venu, on s'est rendu compte que chaque personne, en secret, avait imaginé des personnages de dieux ou de déesses ; c'était un peu à l'image de leur égocentrisme. J'ai décidé de faire un film pour ne pas perdre tout cela.* »

C'est ainsi qu'une des héroïnes est l'écrivain Anaïs Nin, rencontrée par Kenneth Anger quelques mois plus tôt. Elle joue le rôle d'Astarté, mi-Vénus, mi-lune, vierge et mère à la fois, personnage souvent représenté dans des scènes de débauches parfois sanguinaires. Peut-être le prototype de l'héroïne « angérienne ».

A Paris, où il vivra jusqu'à la fin des années 50, Kenneth Anger deviendra l'assistant de Henri Langlois. Il sera aussi l'ami de Truffaut, de Cocteau et fera la connaissance de Colette. Il en profitera pour plonger dans la mémoire du cinéma mondial avant de retourner aux Etats-Unis. A Brooklyn et Manhattan, il tourne, en 1963, le film qui lui vaudra reconnaissance et succès public, *Scorpio Rising*. Sur des chansons de Presley, Ray Charles et d'autres encore qui font le son de l'époque, il laisse éclater son talent ironique dans le premier « bike film », « film de moto » comme disent les Américains, où il se moque du machisme rock. Il reviendra en 1969 sur un thème voisin avec *Kustom Kar Kommando*, qui, comme les trois K l'indique, n'est pas seulement la satyre du monde des « voitures personnalisées » — chromes rutilants, volants de fourrure, etc. — mais bien une critique sociale acérée.

« *J'ai étudié alors les philosophies indiennes, le bouddhisme et aussi la magie dans tous les pays, au Maroc, en Afrique noire, aux Indes.* » Au milieu des années 60, il met en chantier *Lucifer Rising*, qui s'inspire de ces recherches nouvelles. Mais Bobby Beausoleil, son âme damnée, qui sera plus tard condamné à perpétuité pour sa participation aux tueries de Charles Manson, lui dérobe la pellicule dont ne subsistent que les onze minutes d'*Invocation of my demon brother*, film dans lequel Bobby Beausoleil tient le rôle de Lucifer.

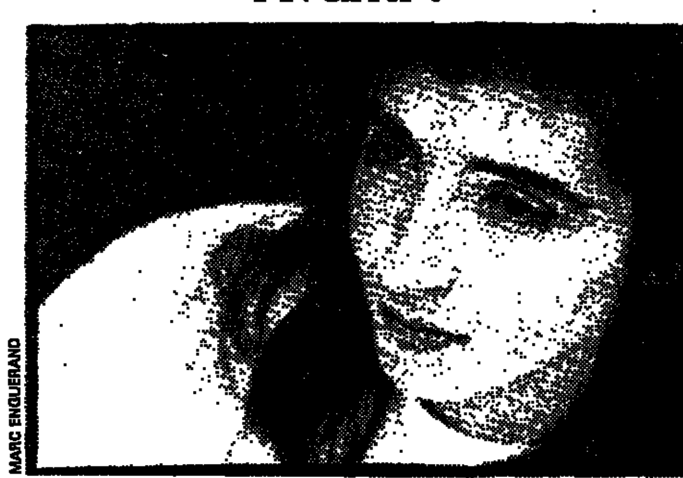
Kenneth Anger, après avoir décidé de renoncer au cinéma, reviendra, au début des années 70, au projet initial et, en près de dix années, dont quatre de montage, achèvera un *Lucifer Rising* de vingt-huit minutes, qui clôt le cycle présenté à Avignon et à Paris (1). Ces jours-ci, le cinéaste partage son temps entre l'écriture d'un ouvrage consacré à Rudolf Valentino, et d'un autre, sur les « films d'exploitation » réalisés de 1912 à 1950. « *Ils ont pour sujet la traite des blanches, la prostitution, la drogue; films très curieux mais aussi très durs, projetés dans des salles spéciales des bas quartiers américains.* »

Sept ans après *Lucifer Rising*, il achève enfin un film, *le Paradis des souris*, où, pour la première fois, il recourt à l'animation. « *Ce film, réalisé grâce au soutien de Jean-Paul Guetty Junior, a été tourné pour l'inauguration du Musée du cinéma de Londres, en septembre prochain, musée dont il est le mécène. Il est consacré à la collection d'un ami new-yorkais, Mel Birnbrant, la plus grande collection au monde des jouets de Mickey Mouse réalisés de 1928 à 1935. Il y en a plus de 500 en tout, de la première période de Mickey, avant qu'il ne devienne, après 1940, un gentil petit garçon sans intérêt. Ce ne sera pas un cauchemar, plutôt un film joyeux.* »

OLIVIER SCHMITT.

(1) La Cinémathèque de Chaillot reprend le cycle Kenneth Anger le 31 juillet, en présence du cinéaste.

Avanti !



MARC ENGUERAND

Francesca Spinazzi

La vie du Festival, c'est aussi les affaires : chasse aux coproductions, marché des spectacles, contacts entre professions du théâtre et professionnels alentour. Les négociations ne se font pas, comme à Cannes, derrière le rideau de fumée du glamour, dans les chambres des palaces, transformées en bureaux. Avignon est une place publique, et le jardin du Festival une sorte d'enclave européenne. Sans tenir compte des frontières, tout le monde s'y croise, les conciliabules s'entrecroisent.

Si je veux voir quelqu'un, je vais là-bas en fin de matinée, et j'essaie de m'y reconnaître dans le va-et-vient des gens qui disent bonjour. Avec ce brassage informel, les intérêts communs rapprochent, des courants se déterminent, des familles se forment par cooptations hasardeuses selon la logique : « quelqu'un qui connaît quelqu'un... »

Par exemple, je rencontre Bruno Damini, responsable de Nuova Scena à Bologne, association chargée de préparer les manifestations théâtrales pour les fêtes qui vont célébrer le 900e anniversaire de l'Université, la plus ancienne d'Europe, paraît-il. Dans les années 60, Nuova Scena travaillait avec Dario Fo, puis elle a organisé des circuits de diffusion alternatifs. A présent, elle accueille des spectacles nouveaux, novateurs : ainsi, en novembre, *Pièce noire*, d'un auteur napolitain, Moscalo, primée au concours de Riccione, que préside Franco Quadri.

Je ne connaissais pas Bruno Damini, mais je connais depuis des années Franco Quadri, qui est journaliste. On s'est trouvé ensemble sur pas mal de galères, et quelques événements merveilleux. A Avignon, il écrit ses articles et négocie pour l'an prochain des stages de comédiennes à la Chartreuse, en vue d'un grand spectacle, *les Troyennes*, pour le Festival de Gibellina, dont s'occupe également Franco Quadri.

Il habite Milan, donc il connaît bien Patrice Martinet, directeur du centre culturel français, avec qui je partage une adoration pour les petits vieux des *Petits pas*. C'est lui qui les a invités à Milan, et depuis, il en est fou. Il est allé les revoir chaque soir. Pendant la journée, il organise sa saison : la coproduction du *Prince travesti*, de Marivaux, mis en scène par Jean-Louis Martinelli — il est lyonnais et comme son nom l'indique d'origine italienne, ce qui lui facilitera les contacts, car il travaillera avec une actrice du Piccolo Teatro, Maddalena Crippa — il montera également *Quartet* de Heiner Muller, avec Evelyne Didi et Yan Collette.

Franco Quadri, d'autre part, a discuté avec Francesca Spinazzi d'une éventuelle coproduction, sur la *Cléopâtre* d'un auteur égyptien, nommé Shawki. Francesca Spinazzi est bien évidemment italienne, mais c'est au Festival de Berlin qu'elle travaille. Elle est chargée des programmes de théâtre. Je la connais aussi depuis pas mal d'années, et nous avons quelques amours communes. Ainsi, elle fait venir cet automne Patrice Chéreau avec les spectacles de l'école de Nanterre et *Dans la solitude des champs de coton*. Cette année, elle est venue une semaine au Festival, à cause du 750e anniversaire de Berlin. Habituellement, elle reste plus longtemps. Avignon est sa grande source d'informations sur ce qui se passe en France, en particulier pour la danse. Quand Marc Enguerand l'a vue, il a dit tout de suite : « *Pas de problème, c'est elle qu'on photographie.* »

COLETTE GODARD.

« Une lune pour les déshérités »

Le gros câlin sur la géante

Les amours d'une géante et d'un gringalet. Mélodrame délirant de O'Neill, aux horreurs difficilement exportables.

Eugène O'Neill a pris soin de bien préciser que Josie, la jeune (vingt-huit ans) fermière de sa pièce *Une lune pour les déshérités* « *est d'une taille tellement supérieure à la moyenne qu'elle a presque l'air d'un monstre... Seul un homme exceptionnellement robuste pourrait rivaliser de force avec Josie, capable d'accomplir le travail de deux hommes normaux.* »

La femme-géante, la femme-monstre, était une spécialité exclusive du spectacle américain jusqu'à ce que Fellini lui fasse un sort, au passage, dans ses films. Auparavant, les Josies hantaient les comédies des Marx Brothers et les premières œuvres du gendre d'Eugène O'Neill, un cinéaste nommé Chaplin.

Dans *Une lune pour les déshérités* Josie est d'origine irlandaise. Elle ronge son frein dans un bled perdu du Connecticut. Mais point n'est besoin de s'aventurer jusque-là pour rencontrer, aux Etats-Unis, des géantes. Sur les trottoirs de Manhattan, le long des banques de verre et d'acier de la Cinquième Avenue, vous voyez souvent s'avancer vers vous des groupes de passantes, escadrons de femmes immenses. Vous cherchez un homme, vous n'en voyez pas. Ils sont là, pourtant, là-dessous, perdus dans la masse.

Josie, la géante de la pièce, est « intacte ». Question muscles, elle a de quoi prendre de force tous les mâles du district, et d'ailleurs elle s'en vante. Mais il est impossible de violer réellement les hommes : ils perdent tout de suite leurs moyens et n'offrent aucune aspérité. Et, bien sûr, aucun homme n'aurait l'idée de s'en prendre à Josie, à son énorme « tas de viande », comme elle le dit d'elle-même.

Un gringalet, calvitie naissante, a cependant un sentiment pour Josie. Il aimerait, sans aller plus loin, faire un petit dodo la tête appuyée contre sa poitrine (« *poitrine aux seins énormes et fermes* », souligne O'Neill).

C'est que ce jeune homme a vécu, une fois, une nuit bien pénible. Sa maman était morte, sur la côte ouest. Il a dû ramener le corps au pays, sur la côte est. Le cercueil se trouvait à l'avant du train, dans le wagon de marchandises. Et Tyrone, le fils, avait pris place à l'arrière, dans le wagon-salon. Et là, dans la nuit, horreur, il a fait des choses défendues avec une respectueuse des sleepings.

Depuis cette nuit, Tyrone s'en veut. Culpabilise tant qu'il s'en arrache la peau. Et boit des tonnes de whisky.

Eugène O'Neill ne fait pas dans la dentelle. Sa pièce est un mélodrame à la puissance dix, un tombereau d'horreurs. Josie et Tyrone sont des monstres. Très curieusement, le metteur en scène Alain Françon présente la chose dans des tons presque pastel, bon genre. Maïté Nahyr, qui joue Josie, n'est pas une maigrichonne fil-de-fer, mais elle a des mesures normales, elle est belle, a un charme éclatant, une grande légèreté d'allure. Et Jean-Baptiste Malartre, qui joue Tyrone, est un garçon normal aussi, plutôt costaud, équilibré. Et leur interprétation, à tous deux, est sage.

Résultat : la pièce de O'Neill perd son sens, devient hermétique, et ennuyeuse.

Une lune pour les déshérités tente assez souvent actrices, acteurs, metteurs en scène, ici, alors que l'outrance, le grotesque, et les naïvetés de vieux cheval de retour de cette pièce ne peuvent sans doute pas être acclimatés en France.

MICHEL COURNOT.

Projet en trio



PASCAL VICTOR ENGUERAND

Jacqueline Maillan, Bernard-Marie Koltès et Patrice Chéreau se sont réunis pour décider de leur participation au Festival 88. Ce sera la cour d'honneur ou rien. Mais avec quel texte : la dernière pièce de Koltès ou une adaptation de Shakespeare ? Michel Piccoli, qui doit arriver ce lundi, donnera son avis. Patrice Chéreau décidera.

« La Roulotte des auteurs »

En attendant le Salon

Donner le théâtre à lire, publier des revues, des textes, c'est le but de « La Roulotte des auteurs ».

Christian Dupeyron connaît bien son client : « *Un instituteur de Roubaix en route pour la Costa-Brava, qui s'offre une petite halte en Avignon pour revoir Pierrette Dupoyet dans* Tartine. » Accessoirement, ce festivalier ciblé cherche quelques bonnes lectures de vacances du côté de « la Roulotte des auteurs », achète une biographie de Jean Vilar et se laisse tenter par deux ou trois textes édités par Papiers. Peut-être *Conversation après un enterrement*, de Yasmina Reza, lauréate du Molière des auteurs, ou *le Prince des rats*, de Jacky Viallon, un des trois textes de la collection créés pendant ce Festival 1987... De quoi satisfaire doublement Christian Dupeyron en favorisant ses affaires de libraire de la « Roulotte » et d'éditeur de Papiers.

L'éditeur ne va pas mal, bien qu'Actes-sud soit devenu partenaire majoritaire de la maison qu'il a créée voici deux ans. Ex-« cadre supérieur bcbg de L'Expansion », il avait échangé, dans les années 70, son standard de vie confortable contre les risques artistiques et les loisirs en mer d'un gérant de *l'Avant-scène*. Pris de passion pour les textes de théâtre, désireux de satisfaire l'« *envie d'être en livre* » des auteurs, il allait quitter la revue après huit ans de bons services pour lancer Papiers et publier, dans l'enthousiasme, une centaine de textes en deux ans. « *Avec une gestion prudente et de petits tirages, puisque le « best-seller », pour les textes dramatiques, ne dépasse pas les 3 500 exemplaires.* »

Malgré ces précautions, Papiers n'a pu être sauvé que par l'intervention d'Actes-sud, et grâce à l'estime réciproque d'Hubert Nyssen et de Christian Dupeyron. Sans compter l'élan donné par deux locomotives : le texte de Reza et *l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune* de Jean-Claude Brisville, « *le seul texte pour lequel j'aie vu des spectateurs faire queue au stand librairie d'un théâtre après la représentation* ».

Papiers, qui devrait publier désormais une quarantaine de titres par an, entend accueillir des pièces montées ailleurs que dans les grandes institutions. « *J'ai publié des textes joués à Dijon, à Boulogne-sur-Mer, à Roubaix, et je ne suis pas mécontent de sortir à la fois, cet été, un texte du Festival « in » comme* Y'a bon Bamboula, *de Tilly et un texte « off » comme* le Prince des rats. »

Aidé par la Société des auteurs (SACD), qui a encouragé la création de Papiers, Christian Dupeyron a installé trois points de vente de livres à l'enseigne estivale de la « Roulotte » (1). Non pour concurrencer les libraires d'Avignon, mais pour permettre aux festivaliers de trouver des textes tous les jours et à toute heure. En 1986, la « Roulotte » avant fait 200 000 F de chiffre d'affaires, somme probablement plus que doublée cet été. Christian Dupeyron n'a pourtant pas lancé cette opération pour s'enrichir : « *Même avec les 40 000 F alloués par la SACD, nous resterons déficitaires, mais l'important est de faire une place aux textes de théâtre dans le festival. Je suis d'ailleurs prêt à me retirer éventuellement si Alain Crombecque organise, en 1988, un vrai Salon dans lequel tous les éditeurs présenteront leurs publications liées au spectacle... En attendant, je joue les poissons-pilotes.* »

BERNADETTE BOST.

(1) A la Maison Jean-Vilar, au conservatoire d'Avignon et à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.

Culture

MODE

La rentrée de Christian Lacroix

Corrida baroque

Ouverture du grand bal de la couture automne-hiver et collection-choc du nouveau jeune premier du chic parisien. Christian Lacroix, trente-six ans, qui vient d'ouvrir sa propre maison.



Il déteste les fausses longueurs, la couleur passe-muraille et l'eau tiède. Il aime que le sang coule, et dimanche après-midi, il l'a bien prouvé. Dans un hôtel Intercontiental, envahi tel une arène par six mille spectateurs (trois défilés dans la journée), Christian Lacroix, l'ex-styliste de chez Patou, a brillamment ouvert la féria avec sa première collection maison baptisée « Mistral gagnant ». Vêtues de jupes ponchos en poulain tâché, de spencers de velours noir brodés de passementerie, les guardianes et les carmencitas de chromo ont rendu les photographes plus fous que des torréros. Ils se mirent à claquer du *doigt tandis que les rédactrices agi*taient leur programme en éventail.

Anne Rohart, Mounia, Marie aux cheveux gris, et les autres, défilaient, triomphales, provocantes et glorieuses, tantôt réchauffées de parkas de vison à manches bouffantes en satin chocolat, de manteaux d'alpaga à col fichu, tantôt nues sous des corsages d'organza noir à jabots mousseux.

« *J'ai demandé à mes ancêtres de me porter secours)*, dit Christian Lacroix, qui, emporté par une tornade kitsch, s'est souvenu de la terre des marécages, des flamants roses, des capes de toréros, et des couleurs écrasée par le soleil : jaune tournesol, sang de bœuf, vert olive. Ses femmes sont violentes, portent des broches tauromachiques, des tee-shirts brodés de sequins noirs, cachent leurs longues jambes sous une jupe caparaçon en patchwork de taffetas et de moire.

Fières, brutales, le chignon enfoui sous un sombrero de velours piqué d'un bijou-broussaille, elles savent aussi jouer les adolescentes provençales. Voici alors les belles Arlésiennes, rieuses, coquines, osant les cache-cœur en jersey, les jupons carrelés, le crinolines et les petits caracos, les robes-manteaux matelassés dont les imprimés rappellennt les couleurs de Soletado. Les ventres de ces bells se boursoufflent de poufs, leurs jupes de crin sont piquées de roses, c'est drôle.

Le rêve baroque se prolonge dans une maison de couture toute neuve, transformée en théâtre de mode par les décorateurs Garouste et Bonetti : *canapés de lin incrustés de velours*, arcades d'apparat rose tyrien, appliques-masques. C'est là que Christian Lacroix présentera, en octobre, sa première collection de prêt-à-porter haut de gamme. Elle s'appellera Luxe, en toute simplicité.

LAURENCE BÉNAIM.

MUSIQUES

Semaine du mélomane

Le mélomane, son épouse et leur voisin critique vont se retrouver à Orange, comme tout le monde, ce qui ne les amuse guère, pour *Hérodiade* (le 1er août, à 21 h 30), qui n'est pas du meilleur Massenet, avec, pour l'instant, comme seule diva, Montserrat Caballé, toutes les autres têtes d'affiche ayant déjà déclaré forfait (tél. 90-34-15-52).

Heureusement, lundi 27, à 21 h 30, ils auront entendu de la musique indienne avec N. Ravikiran, L. Shankar et H. Chaurasia à l'abbaye de Valmagne (Festival de Montpellier : tél. 67-66.09.89).

Mardi 28, ils seront allés découvrir *la Première Nuit de Walpurgis*, de Mendelsson, donnée avec *la Symphonie inachevée* de Schubert et *la Troisième* de Schumann au Théâtre de l'archevêché d'Aix-en-Provence, par l'Orchestre et les chœurs de la Monnaie (tél. 42-23-11-20).

Jeudi 30, ils n'auront pas manqué l'Orchestre de chambre de Pologne, dirigé par Emmanuel Krivine, avec Gérard Caussé, au château de Lascours, à côté d'Orange (tél. 66-50-39-61).

Ni vendredi 31, l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dirigé par John Eliot Gardiner, avec le très jeune pianiste Evgueni Kissin, dans un programme Bizet, Mozart et Beethoven, cours Jacques-Cœur à Montpellier, avec, en prélude, l'intégrale des *Péchés de ma vieillesse* de Rossini (en trois parties : 31 juillet, 1er et 2 août), à *19 heures, salle Molière, par Jef*fray Swann (tél. 67-66-09-89).

A noter aussi un hommage à Ravel, dimanche 2 août, de 18 h 30 à 23 heures, au Festival d'Albi, par Jean-Pierre Wallez et *ses invités* (tél. 63-54-28-88).

Ce ne sont pourtant pas les concerts qui manquent à Paris pendant ce temps-là au Festival estival (tél. 48-04-98-01), mais on ne peut pas être partout à la fois.

VARIÉTÉS

Lionel Rocheman : humour juif et chansons

« *Qu'est-ce qu'un fratricide ? C'est quand Staline va à la chasse et tue un loup.* » « *Et un suicide ? C'est le fait de raconter cette histoire.* » Lionel Rocheman enchaîne les anecdotes, ces blagues colportées depuis toujours en Union soviétique. Tout y passe, l'armée, l'émigration, le parti et bien sûr la situation des juifs. Avant de terminer son spectacle, il rappelle à ceux qui ne l'auraient pas remarqué qu'il préfère les Marx Brothers à leur « lointain cousin » Karl.

Mais si la deuxième partie de « Schlomo qui chante et qui rit » est placée sous le signe de l'humour, le début du spectacle de Rocheman est totalement musical. Pendant une heure, tout le patrimoine culturel juif est évoqué à travers une douzaine de chansons qu'il interprète lui-même. Il s'exprime aussi bien en yiddish qu'en hébreux, en judéo-arabe, en français, en napolitain et même en créole. Accompagné de sa seule guitare, il évoque Picasso, « *homme dessiné par l'infini* », célèbre « *la deuxième fille* », jamais chantée, ou ironise sur « *une chanson de propagande judéo-bolchevique* », mais c'est en interprétant le chant traditionnel du rabbin, *Scha chtill !*, qu'il est le plus émouvant. Et le plus applaudi.

J.-T. C.

★ « Schlomo qui chante et qui rit » au Théâtre de l'Œuvre. Tél. : 48-74-42-52.

Communication

La CNCL et le remodelage du paysage audiovisuel

• Radio : les exclus de la bande FM se mobilisent

La bande FM parisienne est en pleine effervescence. Après l'annonce des décisions de la CNCL concernant les nouvelles autorisations de radios (*le Monde* daté 26-27 juillet), l'ensemble des stations attendent avec inquiétude la publication de la liste au *Journal officiel*. Soit pour avoir confirmation d'une décision qui les condamne, soit pour prendre connaissance de la fréquence et du site qui leurs sont octroyés. En attendant, si les radios, autorisées se montrent relativement discrètes, les exclues de la FM manifestent leur désarroi.

Ainsi plus de trois cents personnes (Antillais, Guyanais, Africains ou métropolitains) se sont réunis, le samedi 25 juillet pour exprimer « *leur indignation* » à la suite du non-renouvellement de Tropic FM Graden, radio associative regroupant D'OM, Radio Mango, et Diaspora 2000. La CNCL ayant choisi l'autre composante de Tropic FM, actuellement sous la tutelle d'un mandataire de justice (elle refusait semble-t-il de respecter les temps d'antenne de ses associés), les associations concernées demandent à la commission de « *reconsidérer cette décision, qui serait scandaleuse si elle était maintenue* » et qui « *donne le sentiment aux communautés d'outre-mer que ceux qui violent les lois sont mieux récompensés que ceux qui les respectent* ». Une pétition est en circulation.

Radio Voltage, qui se présente comme le « *premier moyen d'information de l'Est parisien* », estime, quant à elle, que la décision d'exclusion la conservant ne peut être due qu'« *à une erreur* » et annonce « *la poursuite de ses émissions* ».

Les responsables de la radio Future Génération, ex-Fréquence Gaie, qui affirment que leur station était la seule « *à donner la parole aux homosexuels et proposer une émission régulière sur le SIDA* », se disent, de leur côté, décidés « *à ne pas se laisser faire* ». Ils se déclarent condidats à une des fréquences de la grande couronne qui, selon la CNCL, n'ont pas été attribuées, faute de postulants. Ils estiment aussi pouvoir bénéficier d'une des fréquences prochainement libérées par l'armée sur la bande 104-108 et appellent les auditeurs à signer des pétitions et à envoyer des télégrammes à la CNCL.

Les auditeurs et les animateurs de Radio 3, la station des rosicruciens ont exprimé également leur indignation. Enfin, Radio J, qui se présente comme la radio « *la plus écoutée de la communauté juive* », qualifie d'« *injuste* » la décision l'excluant de la bande FM alors que les autres radios du précédent regroupement (Shalom, Judaïques, Radio Communautés) sont, elles, autorisées. Radio J, « *seule radio juive indépendante, totalement équilibrée financièrement et non subventionnée* », se dit « *décidée à se battre jusqu'au bout pour continuer à remplir sa mission* ». Un comité de soutien a été créé. « *Il y va de l'avenir du pluralisme au sein de la communauté juive* », expliquent les responsables.

L'extension de la 5

• Télévision : M. Hersant menace

Le PDG de la 5, M. Robert Hersant, a adressé le 22 juin une lettre réclamant l'extension de son réseau de diffusion, accompagnée d'un mémoire juridique, au président de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), M. Gabriel de Broglie, indique *le Point*. Selon l'hebdomadaire, ce mémoire, daté du 8 juin et rédigé par un spécialiste de droit public, M. Jacques Robert, professeur à l'université de Paris-II, conteste la procédure d'appel de candidature choisie par la CNCL pour l'attribution des fréquences qui ne sont pas d'office attribuées à la 5 ou à M6.

La CNCL souhaite en effet mettre en concurrence les deux chaînes privées, mais aussi les futures télévisions locales. M. Robert menace donc la CNCL de « *sérieuses complications juridictionnelles* » au cas où la 5, « *chaîne à vocation nationale* », ne se verrait pas attribuer automatiquement les fréquences disponibles. « *Tout refus d'autorisation de la CNCL serait alors susceptible d'être attaqué par la voie normale de l'excès de pouvoir devant le juge administratif, soit par le gouvernement, soit par toute personne qui y aurait intérêt* », y compris « *un groupe de téléspectateurs mécontents* », précise M. Robert.

• **La CNCL rend son avis sur les réseaux câblés.** – Dans un avis paru au *Journal officiel* du 24 juillet, la Commission nationale de la communiciation et des libertés (CNCL) suggère que l'autorisation d'exploitation des réseaux câblés, compte tenu des investissements, soit fixée à une durée « maximale » de vingt ans. Elle stipule aussi que 50 % des heures de diffusion des programmes de radio et de télévision du réseau câblé soient réservés à des services d'expression française. Les messages publicitaires *devront aussi être diffusés* en français, à l'exception de ceux déjà inclus dans des programmes étrangers. En outre, le président de la CNCL, M. Gabriel de Broglie, a annoncé son intention de recevoir en audition le PDG de TF 1, M. Francis Bouygues, à la fin de cet été, afin de faire le point sur le cahier des charges de la chaîne.



Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50) : relâche annuelle.
SALLE FAVART (42-96-06-11) : relâche annuelle.
ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32) : relâche annuelle.
BEAUBOURG (42-77-12-33) : Cinéma-Vidéo, salle Garance : se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque L'époque, la mode, la morale, la passion.

Les autres salles

GRAND EDGAR (43-20-90-09), I : 20 h 15 : Nous on fait où on nous dit de faire ; 22 h : les Babas Cadres ; II, Carmen cru ; 22 h : Lâchez les chiens.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; II : 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.
ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 20 h 30 : Arrêt sur images.
TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D., L.) ; 21 h : l'Eté africain.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accro-habitation.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.
Eglise St-Louis-en-l'Ile, 21 h : R. Tromand, P. Ruby (Bindle, Duarte, Sammartini...)

Festival estival de Paris

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : M. Carta, S. Vartolo.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : Raina Rai.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : G. Collier's London all Stars.
EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h : Casino.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 23 h : H. Parlan, S. Robinson.
MÉCÈNE (42-77-40-23), 22 h 30 : I. Meschini.
MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Cl.-L. Vincent.
MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : O. Franc.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : Alligator Jazz Band ;
LA PINTE (43-26-26-15), 22 h 30 : Trio J.-Ph. Winter.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : F. Lockwoods.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), à 22 h : Cameleon trio.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT
(47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

15 h, le Cabinet des figures de cire, de P. Leni ; 17 h, la Pointe courte, de A. Varda ; 19 h, la Chute de l'Empire romain, de A. Mann.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
L'époque, la mode, la morale, la passion

14 h 30, Travail au noir, de Jerzy Skolimowski ; 17 h 30, Détective, de Jean-Luc Godard ; 20 h 30, No Man's land, d'A. Tanner.

Lundi 27 juillet

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.
ALADDIN (A, vf) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e, (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ;Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BEAUTE DU PECHE (Youg. v.o.) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; (V.f.) : Maxeville, 9e (47-70-72-86).
BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BLUESY DREAM (A, v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).
CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Bastille, 11e (43-42-16-80).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
DOWN BY LAW (A, vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A., vo) : V.f. : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 6e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE JUPON ROUGE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77). ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, H. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, H. sp., 3e (42-71-52-36).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : v. angl : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
OSA (*) (Jap.) : v.o. : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-80) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).
PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).
LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).
PLATOON (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
POLICE ACADEMY 4 (A.) : v.o. : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A.) : v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA RUE (*) (A., v.o.) : Mayfair, 16e (45-25-27-06).
SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-56) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
STREET TRASH (*) (A.) : v.o. : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93).
TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
THE BIG EASY (A.) : v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8e (43-49-31-97).
3 AMIGOS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).
TOP GUN (A.) : Galaxie, 13e (45-80-18-03).
TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
UN HOMME AMOUREUX (Fr.) : v. angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEN HUR (A, v.o.) : v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).
BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).
CASANOVA DE FELLINI (I, v.o.) Saint-Germain Studio, 5e (45-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE CHEVALIER DES SABLES (A, v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).
CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LE CORBEAU (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 6e (43-54-07-76).
L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).
LA FEMME AU PORTRAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LA FORET D'EMERAUDE (A, v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
GANDHI (Angl., v.f.) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LE GUEPARD (I., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (45-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
LAURA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
MONICA, LE DESIR (Sued, v.o.) Reflet Logos H. Sp., 5e (43-54-42-34).
MY FAIR LADY (A, v.o.) UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).
L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40).
LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, (45-75-79-79).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70).
LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A, v.o.) 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
TOOTSIE (A, v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-43-16-80) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
VOLPONE (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
WOODY ET LES ROBOTS (A, v.o.) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Convention, 5e (48-28-42-27) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; Gaumont Opéra, (47-42-60-33).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A, v.o.) Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BONNE. (**) Film italien de Salvatore Samperi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MALONE. Film américain de Harley Cokliss, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-43) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).
LE NINJA BLANC. Film américain de Sam Firstenberg, v.o. : Forum *Orient Express*, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LA PIE VOLEUSE. Film américain de Hugh Wilson, v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvettes, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
RIEN EN COMMUN. Film américain de Garry Marshall, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE SECRET DE MON SUCCÈS. Film américain de Herbert Ross, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Montparnasse 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 27 juillet

TF 1

20.35 Cinéma : le Dernier train de Gun Hill ■ Film américain de John Sturges (1958). Avec Kirk Douglas, Carolyn Jones, Anthony Quinn. *Un shérif veut se venger des assassins de sa femme, dont l'un est le fils d'un rancher, son vieil ami. Affrontement psychologique, action, bruit et fureur, influence de pas mal d'autres westerns. A voir surtout pour les acteurs.* **22.10 Documentaire : Z comme Léon.** (3e partie.) *La méthode Zitrone : comment Léon travaille, ses tics, ses fiches. Illustré d'archives.* **23.10 Journal. 23.30 Série : Les envahisseurs.** Le condamné.

A 2

20.30 Théâtre : le Nouveau Testament. Pièce de Sacha Guitry, mise en scène de Jean-Laurent Cochet. Avec Jean-Laurent Cochet, Christine Fabrégas, Liliane Sorval, Max Fournel. *L'épouse d'un médecin a de secrètes bontés pour le fils de leurs meilleurs amis.* **22.10 Carolyn Carlson solo.** Repères sur la Modern Dance. **23.05 Histoires courtes.** Marine blues, de Noëlle Thery ; Game Over, de Bernard Villiot. **23.25 Journal. 23.40 Les Frustrés.**

FR 3

20.30 Cinéma : les Violons du bal ■■ Film français de Michel Drach (1973). Avec Marie-José Nat, Jean-Louis Trintignant. *Michel Drach, réalisateur, veut intéresser un producteur à un film sur son enfance. Il tourne des bouts d'essai et revoit sa vie de petit garçon juif, entre 1939 et 1944. Très bel essai biographique (le présent en noir et blanc, les souvenirs en couleurs) sur l'histoire d'une création et le combat d'une famille pour sa survie. Tendresse, nostalgie, pudeur.* **22.20 Journal. 22.45 Série : Histoires vraies, preuves à l'appui.** De F. Pottecher. L'affaire Boulay-Teissier. *C'était en 1924, on retrouva au bois de Boulogne le cadavre d'un homme sans histoire... Il s'intéressait aux courses.* **23.40 Prélude à la nuit.** Mélodie Adélaïde, opus 6, de Beethoven, par Udo Reinemann et David Abramovitch, piano.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Flagrant désir ■ Film franco-américain de Claude Faraldo (1986). Avec Sam Waterston, Marisa Berenson, Lauren Hutton, Bernard-Pierre Donnadieu. **22.15 Flash d'informations. 22.20 Corrida. 23.35 Les drives de Canal Plus. 0.35 Cinéma : Enigma** ■ Film franco-anglais de Jeannot Szwarc (1981). Avec Martin Sheen, Sam Neil, Brigitte Fossey, Derek Jacobi, Michael Lonsdale. **2.35 Série : Les monstres.**

LA 5

► **20.30 Téléfilm : Le testament du docteur Cordelier. 22.00 Série : Mission impossible. 22.50 Les cinq dernières minutes. 0.35 Les dossiers de l'agence O. 1.30 Série : Flics à Hollywood. 2.15 Série : Mission impossible. 3.05 Série : Les chevaliers du ciel.**

M 6

20.30 Cinéma à la carte. 1er choix : les Derniers jours de Pompéi ■ Film italien de Mario Bonnard (1959). Avec Steve Reeves, Christine Kauffman, Barbara Carrol, Fernando Rey. *Un centurion romain revient à Pompéi quelques jours avant l'éruption volcanique qui va détruire la ville. Il défend les chrétiens injustement accusés de crimes et lutte contre le grand prêtre d'Isis. Cette version d'un roman fréquemment porté à l'écran se distingue par des scènes à grand spectacle et les exploits de Steve Reeves.* **2e choix : Le cave se rebiffe** □ Film français de Gilles Grangier (1961). Avec Jean Gabin, Bernard Blier, Frank Villard, G. Leclerc. *Des truands parisiens préparant un trafic de faux billets hollandais font appel à un vieux caïd retiré des affaires. Les grosses ficelles d'une comédie policière et argotique inspirée d'Albert Simonin. Vu et revu sur les chaînes nationales.* **22.05 Série : Clair de lune. 22.55 Journal. 23.10 Musique : Clap, clip.** Sélection de clips, de bandes originales de films. **0.00 Série : Les espions. 0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 L'air du soir. 22.00 Concert (donné le 26 juillet cour Jacques-Cœur) : Symphonie n° 2, Symphonie n° 3, de Borodine ; Concerto en ré majeur pour violon et orchestre, op. 35, de Tchaïkovski. **0.00 à 7.00 Nuit indienne** (en direct de l'abbaye de Valmagne). Ravikiran, Lakshmi, Shankar, Hariprasad, Chaurasia.

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Alexandre Mnouchkine. **21.15 L'exotisme de l'autre.** Rencontres d'écrivains francophones à Redu (Ardennes) et correspondance radiophonique entre quatre pays de langue française (1re partie). **22.15 Festival d'Avignon.** Rives et dérives. Musique de fleuves : Le Yang-Tsé (Chine). **23.50 Entretiens avec... Marlène Dietrich** (1). **0.05 Du jour au lendemain.**

Mardi 28 juillet

TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse. Sauve qui peut. **14.45 Croque-vacances.** Tintin : L'étoile mystérieuse ; Bricolage ; Bleu marine ; Les délices de Pierrot ; Alice au pays des merveilles ; Ricky la belle vie. **16.15 Variétés : La chance aux chansons.** Émission de Pascal Sevran. Avec : Sarita Montiel, Jacqueline Danno, Dany Delmin. **16.55 Feuilleton : L'adieu aux as.** (2e épisode). **17.55 Mini journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.05 Série : Mannix.** Intention de donner la mort. **19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Théâtre : Nina.** Pièce d'André Roussin, mise en scène Jean-Laurent Cochet. Avec Rosy Varte, Jacques Sereys, Louis Velle, Gérard Pollet, Yves Marchand. *Le mari, la femme, l'amant, la mort... Un vaudeville à quatre personnages.* **22.35 Documentaire : Histoires naturelles.** 4. Les enfants du bon Dieu et les canards sauvages. **23.30 Journal. 23.50 Série : Les envahisseurs.** Alerte rouge.

A 2

13.45 Téléfilm : Une femme nommée Golda (rediff.). Avec Ingrid Bergman, Judy Davis (2e partie.) *La vie de Golda Meir, ancien premier ministre israélien. Une rediffusion.* **15.25 Feuilleton : Rue Carnot. 15.50 Sports été.** Golf : La Hennessy Ladies Cup et l'Open de Monte-Carlo ; Aviron : Régates internationales à Aiguebelette ; Escalade : Le Mont-Blanc par l'équipe de France de judo. **18.00 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2 été. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Le petit théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : la Chamade** ■ Film français d'Alain Cavalier (1968). Avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Roger Van Hool, Irène Tunc, Jacques Sereys, Amidou. *Une « femme-oiseau », aimée d'un homme mûr avec lequel elle vit, se laisse séduire par un plus jeune. Les intermittences du cœur, selon un roman de Françoise Sagan. Milieu bourgeois mondain, futilité et cruauté diffuse. L'élégance de la réalisation et le charme de Catherine Deneuve font passer la minceur de l'intrigue.* ► **22.10 Les enfants du rock.** Magazine de Bernard Lenoir. Shadow man : Johnny Clegg en Afrique du Sud, une émission de Béatrice Soulé, avec le chanteur Renaud, réalisée par Jimmy Glasberg (rediff.) ; Concert Queen à Wembley. **23.40 Journal.**

FR 3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. 14.00 Agenda des vacances. 14.25 Les films de l'été. 14.45 Look. 14.50 Top melody. 14.55 Sports-loisirs vacances. 15.10 Les papies, les mamies de la 3. 15.20 Pense-bêtes. 15.30 Documentaire : Splendeur sauvage. 16.00 Gastronomie. 16.05 Jeu : Le jeu de la séduction. *16.10 Variétés. 16.20 Le tube de l'été.* **16.30 Jeu : Le jeu de la séduction** (suite). **17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Jeu : Génies en herbe. 18.00 Dessin animé : Belle et Sébastien. 18.30 Série : Les papas. 18.35 Série : Les aventures du capitaine Luckner. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20.04 Jeux : La classe. 20.30 Cinéma : Ça va cogner** □ Film américain de Buddy Van Horn (1980). Avec Clint Eastwood, Sandra Locke, Geoffrey Lewis, Williams Smith. *Un garagiste spécialisé dans la casse des voitures accidentées se livre à des combats de boxe clandestins. Il est contacté par un chef de bande new-yorkais. Une suite – inutile – de* Doux, dur et dingue. *Intrigue embrouillée, laideur et lourdeur. Seul Clint Eastwood est possible.* **22.25 Journal. 22.50 Documentaire : Avignon, 40 ans de Festival.** Jean Vilar par René Allio. **23.20 Mini-films.** Tintarella di luna, de Gaspar Noe ; Rupture de Stock, de Claude Guymont ; Au clair de l'autre, de Norbert Aboudarham. **23.50 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. 14.00 Cinéma : Flagrant désir ■ Film franco-américain de Claude Faraldo (1986). Avec Sam Waterston, Marisa Berenson, Lauren Hutton, Bernard-Pierre Donnadieu. **15.55 Cinéma : The Wiz** ■ Film américain de S. Lumet (1978). Avec D. Ross, M. Jackson, R. Pryor. **18.05 Série : Les monstres. 18.30 Flash d'informations. 18.35 Top 50. 19.00 Série : Larry et Balki. 19.25 Jeu : La gueule de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Stalag 13. 20.30 Cinéma : la Cage aux poules** ■ Film américain de Colin Higgins (1982). Avec B. Reynolds, D. Parton, dom DeLuise, Ch. Burning. **22.20 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Le shérif est en prison** ■ Film américain de Mel Brooks (1974). Avec Cl. Little, G. Wilder, S. Pickens, D. Huddleston. **0.05 Cinéma : l'Au-delà** □ Film italien de *L. Fulci (1981). Avec K. Mac Coll, D. Warbeck, S. Keller,* L. Fulci. **1.30 Cinéma : le Vampire de Düsseldorf** ■■ Film franco-hispano-italien de R. Hossein (1964). Avec R. Hossein, M.-F. Pisier, R. Dutoit, P. Valdes.

LA 5

13.55 Série : Mission impossible. 14.45 Les dossiers de l'agence O. 15.35 Les cinq dernières minutes. 16.55 Série : Les chevaliers du ciel. 17.25 Les secrets de la mer Rouge. *17.50 Le temps des copains. 18.25 Série : Happy Days.* **18.50 Série : Arnold et Willy. 19.15 Série : Drôle de vie. 19.40 Série : Supercopter. 20.30 Cinéma : le Pistolet de Ringo** □ Film italien de Duccio Tessari (1966). Avec G. Gemma, G. Martin, M. Wood. *Des bandits mexicains ont dévalisé une banque et se sont réfugiés dans une ferme isolée. Le shérif s'assure les services d'un tueur sympathique pour les éliminer. Le western italien dans ce qu'il a de plus médiocre. L'acteur Montgomery Wood est, en réalité, Guiliano Gemma.* **22.05 Série : Mission impossible. 22.55 Les cinq dernières minutes. 0.15 Les dossiers de l'agence O. 1.10 Série : Flics à Hollywood. 1.55 Série : Mission impossible. Série : Les chevaliers du ciel.**

M 6

13.30 Jeu : Atoukado. 14.20 Musique : Clip fréquence FM. Les animateurs de la FM à visage découvert. **15.20 Hit, hit, hit, hourra !** (suite). **15.30 Jeu : Mégaventure.** L'Amazonie. **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson, s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Les espions** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 La petite maison dans la prairie.** A la découverte du monde. **19.05 Série : Chacun chez soi. 19.30 Série : Starsky et Hutch. 20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Téléfilm : Les jeunes pionniers.** De Michael O'Herlihy, avec Roger Kern et Linda Purl. *Des jeunes mariés affrontent une invasion d'insectes puis les rigueurs de l'hiver en 1870 dans le Dakota.* **22.00 Série : Maîtres et valets.** Saga d'une famille anglaise. **22.50 Journal. 23.05 Magazine : Images et desserts. 0.00 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 L'air du soir. 22.00 Concert (en direct de la cour Jacques-Cœur) : Hommage à Ravel, de Bancquart ; Ariane à Naxos : ouverture et danse, de R. Strauss ; Symphonie n° 2 en si bémol majeur, D. 125, de Schubert, par la Philharmonie de chambre de Pologne, dir. Michel Béroff, sol. : Françoise Pollet (soprano), Augustin Dumay (violon), Peter Nagy (piano) ; entracte : Air de concert pour soprano, orchestre et violon obligé, K. 490 ; Air de concert pour soprano, orchestre et piano obligé, K. 505 ; Concerto en sol majeur pour violon et orchestre, K. 216, de Mozart. **0.30 Jazz.** Laca and Co., de Philippe Lacarrière (extraits).

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Marc Blancpain, président de l'Alliance française. **21.15 l'exotisme de l'autre** (2e partie). **22.15 Festival d'Avignon.** Rives et dérives. Musique de fleuves : Le Zaïre. **23.50 Entretiens avec... Marlène Dietrich** (2). **0.05 Du jour au lendemain.**

Audience TV du 26 juillet 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

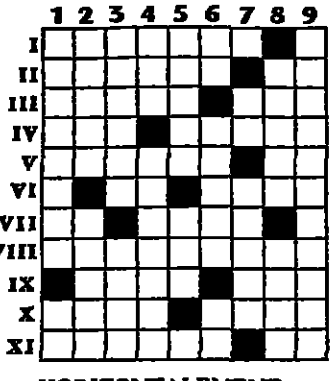
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	28.9	Amour du risque 13.2	Stade 2 5.9	Opéra 3.9	Xanadu 1.5	Drôle de vie 2.9	Chez soi 1.5
19 h 45	31.4	Amour du risque 14.2	Quoi de neuf ? 8.8	Opéra 3.9	Catch 1.5	Supercopter 1.5	Starsky Hutch 1.5
20 h 16	39.7	Journal 13.7	Journal 15.2	Opéra 2.5	Catch 2.9	Supercopter 2.5	Starsky Hutch 2.9
20 h 55	41.7	Feu flamme 16.2	Madigan 14.7	Opéra 1.5	Prince New-York 4.9	Les Ambitieux 3.9	Dernier match 1.5
22 h 08	39.2	Feu flamme 20.6	Les carnets 3.9	Soir 3 2.5	Prince New-York 4.9	Les Ambitieux 6.4	Vegas 1.5
22 h 44	28.9	Dim. sport 7.4	Jazz 2.5	Ciné minuit 3.4	Prince New-York 5.4	Les Ambitieux 7.8	Vegas 2.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4536



HORIZONTALEMENT

I. Plus les trous sont nombreux, plus elle est mauvaise. – II. Composante d'un régime qu'on ne saurait qualifier de sec. Son approche du ciel ne fut pas sans conséquences. – III. Ne sont pas étrangers à la chaleur d'un climat. Qu'on a certainement accueillis à bras ouverts. – IV. Revient à deux reprises dans une maxime relative à une forme d'héritage. Nul n'est en mesure de la conserver au-delà d'un certain temps. – V. Telle qu'on aurait tort de ne pas la regarder en face. Cache beaucoup de monde. – VI. Sans effets quand cela tombe dans l'oreille d'un sourd. Tend à prouver que tout a des limites. – VII. En rade. N'a quasiment plus les pieds sur terre. – VIII. Pousse à se livrer afin d'éviter les souffrances. – IX. Où « Ay » n'est certes pas situé dans la Marne. Témoin régulier d'une brillante apparition. – X. Dont on est forcément venu à bout. Fait place à l'imagination. – XI. On peut vendre cher sa peau. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Cherche la petite bête. Le sujet principal de très nombreuses représentations. – 2. De quoi passer l'éponge sans abandonner la partie. Il peut s'agir d'une faute de frappe. – 3. *Fait perdre haleine à ceux qui* soufflent comme des bœufs. Espèce de souris. – 4. Partie d'une couronne. Une bonne réception peut y être fort bien accueillie. – 5. On n'y fait souvent que passer. Fréquemment placé avant le bol. – 6. Ce n'est pas toujours haut la main qu'on y met les pieds. Favorise l'apparition de nids de rossignols. Démontre. – 7. Conjonction. Certains passent leur temps à mettre la main sur ses pieds. – 8. Partie d'une « allumette ». A éventer délicatement. – 9. Sont responsables d'un froid « atmosphérique ».

Solution du problème n° 4535

Horizontalement

I. Prodigues. Ogive. – II. Simulateurs. Sil. – III. Si. Tristes. – IV. Urne. Lai. Sueras. – V. Da. Sillons. Lège. – VI. Ote. Caïn. Oil. Il. – VII. Ne. Airs. Alliés. – VIII. Yeux. Diète. Ente. – IX. Nil. Etirer. Et. – X. Emise. Rum. Messe. – XI. Râ. Vite. – XII. Décentrée. Usure. – XIII. Araser. Epi. – XIV. Fö. Essoriller. – Eventé. Ecu. Séné.

Verticalement

1. Pseudonyme. Dame. – 2. Ri. Ratée. Muer. – 3. Oman. Uni. Café. – 4. Dû. Es. Axis. Eson. – 5. Ils. Ici. Lerne. – 6. Gaillard. Atrée. – 7. Ut. Alisier. – 8. Eetion. Etuveuse. – 9. Sûr. Atimie. Oc. – 10. Rissoler. Bru. – 11. Ossu. Il. Emeu. – 12. Tellière. Sels. – 13. Isère. En. Souple. – 14. Visagistes. Rien. – 15. El. Sel. Etêté. Ré.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MARDI 28 JUILLET

« De la haute galanterie à la basse finance du quartier Bréda », 10 h 30, métro Pigalle (V. de Langlade).

« L'hôtel des Invalides, chef-d'œuvre de l'architecture classique », 15 heures, entrée principale côté esplanade par *métro Varenne ou Invalide (monuments* historiques).

« La Villette d'hier : de la place Stalingrad à l'avenue Corentin-Cariou, long parcours à pied de deux heures », 15 heures, métro Stalingrad, angle rue de Flandre et quai de Seine (monuments historiques).

« Histoire de la franc-maçonnerie à travers les collections du Musée du Grand-Orient », 15 heures. 16, rue Cadet (monuments historiques).

« Le jardin des Tuileries en plein renouveau », 15 heures. Métro Tuileries (monuments historiques).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Marion Ragueneau – connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Montmartre : cité d'artistes, ruelles et jardins », 14 h 30, métro Abbesses (Michèle Pohyer).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (les flâneries).

« La Madeleine et les hôtels du Faubourg-Saint-Honoré », 15 heures, métro Madeleine sortie Trois Quartiers (G. Botteau).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30 sortie métro Saint-Paul (résurrection du passé).

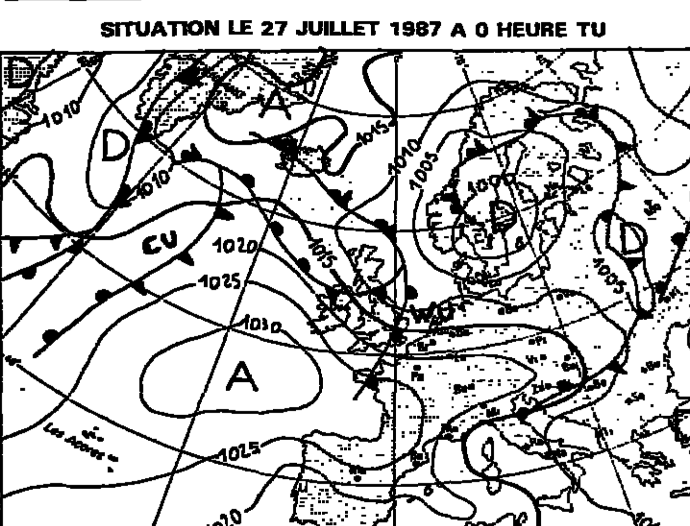
« L'Opéra, chef-d'œuvre de Charles Garnier », 15 h 45, hall d'entrée (M.C. Lasnier).

« Expo Fabergé orfèvre à la cour des Tsars », 14 h 30, musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (Arts et Curiosités).

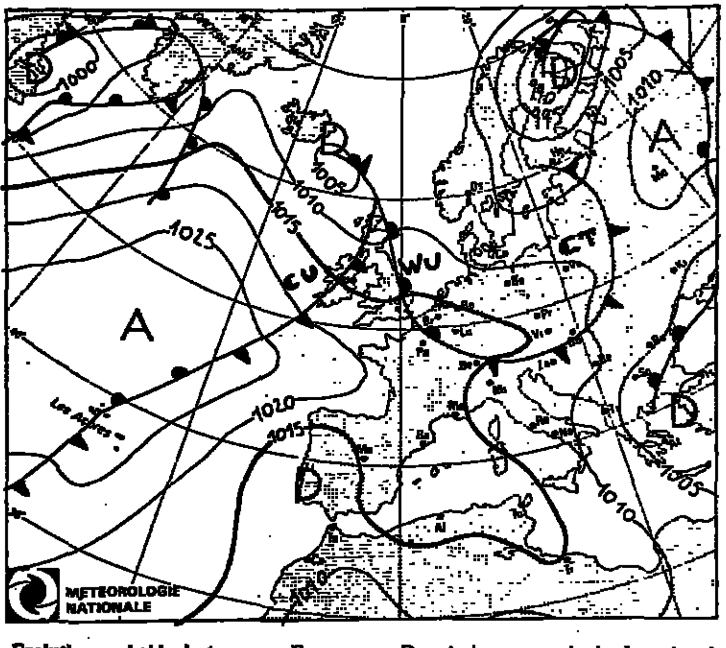
« L'Impressionnisme au musée d'Orsay », 10 h 15, devant l'entrée (C. Merle).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 29 JUILLET A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France ***entre le lundi 27 juillet à 0 h TU et le*** **mardi 28 juillet à 24 h TU.**

L'anticyclone qui recouvre la France s'affaiblit de plus en plus. Les perturbations océaniques circulant de la Grande-Bretagne à l'Autriche vont donc pénétrer sur notre pays, où régnera un temps très nuageux. Il pleuvra même de la Manche au Nord-Est.

Mardi, les nuages prédomineront sur la majeure partie du pays.

De la Bretagne à la Normandie et au Nord, le ciel sera très chargé et il pleuvra un peu.

Sur l'Alsace, la Franche-Comté et Rhône-Alpes, le temps gris et parfois pluvieux du matin laissera place à une après-midi assez ensoleillée.

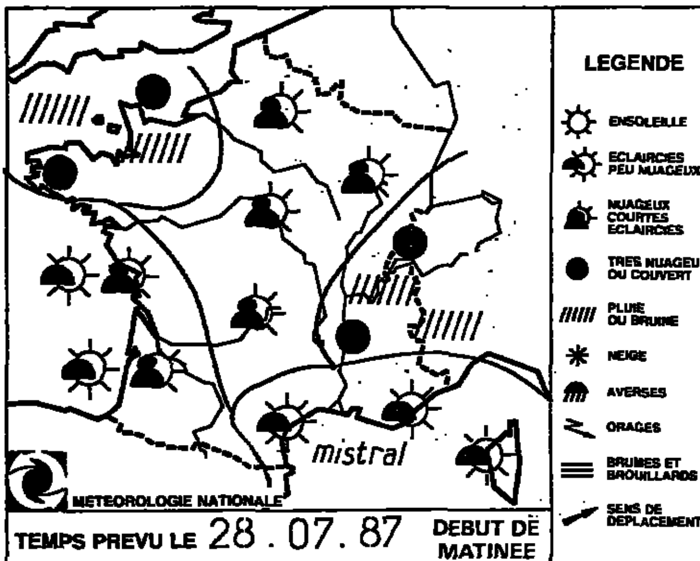
Des Ardennes et de la Lorraine à *l'Ile-de-France et au Massif Central*, la journée sera très nuageuse. De courtes éclaircies pourront se développer sur l'Auvergne et le Limousin.

De la Vendée à l'Aquitaine, éclaircies et nuages se partageront le ciel, donnant un temps assez bien ensoleillé.

Seul le pourtour méditerranéen conservera un ciel dégagé grâce au mistral et à la tramontane.

Le vent, modéré, soufflera du nord-ouest.

Quant aux températures, elles avoisineront 11 degrés minimum le matin (15 degrés près de la Méditerranée) et atteindront dans l'après-midi 16 à 21 degrés sur la moitié nord de la France, 21 à 25 degrés sur la moitié sud, 28 degrés sur le littoral méditerranéen.



TEMPS PREVU LE 28 . 07 . 87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-7 à 6 heures TU et le 27-7-1987 à 6 heures TU — le 26-7-1987

FRANCE

AJACCIO	30	14	D
BIARRITZ	20	13	D
BORDEAUX	22	11	M
BOURGES	20	10	C
BREST	19	15	P
CAEN	19	15	C
CHERBOURG	16	14	C
CLERMONT-FERR.	19	8	C
DIJON	19	8	N
GRENOBLE St-M-H	21	8	D
LILLE	18	13	P
LIMOGES	18	10	N
LYON	19	8	D
MARSEILLE-MAR.	24	15	D
NANCY	18	9	C
NANTES	20	14	P
NICE	27	20	D
PARIS-MONTS.	20	14	C
PAU	20	9	D
PERPIGNAN	24	16	D
RENNES	19	15	P
ST-ÉTIENNE	18	11	D
STRASBOURG	19	11	C
TOURS	30	11	C
TOULOUSE	22	10	D
POINTE-A-P.	32	26	O

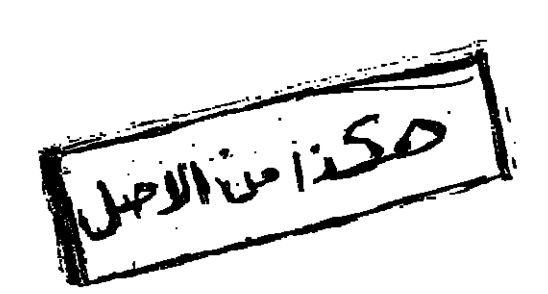
ÉTRANGER

ALGER	29	19	D
AMSTERDAM	17	11	P
ATHÈNES	37	25	D
BANGKOK	36	28	C
BARCELONE	29	18	D
BELGRADE	29	13	C
BERLIN	18	11	D
BRUXELLES	15	11	P
LE CAIRE	38	23	D
COPENHAGUE	18	11	C
DAKAR	30	25	D
DELHI	36	27	C
DJERBA	42	26	D
GENÈVE	22	6	D
HONGKONG	29	26	N
ISTANBUL	35	23	D
JÉRUSALEM	33	22	D
LISBONNE	34	23	D
LONDRES	21	13	P
LOS ANGELES	24	16	D
LUXEMBOURG	15	8	N
MADRID	27	11	D
MARRAKECH	39	26	D
MEXICO	25	13	O
MILAN	31	17	D
MONTRÉAL	29	15	D
MOSCOU	25	17	C
NAIROBI	24	14	C
NEW-YORK	29	22	O
OSLO	17	12	N
PALMA-DE-MAL.	28	19	N
PÉKIN	34	25	D
RIO-DE-JANEIRO	28	18	D
ROME	32	20	D
SINGAPOUR	32	27	C
STOCKHOLM	17	11	A
SYDNEY	16	7	D
TOKYO	33	26	O
TUNIS	34	22	D
VARSOVIE	17	8	N
VENISE	29	13	D
VIENNE	16	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Informations « services »

AGRÉGATION

● **Allemand :**

MMmes et MM. Valérie Alaouret (24e) ; Marie-Christine Aquatias (42e) ; Emmanuelle Aurenche (19e) ; Martin Baltzer (52e) ; Jean-Marie Bastianelli (49e) ; Klaus Becker (40e) ; Marc Beghin (4e) ; Jacqueline Bel (16e) ; Claude Bessone-Winkler (54e) ; Elke Bogatzi Navarro (15e) ; Lise Bossert (60e) ; Denis Bousch (8e) ; Christiane Cabarat Billaz (36e ex.) ; Martine Caron (61e ex.) ; Rita Chrismann Kempf (36e ex.) ; Angelika Curtius Nespoulous (51e) ; Françoise Delavet (33e) ; Sylvie Demortreux (27e) ; Romain Deygout (69e) ; Nicole Durot (58e) ; Pascale Fagot (25e) ; Michèle Farjot-Dupré (66e) ; Yolanda Flepp-Cavalli (20e) ; Dominique Flucher Macaigne (55e) ; Denis Gerber (21e) ; Catherine Gicquel (31e) ; Konrad Harrer (22e) ; Evelyne Jacquelin-Marchand (11e ex.) ; Yvan Jacquemin (65e) ; Christophe Jacques (29e) ; Catherine Jack (6e) ; Jürgen Krameyer (3e) ; Frank Lasmezas (23e) ; Marie-Odile Lauxerois (70e) ; Hélène Lechiguero (17e) ; Michèle Lermercier Klein (57e) ; Edith L'Haridon (11e ex.) ; Gilbert Magnus (41e) ; Michèle Maisonneuve-Jeske (2e) ; Nathalie Marc (59e) ; Christine Marchand (34e) ; Valérie Martin-Lefevre (30e) ; Cornelia Masloch-Michelis (68e) ; Fabienne Moulard (61e ex.) ; Irène Mroczek Talent (47e) ; Michelle Ogereau (63e) ; Isabelle Ory Ory von Briskorn (9e) ; Pierre Paitel (56e) ; Marie-Ange Pangaud (28e) ; Patrice Przybylski (14e) ; Vincent Rossier (13e) ; Dominique Roussel (26e) ; Anne-Marie Saint-Gille (7e) ; Nicole Schertenleib de Laharpe (39e) ; Patrick Schmitt (44e) ; Martine Sforzin (38e) ; Marielle Silhouette (48e) ; Gilles Sosnowski (50e) ; Britta Stelzer del Pistoia (43e) ; Philippe Tampe (64e) ; Nathalie Teich Wostrikoff (53e) ; Jonas Tophoven (5e) ; Marie-Hélène Toulemont (18e) ; Marie-Victoire Tousch (35e) ; Isabelle Touya (45e) ; Evelyne Tuchschmid (67e) ; Florence Vatan (32e) ; Catherine Verdier (46e) ; Veronika Von Schenk (10e) ; Werner Wogerbauer (1er).

Arabe :

MM. Christian Bonaud (2e) ; Patrice Coussonnet (5e) ; Benoît Deslandes (3e) ; Richard Jacquemond (1er) ; Bernard Moussali (4e).

Liste complémentaire :

Mme Aïcha Bassiouni Charroing.

● **Espagnol :**

Mlles Christine Aguilar Adan (17e) ; Chantal Bastelica (38e) ; M. Pierre Biotean (45e) ; Mlle Mireille Borrelly (10e) ; Sofia Boumahdi (31e) ; Palonia Bravo (41e) ; Mme Odile Calcine, ép. Castro (7e) ; Danièle Cenon, ép. Landreau (35e ex.) ; Mlle Florence Clerc (13e) ; Mme Noëlle Connes, ép. Hanniche (9e) ; Mlle Nathalie Cormier (26e) ; Ana Isabel Cornu (42e) ; Françoise Cremoux (16e) ; Marie-Hélène de Bisschop (5e) ; Mme Brigitte Duplatre, ép. Debes (6e) ; Annie Flucher, ép. Cuvelier (39e ex.) ; M. Justino Gracia Barron (27e) ; Mme Monique Guell, ép. Guell (14e) ; MM. Gérald Hemery (28e ex.) ; Carlos Heusch Gaudes (2e) ; Antoine Jaime (39e ex.) ; Mme Véronique Le Divellec, ép. Coulon (35e ex.) ; Marie Legrand, ép. Legrand (22e) ; Mlle Isabelle Lillo (28e ex.) ; Dominique Llabador (15e) ; Marie José Macciocchi (1re) ; Mme Laura Masliah, ép. Abbassian (11e) ; Françoise Maurizi, ép. Planes (43e ex.) ; M. J.-Michel Mendiboure (24e ex.) ; Mlle M.-Noëlle Metton (18e) ; Mme Léonor Navarro, ép. Fallevoz (37e) ; Mlle Hélène Nickles (23e) ; Marie Véronique Pelloni (3e) ; Bénédicte Pons (32e) ; Ana Claudia Rebufello (4e) ; Danielle Régis (33e) ; Mmes Annie Rolland, ép. Guevara (20e) ; Isabelle Roman, ép. Santaroja (30e) ; Catherine Rondet, ép. Monange (24e ex.) ; Françoise Rossi, ép. Richer (43e ex.) ; M. Vincent Serverat (8e) ; Mme Pascale Thibaudeau, ép. Thibaudeau (21e) ; Isabelle Tison, ép. Garriga (12e) ; Mlle Martine Valot (19e) ; M. Félix Vert-Pré (34e).

● **Italien :**

Mmes et MM. Rosa Bruno ép. Giroir (10e) ; Florence Cadot (9e) ; Luigi De Poli (5e) ; Myriam Lorimy ép. Gabellone (4e) ; Carmelina Meli (3e) ; Patrick Mula (6e) ; Erik Pesenti Rossi (7e) ; Tatiana Puccianti (8e) ; Nathalie Suner (2e) ; Frédérique Verrier (1re).

● **Lettres classiques :**

MMmes et MM. Arnaud Aizier (18e) ; Danièle Anstett Haller (35e) ; Sylvie Ballestra Puech (4e) ; Christian Barbaud (28e) ; Valérie Bonet (43e ex aequo) ; Christophe Bouquerel (6e) ; Jean-Pierre Bouveret (21e ex.) ; Caroline Bouvier (73e) ; Brigitte Caulliez Lagnau (69e) ; Pascale Cautres Moins (20e) ; Claire Chagniot (47e ex.) ; Isabelle Cogitore (23e) ; Jean-Pierre Crocy (5e) ; Catherine Cyr (9e) ; Laurence de Laforcade (3e) ; Claire Decortiat Rinkel (68e) ; Véronique Décultot (40e) ; Fabienne Decup (16e) ; Daniel Delin (43e ex.) ; Christiane Deloince (53e) ; Claudine Deumié (38e ex.) ; Chantal Duguet Dhoukar (24e) ; Christine Dussin (50e) ; Sylvie Fontaine (10e) ; Jean-Luc Fournet (12e) ; Cécile Galichet (11e) ; Mlle Pascale Ganter (71e) ; M. Pierre Garivier (33e ex.) ; Mlle Elisabeth Gaucher (32e) ; Mme Marie-Paule Gomes-Coelho Bruère (33e ex.) ;

Noël Gorge (38e ex.) ; Antoine Gournay (21e ex.) ; Christine Grard (65e ex.) ; Annick Grosmann (41e ex.) ; Claude Guillemard (8e) ; Mlle Inèg Haegel, épouse Izoard (61e ex.) ; Laurence Houdu (47e ex.) ; Sylvie Humbert (54e ex.) ; Jean Illouz (27e) ; Catherine Jacquet (56e) ; Jean-Claude Julhe (30e ex.) ; Sylvie Labarre (63e ex.) ; Martine Le Roy (58e) ; François Le Hec (46e) ; Jean-Marc Luce (61e ex.) ; Caroline Magdelaine (14e) ; Christine Maisonneuve (41e ex.) ; Anne-Lise Martin (30e ex.) ; Marguerite-Marie Martin (57e) ; Guy Mattéi (15e) ; Laurent Ménard (2e) ; Bernard Minéo (60e) ; Agnès Morean (36e) ; Pierre Moret (7e) ; Nathalie Mosoni, épouse Chambonnière (65e ex.) ; Sophie Paon, épouse Legal (19e) ; Pascal Payen (70e) ; Jean-Michel Rabotin (67e) ; Eric Rebillard (13e) ; Anne-Françoise Reboul, épouse Van Oosthuyse (51e ex.) ; Cécile Reynaud (51e ex.) ; Ghislaine Robert (26e) ; Marie-Laure Robert, épuse Decrop (25e) ; Line Roos (72e) ; Philippe Segura (29e) ; Pierre Smolikowski (59e) ; Stéphane Toulouse (17e) ; Marie-France Touret, épouse Cataldo (63e ex.) ; Sylviane Vahé, épouse Baudelle (45e) ; Caroline Videan (55e) ; Philippe Yziquel (1er) ; Françoise Zamour (37e) ; Arnaud Zucker (49e).

● **Mécanique**

Gilbert Aguilar (45e) ; Ahmed Bèn Allal (41e) ; Marc Libourel (37e) ; Gilo Faraone (26e) ; Hervé Tollenaere (23e) ; Jean-François Bras (3e) ; Philippe Dal Santo (11e) ; Francis Duchet (46e) ; Raoul Pialot (39e) ; Philippe Chapon (54e) ; Marc Chapuis (48e) ; Didier Louvet (18e) ; Roger Druhlon (49e) ; Claude Mathieu (53e) ; Jean-Paul Russery (57e) ; Francis Bethus (47e) ; Yves Cartonnet (12e) ; Alain Caudoux (55e) ; Bruno Causse (20e) ; Patrick Danaudière (36e) ; Eric Dupinet (34e) ; Charles Forster (9e) ; Olivier Fort (38e) ; Yves Fouillet (17e) ; Bruno Godeau (43e) ; Jean-Claude Grandidier (14e) ; Didier Guiral (29e) ; Franck Hervé (13e) ; Didier Hosatte (16e) ; Nadèje Jacquard (30e) ; Jean-Yves Le Bail (21e) ; Denis Léoni (7e) ; Philippe Lorong (10e) ; Philippe Marin (5e ex.) ; Patrick Martinelli (24e) ; Thierry Mazoyer (1er) ; Fabrice Moret-Bailly (8e) ; Sylvain Motheron (31e) ; Jean-François Petiot (33e) ; Jean François Planeix (35e) ; Frédéric Prottengeier (32e) ; Alain Ravaud (58e) ; Philippe Renon (15e) ; Dominique Roblin (50e) ; Jean-Pierre Rossi (51e) ; Vincent Senocq (2e) ; François Herry (19e) ; Jean-Paul Duchemin (59e) ; Eloi-Marie Lambert (3e ex.) ; Bernard Hertrich (44e) ; Gilbert Kocan (25e) ; Jean-Philippe Deleris (42e) ; Claude Faure (22e) ; Christian Gauthier (5e ex.) ; Jean-Michel Jarrige (27e) ; Marc-Jean Medale (56e) ; Jean-Bernard Perrone (52e) ; Hélène Simorre (28e) ; Pascal Swider (40e).

● **Génie électrique :**

Mme et MM. Thierry Beley (37e) ; Jean-Pierre Bisiaux (17e) ; Jean-Paul Blanchard (33e) ; David Buèche (20e) ; Jean-Pierre Caron (13e) ; Michel Cavan (5e) ; Bernard Chagny (19e) ; Joël Chanot (34e ex.) ; Francis Charligny (8e) ; Jean-Claude Chauveau (26e) ; Guy Colin (12e) ; Xavier Cotton (36e) ; Yvon Crevits (28e) ; Jean-Louis Despeyroux (34e ex.) ; Maurice Dieudonné (31e) ; Patrick Fournier (32e) ; Jean-Christophe Gaudry (6e) ; Etienne Gheeraert (4e) ; Vincent Gouret (2e) ; Philippe Kempczynski (10e) ; Franck Loriot (22e) ; Rémy Maitre (23e) ; Stéphan Martin (21e) ; Guy Martin (7e) ; Gérard Olle (15e) ; Attilio Pavan (27e) ; Patrick Plaquin (16e) ; Eric Pommier (14e) ; Hubert Razik (3e) ; Bruno Robert (1er) ; Hervé Sanceau (11e) ; Georges Sinanian (9e) ; Alain Souchay (30e) ; Jean-Pierre Spitoni (18e) ; Gilles Suchey (24e) ; Xavier Turpin (29e) ; Samuel Viollin (25e).

COLLECTIVITÉS LOCALES

La télématique au services des maires

Le ministre délégué chargé des collectivités locales, M. Yves Galland, vient de créer un service télématique accessible par minitel *dénommé Colog, qui est destiné* à répondre aux besoins d'information des maires, notamment ceux des petites communes, et à les aider dans leur gestion quotidienne.

Ce service comprend une série d'informations concrètes, et un mode d'emploi dans plusieurs domaines :

– Fiches sur les problèmes pratiques qui se posent aux maires (exemple : quelles dispositions prendre lorsqu'un immeuble menace ruine ? Comment la commune doit-elle s'assurer ?) ;

– Ratios permettant aux élus de comparer la situation financière de leur commune avec celles des communes de même taille dans leur région et en moyenne nationale ;

– Références de gestion : organisation et coût des services locaux (exemples de prix de revient des repas dans différents types de cantines scolaires, méthode de calcul de ce prix de revient, exemples de prix de revient du ramassage des ordures ménagères, etc.) ;

– Fiches juridiques sur les principales affaires ayant fait l'objet de contentieux au titre du contrôle de légalité ;

– Actualités des collectivités locales ;

– Publications de la Direction générale des collectivités locales définies par leur contenu, leurs prix et la méthode de commande.

Ce service comporte, à son lancement, 3 000 pages-écran. Il est encore expérimental et sera complété au cours des prochains mois par d'autres fiches. Chaque préfecture pourra y insérer une rubrique « Informations locales » comportant, par exemple, un annuaire détaillé des services de l'Etat dans le département afin de mieux savoir « qui fait quoi ».

JOURNAL OFFICIEL

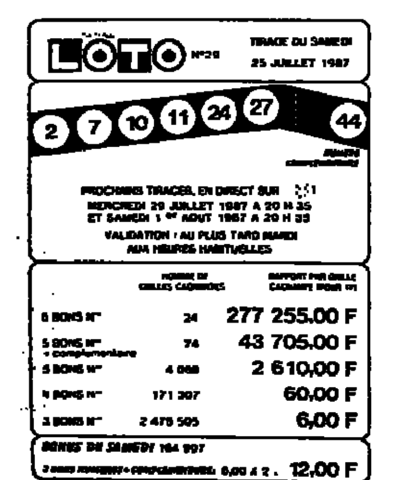
Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 26 juillet 1987 :

UN DÉCRET

● No 87-581 du 22 juillet 1987 modifiant le décret no 73-541 du 19 juin 1973 relatif à la formation professionnelle des commissaires-priseurs et aux conditions d'accès à cette profession.

UN ARRÊTÉ

● Du 22 juin 1987 relatif à la construction et à l'exploitation des téléskis.



loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES	TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES
1	121	F. 1 500	6	566	F. 1 500
	200 431	50 000		776	1 500
	280 021	50 000		098 786	50 000
				119 926	50 000
				240 386	1 000 000
2	103 742	50 000	7	299 087	50 000
	314 142	50 000		348 257	50 000
3	313	1 500		191 827	6 000 000
	253 863	1 000 000	8	8	100
4	224	1 500	9	729	1 500
	016 844	50 000		246 729	51 500
	191 434	50 000		275 289	50 000
	248 804	50 000		285 799	50 000
	038 644	1 000 000		199 069	1 000 000
	150 794	1 000 000			
	318 254	1 000 000			
5	865	1 500	0	177 380	50 000
	081 215	50 000		325 390	50 000
	384 365	50 000		346 140	50 000
	387 655	50 000			
	143 915	1 000 000			

TRANCHE DU SUSPENSE

87 — TIRAGE DU LUNDI 20 AU DIMANCHE 26 JUILLET 1987 (INCLUS) — 73e

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Geneviève Bohy,
sa mère,
Mme Claudine Bohy,
son épouse,
Jean et Noël,
ses frères,
Sylvain, Antoine, Pierre-Yves, Anne, Marie-Odile, Matthieu,
ses enfants,
Marion, Sarah, Benoît,
ses petits-enfants,

font part de la mort de

François BOHY,

le 7 juillet, à l'âge de cinquante-quatre ans.

« Que ma joie demeure. »

– Mme Gaston Cantorné,
Monique, Jean-Claude et Jean-Pierre,
ses enfants,
Leur famille et leurs proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. le docteur Gaston CANTORNÉ,
président d'honneur de la Fédération des œuvres girondines de la protection de l'enfance,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année, le 17 juillet 1987, à Bordeaux.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale le 20 juillet 1987.

– Mme Pierre Carrez,
M. et Mme Bernard Carrez,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Carrez,
Mme Marie-Thérèse Brancourt,
Pascal, Guillaume, Nicolas, Flavie
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre CARREZ,
ancien interne des hôpitaux de Paris,

survenu à Saint-Quentin, le 23 juillet 1987, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse a lieu en la basilique de Saint-Quentin le lundi 27 juillet 1987, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Villebois-Mareuil,
02100 Saint-Quentin.

– Mme Raymonde Delbeque,
M. et Mme Jean-Claude Dale,
Mlle Brigitte Delbeque,
M. et Mme Jacques Delbeque,
M. Michel Delbeque,
Et Mlle Joëlle Legrix,
M. Xavier Delbeque,
Cécile, Emmanuel, Christophe, Aurélie,
M. Louis Gommeaux,
Mme Suzanne Pulicani,
ses enfants et petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,

ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu, le 25 juillet 1987, à l'âge de soixante-sept ans, de

M. Jean DELBEQUE,
ancien élève de l'ENA,
président de tribunal administratif,
officier de l'ordre national du Mérite,

leur époux, père, grand-père, gendre, frère, oncle, grand-oncle et parent.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 29 juillet 1987, à 9 heures, en l'église Saint-Gerbold-de-Venoix (avenue Henry-Cheron 14000 Caen), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Vertus (Marne), dans la sépulture de famille.

Priez pour lui.

Ni fleurs ni couronnes, des prières et des messes.

32, rue de Cornouailles,
14000 Caen.

– Mme Jean Dufourg,
son épouse,
M. Dominique Dufourg,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean DUFOURG,
ancien sous-directeur au ministère des finances,
ancien chef du service de la législation à la direction générale des douanes,
ancien président de la Mutuelle des douanes,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,

survenu le 17 juillet 1987, à Garches.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le mercredi 22 juillet 1987.

21, rue de Villeneuve,
92380 Garches.

– **François-Marcel MEUNIER,**
ancien directeur du collège de Montrichard (Loir-et-Cher),
(1935-1956),

nous a quittés le 21 juillet 1987 à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Ses obsèques civiles ont eu lieu le 23 juillet 1987, dans l'intimité familiale, au cimetière de Thenay (Loir-et-Cher).

De la part de
Ses trois enfants vivants,
Jacques,
ancien directeur des services fiscaux,
Claude,
docteur en médecine, docteur vétérinaire,
Jean-Philippe,
directeur du centre de Grenoble, du Centre national d'enseignement à distance,
Ses quatre belles-filles,
Ses vingt petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses neveux, cousins et amis.

Ceux-ci rappellent le souvenir de

Marie, Louise MEUNIER,
née Princé,
professeur de collège,

son épouse,
décédée le 3 mai 1984, à l'âge de quatre-vingt-deux ans,

et de

Raymond MEUNIER,
conseiller référendaire à la Cour des comptes,
président de la chambre régionale des comptes de Poitou-Charentes,

son troisième fils,
décédé le 14 avril 1987, à l'âge de cinquante-huit ans.

Tous les trois furent, dans leurs domaines respectifs, de bons serviteurs de l'Etat.

19, Paris-Forêt, Achères-la-Forêt,
77116 Ury.
21, avenue des Dunes,
64600 Anglet.
41, rue Marceau,
38000 Grenoble.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean MORLET,
directeur honoraire de collège,

survenu le 21 juillet 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

1, rue Ferdinand-Buisson,
94500 Champigny-sur-Marne.

– M. et Mme René Peyrefitte,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alain Peyrefitte,
Leurs enfants et petits-enfants,
Leurs parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme veuve Jean PEYREFITTE,
née Augustine Roux,

survenu à Provins, le 25 juillet 1987, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 28 juillet, à 9 h 30, en l'église Saint-Ayoul, à Provins.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie de faire part du décès du

capitaine de vaisseau (H) Pierre SCHLOESING,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 et TOE,
commandeur de l'ordre d'Orange-Nassau,

le 14 juillet 1987, à l'âge de soixante-dix ans.

Le service religieux a eu lieu en la collégiale de Saint-Aignan-sur-Cher, le 17 juillet 1987, présidé par le pasteur Guy Cadier.

« Que la paix de Dieu qui surpasse toute intelligence le garde à jamais. »

De la part de
Son épouse,
leurs enfants et petits-enfants
Ses sœur, frère, belles-sœurs et beau-frère,
Ses cousins et cousines,
leurs enfants et petits-enfants.

La Croix-Verte,
78, avenue de la Gare,
41140 Noyers-sur-Cher.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Boris, Alexandre SOKOLOFF,
ingénieur EPCI,

survenu le 22 juillet 1987, à l'âge de soixante-quatre ans.

L'inhumation aura lieu le mardi 28 juillet, à 15 heures, au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne).

De la part de
Ses fidèles amis.

– Toulon.

Ses neveux, petits-neveux, arrière-petits-neveux et nièces,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Andréa SQUAGLIA,
professeur honoraire du lycée Molière,

à l'âge de quatre-vingt-six ans, survenu à Saint-Cyr (Var), le 22 juillet 1987.

L'incinération a eu lieu à Orange, le 24 juillet.

– La Ciotat. Paris. Thionville. Cavaillon.

MM. Raymond Triolle,
Annie et André Bourdeaux,
Laura, Pascale,
Renée Triolle,
Raymonde Triolle,
Magali, Morgane,
M. et Mme Emile Toche,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Etienne Ribes,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Andrée Triolle,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond TRIOLLE,
née Josette Ribes,

survenu le 25 juillet 1987.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Pierre Sigfrid VILLAIN,
agrégé de l'Université,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre du Mérite de la RFA,

survenu le 21 juillet 1987, à Paris.

Renée Villain,
son épouse,
76, boulevard de Vincennes,
94120 Fontenay-sous-Bois
Alain Villain,
5, rue de Charonne,
75011 Paris
Anne-Marie Lionnet,
104, boulevard Diderot,
75012 Paris
Jean-Michel Villain,
17, rue de la Rousselle,
33000 Bordeaux
Marc Villain,
5, Prof. Dennertstrasse,
D 5300 Bonn-Godesberg,
RFA,
ses enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Pierre JACQUINOT,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

Communications diverses

FÊTE NATIONALE DU PÉROU

A l'occasion du cent soixante-sixième anniversaire de l'indépendance du Pérou et de la célébration de sa fête nationale, l'ambassade du Pérou invite tous les ressortissants péruviens en France et les amis du Pérou à assister à l'office qui sera célébré par S.E. l'archiprêtre R.P. Jacques Perrier, en la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 28 juillet, à 18 heures.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

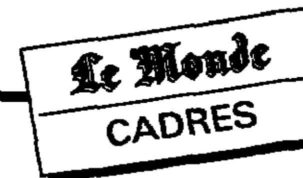


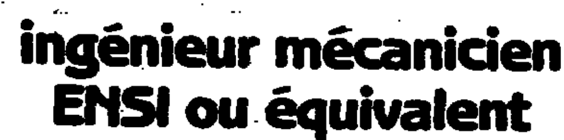
JEU GAGNANT N° 30

LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2					Equipe 1	Equipe 2			
1	TOULOUSE	LAVAL	☒	N	2	9	LE HAVRE	NIORT	☒	N	2
2	R.C. PARIS	ST-ETIENNE	1	☒	2	10	MONTPELLIER	PARIS-S.G.	☒	N	2
3	NANTES	BREST	☒	N	2	11	ORLÉANS	MARTIGUES	1	☒	2
4	NICE	LILLE	☒	N	2	12	AJACCIO	DIJON	☒	N	2
5	METZ	TOULON	☒	N	2	13	GRENOBLE	BASTIA	☒	N	2
6	AUXERRE	BORDEAUX	1	N	☒	14	REIMS	STRASBOURG	1	☒	2
7	MARSEILLE	CANNES	☒	N	2	15	MULHOUSE	DUNKERQUE	☒	N	2
8	LENS	MONACO	1	N	☒	16	RENNES	ST-DIZIER	☒	N	2

Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Dimanche 26 Juillet 1987 : 3 6 7 13 14 15 16





ingénieur mécanicien ENSI ou équivalent

Etablissement de Construction Navale de la Défense recherche **JEUNE INGENIEUR** en Construction Mécanique pour Bureau d'Etude ou unité de production (atelier ou chantier) dans le domaine de la propulsion des navires de guerre.

Formation complémentaire assurée sur les installations à mettre en œuvre et, si nécessaire en C.F.A.O. Bonnes capacités d'adaptation pour assurer successivement des fonctions diverses (études, essais, production, qualité...) au cours de la carrière.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., *photo et rémunération actuelle*) à :
D.C.A.N. Service Personnel - B.P. 41
56998 LORIENT NAVAL.

DCAN LORIENT

Organisation et Publicité



LE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LOIR ET CHER A BLOIS

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

De formation supérieure avec une expérience réussie du commercial vous avez acquis une excellente connaissance du milieu bancaire.
Homme d'organisation et d'équipe, vous êtes dynamique et d'un contact aisé. Notre choix favorisera un solide potentiel offrant un esprit d'entreprise et un goût pour l'animation des hommes.

Nous vous confierons la responsabilité du marché des particuliers dans un réseau de 50 agences sur le département.

CRÉDIT AGRICOLE

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'adresser votre candidature manuscrite sous pli confidentiel à
Monsieur le Directeur Général, CRCAM DE LOIR ET CHER
rue Louis-Joseph Philippe Boite Postale 719
41007 BLOIS CEDEX.

AXIAL

Une des principales filiales d'un groupe multinational français (C.A. : 1 000 000 000), *spécialisée dans la production et la commercialisation* de Produits Electroménagers, recherche son

RESPONSABLE CONTROLE - QUALITE

(Electroménage et Pesage Electronique)

Directement rattaché à la Division Développement Qualité, il est Responsable *de la Fonction Qualité aux niveaux de la conception de produits nouveaux, de* la fabrication (contrôle réception, fabrication, produits finis) et de la mise en place des actions correctives à partir des analyses S.A.V.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur (ou équivalent) de formation Electronique, *Mécanique, par exemple, 35 ans environ, ayant acquis une bonne connaissance* des produits électroménagers (préférence petit électroménager) ou encore une solide expérience dans les industries mécaniques (automobile, produits de grande consommation).

Il doit être autonome, rigoureux, très organisé, à l'aise dans l'analyse et la synthèse et homme de terrain. Le poste est basé en Savoie.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous réf. 50.014/M à J.C. DEREY, SELE-CEGOS, 204, Rond Point du Pont de Sèvres, 92516 Boulogne Billancourt Cedex.

sélé CEGOS

MEMBRE DE SYNTEC — CURRICULUM

JEUNES DIPLOMES INGENIEURS ou UNIVERSITAIRES

Vous souhaitez acquérir un savoir-faire de haut niveau pour exercer un métier d'avenir.
L'Institut Supérieur d'Enseignement et de Recherche en Production Automatisée vous propose son année de spécialisation en

PRODUCTIQUE

- ***Deux options :***
  - **G.P.A.O.** (Gestion de Production Assistée par Ordinateur)
  - **Ingénierie de la Productique**
- **Etude personnalisée du financement**
- **Statut Etudiant**

Appel gratuit (numéro vert)
05 05 05 49

ISERPA 122, rue de Frémur, B. P. 305
49003 ANGERS CEDEX



ISERPA

VILLE DE SÈVRES
(Hauts-de-Seine)
recrute

RÉDACTEUR

titulaire d'une licence *de droit public.*
Salaire brut de départ 5 900 F.
Adresser candidature manuscrite + CV, dét. + photo à M. le maire, hôtel de ville, 92310 Sèvres, avant le 1er sept. 1987.

PARIS-NORD
CABINET D'EXPERTISES

INGÉNIEUR ou ARCHITECTE

Très bonne culture générale, débutant accepté

Ecrire sous le n° 8754M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, *rue de Monttessuy, Paris-7e.*

VILLE 150 000 HABITANTS
recherche

DIRECTEUR ABATTOIR

L'équipement, dont le tonnage annuel abattu est de 16 000 t, nécessite un homme expérimenté ayant des références pour ce type d'activités, ou dans le sect. agro-alimentaire. Qualités de contact et profil technico-commercial exigés.

Ecrire sous le n° 8745M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Le conseil général du Calvados

recrute
par voie de concours sur titres

UN DIRECTEUR

POUR LE LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL ET *RÉGIONAL DE BIOLOGIE ET D'HYGIÈNE DE CAEN*

emploi assimilé à celui de Directeur de Laboratoire d'Analyses Médicales des Communes.

Les candidats devront :
— Etre de nationalité française ;
— Etre âgés de moins de 35 ans au 1er janvier 1987, cette limite d'âge pourra être reculée selon la législation en vigueur ;
— Jouir de leurs droits civiques et être de bonne moralité ;
— Etre soit titulaire du :
● Doctorat vétérinaire ;
● Soit fonctionnaires territoriaux appartenant aux mêmes emplois d'assimilation et possédant le doctorat vétérinaire ;
— Remplir les conditions physiques exigées par la fonction ;
— Etre en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'armée.

Les dossiers de candidatures devront être adressés ou déposés à L'HOTEL DU DÉPARTEMENT service du personnel départemental.
24, rue Saint-Laurent, B.P. 12, 14035 Caen Cedex
Jusqu'au 30 août 1987 minuit
(cachet de la poste faisant foi).

Auditeur interne

Au sein de la Direction des Services Comptables et de l'audit située au siège, à Nanterre, vous assurez des missions d'audit, tant en France qu'à l'étranger, et participerez activement aux travaux de consolidation.
De formation commerciale supérieure, vous êtes titulaire du DECS, et possédez une expérience de plusieurs années en cabinet d'audit et en entreprise.
La connaissance de l'anglais est indispensable, celle de l'espagnol souhaitée.
Poste à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, CV détaillé, photo récente et prétentions sous réf. LM/010 à Dumez, Service des Relations Humaines, 345 avenue Georges Clémenceau, 92022 Nanterre Cedex.

dumez

média-system

Filiale de l'un des plus Importants Groupes de Distribution recherche une

ASSISTANTE CHEF DE PRODUITS BILINGUE

Profil :
- 25 ans minimum.
- *Maîtrise parfaite de l'ANGLAIS.*
- Bac +2, Formation Supérieure (ESC...).
- Connaissances Micro-Informatiques.

Mission :
- Assister dans les Négociations Internationales le Chef de Produits.
- Assurer en étroite collaboration le suivi des dossiers Fournisseurs.
- Expérience indispensable.

Ce poste est basé à PARIS (15e).
POSSIBILITES D'EVOLUTION.

INTERMARCHÉ — Les Mousquetaires de la distribution — REF. 07349/CRC

Envoyer lettre, CV, photo, à : **UNM,**
Union **N**ationale des **M**ousquetaires, Service **CRC**,
Avenue Georges Boillot 91310 LINAS-MONTLHERY

ALGREY PUBLICITÉ - AC CONSEIL

COMITÉ FRANÇAIS UNICEF
recherche

RESPONSABLE MARKETING H. ou F.

30 ans environ.
Formation BTS — IUT ou école commerce ayant expérience entreprise.
Envoyer lettre manuscrite *+ CV sous n° 8752M*
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Pour faire face à son développement, importante société de transport recherche pour son agence nationale :

AGENTS DE MAITRISE

Niveau DUT transport (débutants acceptés).
Env. CV et prét., s/réf. 27883 à Contesse, 20 av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE DES TRAVAILLEURS NON SALARIÉS
recherche

JURISTE (H.-F.)

maîtrise de droit des affaires.
Contrat à durée déterminée 3 mois.

Adres. lettre manuscrite + CV + photo et prétentions à LTA *s/réf. 1136,*
39, *rue de l'Arcade,*
75008 Paris.

L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE SUR LES TRANSPORTS ET LEUR SÉCURITÉ
recrute

PAR CONCOURS SUR TITRES ET TRAVAUX

(niveau Docteur A ou équivalent)
12 *chercheurs*
dans les disciplines et pour les centres indiqués ci-après :
ARCUEIL : (6 postes)
électrotechnique,
psychologie de l'enfant et de l'éducation,
informatique-mathématiques,
analyse de système,
télé-communications,
automatique.
LYON-BRON
(4 postes)
Physiologiste ingénieur, mécanique-vibration, traitement de signal (2 postes), ingénieur-mécanicien *ou physicien spécialisé* en biomécanique.
VILLENEUVE-D'ASCQ
(banlieue de Lille)
(2 postes)
automatique.

Pour tous renseignements, s'adresser au service du personnel de L'INRETS,
2, av. du Gal Malleret-Joinville, BP 34, 94114 ARCUEIL cedex, avant le 4/09/1987.

---

royal air maroc

RECRUTE
POUR SA DIRECTION COMMERCIALE
CADRES
FORMATION INGENIEUR & GESTION ou GRANDES ECOLES

NATIONALITE MAROCAINE
Anglais Obligatoire - Expérience Souhaitée
Adresser demande d'emploi et C.V.
Direction Commerciale Aéroport Casa - Anfa
Casablanca Maroc

ASSOCIATION GESTIONNAIRE DE FOYERS D'HÉBERGEMENT
pour travailleurs immigrés
recherche pour ses foyers

GESTIONNAIRES DE FOYERS

ayant le sens du contact.
Gestion informatisée.
Logement de fonction sur foyer dans appartement confortable.

Envoyer c.v. dét., lettre manuscr. et photo ainsi que prétentions à : A.D.E.F.
16, rue du Plâtre, 75004 Paris.

Faites le bon choix en devenant après formation *l'un des* **COLLABORATEURS COMMERCIAUX H./F.** d'un organisme dynamique et performant numéro un dans son secteur. Env. c.v. n° 6 082, Publicités réunies, 112, bd Voltaire, 75544 Paris Cedex 11.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ECOLES

ENST, ESE, ENSIMAG, INSA, ENSI, DEA, MIAGE

Pour assurer des développements en :
- LOGICIELS DE BASE,
- LOGICIELS SYSTÈMES,
- LOGICIELS D'APPLICATION TEMPS RÉEL,
- TELECOM, RÉSEAUX,
- CA, CFAO, IA,
- GESTION.

CV + prétentions à :
SDI Tour Galliéni 1,
78/80, *av. Galliéni,*
93174 BAGNOLET CEDEX.

Associat. nord Seine-et-Marne ch. pour centre d'hébergement éclaté (20 pl.)
TRAVAILLEUR SOCIAL
pour la rentrée septembre, convention statut cadre.
Env. CV et lettre manuscrite sous n° 8751M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris 7e.

Agent de change anglo-américain, ouvrant un nouveau bureau à Paris, rech. personnel exp. et débutant pour travailler avec clientèle institutionnelle européenne déjà établie.
C'est une opportunité unique, avec beaucoup de possibilités.
Veuillez répondre en anglais.
Ecrire sous le n° 7058
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CR2A

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ECOLES

(option informatique)

Pour poste de haut niveau, type assistance à maître d'ouvrage dans le cadre de la conception de grands systèmes de portée internationale
Environ 35 ans.
La pratique d'une méthode (MERISE) serait souhaitée.

Adresser votre CV, date de disponibilité, prétention à Mme CLAUDEL sous la réf : 51 CR2A, 19, av. Dubonnet, 92411 Courbevoie cédex.

Brigue/Valais. Nous cherchons jardinière d'enfants ou *nurse dans ménage privé.*
Faire offre à : Hôtel Alpina, Fux Elmar, CH-3900 Brigue, tél. : 1941-28-23-11-56.

VILLEJUIF

MECASERTO
40 personnes
RECHERCHE COMPTABLE

RESPONSABLE BILAN
BUDGET — GESTION
TRÉSORERIE

Expérience souhaitée LOGICIEL HARPAGON ET PAYE
Disponibilité rapide appréciée.

Env. CV *détaillé, photo, références et prétentions* à ALFA, 1, rue d'Alger, 75001 Paris.

IMEPP recrute
début septembre pour 4 mois formateur bâtiment, électricité/menuiserie, stage chômeurs longue durée.
Envoyer CV à M. le directeur de l'IMEPP, 15, rue Rouget-de-Lisle, 93500 Pantin.

ARIM Midi-Pyrénées
27, rue Valade — Toulouse
recherche

CHARGÉ DE COMMUNICATION RELATIONS PUBLIQUES

H. ou F. de contact, d'expérience formation spécifique appréciée.

SOCIÉTÉ DISTRIBUTION

recherche

DIRECTEUR (trice)

Exp. vente, animation, gestion pour diriger magasin prêt-à-porter et décoration 500 m² à l'étranger (CEE). Rémunération en rapport avec objectifs.

Adresser CV + photo sous n° 8573M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris 7e.



Entreprise Sud Région Parisienne
recherche

CHEF SERVICE COMPTABLE HF

Environ 35 ans.

FF 240 000 +

De formation supérieure (DECS minimum-Expertise comptable souhaitée) le candidat devra justifier d'une expérience de plusieurs années dans poste similaire et montrer des qualités relationnelles pour encadrer et animer une équipe de 5 personnes.
Maîtrise langue anglaise indispensable.

Merci d'adresser un curriculum-vitae avec photo, mentionnant prétentions et disponibilité sous référence 3929 à
PIERRE LICHAU S.A.
10, rue de Louvois - 75002 PARIS
qui transmettra.

ORGANISME DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE

recherche

Chef de Comptabilité

- Formation supérieure DECS ou équivalent.
- Expérience minimum 5 ans
- Connaissance des techniques modernes de gestion informatisée.

Pour prendre en charge l'ensemble de la *comptabilité.*

Lieu de travail : VAL DE LOIRE

Envoyer C.V. + lettre manuscrite et prétentions sous Réf. 12630 M à BLEU Conseil BP 86 - 94303 VINCENNES CEDEX qui transmettra

---

Pour développer, gérer et animer son domaine de la « *Détection-Alarme* » à ROUEN, le Groupe A.P.S. *recherche son*

DIRECTEUR D'AGENCE

Il devra encadrer une vingtaine de personnes, assurer la formation de technico-commerciaux.
Vous avez 10 ans d'expérience réussie, une formation école d'ingénieur, une expérience dans l'alarme est souhaitable. Forte rémunération.

Adressez dossier *complet* à F. DUBOULOZ - PROM'AUDIT - 2 ter, rue des Marronniers 76000 ROUEN

PROM'AUDIT

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

L'Association de Gestion *de l'Orchestre Lyrique* de Région Avignon-Provence recrute

UN DIRECTEUR MUSICAL CHEF D'ORCHESTRE

Les candidatures doivent être adressées à :
M. le Président de l'OLRAP, BP 260, 84011 Avignon cedex, avant le le 31 août 1987.
Délai de rigueur.
Les candidats, dont les dossiers auraient été sélectionnés, seront entendus par une commission de recrutement qui se tiendra le mercredi 16 septembre 1987, la prise de fonction aura lieu le 1er octobre 1987.

UNIVERS DE LA GESTION

DEMANDES D'EMPLOI

Et. ICH ch. stage fisc. immob. ds sté const-vte 40-95-01-96.

J.F. au pair s'occuperait d'un enfant pour enfant. M. Negaty, B.P. 1409, 75422 Cedex.

J.F. 28 ans, cherche nouvelle situation, exp. secrétaire de direction, documentaliste, bibliothécaire, lic. anglais, bon italien, espagnol, allemand. Traitement de texte Textor sur IBM PC. Merci de me contacter. 46-22-15-11, le soir.

J.F. 27 ans, vive, cultivée, prof. de maths, science po. + DEA sc. po., DEA pays arabes, ch. emploi. Assisterait parlement., éditeur, chef. ent. communicat. ou autre. Tél. : 42-58-06-73.

J.F. 23 ans, maîtrise droit des affaires internat., ch. emploi ou stage cabinet juridique, bque. Ecrire sous n° 8 750 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

Femme, format. universitaire sup. 3e cycle (français, philo, psycho), solide exp. enseignement, rédaction rel. publiques. Et. ttes prop., 45-86-99-53.

Hme Franç. 35 a., commerce international, parfait trilingue français, anglais, arabe, résident Emirats. Etudie toutes proposit. d'emploi et d'implantation. Contact. Zied SAAD. DUBAI. T. 19-9714-227-141. Télex 46-87-5 Clarel E.M.

Dame mariée, ch. poste gard. établ. scol., ace public. Entrep., conscience prof., 30-41-40-67 Paris, région parisienne.

J.F. rech. emploi administratif import export (anglais), expérience dans négociations des crédits documentaires. Ecrire sous le n° 6985 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 20 ans avec FORTE MOTIVATION ch. ÉBÉNISTE pour APPRENTISSAGE pour PARIS. Tél. 45-51-36-62 (répondeur).

villégiature

A louer cause défection à SIX-FOURS (Var) du 15/08 au 15/09 villa 5 pces (8 pers.) + loggia + garage, 5 mn de la mer, parc de pêche à disposition. Tél. pour rendez-vous 42-61-39-02, de 12 h à 18 h, prix : 14 000 F.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

6e arrdt

Sur la place SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS VOLUME EXCEPTIONNEL 70 m², poutres, soleil, très belle rénovation, caractère. ESPACE NON CONVENTIONNEL Exclusivité : 40-56-02-09.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m) vue superbe résidentiel 10e et dernier étage
2 P. 54 m² + balc. 320 000
4 P. 85 m² + balc. 550 000
6 P. 139 m² + balc. 820 000
Propriétaire : 42-60-29-61.

appartements achats

ACHÈTE COMPTANT
Studios ou 2 pces même à rénover : 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Région parisienne

BOULOGNE-MOLITOR (92) Appt de STANDING Studio 63 m², RC, 4 877 F CC. A louer de suite. Tél. : 47-42-17-61.

locations non meublées demandes

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Locat., vente, gestion. 5, rue Berryer, 75008 PARIS, rech. APPTS vides ou meublés, pour sa clientèle, loyer garanti.
42-89-12-52.

INTERNATIONAL SERVICE
Rech. pour SA CLIENTÈLE DE QUALITÉ 4-5-6 PCES et MAISONS banlieue Ouest. BON STANDING 16! — Tél. : 45-26-18-95.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris rech. VIDES ou MEUBLÉS APPARTS HAUT DE GAMME PARIS RÉSIDENTIEL et VILLAS PARIS-OUEST
Tél. : (1) 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

URGENT
Jeune fille arrivant sur Paris cherche à louer petit appartement meublé ou chambre chez un particulier, environ 1 200 F/mois. Me Pantin, Bobigny. Tél. : heures bureau : 48-30-11-72 poste 187, après 20 h : 39-76-41-86.

hôtels particuliers

91 BIÈVRE

12 KM PARIS 20' ÉTOILE Hôtel part. de caractère dominant vallée de la Bièvre 590 m² sur 3 niveaux (ascenseur), terrasses panoramiques 157 m² sur terrain 4 500 m², garage 2 voitures. Prix justifié 6 600 000 F. SIETRA (1) 47-63-24-28.

pavillons

St-Michel-sur-Orge PAVILLON TRADITIONNEL sur 550 m², façade 22 m, garage, dépendances, nombreux arbres d'agrément, ensoleillé, calme. Belle cuisine, salon-séjour (cheminée), salle de bain, w.-c., 1er ét., belle chambre, cabinet de toilette, w.-c., chauf. gaz. Possibilité d'agrandir, Prix : 630 000 F. T. : 60-16-04-22, après 18 h.

Part. à part. de préf. vend

PLAIN-PIED
Nassiet (Landes), 2 km d'Amou 15 km Orthez – 30 km Dax Extér. rénovée, 400 m de ter. Visite sur place en août. Prix 230.000 francs Tél. : 46-20-78-02 (le soir).

maisons de campagne

PÉRIGORD NOIR 15 km des Eyzies MAISON en PIERRE, 100 m² sur 2 niv., cuis. aménagée, salle d'eau carrelée, 1 ch. au r.-de-ch. + poss. 2 ch. à l'étage, toit et murs antér. ref., bonne isolation. Terrain 9 000 m² (bois, pins, prairie). Prix : 400 000 F, à débattre. Tél. : matin 8 h à 10 h. Tél. : 43-60-83-91 ou écrire M. Rousseau, 17, bd Eugène-Decros, 93260 Les Lilas.

A vendre Gard, Lussan (15 km d'Uzès), fermette fortifiée 18e siècle. Pierres de taille, restaurée, 5/6 pces + 2 loggias, s. de bain, cuis., terrasse, cour intérieure, cellier, garage, jardin, tél., tennis, piscine, rivière à 4 km. Tél. : 46-81-05-93 (soir). (16) 66-72-92-61 (août).

immobilier information

Pour vendre ou acheter maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce sur toute la France LAGRANGE 9, r. Le Châtelier, 75017 Paris. Tél. : 16 (1) 40-54-08-08.

viagers

PRIX INTÉRESSANT Mo DENFERT-ROCHEREAU immeuble récent tout confort, 4e étage, séj., 1 chbre, entrée, cuis., bns, balcon s/rue calme, w.-c., reste occupé par pptaire jusqu'en juillet 1990, loyer mensuel 4 500 F. 53, rue Liancourt, samedi-dimanche 15 h-18 h.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

Domiciliations depuis 80 F/MS Paris 1er ou 8e ou 12e ou 15e. Constitution SARL 1 500 F HT INTERDOM : 43-40-68-60.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + Bureaux neufs Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Champs-Elysées : 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

Rech. bureaux, 200 m², Saint-Lazare. Cahier des charges sur demande au 42-80-50-66.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services, 43-55-17-50.

Le Monde
ECONOMIE

GUERRE COMMERCIALE DANS LA CONSTRUCTION NAVALE

De nouvelles puissances en Extrême-Orient

La Corée vient de devancer le Japon. La Chine entre en scène...

CE qui devait arriver est arrivé. L'irrésistible expansionnisme sud-coréen, dans la branche des chantiers navals comme dans d'autres, vient de marquer un point décisif. Pour la première fois dans l'histoire, des entreprises de construction navale comme Samsung, Daewoo ou Hundaï, qui font partie d'immenses conglomérats diversifiés, ont, au premier trimestre 1987, engrangé davantage de commandes que les firmes japonaises, qui, depuis trente ans, tiennent le haut du pavé dans le monde : 1,04 million de tonneaux de jauge brute (TJB) contre 910 000.

Même s'il faut prendre toute *statistique, conjoncturelle et donc* partielle, avec prudence, l'événement n'en revêt pas moins une importance considérable.

Dans la guerre commerciale à outrance que se livrent les chantiers navals du monde entier, entretenue par une surcapacité énorme par rapport à la demande réelle de navires, la Corée accentue son avance. La bonne technologie de ses chantiers, la faiblesse des charges sociales, le coût encore très bas de la main-d'œuvre, les subventions et aides gouvernementales abondantes, non seulement aux chantiers mais *aux armateurs pour qu'ils renou*vellent leur flotte et – avantage décisif – la montée du yen japonais, expliquent ce succès.

Mais – paradoxe – l'envolée coréenne ne signifie pas que l'euphorie règne chez les constructeurs navals du pays. Comme leurs collègues nippons et européens, ils ont à faire face depuis quatre ans à des déficits grandissants et ont été conduits à licencier par milliers des ouvriers et à mettre en veilleuse des installations. Bref, les commandes affluent mais elles sont conclues à des prix à ce point irréalistes que les contrats n'ouvrent pas pour autant des perspectives florissantes.

Les résultats de l'année 1986 – comme on le voit sur le tableau ci-contre – ont fait passer un grand frisson sur les pays européens. Pour la première fois, les livraisons des entreprises coréennes dans le total mondial ont dépassé la part des pays de la Communauté économique européenne, qui n'a cessé de diminuer au cours des dernières années.

Trois ans de travail pour les Yougoslaves

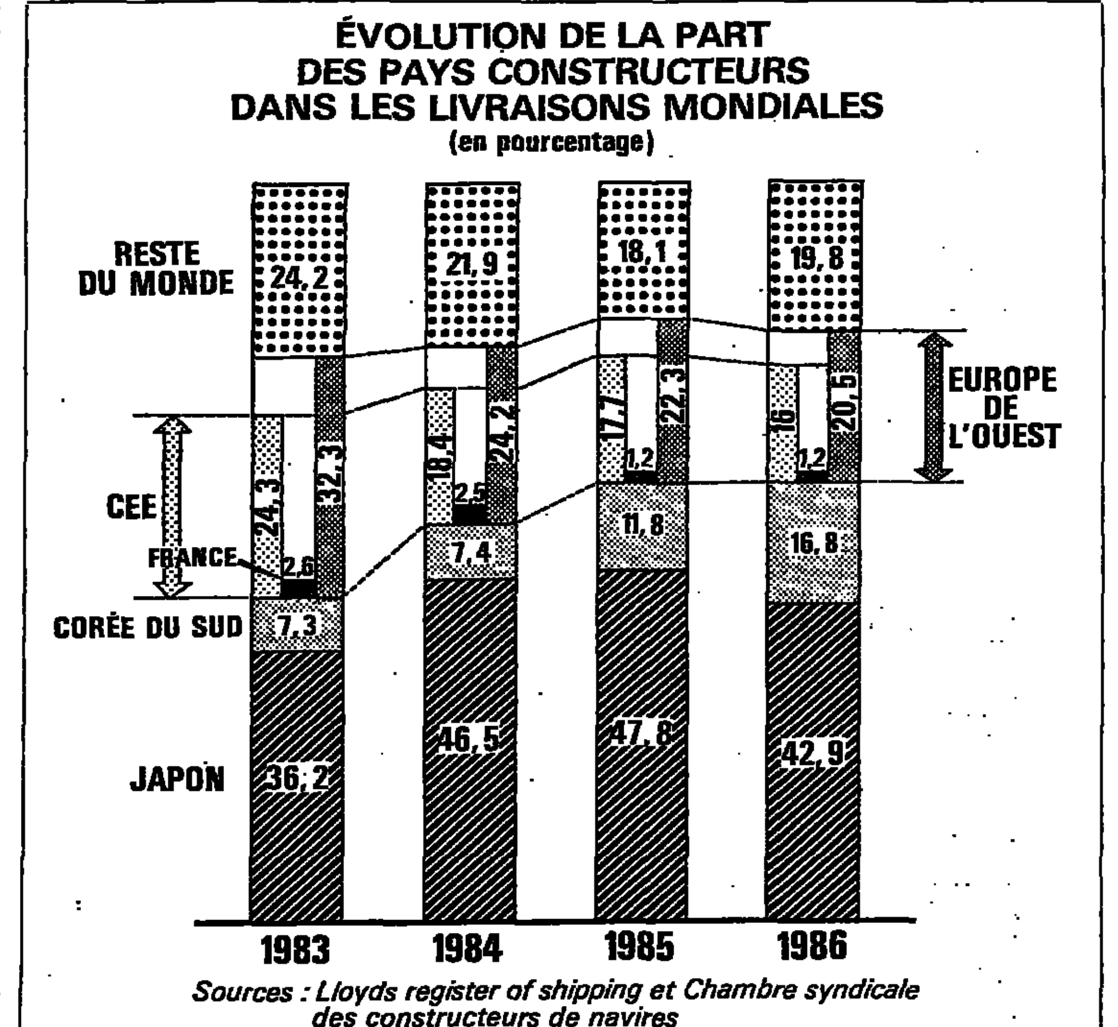
Certains grands constructeurs traditionnels, comme la Suède, n'occupent plus qu'une place symbolique, alors qu'en 1977 encore elle était au deuxième rang dans le monde. Si la RFA garde un rang honorable, c'est, bien sûr, à cause des facilités financières qu'elle offre aux pays acheteurs et à cause des subventions du gouvernement de Bonn et des provinces, mais aussi – étant donnée l'absence d'arsenaux dans ce pays – de la possibilité pour les chantiers civils d'emporter des appels d'offres de navires militaires pour l'exportation, beaucoup plus rémunérateurs que le marché traditionnel des cargos classiques, des porte-conteneurs, des car-ferries ou des pétroliers.

Le Danemark, pour sa part, a traversé en 1986 une année particulièrement sombre, les chantiers supprimant 33 % de leurs effectifs. Une récession due, selon les industriels de ce pays, *« à la concurrence et aux subventions déloyales versées par les Etats voisins à leurs chantiers et à la remise en cause par les autorités de Copenhague de mesures fiscales favorables aux investissements dans le secteur naval »*.

Seule exception en Europe, la *Yougoslavie où, à la fin de 1986*, les chantiers et les pouvoirs publics estimèrent le moment venu d'engranger des commandes. Le chantier de Split prit l'initiative en emportant sur une entreprise finlandaise, pourtant spécialisée, deux car-ferries pour Finnlines. Ensuite, tous les chantiers du pays lui emboîtèrent le pas, proposant des prix inférieurs même à ceux des Coréens pour des navires-citernes. Et, avec deux millions de tonnes dans leurs carnets de commandes, les chantiers yougoslaves figurent au premier rang en Europe, avec du travail pour trois ans.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 18.)



Sources : Lloyds register of shipping et Chambre syndicale des constructeurs de navires

L'ÉTAT DE LA FRANCE

Une passe périlleuse

par BERNARD LASSUDRIE-DUCHÊNE (*)

EN quoi consiste, tout d'abord, le *« déclin économique »* ? Quels peuvent en être les critères ? Une réduction des parts de marché dans les échanges mondiaux, un changement de rang dans la hiérarchie des grands exportateurs ou dans le classement des pays en termes de produit national par tête, une balance commerciale structurellement tirée vers le déficit, et exerçant une forte contrainte sur le taux de croissance à long terme... ?

Ces indices, s'ils apparaissent pendant plusieurs années de suite, sont-ils annonciateurs d'une durable et quasi irrémédiable décadence ? S'agit-il d'un cycle long d'affaiblis*sement économique*, analogue à celui que la Grande-Bretagne a connu de 1950 au début des années 80, ou d'un cycle court de désadaptation, dû au fait que, dans une période de mutation, les investissements nouveaux et les restructurations ont été insuffisants ou n'ont pas encore porté leurs fruits ?

Une raison supplémentaire de se montrer prudent est que les économistes, tout comme l'opinion, manifestent de fortes propensions à l'erreur. Au cours des années 50-56, et au-delà, les économistes français étaient fort pessimistes et dénonçaient sans relâche les faiblesses, voire les tares profondes de notre économie. Peu de personnes avaient conscience du fait que la croissance que nous allions connaître par la suite était déjà vigoureusement amorcée.

Un pays intermédiaire

Néanmoins, malgré cet impératif de prudence, à notre avis l'économie française paraît se situer dans la partie basse d'un cycle court de mutation industrielle, mais ce cycle court peut aisément se transformer en cycle long d'appauvrissement, si les Français ne prennent pas conscience de l'effort croissant qu'exige l'environnement international contemporain.

Essayons de partir de quelques constats. Le premier est que la France, depuis plus d'un siècle, est un pays industrialisé « intermédiaire ». Elle est contrainte d'entretenir des relations commerciales soutenues à la fois avec des pays *technologiquement supérieurs, qui* sont le plus souvent exportateurs nets de produits de haute technologie vis-à-vis d'elle, et avec des pays moins avancés sur le plan scientifique et technique, qui sont importateurs nets de produits français élaborés.

Ce statut permanent se révèle périlleux en période de transformation rapide et d'apparition de nouvelles concurrences. Le pays intermédiaire subit à la fois, sur ses marchés extérieurs et sur son marché intérieur, la concurrence de coût de ses voisins ou de nouveaux venus, comme l'Italie, l'Espagne, ou les « nouveaux pays industrialisés », et les *concurrences hors coût des pays* les plus puissants, c'est-à-dire l'Allemagne, les Etats-Unis et maintenant le Japon. Il est pris en tenaille par deux types de compétitivité la « compétitivité prix » et la « compétitivité qualité » ou structurelle, alors que, pour beaucoup de produits, il n'excelle dans aucun des deux.

Sur ce fond de fragilité de longue période, le constat le plus préoccupant, à un horizon plus court, est *l'inélasticité de l'offre industrielle* de la France, évidente depuis le second choc pétrolier. Devant l'élévation de la demande – soit domestique comme en 1981-1982, soit *étrangère*, – et malgré l'existence d'un sous-emploi important, l'appareil industriel français, globalement parlant, ne répond pas. Selon des chiffres provenant de l'OCDE, pour une base 100 en 1980, l'indice de la production industrielle en France a atteint péniblement 103 à la fin de 1986, contre 122 au Japon, 116 aux Etats-Unis, 112 en Grande-Bretagne. Le résultat bien connu est que l'augmentation de la demande accroît *l'importation et affaiblit ou* rend négatif le solde commercial.

Par une chance quasi providentielle, l'inélasticité de l'offre industrielle est maintenant compensée par l'élasticité de l'offre de services. La balance courante est sauvée par les larges excédents dans ce domaine. La France est devenue, comme on le sait, le second exportateur mondial de services, après les Etats-Unis.

Sur ce sujet, on peut beaucoup gloser : la France n'est-elle pas, par son excédent dans le domaine des services, en avance sur son temps ? *Les services peuvent-ils être réelle*ment distingués des produits, tant les liens de substituabilité et de complémentarité entre le matériel et l'immatériel deviennent étroits ? Il faut malheureusement, selon nous, en rabattre sur ce point : les produits et les services, quoique de plus en plus liés, se distinguent nettement.

Deux modes de spécialisation

On trouve deux types caractéristiques de spécialisation internationale. Les Allemands et les Japonais, grâce à leurs excédents industriels, se procurent les services qu'ils désirent, tandis que les Etats-Unis et la France vendent leurs services pour pallier leurs déficits de produits.

La première situation est plus solide et meilleure pour les soldes globaux, les services formant un ensemble hétérogène. Certains sont d'avenir, comme les services rendus aux entreprises ; d'autres, liés au *welfare state* (la société du bien-être), alourdissent les coûts et freinent les investissements industriels ; les flux touristiques sont à la merci d'aléas. Nous devons accueillir sans réticence cette expansion générale des services, mais ne pas trop compter sur elle, car elle est largement la contrepartie d'un retrait industriel, que quelques résultats brillants ne réussissent pas à surmonter.

Dans cette passe périlleuse, comment nous orienter ? En premier *lieu, il faut se rendre compte que la* perte de parts de marché est un phénomène quasi mécanique quand le nombre de concurrents s'élève et que la technologie se banalise. Si l'on passe de trois ou quatre pays indus*trialisés à dix ou douze, la part de* chacun dans la production mondiale se réduit. Si un pays n'est pas capable de mettre au point autant d'innovations qu'il ne transfère lui-même de recettes technologiques à d'autres, ses avantages comparatifs doivent décliner. Garder sa place ou son rang, si tel est le but qu'un pays se fixe, demande des efforts non seulement constants mais nécessairement croissants.

En second lieu, il importe de faire porter ces efforts sur des espaces plus vastes qu'un marché intérieur *devenu trop étroit*, comme il a déjà été fait en quelques occasions. Il faut concevoir et planifier nos projets industriels, en collaboration, si possible, avec d'autres pays européens, à l'échelle de la grande région ou du monde. C'est sur les marchés extérieurs que se gagnent, de nos jours, les batailles économiques, et sur le marché interne que finissent par se consommer les défaites.

L'appareil productif français, conçu au dix-neuvième siècle sur l'idée que le pays devait tout ou à peu près tout produire, a été rendu partiellement obsolète par la contrainte d'une division internationale des pro*cessus productifs plus poussée* et d'une spécialisation internationale évolutive, qui doit être comprise comme un mouvement quasi continu de déspécialisation et de respécialisation.

Au cours des années présentes, pour sortir sans encombre du cycle court de mutation industrielle, et éviter un cycle long d'appauvrissement, il faut utiliser les deux leviers essentiels de toute économie : le capital et le travail. Le bon sens indique, et les faits confirment, que les pays qui perdent des parts de marché sont ceux qui investissent le moins.

Décroissance des investissements

La « panne » française actuelle peut être comprise comme une panne d'investissements productifs. Ceux-ci sont nettement insuffisants depuis le premier choc pétrolier, ce qui peut suffire à expliquer l'inélasticité de l'offre depuis le second. Les causes de cette décroissance des *investissements ont été souvent* dénoncées. Elles sont évidemment nombreuses et paraissent fortement liées, au moins jusqu'en 1982-1983, au déclassement des équipements et au type de répartition salaires-profits *mis en place*, en France, pour le règlement du transfert pétrolier. Depuis, le prix de cet impôt collectif répété s'est abaissé, mais il est probable qu'une certaine surévaluation du franc, contraignant à maintenir *des taux d'intérêt réels élevés*, a nui à la reprise des investissements.

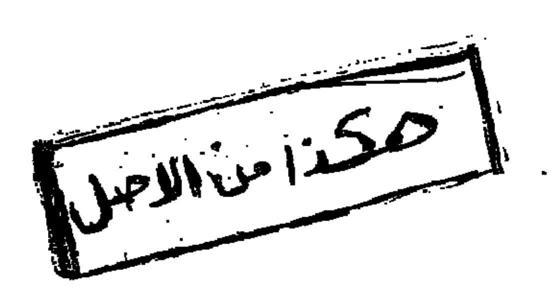
Du côté de la demande, une sorte *de cercle vicieux s'est peu à peu ins*tallé. Les investisseurs ne sont nullement stimulés par la faible expansion de la demande extérieure et intérieure, mais, si cette dernière est faible, c'est que l'on peut craindre qu'une expansion forte ne butte de nouveau sur la contrainte extérieure et sur l'inélasticité de la production, dont la faiblesse de l'investissement est une des causes.

On peut penser enfin que les investisseurs ne sont guère encouragés par les *fractures*, les *ruptures*, les changements de cap qu'ils ont subis et qu'ils craignent de devoir subir. Ils ont besoin, pour calculer ce qu'ils doivent risquer, d'un Etat *« réducteur d'incertitude »*, et non pas d'un Etat girouette, qui ajoute ses volte-face aux incertitudes du marché.

En même temps qu'une panne de capital, les difficultés actuelles ne sont-elles pas aussi le résultat d'une « panne » de travail ? Il est difficile de l'affirmer, faute de statistiques, qui tiendraient compte de l'irrégularité des efforts et de l'inégale intensité individuelle du *travail*. On doit cependant récuser l'idée que l'existence du chômage serait une justification pour travailler moins, sous prétexte de partage. Le travail n'a de valeur que par sa qualité. Ceux qui *ont la chance d'avoir du travail ne* peuvent améliorer leur propre sort – et le sort des autres, – qu'en travaillant mieux et plus.

Telles sont les idées simples, – simples à formuler, difficiles à faire passer dans les faits, – dont *il* est possible de s'inspirer pour dissiper à la fois la réalité et la fantasmagorie du déclin.

(*) Professeur à l'université Paris-I.



La chronique de Paul Fabra

La victoire du pétrole

L'ÉCONOMIE mondiale, que l'on disait vouée à la guerre commerciale et monétaire, aux secousses imprévisibles de marchés déréglés, serait-elle en train d'entrer dans une ère moins agitée de consensus.

Il y a à peine plus de six mois, on se demandait si le dollar, en pleine chute, connaîtrait un atterrissage en catastrophe (*hard landing*) ou en douceur (*soft landing*). L'accord du Louvre (22 février 1987), accueilli avec beaucoup de scepticisme, a jusqu'à ce jour été suivi des résultats qu'en attendait Edouard Balladur, qui avait pris, en liaison avec le secrétaire américain au trésor, James Baker, l'initiative d'une conférence restreinte sur la stabilisation du dollar.

Il n'y a guère plus d'un an, après l'échec (30 juin 1986) qui se révéla provisoire mais qui à l'époque paraissait difficilement rattrapable de la conférence de Brioni (Yougoslavie) des treize ministres de l'OPEP, le prix du pétrole continuait sa descente encore plus vertigineuse que celle de la devise de l'Oncle Sam. A la fin juillet, le cours tombait à 7 dollars le baril (alors qu'il était encore de 28 dollars fin décembre 1985). Le redressement opéré par l'OPEP à partir d'août 1986 n'en est que plus remarquable. Le pari audacieux de l'OPEP (rétablissant, en décembre 1986, un prix de référence et le fixant à 18 dollars) a été tenu. Le « Brent » (pétrole de la mer du Nord) vaut aujourd'hui environ 20,60 dollars. Un prix qui convient tant aux Etats producteurs qu'aux compagnies occidentales. Les hommes se feraient-ils à nouveau entendre dans la conduite de leurs propres affaires ?

Que dans les deux cas les marchés se soient ressaisis doit-il être interprété comme la preuve que les pessimistes avaient tort ? Le penser, ce serait avoir une vision, en quelque sorte, trop catastrophique des catastrophes, ce qui est habituellement une façon de ne pas les identifier quand elles se produisent. La vérité ne serait-elle pas que le *hard landing* tant redouté du dollar, a effectivement eu lieu ? La baisse a été de plus de 40 % contre monnaies fortes (et de 40 % vis-à-vis du franc) en l'espace de moins de deux ans : qui dit mieux ? Ce mouvement a, au passage, causé beaucoup de dégâts, accentuant les pressions déflationnistes en Europe et au Japon, mais n'a évidemment pas constitué ce désastre définitif qu'on s'imagine voir poindre à l'horizon d'un processus de dégradation (l'histoire ne comporte pas de point final, au contraire des livres qui la racontent). Quant à la dégringolade du prix du pétrole, elle n'a pas été non plus sans provoquer des bouleversements : crises aiguës au Nigeria, au Gabon, en Equateur, milliers de faillites au Texas, dans l'Alberta, disparition des excédents de balance des paiements de l'Arabie saoudite, devenue un pays déficitaire, etc.

La bonace actuelle qui a succédé à la tempête est-elle, en ce qui concerne le pétrole (on parlera du dollar une autre fois), le prélude à une stabilisation durable, quitte à ce que de nouveaux troubles — peut-être violents mais passagers — se produisent entre-temps ? L'hypothèse est prise au sérieux par certains professionnels enclins à fonder sur elle leur stratégie à long terme. Dans une conférence prononcée le 27 avril dernier à Houston — une ville particulièrement touchée par la diminution des prix du pétrole, — Michel Pecqueur, président de la société nationale Elf-Aquitaine, s'était exprimé en ces termes : *« Le temps est peut-être venu de proposer l'établissement d'un « prix de consensus » mais je ne proposerai pas de chiffre. Cependant, je considère que 20 dollars par baril est un prix minimum pour différentes raisons... Evidemment, ce prix de 20 dollars peut être modifié par le progrès technique, mais nous devons nous garder d'être trop optimistes en cette matière.*

» Quelles que soient les circonstances, ne nous leurrons pas et ne prenons pas notre désir de prix stables et raisonnables pour une réalité immédiate, mais malgré la probabilité d'une route cahoteuse pour les quelques années à venir, nous — Elf-Aquitaine — sommes convaincus que cette solution qui implique modération de tous les acteurs finira par s'imposer et que nos propres décisions peuvent et doivent s'appuyer sur cette perspective. »

On ne s'étonnera pas que le président du groupe Elf soit, trois mois après avoir prononcé ces paroles — un laps de temps déjà long actuellement pour une prévision — dans les mêmes dispositions d'esprit. Les ministres de l'OPEP se sont depuis lors réunis une nouvelle fois à Vienne pour fixer les quotas de production du second semestre de l'année dans le ferme dessein, par cet accord, de maintenir les cours du pétrole autour de 18 dollars le baril. Les développements de la guerre du Golfe ont fait le reste pour soutenir les prix.

Quant aux raisons qui poussent Michel Pecqueur à retenir comme « prix d'équilibre », susceptible de rallier pays producteurs et consommateurs (entendez par cette dernière expression les sociétés importatrices), *grosso modo* le niveau actuel des prix, elles s'appuient sur des considérations qui tiennent à la fois à la rentabilité et à la sécurité.

A ce prix, pour 82 % les ressources déjà découvertes ou à découvrir, pourraient être considérées comme des réserves exploitables. Toute pénurie d'hydrocarbures est de ce fait exclue de l'horizon : pétrole et gaz apparaissent alors comme des ressources particulièrement fiables. Si l'on estime, par ailleurs, comme le fait notre interlocuteur, que les « *coûts techniques* » (somme des coûts d'exploration et de production hors taxes) s'échelonnent entre 0 et 4 dollars pour le Moyen-Orient et quelques zones d'Afrique et d'Amérique du Sud ; entre 4 et 12 dollars pour le pétrole américain et pour l'huile extraite des zones maritimes d'Afrique ; entre 12 et 20 dollars pour le pétrole de la mer du Nord et des gisements *« nécessitant l'usage de procédés simples de récupération assistée »* (par injection d'eau sous pression), on s'aperçoit, sur la base de ces estimations — probablement calculées largement ? — qu'au prix de 20 dollars *« un nombre suffisant de régions peuvent produire de l'huile et maintenir ainsi l'équilibre économique et politique du monde »*.

Enfin, Michel Pecqueur, qui fut, avant d'être placé en 1984 à la tête du premier groupe pétrolier français, président du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), tire argument des avantages d'utilisation du pétrole sur les autres sources d'énergie, pour éviter de *« gaspiller »* une richesse aussi précieuse. D'où la nécessité de continuer à économiser son usage et de mettre en œuvre les *« programmes de substitution »* dans les pays importateurs.

Le niveau de prix « minimum » qui a sa préférence s'explique, à partir du moment où l'on accepte le double principe de la diversification géographique et de la poursuite, sur laquelle il demeure du reste discret, des progammes de substitution. Pour le nucléaire, point sensible de ces éventuels programmes, la question du prix se poserait aujourd'hui, il convient de le souligner, en termes très différents à cause des inquiétudes du public. Il est vrai que les centrales nucléaires françaises existantes (ou en cours d'achèvement) sont compétitives aussi longtemps que le prix du pétrole ne descend pas au-dessous de 13 dollars le baril. Il n'en est pas moins certain que, si, d'aventure, elle se lançait dans un nouveau programme dans les années 90, la France serait contrainte d'adopter des normes de sécurité encore plus sévères, beaucoup plus coûteuses. En Italie, en Suède, aux Pays-Bas, on s'oriente vers la construction de centrales au gaz.

Mais parler de « programmes de substitution », n'est-ce pas admettre l'intervention d'une autorité publique faisant plus ou moins prévaloir ses vues sur les décisions spontanées des entreprises utilisatrices ? De même, estimer qu'un prix « trop bas » ferait la part trop belle aux producteurs du Moyen-Orient, seuls capables de gagner encore beaucoup d'argent si le pétrole se vend, mettons, à 14 dollars plutôt qu'à 20, n'est-ce pas se méfier des tendances du marché ?

Cette double interrogation sert de tremplin à l'article délibérément provocant (1) de Peter Odell, directeur du Centre for International Energy Studies rattaché à l'université Erasme de Rotterdam. Mieux vaudrait, selon lui, reconnaître franchement que le nucléaire a cessé d'être dans la course et tourner le dos au protectionnisme ambiant qui s'abrite derrière l'idée, plus guère discutée, de « diversification ». Peter Odell s'en prend à la croyance, selon lui non fondée, qu'en cas de baisse des prix, l'OPEP sera à nouveau maîtresse d'un bien considéré comme *« naturellement rare »* et pourrait en conséquence faire subir au reste du monde un nouveau « choc ». Cette rareté n'existe pas, soutient l'auteur, et tant que le prix ne descendra pas au-dessous de 14 dollars, il n'y a pas lieu de craindre un relâchement des efforts d'économie de la part des consommateurs — autre hantise injustifiée des partisans du pétrole relativement cher.

La politique préconisée par Odell est une entente franche avec l'OPEP sur la base de prix sensiblement inférieurs à ceux d'aujourd'hui afin de ne plus priver les pays importateurs d'une source d'énergie à bon marché qui existe bel et bien en abondance. Bien que cela pût renforcer son argumentation, Odell oublie, comme la quasi-totalité des experts du pétrole, que, de toute façon, les risques d'une nouvelle explosion des prix de cette matière première dépendent non pas tant de l'OPEP que de la politique du crédit des grands pays d'Occident qui détiennent la clef de l'inflation.

De nouvelles puissances en Extrême-Orient

(Suite de la page 17.)

Mais derrière la Corée — et le Japon — se profile l'ombre d'un nouveau et très dangereux concurrent : la Chine populaire. Pour ce pays, ramasser des devises est plus important que d'ajuster les prix de vente à un coût de revient dont on se demande de quels éléments comptables il peut bien être fait. La Chine est de plus en plus présente dans les appels d'offres internationaux. L'Allemagne fédérale, à la fois pour contribuer à rétablir l'équilibre de sa balance commerciale avec ce pays et dans le cadre d'une stratégie économique à long terme, n'hésite pas à se tourner vers ses chantiers. L'armement prestigieux de Hambourg Hapag Lloyd a passé commande d'un gros porte-conteneurs à la Chine au printemps dernier.

Etudiant l'évolution de l'année passée, comme à leur habitude sans complaisance et avec clairvoyance, les courtiers français Barry-Rogliano-Salles notent dans leur rapport qui vient d'être publié : *« Si 1986 fut une année de réduction de capacités de construction, 1987 pourrait être celle de la reconstruction. Et aussi une année de défi pour le Japon (...). Il est clair maintenant qu'avec leur monnaie forte les armateurs japonais peuvent acheter moins cher à l'étranger, en Corée dès aujourd'hui et en Chine dans quelque temps : (...) La question majeure qui se pose est de savoir si le niveau de la demande de navires neufs pendant les mois à venir sera suffisant pour porter les prix à un niveau tel que les chantiers japonais se trouveraient à nouveau concurrentiels* (...). »

Saint-Nazaire surnage

Et la France ? Sa place dans le concert mondial des nations maritimes, tant par le nombre de navires qu'elle exploite que par ceux qu'elle construit, s'amenuise. 1986 et 1987 auront été les années les plus noires pour sa construction navale. Sous la férule de M. Alain Madelin, à qui les subventions font horreur (dans le budget 1988 elles passeront à 1,95 milliard contre 3,59 en 1987), Normed meurt à petit feu, les chantiers de La Rochelle ont fait faillite comme ceux de Dieppe, Saint-Malo ou Cherbourg.

Outre les chantiers du Havre (qui se sont fait une spécialité des paquebots à voile), Alsthom seule garde le pavillon haut avec son établissement de Saint-Nazaire, tandis qu'à Nantes, depuis la fermeture de Dubigeon fin juin, c'est tout un pan de l'histoire de la ville qui s'est effondré.

Les chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire (4 800 salariés) donc, surnagent. L'outil est performant, réputé, bien géré. Les efforts de productivité se poursuivent. De 1983 à fin 1986, plus de 2 000 emplois ont été supprimés, au prix d'un plan social qui a coûté 291 millions de francs. Du début 1987 à mi-1988, on prévoit encore 390 suppressions pour 75 millions de francs. Parallèlement, l'indice de travail nécessaire pour construire un même navire est tombé de 91 en 1983 (indice 100 en 1976) à 81 en 1986 (on escompte 66 en 1990 dans le plan d'entreprise). Plus de 100 millions de francs seront investis en matériel, recherche-développement et formation cette année à Saint-Nazaire.

Ces informations ont été fournies il y a quelques jours par MM. Desgeorges et Grill, respectivement PDG d'Alsthom et directeur général de la branche navale, à M. Madelin, qui, sur sa demande, visitait le chantier dans les entrailles de « *Sovereign-of-the-Seas* », un immense paquebot en construction qui devra être livré à ses armateurs américano-norvégiens de la Royal Caribbean Cruises Lines le 23 décembre prochain. Ce navire prestigieux, commandé en juillet 1985 pour la somme rondelette de 175 millions de dollars de l'époque, permet à Saint-Nazaire de se hisser au premier rang mondial, avec les chantiers Wartsilä de Finlande, pour ce genre de grands navires de croisière dont le marché connaît aujourd'hui une expansion remarquable.

Alsthom vient aussi de remporter deux nouveaux succès avec des car-ferries cette fois, l'un pour les lignes de Corse, l'autre pour l'armement breton BAI. Mais dans le cas du navire breton les aides de l'Etat et des collectivités locales ont été à ce point déterminantes pour l'emporter sur les concurrents britanniques et néerlandais et le montage financier si sophistiqué que la Commission de Bruxelles a décidé d'ouvrir une enquête. Comme tous les gouvernements du monde entier trichent ou contournent les règles soit de l'OCDE, soit de la CEE, il est peu probable que Bruxelles fasse plier Paris.

Alsthom veut à la fois consolider sa place privilégiée sur le marché des paquebots (elle a dans ses cartons des études de « navires-marinas » ouverts sur la mer) et reconquérir des créneaux (méthaniers, pétroliers, porte-conteneurs, engins portuaires) dont la diversité permet un meilleur étalement du plan de charge dans le temps et une utilisation optimale de tous les corps de métiers.

Mais il ne suffit pas de vouloir pour pouvoir. L'entreprise de Saint-Nazaire n'a pas été en mesure de prendre la moindre commande de pétrolier depuis un an alors que, en rapport avec une brève embellie du marché de l'affrètement, quelque soixante-dix navires de ce type ont été commandés dans le monde entre mai et août 1986. M. Madelin disposait certes de subventions pour des paquebots et des car-ferries, mais pas assez pour « accrocher », en plus, des commandes de pétroliers que les Coréens, les Yougoslaves, les Espagnols savent faire comme des petits pains, deux ou trois fois moins cher.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

L'Europe va manquer de viande

par JEAN-CLAUDE GUESDON (*)

S'INTERROGER sur une éventuelle pénurie de viande bovine en Europe au-delà de 1990, est-ce sérieux ? Oui, malgré une production qui dépasse les besoins de la consommation de 10 % en moyenne depuis trois ans et des stocks communautaires qui représentent deux mois de consommation.

Les excédents des dernières années sont en effet avant tout la conséquence des abattages de vaches liés à la politique des quotas laitiers. La production de viande bovine dans la CEE est issue pour 75 % environ du cheptel laitier... Gare aux lendemains, quand ce cheptel aura été réduit de 30 % en dix ans.

Ces vingt dernières années, la maîtrise des techniques, génétiques, alimentaires, sanitaires, de bâtiment et d'équipement, etc., a permis des gains de productivité importants. D'autres bouleversements sont à attendre dans les prochaines années, liés en particulier à la maîtrise et à la vulgarisation de nouvelles connaissances biologiques et génétiques. Quoi qu'il en soit, la production de viande bovine dépend et dépendra avant tout du nombre de vaches présentes : il faut des veaux pour faire de la viande bovine, et une vache ne fait qu'un veau par an au mieux.

En 1987, le cheptel français est composé de 6,3 millions de vaches qui sont traites sans nourrir leur veau et de 3,2 millions de vaches qui allaitent leur veau sans être traites. En Europe, le cheptel laitier est de 26,6 millions de têtes et le cheptel allaitant de 6,7 millions de têtes seulement.

En France, la viande bovine est en définitive issue du troupeau laitier à raison de 55 % environ et du troupeau allaitant pour 45 %. En Europe, le rapport est de l'ordre de 75 %-25 %. Raisonner à moyen terme suppose donc qu'on analyse les logiques de développement ou de récession de ces deux cheptels, surtout à l'échelle de l'Europe, car c'est là que se gère l'équilibre du marché.

Changement radical

Depuis le printemps 1984, l'Europe s'est engagée dans une politique de restriction de la production laitière en vue de ramener l'excédent intra-CEE aux alentours de 10 %. Les engagements sont pris jusqu'en 1989. En cinq ans, les producteurs français auront dû réduire leur production de l'ordre de 12 %, alors que la tendance antérieure aurait conduit à une augmentation de collecte de 12 %.

Le changement de cap est radical et il sera maintenu. Que ce soit par le maintien des quotas ou par une solution plus libérale, faisant plutôt appel à une baisse des prix aux dépens des mesures actuelles de soutien de marché.

Le rendement moyen d'une vache laitière — 5 330 kg de lait par vache et par an dans les étables françaises contrôlées en 1986 — a progressé ces dix dernières années de 2,5 % l'an. Les quotas laitiers n'ont pas remis en cause l'intérêt pour l'éleveur d'avoir des rendements aussi élevés que possible, dès lors qu'ils résultent d'une bonne combinaison des facteurs de production (génétique, alimentation, production, fourrage...) et qu'ils permettent un abaissement des coûts de production. Des gains de productivité sont encore réalisables, ne serait-ce que par la sélection et par les applications biotechnologiques dans le domaine des vaccins ou des substances permettant d'augmenter sensiblement le rendement de l'animal.

Pris en étau entre une production contingentée et des gains continus de productivité, les éleveurs laitiers de la Communauté n'ont pas le choix ; ils doivent réduire leur cheptel de vaches. De plus de 7 millions de vaches laitières en 1984, le cheptel français est revenu à 6 millions de têtes aujourd'hui et il se réduira à 4,5 millions en 1995. En même temps et pour les mêmes raisons le cheptel laitier des Dix baissera de près de 26 millions de têtes à 17 millions.

Cependant, dans la Communauté, le troupeau allaitant est stabilisé aux environs de 6 millions de têtes depuis quinze ans, bien qu'en France il soit passé de 2,35 millions de têtes en 1970 à 3,25 millions en 1987. Près de la moitié du cheptel français est encore dans le bassin d'origine (les régions herbagères du Massif Central), mais l'effectif y stagne depuis de nombreuses années avec une légère tendance, récemment, à la régression. Dans ces régions sans alternative, et très spécialisées en viande, la crise se traduit depuis dix ans par une diminution de 30 % en francs constants des prix payés aux producteurs. Elle empêche les jeunes agriculteurs de s'installer et laisse la place à la friche.

L'autre moitié du cheptel allaitant se répartit sur l'ensemble de l'Hexagone. Elle s'est développée particulièrement dans les zones laitières : de nombreux éleveurs sans successeur se sont ainsi reconvertis. Les quotas laitiers ont renforcé cette tendance ancienne par les incitations financières qui y sont liées. Pour l'avenir, dans ces régions, les candidats à la reconversion ne compenseront même pas les départs, et par nature ces troupeaux disparaissent quand leur propriétaire prend sa retraite. Globalement le cheptel allaitant devrait donc plutôt se réduire en France et dans la CEE.

Au total le cheptel aura diminué en Europe d'un tiers dans dix ans. Cela signifie un tiers en moins de vaches de réforme disponibles chaque année (on sait qu'elles assurent 40 % de la production de viande rouge) ; une réduction identique du nombre de veaux nés et donc de la capacité de production de viande.

Toutefois l'Europe dispose d'une réserve importante pour la viande rouge si elle réoriente sa production de veaux de boucherie. Aujourd'hui, en effet, l'Europe produit 7 millions de veaux de boucherie (dont 3 millions en France). Ces animaux qui fournissent de la viande blanche sont abattus à 120 kg de carcasse, alors qu'ils pourraient en produire 300 à 350 kg sous forme de viande rouge s'ils étaient gardés plus longtemps et élevés autrement.

Mais les intérêts des firmes engagées dans cette production et les besoins exprimés par les consommateurs dans certains pays d'Europe s'opposent à une trop forte diminution de la production de veaux de boucherie. Pour 1990, nous envisageons seulement une réduction de 10 % du nombre de veaux de boucherie permettant d'accroître d'environ 4 % la production de viande rouge.

Un mouvement d'abandon

Ces analyses conduisent à prévoir une forte baisse de la production de viande rouge en France et en Europe dès 1990 : par rapport à 1986, la réduction de production serait de 15 % en France et de 10 % en Europe. La production européenne serait alors insuffisante pour satisfaire les besoins de la consommation s'ils se maintiennent au niveau actuel. Or, pour l'instant, la consommation de viande bovine stagne, mais ne régresse pas, en France tout au moins.

Cependant, compte tenu des importations obligatoires à tarifs préférentiels résultant des accords dérogatoires du GATT et autres accords internationaux (450 000 tonnes sur les 7 millions de tonnes consommées dans la CEE), l'Europe ne serait pas vraiment déficitaire en 1990. Au-delà et sauf à envisager une forte diminution de la demande, les achats actuels sur le marché mondial ne suffiront pas à combler les besoins.

La crise qui frappe durement depuis trois ans les producteurs de viande ne fait qu'amplifier et renforcer le mouvement d'abandon de nombreuses exploitations d'élevage et de surfaces agricoles, dans les zones herbagères du centre de la France et de toutes les régions difficiles (1). Est-ce un problème pour notre économie nationale ? Nous en sommes persuadés, qu'il s'agisse de l'emploi en milieu rural, de la balance du commerce extérieur ou de l'entretien du territoire.

Aujourd'hui, en France, plus de 550 000 exploitants, c'est-à-dire un agriculteur sur deux, possèdent des bovins et participent à cette production de viande. Plus de 60 % ont plus de cinquante ans et, parmi eux, un sur deux au moins n'a pas de successeur familial. Une forte réduction du nombre d'éleveurs est donc inéluctable dans dix à quinze ans : on ne peut compter en effet sur un grand nombre d'installations de néo-ruraux.

Pourtant on peut maintenir et installer des éleveurs, soit en activité principale, soit en activité partielle ; de nombreux aides familiaux sont encore présents sur les exploitations et ne demandent qu'à vivre et travailler « au pays » si on leur en donne les moyens. Ce n'est sans doute pas plus coûteux de créer ou de maintenir 100 000 emplois dans ce secteur que dans l'industrie.

Cette crise pose aussi de graves problèmes d'aménagement du territoire. La France détient le tiers de la surface agricole utile (SAU) de la CEE et la part de l'herbe représente dans l'Hexagone 40 % de la SAU. Les bovins sont par excellence — avec les moutons — les valorisateurs de ces surfaces en herbe. Les éleveurs sont donc en grande partie les « gardiens naturels » de l'espace rural.

En ce qui concerne la balance du commerce extérieur, le secteur de la viande bovine laisse un solde positif de l'ordre de 6 milliards de francs, grâce notamment à la fourniture à nos partenaires de la CEE d'animaux maigres d'élevage. L'évolution pressentie aujourd'hui conduirait à la détérioration de cette balance commerciale. On peut se demander quel avantage la France retirerait d'une dépendance accrue à l'égard de ses partenaires de la CEE ou du marché mondial, alors qu'elle dispose aujourd'hui de la matière première.

Les autorités françaises et communautaires semblent préoccupées essentiellement par l'équilibre des budgets de soutien du marché. Effectivement, le coût des excédents actuels est tel qu'il rend encore plus insignifiants les moyens consacrés aux politiques structurelles. Elles devraient pourtant prévoir les conséquences à moyen terme des politiques engagées et commencer à les gérer.

La conduite de la politique bovine est particulièrement difficile. Cette activité, compte tenu de la durée du cycle de production, ne répond que tardivement à la modification de cap. Même si pour se diriger on dispose de peu de repères et si la visibilité est bien mauvaise, il y a tout de même des récifs qu'on devrait éviter. Il ne faut pas tomber d'un excès dans l'autre.

(*) Economiste à l'Institut technique de l'élevage bovin.

(1) Sur une grande partie du territoire français, la terre ne sera plus un bien rare. L'effondrement du prix des terres depuis quelques années traduit déjà ce phénomène nouveau.

CYCLISME : Stephen Roche et Jeannie Longo vainqueurs du Tour de France

Plusieurs centaines de milliers de spectateurs ont, le dimanche 26 juillet, accueilli sur les Champs-Elysées les cent trente-cinq coureurs, précédés des soixante-dix-sept coureuses du Tour de France cycliste. Comme l'an dernier avec Greg LeMond, la « Grande Boucle » a encore consacré cette année deux vainqueurs inédits, mais dignes de figurer parmi les plus grands champions : l'Irlandais Stephen Roche, cinquième auteur du doublé Tour de France-Tour d'Italie après Fausto Coppi (1949 et 1952), Jacques Anquetil (1964), Eddy Merckx (1970, 1972 et 1974) et Bernard Hinault (1982 et 1985), et la Française Jeannie Longo, qui a ajouté à ses records de l'heure et à ses multiples maillots de championne du monde la tunique jaune dont elle rêvait depuis des années.

Balade irlandaise

« Tout se jouera à Dijon contre la montre... » Qui parlait en ces termes au départ de Berlin ? Stephen Roche. Trois semaines plus tard, conformément à ses pronostics, le champion irlandais s'emparait du maillot jaune à l'endroit qu'il avait fixé et signait la première victoire irlandaise dans le Tour de France. Une victoire que Sean Kelly convoite toujours.

Depuis la bataille des Alpes, la réussite de Roche ne faisait plus guère de doute. Pourtant, l'étape contre la montre tracée sur le toboggan de Val-Suzon ne constituait pas une simple formalité pour le favori logique. Il dut se battre à l'énergie avant de prendre une minute à Pedro Delgado, son principal adversaire, et... il en perdit presque deux sur Jean-François Bernard, auteur d'un exploit comparable à celui qu'il réalisa sur les pentes du mont Ventoux. Qu'importe ! Roche avait atteint l'essentiel de son objectif. Avec une marge de sécurité de 40 secondes en abordant, dimanche 26 juillet, la dernière étape Créteil-Paris par la vallée de Chevreuse, qu'il était pratiquement assuré de gagner sur les Champs-Elysées.

En effet, cette ultime reprise d'un combat en vingt-cinq rounds ne modifia pas les positions acquises. Un an après le sacre de Greg LeMond devant l'Arc de triomphe, elle se termina par l'arrivée en solitaire d'un autre Américain : Jeff Pierce. Auparavant, le coriace Régis Clere, fort brillant sur le plat comme en montagne – lui qui désespérait de dénicher un employeur, – eut une nouvelle fois les honneurs du communiqué. Seul en tête pendant 15 kilomètres, aux portes de la capitale, il aura donné jusqu'au bout l'image de la persévérance.

L'étoffe d'un vainqueur

Il est singulier que dans une épreuve de prestige telle que le Tour de France, si longtemps livré aux routiers flamands ou latins, un Irlandais ait succédé à un routier venu des Etats-Unis. La coïncidence est d'autant plus frappante que, précisément, on opposait Stephen Roche à Greg LeMond lorsqu'ils débutèrent l'un et l'autre chez les professionnels. Ils prirent l'avantage alternativement, mais, aujourd'hui, tandis que le cow-boy du Colorado soigne ses blessures après un stupide accident de chasse, l'ancien mécano de Dublin s'installe résolument aux commandes du cyclisme mondial.

Battu en début de saison dans Paris-Nice par la faute d'une crevaison, puis dans *Liège-Bastogne-Liège* à la suite d'une fausse manœuvre, il a pris une fameuse revanche en remportant le Tour de France sur la lancée du Tour d'Italie : un doublé que seuls avaient réussi Coppi, Anquetil, Merckx et Hinault. Cette performance rare valorise singulièrement ses actions en des temps où le sport cycliste cherche son leader.

Roche n'a peut-être pas inscrit à son palmarès un Tour de France d'un niveau exceptionnel. Il est toutefois sorti gagnant d'une course difficile animée en permanence, incertaine jusqu'au dernier jour et intéressante de bout en bout. Il s'est imposé à force de régularité, de patience, d'obstination, face à des rivaux plus intermittents ou plus vulnérables dans les grandes circonstances.

Hormis Delgado, le plus dangereux aura été Jean-François Bernard. S'il a perdu l'initiative sur une crevaison aggravée d'une erreur tactique fâcheuse, il possède néanmoins l'étoffe d'un futur vainqueur, et ce n'est pas sans raison que Bernard Hinault le désigne comme son successeur.

Deux autres Français ont terminé parmi les dix premiers : Mottet et Fignon. *Mottet est un coureur intelligent et volontaire, un peu limité* malheureusement. Une petite cylindrée, dirait Guimard. Quant à *Fignon, il a fait 4 000 kilomètres au* courage et il a *« sauvé les meubles »* par ce qu'il ajoute d'expérience à la qualité physique. On a vu en somme un bon Fignon, *irréprochable dans* son rôle d'équipier ou de gagneur de service. Mais on n'a pas retrouvé le super-Fignon. Celui de 1984.

JACQUES AUGENDRE.

Montagnarde d'adoption

Jeannie Longo a gagné son pari qui tenait de la gageure. Elle a enfin remporté le Tour de France, la seule épreuve qui manquait à son palmarès. Un palmarès considérable où figurent le Tour du Colarado, le Tour de Norvège, le Tour du Texas, le Tour de Colombie, indépendamment du championnat du monde sur route, du championnat du monde de poursuite, de neuf championnats de France, du Critérium des As, des Six Jours de Grenoble et d'un triple record de l'heure.

Au départ de Sablé il y a deux semaines, personne ne la croyait vraiment capable de prendre sa revanche sur l'Italienne Maria Canins, une *grimpeuse exception*nelle qui l'avait battue de vingt minutes en 1985 et d'un quart d'heure l'an passé, sauf peut-être ses supporters inconditionnels et quelques observateurs bien informés.

Au reste, Jeannie Longo s'était juré de réussir. Sachant qu'il lui fallait absolument faire échec à Maria Canins sur son terrain de prédilection, la haute montagne, elle a totalement modifié sa méthode de préparation. Grâce à un entraînement spécifique dans les cols des Alpes, elle est parvenue à améliorer ses talents de « montagnarde » au détriment de ses qualités de sprinter et de son efficacité contre la montre. Cependant, elle devait faire un choix. La mutation qu'elle a ainsi opérée est unique dans l'histoire du cyclisme et là encore elle montre l'exemple.

Une victoire en deux temps

Cette fois, conformément à son plan initial, elle a négligé les étapes préliminaires pour mieux attaquer et distancer sa rivale dans la montée de Luz-Ardiden d'abord, dans le col de Joux-Plane ensuite. Elle a construit de la sorte sa victoire en deux temps aux endroits convenus et elle ajoute au maillot jaune le mail*lot bleu du classement par points.*

Certes la Française est de neuf ans la cadette de l'Italienne. Pour*tant*, celle-ci n'est pas sur le déclin si l'on en juge par ses performances d'ensemble, en particulier dans les étapes contre la montre.

C'est en réalité Jennie Longo qui a progressé. Changeant d'objectif et de style, elle songe maintenant à *améliorer son record de l'heure* absolu (44,770 kilomètres) avec l'intention de dépasser les 45 kilomètres et de s'approcher du record de Fausto Coppi *(45,848 kilomètres).* La date de sa tentative qui aura lieu sur la piste de Mexico a été fixée au 19 septembre. Auparavant, la championne française effectuera un séjour aux Etats-Unis où un constructeur envisage de fabriquer des bicyclettes portant son nom.

J. A.

Rétro, macho, ringard

Le beau vieillard ! Trois quarts de siècle, l'an prochain, et il garde toute son étincelante magie. Deux guerres mondiales sont passées par là. La navette spatiale, la musique rock, les vols supersoniques ou le féminisme, entre autres inventions du siècle, ont envahi le paysage. Chaque été pourtant, impavide, la France des glacières et de la crème solaire redemande sa ration d'échappées victorieuses et d'épopées avortées. Ah ! voir trébucher les rêves sur les pentes cruelles du Galibier. Ah ! pleurer avec Stephen Roche, en écoutant l'hymne irlandais sur les Champs-Elysées !

Qu'importe alors si, chaque année, le mauvais esprit de service – ce fut, cette fois, Jacques Séguéla – prédit l'effondrement du monument et décrète l'entreprise « ringarde ».

Ringard, le Tour ? La belle révélation ! La caravane ne prétend pas être un repaire de « branchés », même si l'on y a entrevu, cette année, Jack Lang ou Amanda Lear. Un caporalisme généralisé à l'égard des sportifs comme des photographes ; un look dont les bariolages criards sont une insulte à la beauté des paysages traversés, des voitures publicitaires aux maillots des coureurs : tout cela fleure les années 50 davantage que l'an 2000.

Et l'irruption au nombre des sports de masse du tennis, redoutable concurrent, n'a pas rajeuni l'image du cyclisme. Imagine-t-on Yannick Noah apostrophant en direct Catherine Tanvier d'un *« vous, les femmes, dans l'effort, vous êtes moches ! » ?* On entendit cela, pourtant, ces jours-ci du côté de Villard-de-Lans. Et molles furent les protestations.

Rétro, macho, ringard : cela fait beau temps, il est vrai, que l'accusation escorte la caravane. Pourtant, pour la première fois, il semble bien que le Tour n'y reste plus tout à fait insensible. La nouvelle direction se dit convaincue que pour exporter, comme elle l'espère, son « produit » vers les Etats-Unis ou le Japon, il ne suffit pas de vendre un beau spectacle. Il faut aussi l'habiller moderne, le débarrasser de ses hardes les plus élimées.

« Quand nous serons vieux, nous en aurons, des souvenirs à raconter. », chuchotait sur les Champs-Elysées Jeannie Longo à Stephen Roche. Un sérieux époussetage s'impose, en effet, pour que le Tour continue d'être, longtemps encore, une extraordinaire machine à offrir des souvenirs à tous les enfants émerveillés.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

AUTOMOBILISME : Piquet remporte le Grand Prix d'Allemagne

Déception et espoirs pour Alain Prost

Le Brésilien Nelson Piquet (Williams-Honda) a renoué avec le succès, après cinq deuxièmes places, en remportant pour la deuxième année consécutive le Grand Prix d'Allemagne de Formule 1 automobile, le dimanche 26 juillet, sur le circuit d'Hockenheim. Longtemps deuxième après l'arrêt de son coéquipier britannique Nigel Mansell, victime de problèmes de moteur peu après la mi-course, le pilote brésilien a hérité de la première place à la suite de l'abandon d'Alain Prost (McLaren-Tag-Porsche), qui avait mené la ronde du septième au trente-neuvième des quarante-quatre tours.

Malgré cet abandon frustrant, dû, comme à Imola, à une banale rupture de courroie d'alternateur, le Grand Prix d'Allemagne a redonné l'espoir à Alain Prost. *« Je suis détendu pour cette année et rassuré pour l'avenir »*, affirme-t-il.

Dans les deux semaines qui ont suivi le Grand Prix de Grande-Bretagne, les motoristes de Porsche et les électroniciens de Bosch ont travaillé efficacement pour trouver la cause des précédentes débâcles (déréglage du programme électronique qui entraînait une perte de pression et une surchauffe) et préparer un moteur *susceptible de rivaliser* à nouveau avec Honda devant le public allemand. Sa longue course en tête et la deuxième place de son *coéquipier suédois Stefan Johansson*, malgré une crevaison dans le dernier tour, démontrent qu'Alain Prost devrait redevenir compétitif dans la *seconde moitié* de la saison pour mieux défendre son titre de champion du monde.

Si le pilote français a retrouvé le *sourire, c'est aussi parce* qu'en renouvelant son contrat avec McLaren et TAG il a obtenu l'assurance de disposer pour les deux saisons à venir d'un moteur *« très compétitif »*. Le secret devrait entourer le nom du motoriste jusqu'à la fin août, mais la plupart des indices laissent penser que ce serait Honda.

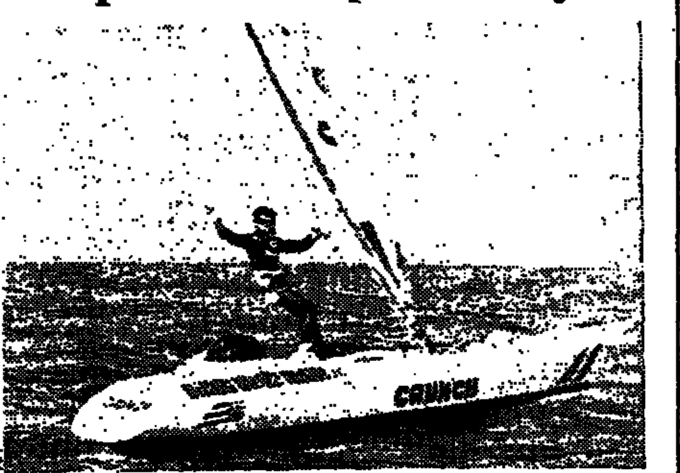
Porsche a, en effet décidé d'accorder la priorité à son nouveau programme « Indy » (Indianapolis) *afin d'asseoir sa réputation sur* l'important marché américain. Difficile dans ces conditions pour les motoristes allemands de mener de *pair la mise au point* d'un turbo dont la pression de suralimentation sera limitée à 2,5 bars la saison prochaine et la construction d'un moteur atmosphérique de 3,5 litres pour 1989.

En revanche, Honda avait déjà manifesté la saison dernière son intérêt pour Alain Prost, mais les négociations avaient échoué *in extremis* par suite d'une maladresse de Ron Dennis, le directeur de l'écurie McLaren. Lorsqu'on sait que les Japonais ont non seulement l'intention de persévérer en Formule 1, mais encore l'ambition d'y accroître leur hégémonie, on peut très bien imaginer qu'ils se soient déjà assuré pour l'an prochain la collaboration des trois meilleures écuries britanniques et des quatre meilleurs pilotes du monde.

G. A.

PLANCHE A VOILE

L'exploit de Stéphane Peyron



Le Baulois Stéphane Peyron, frère des navigateurs Bruno et Loïc, a réussi son pari de traverser l'Atlantique Nord en planche à voile en solitaire et sans assistance. Parti le 10 juin de New-York, il a touché terre à La Rochelle, le lundi 27 juillet à 1 h 45 du matin, après quarante-six jours passés sur une planche de 7 mètres de long, conçue par l'architecte Saillard et aménagée de telle manière qu'il puisse se reposer et se nourrir.

A bout de forces et moralement épuisé par cette traversée de plus de 6 000 kilomètres, le jeune véliplanchiste qui souffrait des articulations, n'a pu rallier La Baule, comme prévu initialement. Des vents de 20 à 25 nœuds de nord l'ont fait dériver vers La Rochelle où personne ne l'attendait. Après quelques heures de repos, Stéphane Peyron devait reprendre la mer pour rejoindre La Baule mardi.

TENNIS : la France éliminée de la Coupe Davis

La fin d'un esprit d'équipe

Succès sans lendemain de la paire nationale Leconte-Forget : *l'équipe de France a été battue* 4-1 en quarts de finale de la Coupe Davis par les Suédois, qui affronteront au tour suivant les Espagnols, vainqueurs des Paraguayens à Caracas. L'autre demi-finale opposera l'Australie, détentrice du trophée, à l'Inde.

FRÉJUS
de notre envoyé spécial

Refaire l'histoire est une spécialité méridionale. A l'heure du pastis, le dimanche 26 juillet, on pouvait soutenir que l'histoire de ce quart de finale de Coupe Davis France-Suède aurait été changée si Rudolph Berger, arbitre de chaise, avait fait *confiance à ses juges de ligne. Or* ce n'était pas le cas. Il descendit donc de son perchoir pour vérifier lui-même la marque d'une balle expédiée par Henri Leconte dans un coin du court. Et il estima que le coup était hors des limites. Cela faisait 30-30 sur le service de Kent Carlsson au lieu de 15-40.

Evidemment, ce n'était pas la même chose. Mais est-ce que deux *balles de break auraient suffi* à Leconte pour faire la différence, c'est-à-dire pour lui permettre de gagner, alors qu'il avait déjà perdu *les deux premières manches ? Le* public, qui n'interrompit huées et sifflets que sous la menace d'un point de pénalité contre la France, a semblé le croire. Un mirage provoqué par l'ardeur du soleil ? A moins que le point accroché samedi en double n'ait fait naître chez ces supporters l'espoir le plus fou, inversement proportionnel en tout cas à la déception provoquée par la perte des deux premiers simples vendredi ?

Mais à ce moment du match Leconte ne se faisait plus, lui, la moindre illusion. Au mieux, un break lui aurait permis de retarder un peu l'inéluctable défaite : le vent et le lift adverse ne lui permettaient pas de contrôler une balle qu'au demeurant il avait bien du mal à suivre. Cette rencontre, il savait pertinemment l'avoir perdue avant d'être entré sur le court. Il n'avait pas assez de réserves physiques et nerveuses pour soutenir la tension du plus électrique des Suédois. Il joua donc dans le rouge comme s'il tirait des chèques sans provision. Cela ne pouvait pas payer. Carlsson a encaissé une victoire logique pour la Suède.

Et même s'il ne l'avait pas fait, Mats Wilander s'en serait chargé auprès de Thierry Tulasne. L'arbitrage n'y aurait rien changé. Rudolph Berger n'a été que le comptable d'une évidence : le meilleur a gagné, les plus forts se sont imposés.

Une guérilla puérile

L'histoire, encore une fois, *n'aurait-elle pas été différente si* Yannick Noah avait prêté son concours à l'équipe de France ? On pourrait en débattre puisque celui-ci avait battu Carlsson lors des derniers Internationaux de France à Roland-Garros. Mais plus qu'un joueur, – actuellement totalement hors de forme – c'est un véritable esprit d'équipe qui a d'abord fait défaut aux Français.

On ne peut pas soutenir que « tout baigne » dans le camp suédois. L'an passé, Carlsson avait décliné la sélection pour la finale de la Coupe Davis contre l'Australie. *Motif* : sa fédération, qui payait le voyage aux épouses et aux compagnes des autres joueurs, refusait d'offrir à son père le voyage aux antipodes. Son forfait a été d'autant plus préjudiciable à l'équipe de Hasse Olsson que Mats Wilander avait pris des vacances pour convoler en justes noces avec la belle Sud-Africaine Sonya Mulholland. Les Australiens s'emparèrent ainsi du saladier d'argent.

On imagine la polémique, voire la chasse aux sorcières, que cela aurait provoquée en France. *Rien de tel en* Suède : sport d'hyper-individualistes, le tennis professionnel n'a pas brisé les liens d'amitié entre les Scandinaves. Ils forment une véritable « bande », solidaires dans le succès comme dans l'échec.

Bref, les Suédois se serrent les coudes alors que les Français se tirent dans les pattes. Guérilla puérile qui consiste, pour chacun, à *décliner ses responsabilités sous prétexte* que d'autres n'ont pas tenu leurs engagements. Une fois la défaite consommée, on a entendu par *exemple autour* des arènes que Leconte ne s'était pas rendu à l'entraînement organisé par le capitaine Jean-Paul Loth après Wimble*don, parce que Noah avait lui-même* renoncé.

Ce genre de réactions en chaîne a abouti à l'échec contre la Suède. Les meilleurs joueurs nationaux ont-ils réellement l'ambition de reconquérir la Coupe Davis ? Si ce n'est pas le cas – comme ils semblent l'avoir montré à Fréjus – pourquoi les sélectionner ? Répondre à ces questions permettrait de résoudre les problèmes du tennis national plus sûrement qu'entraîner Thierry Tulasne à jouer d'invraisemblables volées liftées, car, hélas, cela n'a rien changé au cours de cette histoire.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats

Automobilisme

GRAND PRIX D'ALLEMAGNE
(de formule 1)

1. Piquet (Williams-Honda), 299,068 km en 1 h 21 min. 25 sec. (220,394 km/h) ; 2. Johansson (McLaren TAG-Porsche), à 1 min. 39 sec. 59 ; 3. Senna (Lotus-Honda), à 1 t. ; 4. Streiff (Tyrrell Cosworth). 5. Palmer (Tyrrell Cosworth) ; 6. Alliot (Lola-LC-Cosworth), à 5 t. ; Prost (Mclaren TAG-Porsche).

CHAMPIONNAT DU MONDE
des conducteurs

1. Piquet 39 pts ; 2. Senna 35 pts ; 3. Mansell 30 pts ; 4. Prost 26 pts ; 5. Johansson 19 pts.

Cyclisme

TOURS DE FRANCE MASCULIN

● **Classement de la vingt-quatrième étape contre la montre à Dijon.** – 1. Bernard (Fr., Toshiba), les 38 km en 48 min. 17 sec. (moyenne 47,221 km/h ; 2. Roche (Irl.), à 1 min. 44 sec. ; 3. Lejarreta (Esp.), à 2 min. 28 sec ; 4. Skippy (Dan.), à 2 min. 30 sec. ; 5. Alcala (Mex.), à 2 min. 33 sec.

● **Classement de la vingt-cinquième étape, Créteil-Paris.** – 1. Pierce (E.-U., 7 Eleven), les 192 km en 4 h 57 min. 26 sec. ; 2. Bauer (Can.), à 1 min. ; 3 Van Eynde (Belg.), à 5 min. ; 4. Stevenhaagen (P.-B.), à 7 min. ; 5. Van der Poel (P.-B.), à 11 min.

Classement général. – 1. Roche (Irl., Carrera), 115 h 27 min. 42 sec. ; 2. Delgado (Esp.), à 40 sec. ; 3 Bernard (Fr.), à 6 min. 40 sec. ; 5. Herrera (Col.), à 9 min. 32 sec. ; 6. Parra (Col.), à 16 min. 53 sec. ; 7. Fignon (Fr.), à 18 min. 24 sec. ; 8. Fuerte (Esp.), à 18 min. 33 sec. ; 9. Alcala (Mex.), à 21 min. 49 sec. ; 10. Lejarreta (Esp.), à 26 min. 13 sec.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

● **Classement de la quinzième étape, Chaville-Paris.** – Poliakova (URSS), les 56 km en 1 h 18 min. 30 sec. (moyenne : 42,8 km h) ; 2. Paulitz (RFA), à 8 min. ; 3. Knol (P.-B.), à 8 min. ; 4. Niehaus (RFA), à 8 min. ; 5. Matwew (RFA), à 9 min.

Classement général final. – 1. Longo (Fr.), *en 27 h 33 min.* 36 sec. ; 2. Canins (It.), à 2 min. 52 sec. ; 3. Enzenauer (RFA), à 2 min. 14 sec. ; 4. Poliakova (URSS), à 16 min. 6 sec. ; 5. Bonanomi (It.), à 17 min. 37 sec. ; 6. Larsen (Norv.), à 20 min. 32 sec. ; 7. Beausoleil (Fr.), à 21 min. 54 sec. ; 8. Kibardina (URSS), à 22 min. 31 sec. ; 9. Damiani (Fr.), à 23 min. 31 sec. ; 10. Odin (Fr.), à 25 min. 29 sec.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(deuxième journée)

* Nantes b. Brest	1-0
* Toulouse b. Laval	1-0
* Montpellier b. Paris-SG	4-1
* Le Havre b. Niort	3-0
Monaco b. * Lens	3-1
* Marseille b. Cannes	3-0
Bordeaux b. * Auxerre	3-1
* Metz b. Toulon	2.0
* Nice b. Lille	2-1
* Matra Racing et Saint-Etienne	2-2

Classement. – 1. Monaco, Bordeaux, Toulouse, 4 pts ; 4. Laval, Lille, Montpellier, Marseille, Metz, Toulon, Le Havre, Matra Racing, Paris-S.G., Nice, Nantes, 2 pts ; 15. Brest, Lens, Auxerre, Niort, Cannes, Saint-Etienne, 1 pts.

Tennis

Coupe Davis
(Quarts de finale)

Suède b. *France 4-1 ; Carlsson b. Tulasne 6-1, 3-6, 6-1, 6-2 ; Wilander b. Leconte (Fr.), 6-3, 6-4, 6-2 ; Forget-Leconte v. Edberg-Jarryd, 6-4, 6-2, 3-6, 15-13 ; Carlsson b. Leconte, 7-5, 6-2, 7-5 ; Wilander b. Tulasne, 6-4, 6-3 ; Espagne b. *Paraguay, 3-2 ; Australie b. Mexique, 4-1 ; *Inde B. Israël, 4-0.

Les Etats-Unis, battus par la RFA (3-2) sont relégués en deuxième division.

Economie

ÉQUIPEMENT

M. Méhaignerie lance une campagne de modernisation de son ministère

Contre la « grande déprime » des cantonniers...

Il paraît que la grande majorité des quelque cent vingt mille fonctionnaires du ministère de l'équipement sont inquiets, découragés, démobilisés. C'est en tout cas ce qu'affirme une enquête demandée par M. Pierre Méhaignerie à la société Infométrie.

« Les directions départementales de l'équipement (DDE) étaient toutes-puissantes, elles imposaient. Maintenant, avec la décentralisation, elles se contentent de conseiller. » « Nous avons perdu du prestige. » « Nous n'avons pas l'esprit maison. » « Nous n'avons pas le sentiment d'appartenir à un ministère homogène : un coup il y a les transports qui sont avec, un coup on les enlève. Même chose avec le tourisme. Il fut un temps où ça dépendait de l'équipement. »

Voilà quelques extraits des remarques et récriminations recueillies par les enquêteurs d'Infométrie auprès des agents de l'équipement à propos de leur « entreprise », et notamment des agents de catégories C et D, c'est-à-dire le personnel d'exécution, soit environ quatre-vingt-treize mille fonctionnaires. Bref, c'est la grande déprime chez les cantonniers...

Les raisons ? Elles sont au nombre de deux essentiellement :

– La décentralisation, qui a transféré nombre de compétences, traditionnellement d'Etat, aux présidents des conseils généraux, au détriment donc des directions départementales de l'équipement.

– Le ralentissement des grands travaux depuis cinq ans (mais les choses changent depuis le début de 1987), qui conduit les agents de l'équipement à construire moins d'ouvrages neufs mobilisateurs et gratifiants et à effectuer davantage de tâches d'entretien, évidemment plus routinières.

C'est pour répondre à ces inquiétudes que, au printemps 1985, M. Paul Quilès, alors ministre de l'équipement, puis M. Auroux et, enfin, M. Méhaignerie depuis mars 1986 ont entrepris une vaste opération de modernisation de l'administration de l'équipement. Enquêtes sur le terrain, commissions, rapports, audits se sont succédé depuis deux ans pour prendre le pouls des quelque cent vingt mille fonctionnaires répartis en province dans les DDE et dans les services centraux, proposer des solutions à la crise de confiance et élaborer une sorte de « projet d'entreprise ». D'autant qu'au même moment la redistribution des compétences – en vertu des lois de décentralisation – commençait à faire sentir ses effets dans les services de l'équipement comme cela avait été le cas pour le personnel des préfectures, de l'agriculture, de la santé ou des affaires sociales depuis 1983.

Mise à plat des comptes

Un décret du 31 juillet 1985 avait défini les modalités de la répartition nouvelle des tâches entre les élus du conseil général dans chaque département et les services de l'Etat.

Vingt-deux conventions départementales furent signées. Mais, en arrivant au ministère de l'équipement, M. Pierre Méhaignerie, lui-même président d'un conseil général (celui de l'Ille-et-Vilaine), « gela » les dispositions du décret de son prédécesseur, sans pour autant aller jusqu'à annuler les conventions départementales déjà signées en vertu de ce texte. Un nouveau décret fut publié le 13 février 1987 qui institue un régime assez complexe plaçant sous l'autorité des présidents des conseils généraux une partie des fonctionnaires et des services regroupés jusque-là au chef-lieu du département, tout en maintenant, sans les faire éclater, sous statut d'Etat les subdivisions territoriales (implantées dans les cantons) et le parc de matériel des traditionnels services des ponts et chaussées. Dans la plupart des départements, la répartition et les mises à disposition se sont effectuées dans la bonne entente. mais, dans d'autres, là ou le président du conseil général exige la quasi-totalité du pouvoir pour les routes ou l'urbanisme (Hauts-de-Seine, Haut-Rhin, Val-d'Oise, par exemple, dirigés par des personnalités de l'actuelle majorité), la situation est plus conflictuelle. C'est dans ces départements que les fonctionnaires de l'équipement craignent le plus pour leur avenir et se demandent « à quelle sauce ils vont être mangés ».

La campagne de remise en confiance des agents de l'équipement s'accompagne d'un plan de formation, d'« opérations qualité », d'initiation au management et d'une recherche d'une meilleure transparence financière. La confusion des tâches, les incertitudes quant au rôle respectif des élus et des fonctionnaires d'Etat aisi que l'imbrication des services sont telles qu'elles ont conduit les présidents de conseils généraux à s'interroger sur le coût réel pour les finances départementales des prestations demandées aux ponts et chaussées et à l'équipement. M. Méhaignerie lui-même, à la fois juge et partie, veut y voir clair. Une dizaine d'expériences de mise à plat des comptes et de contrôle de gestion sont en cours, par exemple dans le Pas-de-Calais, l'Ille-et-Vilaine, l'Indre.

A la fin de l'année, on devrait être à même de connaître des données aussi simples que les recettes et les dépenses réelles de toutes les directions départementales de l'équipement.

La mobilisation de cent vingt mille agents, dont plus de cinquante mille travaillent sur les routes, la recherche d'un *modus vivendi* avec les présidents des conseils généraux, la modernisation de l'administration, la clarification des comptes : c'est autour de ces thèmes que le ministère de l'équipement veut faire peau neuve et s'adapter à son temps. Le jury qui doit désigner les agences de publicité et les sociétés conseils en communication chargées de faire passer les messages se réunira le 28 juillet. Un budget de 5 millions de francs est prévu.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Aménagement du territoire

Le nouveau régime des primes est publié au « Journal officiel »

Le *Journal officiel* du 25 juillet publie un décret qui modifie celui du 6 mai 1982 relatif aux primes d'aménagement du territoire. Le décret précise les conditions dans lesquelles les entreprises, qu'elles relèvent du secteur industriel ou tertiaire, peuvent obtenir des subventions de l'Etat. Surtout, il détermine les zones (régions, départements et cantons) où les investissements peuvent être subventionnés à 50 000 francs par emploi au maximum (par exemple, tout le Cantal, la Creuse, la Corse, l'Aude, mais seulement une partie du Nord, de la Charente-Maritime, de la Moselle, des Ardennes...).

Ces primes sont attribuées par le ministre chargé de l'aménagement du territoire, après avis d'un comité interministériel, et non par le ministre chargé de l'économie et des finances.

Le décret et ses annexes dessinent, de fait, une carte des régions aidées et des régions non aidées par l'Etat pour les créations d'emplois. Sa publication provoque en général des réactions nombreuses, déçues ou favorables, des élus locaux concernés.

● **Loi sur l'apprentissage.** – La loi réformant l'apprentissage, publiée au *Journal officiel* du vendredi 24 juillet, élargit au-delà du CAP l'éventail des diplômes pouvant êtra préparés par cette voie ; la durée du contrat d'apprentissage peut varier de un à trois ans, et les jeunes pourront signer plusieurs contrats successifs ; ils devront suivre quatre cents heures d'enseignement par an au lieu de trois cent soixante. Les entreprises, de moins de dix salariés, prenant un apprenti seront exonérées de toutes les charges sociales, les autres des charges sociales patronales. Les régions pourront établir des schémas prévisionnels de l'apprentissage (*le Monde* du 8 avril).

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Fermenta : des bénéfices en 1988

Fermenta, le numéro un suédois de la pharmacie, vient de procéder à une deuxième augmentation de capital. L'opération s'est déroulée sans encombre à la Bourse de Stockholm. Elle a rapporté 345 millions de couronnes (autant de francs) à l'ex-entreprise de M. El Sayed, qui, au total, avec la première émission du printemps, a récolté 595 millions de couronnes. *« Cet argent frais va lui permettre de mener à bien sa restructuration »,* assure son nouveau président, M. Mats Oedman. D'après lui, l'exercice 1987 devrait encore se solder par des pertes (70 millions de couronnes pour les quatre premiers mois). Mais l'espoir d'un retour aux bénéfices pour 1988 n'est pas vain, si la société américaine Trans Resources conclut son OPA. D'autre part, pour s'ancrer aux Etats-Unis, Fermenta vient de racheter les 49 % du capital restant en circulation de sa filiale américaine, Techamerica.

DMC prend une participation dans une entreprise tunisienne

DMC (groupe textile français) vient de prendre une participation de 25 % dans le capital de la société tunisienne Siter (750 salariés), appartenant à la société publique Sogitex, en cours de privatisation. Le rachat de Siter, spécialisé dans le finissage du tissu, aura coûté moins de 10 millions de francs à DMC, qui confirme ainsi son implantation internationale. De plus, la Tunisie est un pays où les salaires sont bas et où l'Europe soustraite de plus en plus sa production.

Flaminaire racheté par Ward

La marque « Flaminaire » (dont les usines sont installées en Ille-et-Vilaine) vient d'être rachetée par le groupe Ward, implanté dans la région parisienne, qui commercialisera sous cette appellation des briquets fabriqués en Asie. La Société nouvelle Flaminaire de Redon a été mise en redressement judiciaire en décembre 1986 et ses soixante salariés licenciés.

BANQUES

Les hauts et les bas de la cotation internationale du Crédit lyonnais

Le 20 juillet dernier, le cabinet new-yorkais Moody's l'un des deux grands organismes mondiaux de cotation (rating) décidait de rétrograder le Crédit lyonnais dans son classement des entreprises financièrement les plus sûres. La cotation de cette banque était ramenée du prestigieux AAA (triple A) à double A1 (AA 1), ce qui la plaçait en dessous de la BNP et de la Société générale, ses deux grandes concurrentes françaises, dont le triple A était confirmé.

Motif : la structure financière et la rentabilité du Crédit lyonnais pourraient souffrir d'une concurrence accrue, sur le marché financier notamment. Dans cette période de transition, le renforcement annoncé de la structure financière de cette banque pourrait *« être ralenti ». « Sa rentabilité pourrait ne pas augmenter de façon significative à court terme en raison d'une érosion des marges d'exploitation due à la concurrence précédemment évoquée »,* ajoutait Moody's. Au Crédit lyonnais, on répliquait qu'*« en ne lui donnant pas la cotation la plus élevée, Moody's a voulu marquer son souhait de voir la banque augmenter encore un peu son capital et sa rentabilité. C'est la politique qu'elle suit actuellement et sa cotation devrait, en conséquence, pouvoir être portée rapidement au niveau du triple A ».*

Trois jours après, Keefe Bankwatch, organisme américain spécialisé dans la cotation des banques, relevait la note du Crédit lyonnais, la faisant passer de 2-3 à 2, au niveau de la BNP, de la Société générale, de Paribas et d'Indosuez (la meilleure note est 1). Keefe, très connu dans les milieux bancaires américains, a pris cette initiative en raison de *« l'amélioration de la rentabilité et de la situation financière du Crédit lyonnais en 1986 ».* Jubilation intense à l'état-major de cette banque, qui avait amèrement ressenti sa « dégradation » par Moody's.

Que faut-il penser de ces divergences d'appréciation, dont l'enjeu n'est pas mince, car chaque fois qu'une banque monte ou descend d'un cran dans les classements établis par les agences de cotation, elle paie un peu moins ou un peu plus cher pour emprunter sur le marché international, ce qui ne manque pas d'affecter son compte d'exploitation. Disons, d'abord, que ces agences Moody's, Standard and Poors (les deux grands), Keefe et Fitch se font une très vive concurrence et ne manquent pas une occasion de se singulariser. Relevons, ensuite, qu'elles font leur travail sérieusement, auscultant non seulement les comptes mais aussi les dirigeants et que leurs diagnostics sont rarement discutés.

Observons, enfin, qu'en France, selon divers critères, le Crédit lyonnais est classé un peu moins bien que la BNP et la Société générale. Certes, l'établissement peut à bon droit se targuer d'être *« la première banque des promoteurs immobiliers »,* de constituer le *« partenaire privilégié des constructeurs et des ménages »,* d'avoir *« dirigé plus de 90 % de financement des ventes d'Airbus à l'exploitation »* et *« d'avoir joué un rôle majeur dans la mise au point du financement de l'Eurotunnel ».* Mais, selon une intéressante comparaison internationale effectuée récemment par M. Michel Vigier, de la charge d'agents de change parisienne Cholet-Dupont, le Crédit lyonnais vient au troisième rang derrière la Société générale, puis la BNP, pour la rentabilité et le coefficient fonds propres plus provisions par rapport à l'encours de crédit et au total du bilan (rapport qui mesure la surface de la banque face à ses engagements).

En l'occurrence, la dernière initiative de Moody's a provoqué une jubilation discrète à la Société générale, récemment privatisée, et aussi à la BNP, qui ne l'est pas encore, mais vient d'entrer dans une vive compétition avec le Crédit lyonnais pour la prochaine opération de privatisation, afin de « passer » avant l'élection présidentielle.

FRANÇOIS RENARD.

SOCIAL

La grève des contrôleurs aériens

(Suite de la première page.)

Pourquoi les contrôleurs ont-ils rejeté les propositions de M. Douffiaques ? Après tout, celui-ci s'efforçait de répondre à une revendication vieille de dix-sept ans. Son agence de la navigation aérienne permettrait une augmentation des retraites de 2 000 francs par mois pour les officiers contrôleurs de circulation aérienne, les « aiguilleurs » ; une revalorisation des salaires des contrôleurs et des électroniciens allant de 1 000 à 1 500 francs par mois ; une revalorisation des fins de carrière des contrôleurs par création de nouvelles fonctions avec des augmentations pouvant aller jusqu'à 1 000 francs par mois ; une association du personnel aux gains de productivité. Chaque agent conserverait la liberté de choisir de rester fonctionnaire ou de passer sous le régime de l'établissement public.

Le refus largement majoritaire de ces avantages ne s'explique pas seulement par la peur des personnels de perdre la garantie de l'emploi. La mauvaise présentation du projet par le ministre a aussi joué, car il n'a pas caché que c'était une réplique à leur grève, donc une sanction.

Après une analyse approfondie, les contrôleurs ont estimé qu'ils ne profiteraient pas des augmentations annoncées, sinon pour quelques dizaines de francs, car le projet d'agence demeure flou et les décrets d'application pourraient ne pas concrétiser les promesses de M. Douffiagues.

Le « coup de poignard » de M. Rocard

La grève s'éternise parce qu'elle ne coûte pas très cher aux contrôleurs. Ceux-ci ne perdent que 200 F par mois en cessant partiellement le travail. Le conflit dure également parce que, éparpillés entre les tours de contrôle et les centres régionaux, les personnels sont très isolés et persistent dans leurs revendications dont il ne semble pas que M. Douffiagues ait pris l'exacte mesure.

Reste que le conflit n'est pas populaire, notamment chez les hommes d'affaires empêchés, chaque matin, d'arriver à l'heure à leurs rendez-vous. L'Association française des usagers des transports aériens a rassemblé 364 signatures de « décideurs » demandant la fin de la grève et la création d'une agence de la navigation aérienne.

M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, avait souligné prudemment, il y a quelques semaines, les risques de ce conflit. Dimanche, c'était au tour de M. Michel Rocard, ancien ministre socialiste de l'agriculture, de déclarer que *« les revendications des contrôleurs aériens ne sont pas compatibles avec leur statut actuel ».* La CFDT a qualifié ces propos de *« coup de poignard dans le dos ».*

Faut-il pour autant jeter la pierre aux « aiguilleurs du ciel » ? En fait, c'est leur métier qui pose question, aussi bien dans ses avantages que dans ses sujétions. Il est vrai que percevoir un salaire mensuel de plus de 15 000 F quand on a été recruté au niveau du bac et formé en deux ans, ce n'est pas mal du tout. Malheureusement, ce plafond est atteint très vite, vers la quarantaine, et les perspectives d'avenir sont bouchées.

Il est vrai que les contrôleurs ne travaillent pas plus de trente-six heures par semaine environ, mais leur temps de présence dans leurs locaux professionnels oscille entre vingt et vingt-cinq heures. Ils restent deux heures devant les écrans radars qui leur permettent de dialoguer avec une douzaine de pilotes à la fois, puis ils se reposent une heure. Mais, comme ils travaillent un jour sur deux en moyenne, ils bloquent leurs heures de travail et s'épuisent dans des vacations trop longues. Ce rythme leur vaut tout à la fois un manque d'entraînement et une vraie fatigue. En comparaison de leurs collègues étrangers surveillant, pour le compte d'Eurocontrol, les espaces aériens du Benelux et d'une partie de la RFA et des Pays-Bas, ils travaillent beaucoup moins, mais ils sont aussi moins rémunérés, de 30 % ou 40 %, ce qui crée des amertumes.

Le conflit devrait continuer à pourrir. Bien que M. Michel Delebarre, ancien ministre socialiste du travail, ait demandé sa démission au micro de RMC-FR 3, M. Jacques Douffiagues continuera à « jouer la montre », car il attend que le Conseil constitutionnel se soit prononcé sur l'amendement Lamassoure, rétablissant le prélèvement d'un trentième du salaire mensuel en cas de grève inférieure à une journée. Vers le 15 août, il pourrait en coûter 1 000 F par mois aux contrôleurs de poursuivre leur mouvement.

Du côté des syndicats, on s'appuie sur les résultats du référendum pour demander au ministre de reprendre les négociations, dans le cadre de la fonction publique, tout en souhaitant que soit réglée, en priorité, la revalorisation des fins de carrière.

Le dialogue de sourds est total et la création d'une agence de la navigation aérienne – seule issue possible – ayant été rendue impraticable, on voit mal comment la déconfiture de l'une des parties pourra être évitée. Comme dans le conflit qui a paralysé la SNCF en décembre 1986 et en janvier 1987.

ALAIN FAUJAS.

AFFAIRES

Les Etats européens doivent soutenir plus activement les technologies de pointe estime le patron de Siemens

« Je ne suis pas pessimiste ». M. Karlheinz Kaske, président du directoire du groupe allemand Siemens, première entreprise européenne pour les effectifs, estime, dans un article publié par la revue trimestrielle *Politique industrielle* (1), que les Douze commencent à relever les défis des Américains et des Japonais. *« Nous assistons, dans l'économie européenne, à un véritable renouveau et les résultats en sont déjà probants. Le déclin de l'Occident n'aura donc pas lieu. »*

Les Etats-Unis ont vu leur compétitivité baisser dans toute une série de secteurs – l'industrie électrique et l'industrie automobile affichent un déficit commercial de 20 milliards de dollars chacune, – écrit la patron de Siemens. La croissance japonaise a fléchi avec la baisse du dollar *« dans des proportions qui sont considérées par les Japonais eux-mêmes comme dramatiques ».* L'Europe n'a donc *« aucune raison de céder à la panique ».*

Toutefois, les progrès des Douze, face à la crise, qui impose *« une mutation structurelle très profonde »,* restent trop lents, selon M. Kaske, qui souligne trois impératifs.

L'Europe n'a pas de retard dans la maîtrise des technologies mais elle doit d'abord homogénéiser « d'urgence » son marché intérieur, encore trop cloisonné sous l'influence des Etats : *« Les pays qui disposent d'un vaste marché intérieur possèdent un net avantage en matière de compétitivité ».* A l'horizon du grand marché de 1992, la tâche est gigantesque. Or déjà *« une grande partie des décisions, qui devaient être prises en 1985 et en 1986 n'ont pas été adoptées en temps utile ».*

Deuxième impératif : les aides publiques aux efforts de recherche. *« Il me semble erroné d'adopter, pour de simples raisons de purisme économique, une attitude qui prône largement le désengagement de l'Etat dans le domaine de la technologie »,* explique M. Kaske, qui souhaite une intervention des gouvernements, non seulement pour soutenir les programmes de recherche, mais aussi pour *« supporter une partie des risques, lorsque l'investissement en personnel et en capital se situe au-delà des risques raisonnablement supportables pour une entreprise ».* Il note que *« les industries américaines les plus compétitives sont celles qui bénéficient des gigantesques programmes fédéraux...* [or Washington] *finance environ un tiers des dépenses de recherche et développement de l'économie américaine ».*

L'absence d'unité politique européenne empêchant d'appliquer ce modèle à l'échelle des Douze, M. Kaske est donc favorable à une troisième voie, celle des initiatives communautaires comme Esprit (informatique) ou Race (télécommunications). Il regrette, au passage, et dans le cas d'Eurêka, de voir que des règlements antitrusts bloquent l'exploitation rapide des fruits de ces recherches européennes.

Reste enfin à faire converger les politiques économiques nationales, point de passage obligé de la création d'un système monétaire européen, expose M. Kaske, qui termine en notant, à propos du tiers-monde : *« Il faut résoudre aujourd'hui les graves problèmes nés du surendettement, en particulier en Amérique latine. »* Il y va de l'intérêt même des entreprises car, sinon, celles-ci vont *« perdre d'importants marchés d'avenir ».*

∴

[Contrôle d'un marché intérieur communautaire, fort soutien des Etats et de Bruxelles dans les technologies de pointe et harmonisation des politiques macro-économiques, la « politique industrielle » proposée par le patron allemand a des ressemblances plus que frappantes avec... celle des socialistes français. – E.L.B.]

(1) *Politique industrielle* n° 8, été 1987 : revue éditée par CEP Communications, 23, rue Laugier, 75017 Paris, tél. (1) 47-66-01-57.

Nominations

● **M. Michel Pébereau** a été désigné PDG du Crédit commercial de France (CCF) par le conseil d'administration du 22 juillet. M. Pébereau était jusque-là directeur général de la banque, mais son accession à la présidence avait été annoncée il y a un mois par son prédécesseur, M. Gabriel Pallez (*le Monde* daté 21-22 juin), qui est nommé président d'honneur du CCF. Le conseil d'administration – désigné par l'assemblée générale des actionnaires réunie pour la première fois depuis la privatisation de la banque en mai dernier – a également nommé M. Charles de Croisset et René Barbier de La Serre comme directeurs généraux du CCF.

● **M. Edzard Reuter** devient président du groupe Daimler-Benz. Comme prévu après la présidence du groupe Daimler-Benz (*le Monde* du 15 juillet), le conseil de surveillance a désigné, le 22 juillet, M. Edzard Reuter, cinquante-neuf ans, pour lui succéder à la tête du premier groupe industriel ouest-allemand. M. Reuter, directeur financier depuis 1980 et nommé récemment vice-président de Daimler-Benz, sort ainsi vainqueur du conflit qui l'a opposé à son prédécesseur sur la stratégie que devait suivre le constructeur des Mercedes.

● **M. J.-M. Bruel** prend ses fonctions de directeur général de Rhône-Poulenc. Nommé, en mars dernier, directeur général de Rhône-Poulenc, M. J.-M. Bruel viend de prendre ses fonctions. Les secteurs « chimie » et « fibre » lui sont directement rattachés. Il supervise, en outre, les directions des « affaires commerciales », « logistique », « sécurité et environnement », enfin la gestion des cadres supérieurs et les problèmes d'organisation générale. M J.-M. Bruel, cinquante et un ans, avait travaillé vingt-deux ans chez Rhône-Poulenc. Il avait quitté le groupe en 1984 pour rejoindre la firme suisse Sandoz, à Bâle.

Economie

ÉTRANGER

Le nouveau plan de relance péruvien

Le scepticisme et la fuite dans le dollar l'emportent à Lima

Le nouveau programme de relance annoncé par le président Alan Garcia, le 5 juillet, se heurte à un sérieux scepticisme des économistes et à l'incrédulité des Péruviens qui préfèrent se prémunir en jouant notamment le dollar contre l'inti, la monnaie nationale.

LIMA
de notre correspondante

« Nous allons gagner. N'ayez pas peur. » L'optimisme du président Alan Garcia, aucours de la présentation du programme de relance de son modèle économique hétérodoxe, n'a guère été contagieux si l'on en juge par l'activité fébrile qui règne, depuis, sur les trottoirs de la rue Ocona, le mini-Wall Street de la capitale, où un régiment de changeurs à la sauvette, calculatrice en main et liasses de billets sous le bras, se disputent les éventuels acheteurs ou vendeurs de dollars. Sur ce marché parallèle, le dollar a, en quelques jours, gagné 50 % vis-à-vis de l'inti, la monnaie nationale, 100 % depuis le mois d'avril.

Plusieurs facteurs se sont conjugués pour entraîner cette brusque dévaluation. Ocona est avant tout le marché où sont blanchis les dollars provenant de la contrebande et du trafic de cocaïne. Or, depuis quelques mois, les autorités exercent un contrôle plus strict à la frontière avec le Chili et l'Equateur, et l'introduction de marchandise clandestine a nettement diminué. Par ailleurs, l'opération *« condor six »* lancée dans la vallée du haut Huallaga contre les trafiquants de drogue a coupé momentanément le flux habituel de coca-dollars (le ministre du Plan, javier Tantalean l'estime à 1 milliard de coca-dollars, soit l'équivalent de plus d'un tiers des exportations de 1986).

Un troisième facteur est entré en jeu, psychologique celui-ci : la relance du programme économique de l'équipe des *« audacieux »* a fait naître un sentiment de méfiance et même de panique dans certains secteurs de la bourgeoisie et de la petite classe moyenne. Commentant entre autres l'annonce d'une nouvelle diminution des taux d'intérêts bancaires (22 %, alors que l'inflation a été de 40 % pendant le premier semestre), l'expert orthodoxe Felipe Ortiz de Zevallos a affirmé que *« ceux qui épargnent en intis sont des sots »*. Une appréciation, qu'ont faite leur les petits épargnants et même les salariés qui venaient de toucher leur gratification à l'occasion de la fête nationale, puisqu'ils se sont empressés de changer sur le marché d'Ocona leurs intis conte des dollars.

Les autorités minimisent l'importance du mouvement financier d'Ocona parce que *« seuls 3 % des transactions s'y réalisent. Ce qui importe, c'est le taux de change officiel qui, lui, est stable »*. Si ce taux a plafonné à 45 intis le dollar à Ocona, il est fixé à 15,98 pour les importations d'aliments et de médicaments, et comporte une dizaine de taux différents, suivant les activités d'import-export, jusqu'à atteindre 29 intis le dollar pour les exportations non prioritaires. L'économiste indépendant Alejandro Toledo calcule que la dévaluation poyenne, conséquence du train de mesures annoncées par le président garcia, est de 17,5 %, et la dévaluation accumulée depuis le début de l'année de 34,3 %.

L'optimisme du gouvernement...

Les messages au pays adressés dimanche soir par le premier ministre Guillermo Larco Cox et le ministre de l'économie, Gustavo Saberbein, ont un peu calmé la fièvre spéculatrixe d'Ocona ou le taux de change du dollar est tombé de 45 à 41 intis. M. Saberbein a annoncé que la hausse du prix des principales matières premières va permettre un excédent de la balance commerciale d'environ 300 millions de dollars. Il juge que la relance du plan hétérodoxe devrait entraîner une croissance soutenue de 7 % à 8 % et une chute de l'inflation de 5,5 % en moyenne mensuelle, à 2 % en décembre prochain. Les salaires seront maintenus six points au-dessus de l'inflation. Quant au déficit budgétaire, il estime qu'il est « gérable » (4 % du PNB en 1987, mais 14 % si l'on inclut les déficits des entreprises publiques).

La première phase de ce plan hétérodoxe mis en train à partir d'août 1985 avait permis de faire tomber l'inflation de 180 % à 60 %, et de relancer la production à un rythme de 8,5 %. Ces mêmes recettes, appliquées aujourd'hui dans un contexte distinct (le matelas de devises est extrêmement mince) auront-elles les mêmes résultats positifs ?

Le gouvernement est convaincu que la relance de la demande va inciter la patronat à se lancer dans des investissements productifs, d'autant plus qu'il est favorisé par la baisse des taux d'intérêts. Par ailleurs, les exportateurs bénéficient des nouveaux taux de change diversifiés selon les secteurs. Enfin, le regain d'activité financière devrait compenser le manque-à-gagner des banques. L'inflation doit être jugulée grâce au contrôle des prix et le déficit budgétaire sera financé par l'augmentation du prix de l'essence, l'impôt sur les grosses fortunes et la consommation de biens de luxe.

Malgré l'optimisme du gouvernement, les économiqtes de tous bords se montrent sceptiques. Les orthodoxes pensent que les *« audacieux s'apprêtent à faire un triple saut périlleux, sans filet »*, et que leur programme est *« une tentative de lévitation vouée à l'échec »* car elle est basée sur l'usage indiscriminé de la planche à billets. L'inflation va faire boule de neige, et en 1988, le pays va se retrouver sans devises.

Du côté de la gauche unie, la deuxième force politique du pays, on estime que si le gouvernement ne parvient pas à contrôler l'inflation en août (en juillet elle risque de dépasser 10 %), les salaires vont être rongés par la hausse des prix, ce qui annulera la reprise de la demande. Les profits ne seront donc pas investis dans le secteur productif, mais déviés vers la spéculation financière ou l'investissement étranger. Manuel Dammert, coordonnateur de la gauche, conclut : *« Le gouvernement se contente d'étirer un peu plus son programme populiste de court terme. Mais comme il ne fait pas de réforme structurelle, il ne nous offre qu'un nouveau répit. »*

NICOLE BONNET.

REPÈRES

Logement

Hausse de 3 % et 6 % pour les loyers de la loi de 1948

La hausse des loyers des logements encore soumis à la loi de 1948 a été publiée au *Journal officiel* du 2 juillet. Applicable à dater du 1er juillet 1987, cette hausse est de 6 % pour les catégories II C et II B, ainsi que pour ceux de la catégorie II A restant encore soumis aux dispositions de la loi de 1948 en raison de l'âge et des faibles ressources de leurs locataires. Pour les catégories III A et III B, la hausse autorisée est de 3 %. Aucune majoration n'est permise pour les logements de la catégorie IV.

Hausse des prix

Faible augmentation dans la CEE

En juin, la Communauté européenne a connu une faible hausse moyenne des prix à la consommation : 0,2 % sur un mois et 3,2 % sur douze mois, annonce l'Office statistique de la CEE, Eurostat. Comme en mai, cette inflation est inférieure à celle des Etats-Unis (3,8 % sur douze mois) mais sensiblement plus élevée que celle du Japon (0,4 %). Toujours sur douze mois, les Pays-Bas et le Luxembourg restent les moins inflationnistes, avec une baisse des prix de 0,3 % et 0,4 % respectivement. La RFA enregistre une hausse marginale de 0,2 %, suivie de la Belgique (1,7 %), de la France et du Danemark (3,3 %), de la Grande-Bretagne (4,2 %), de l'Italie (4,4 %), de l'Espagne (4,9 %), du Portugal (8,9 %) et de la Grèce, toujours championne toutes catégories avec une flambée de 18,1 %.

Consommation

Les prix du tabac vont augmenter de 2 %

En vertu d'un arrêté du ministère de l'économie publié le 26 juillet au *Journal officiel*, les prix du tabac vont augmenter de 2 % à compter du 3 août. Le paquet de Gauloises coûtera 5 F, au lieu de 4,90 F et celui des Gitanes 6,25 F au lieu de 6,10 F. Au rayon des cigarettes importées, il faudra débourser 8,60 F pour un paquet de Peter Stuyvesant (au lieu de 8,40 F). Le prix des cigares et du tabac à pipe sera augmenté dans les mêmes proportions.

Ce relèvement va accroître le montant des taxes prélevées : le produit d'ici au 1er août 1988 (500 millions de francs) sera versé par l'Etat à la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés, dans le cadre des *« mesures d'urgence »* en faveur du régime général de sécurité sociale. Un relèvement *« sensible »* des prix du tabac et de l'alcool avait été souhaité par la commission des « sages » nommée par le gouvernement (*le Monde* du 20 mai). La commission du Marché commun avait elle aussi demandé un relèvement du prix du tabac, de 5 % au moins pendant quatre ou cinq ans, pour mettre les prix français au niveau des prix européens.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – Obligations 10,50 % – 1975

Les intérêts courus du 1er août 1986 au 31 juillet 1987 seront payables à partir du 1er août 1987 à raison de 94,50 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon no 12 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,50 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 15,74 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des Allocations familiales), soit un net de 77,71 F.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres inscrits en compte « nominatifs purs » seront réglés aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – Obligations 14 % 1980

Les intérêts courus du 3 août 1986 au 2 août 1987 seront payables à partir du 3 août 1987 à raison de 252 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon no 7 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 28 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 41,98 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 207,22 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans les séries de numéros 514 981 à 550 000 et 552 851 à 567 830 sortis au tirage au sort du 4 juin 1987 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon no 8 au 3 août 1988 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie Générale, recettes des finances et perceptions) auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Rapp, Paris (7e), ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

– d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;

– d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;

– enfin, que les titres compris dans les séries de numéros 143 766 à 170 765, 293 074 à 325 073, 458 524 à 483 523, 21 726 à 50 000, 54 001 à 60 475, 572 111 à 600 000, 12 001 à 73 860 et 385 676 à 442 675 sont respectivement remboursables depuis le 3 août 1981, le 3 août 1982, le 3 août 1983, le 3 août 1984, le 3 août 1985 et le 3 août 1986.

Cet avis n'apparaît qu'à titre d'information seulement



Aluminio del Caroní, S.A.

US $ 160,000,000

Term loans

guaranteed by

THE REPUBLIC OF VENEZUELA

US $ 30,000,000
MULTICURRENCY EUROLOAN

Lead Managed by
Banco Industrial de Venezuela, C.A. (New York Agency)
Banque Indosuez
Consolidated Bank, N.A.

Managed by
Banque Paribas
Crédit Lyonnais
Banque Nationale de Paris
Banque de l'Union Européenne
Société Générale

Co Managed by
Banco Mercantil, C.A.

Provided by
Banco Industrial de Venezuela, C.A. (New York Agency)
Banque Indosuez, Consolidated Bank, N.A.
Banque Paribas, Crédit Lyonnais, Banque Nationale de Paris
Banque de l'Union Européenne, Société Générale, Banco Mercantil, C.A.
Banco La Guaira, Banco Latino N.V., Consolidado International Bank
Banque Sudameris France, Crédit du Nord

Co-ordinator



Banco Consolidado C.A.

Co-agent
Consolidado U.K. Ltd.

US $ 130,000,000
FRENCH EXPORT CREDIT

Lead Managed by
Banque Indosuez

Co Managed by
Banque Paribas

Provided by
Banque Indosuez
Banque Paribas
Crédit Lyonnais
Banque Nationale de Paris
Banque de l'Union Européenne
Société Générale
Banque Sudameris France
Crédit du Nord

Long Term Instalment
Banque Française du Commerce Extérieur

AGENT
BANQUE INDOSUEZ

July 1987

VALEURS DE FRANCE

Le 15 juillet 1987, la valeur liquidative de la SICAF « Valeurs de France », Société d'investissement à capital fixe gérée par la BRED, était de 364,29 F (362,12 F le 30/06/87). A la même date, l'action de « Valeurs de France » cotait 365 F (359 F le 30 juin 1987).

SLIGOS

Projet d'augmentation de capital

Pour assurer son objectif de croissance tout en profitant d'éventuelles opportunités, SLIGOS va faire appel à l'épargne publique.

A cette fin, le Conseil d'administration a décidé de convoquer une Assemblée générale extraordinaire le 10 septembre 1987 pour l'autoriser à procéder à des opérations financières sous diverses formes.

Si la conjoncture boursière reste favorable, le Conseil envisage d'utiliser cette autorisation au cours du premier trimestre pour procéder à une augmentation de capital réservée aux actionnaires.

CHIERS CHATILLON/SAULNES

Les Conseils d'administration de la Société Chiers-Châtillon et de la Compagnie Industrielle et Financière de Saulnes, réunis le 23 juillet 1987, ont approuvé le principe d'une fusion entre ces deux sociétés, par absorption de Chiers-Châtillon, avec effet rétroactif au 1er janvier 1987. La parité qui sera proposée pour l'échange des actions est de 11 actions Saulnes pour 10 actions Chiers-Châtillon. Les actionnaires de ces sociétés seront convoqués ultérieurement en Assemblée générale extraordinaire afin de décider de la réalisation définitive de cette fusion.

La nouvelle société, dont les actifs dépasseront le milliard de francs, sera, de ce fait, en mesure de poursuivre dans les meilleures conditions la politique de participations diversifiées, déjà pratiquée par chacune des deux sociétés.

(Il est rappelé que ces deux sociétés font partie du groupe Paribas.)

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 16 juillet
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	417 234
dont :	
Or	221 330
Disponibilités à vue à l'étranger	112 986
ECU	62 922
Avances au Fonds de stabilisation des changes	19 995
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	40 673
dont :	
Concours au Trésor public	31 830
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	165 227
dont :	
Effets escomptés	69 350
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	77 462
5) DIVERS	11 132
Total	711 740

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	224 173
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 067
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	28 792
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	87 087
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	41 251
5) ECU A LIVRER AU FECOM	75 443
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	256 839
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	24 130
Total	711 740

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1986

	17 juillet	24 juillet
Valeurs franç. à rev. variable	102,9	103,1
Valeurs industrielles	110,7	111,2
Valeurs étrangères	127	127,3
Pétroles-Energie	117,2	115,4
Chimie	105,9	105,7
Métallurgie, mécanique	118,8	118,3
Electricité, électronique	98,8	97,2
Bâtiment et matériaux	117,3	117,8
Ind. de consommat. non alim.	111,2	111,1
Agro-alimentaire	110,8	112,7
Distribution	99,9	99,4
Transports, loisirs, services	96,3	98,7
Assurances	93,3	90,8
Crédit banque	91,7	90,6
Sicomi	81,5	79,9
Immobilier et foncier	95,9	94,4
Investissement et portefeuille	96,9	96,5
Base 100 : 31 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenu fixe	98,8	98,6
Emprunts d'Etat	99,8	99,2
Emprunts garantis et assimilés	98,1	97,7
Sociétés	97,8	97,8
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 448,2	3 455,9
Valeurs étrangères	4 588,5	4 600,3
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	487,7	488,6
Valeurs étrangères	620,8	
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	116,9	117,6
Emprunt d'Etat	115,4	114,7
Emprunts garantis et assimilés	117,9	117,4
Sociétés	119	118,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	413,8	414
Produits de base	284,2	280
Construction	456,8	458,8
Biens d'équipement	330,8	331,9
Biens de consom. durables	422,6	
Biens de consom. non durables	538,8	533,9
Biens de consom. alimentaires	447,3	453,7
Services	372	373,7
Sociétés financières	532,8	528,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	438,2	436
Valeurs industrielles	401,7	402,4
BOURSES REGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	355	360,3

CHANGES

Dollar : 6,16 F =

Le dollar s'est légèrement effrité, le 27 juillet, sur des marchés des changes calmes. A Paris, il valait 6,1625 F contre 6,1650 F le 24 juillet. Le billet vert s'échangeait à Tokyo à 149,35 yens (contre 149,63 yens) et à 1,851 DM à Francfort (contre 1,853 DM). La croissance de 2,6 % du PNB américain au deuxième trimestre n'a pas soutenu le dollar.

FRANCFORT	24 juillet	27 juillet
Dollar (en DM)	1,853	1,851

TOKYO	24 juillet	27 juillet
Dollar (en yens)	149,63	149,35

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 juillet) ..... 7 1/2-7 9/16 %
New-York (24 juillet) .. 6 5/8-6 11/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	23 juillet	24 juillet
Valeurs françaises	102,1	
Valeurs étrangères	126,2	
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	408,6	414

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	23 juillet	24 juillet
Industrielles	2 471,94	2 485,33

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	23 juillet	24 juillet
Industrielles	1 836,1	1 845
Mines d'or	447,5	442,8
Fonds d'Etat	89,37	89,35

TOKYO

	25 juillet	27 juillet
Nikkei Dow Jones	23 964,91	23 843,57
Indice général	2 003,65	1 988,88

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 juillet
Nombre de contrats : 36 564

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	102,40	102,30	102,15	102
Précédent	102,50	102,30	102,20	102,05

LA VIE DE LA COTE

PARFINANCE (GROUPE PARGESA-BRUXELLES-LAMBERT) DÉTIENT 10 % D'IMÉTAL. – Parfinance, société financière du groupe Pargesa-Bruxelles-Lambert, a atteint le seuil de 10 % de participation dans le capital d'Imétal. L'opération a été menée en deux étapes : l'une en avril-mai, l'autre dans les derniers jours de juillet. Cette participation s'ajoute à celles prises par le groupe de Gérard Eskenazi dans la SPEP (9 %), la CFAO (11,5 %) et la Banque de gestion privée (53 %).

UN BOESKY THAILANDAIS ? – La presse financière thaïlandaise s'est faite l'écho, le 23 juillet, de manipulations boursières qui auraient été effectuées par une quarantaine de grands noms thaïlandais de la finance. Le jour même, l'indice des valeurs du Securities Exchange of Thaïlande a chuté de 9,8 points, après un boom de treize mois.

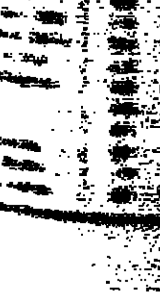
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,1595	6,1625	+ 40	+ 55	+ 75	+ 100	+ 275	+ 360
$ can.	4,6452	4,6161	– 47	– 28	– 101	– 70	– 311	– 226
Yen (100)	4,1187	4,1235	+ 137	+ 153	+ 275	+ 298	+ 830	+ 903
DM	3,3259	3,3293	+ 101	+ 118	+ 203	+ 226	+ 671	+ 737
Florin	2,9516	2,9545	+ 57	+ 68	+ 113	+ 129	+ 400	+ 449
F.B. (100)	16,0487	16,0607	+ 136	+ 217	+ 380	+ 428	+ 969	+ 1382
F.S.	4,0172	4,0217	+ 139	+ 157	+ 263	+ 290	+ 851	+ 925
L (1 000)	4,5966	4,6023	– 110	– 76	– 234	– 182	– 640	– 530
£	9,8891	9,8970	– 121	– 72	– 250	– 185	– 672	– 476

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	6 3/8	6 5/8	6 5/8	6 3/4	6 3/4	6 7/8	7 1/8	7 1/4
DM	3 3/4	4	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16	4 1/16	4 3/16
Florin	4 3/4	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6	6 1/2	6 5/16	6 5/8	6 5/16	6 5/8	6 11/16	7
F.S.	0 3/4	1 1/4	3 9/16	3 11/16	3 9/16	3 11/16	3 7/8	4
L (1 000)	8 3/4	9 1/2	9 7/8	10 3/8	10 1/8	10 5/8	10 5/8	11
£	8 3/4	8 7/8	8 13/16	8 15/16	9	9 1/8	9 7/16	9 9/16
F. franç.	7 5/16	7 9/16	7 9/16	7 11/16	7 11/16	7 13/16	8 5/16	8 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 24 JUILLET

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1910	4,5 % 1973	1911	1908	1906	− 0 31
4250	C.N.E. 3%	4250	4251	4251	+ 0 02
1232	B.N.P. T.P.	1233	1254	1255	+ 1 78
1124	C.C.F. T.P.	1124	1139	1139	+ 1 33
1257	Créd. Lyon. T.P.	1257	1257	1257	....
3000	C.G.E. T.P.	3000	3040	3035	+ 1 17
1900	Renault T.P.	1899	1900	1901	+ 0 11
2200	Rhone-Poul. T.P.	2200	2200	2219	+ 0 86
1210	St-Gobain T.P.	1210	1237	1237	+ 2 23
1322	Thomson T.P.	1322	1350	1356	+ 2 57
465	Accor	465	480	480	+ 3 23
525	Agence Havas	530	540	540	+ 1 89
670	Air Liquide	670	681	681	+ 1 64
2480	Alcatel	2490	2510	2505	+ 0 60
1950	Als. Superm.	1979	2000	2000	+ 1 06
480	A.L.S.P.I.	482	500	497	+ 3 11
405	Alsthom ★	394 50	397	400	+ 1 39
2340	Arjom. Prioux	2360	2400	2400	+ 1 69
500	Ausedat-Rey	506	523	522	+ 3 16
1230	Aux. Entrepr. ★	1206	1200	1225	+ 1 58
1130	Avions Dassault	1122	1160	1157	+ 3 12
580	BAFP	578	595	588	+ 1 73
370	Bail-Equipem. ★	368	372	375	+ 1 90
820	Bail Investiss.	813	830	815	+ 0 25
525	B.N.P. C.I.	530	537	545	+ 2 83
650	Cie Bancaire	650	670	669	+ 2 92
480	Bazar H.-V.	480	495	497	+ 1 43
520	Béghin-Say ★	519	519	520	+ 0 19
900	Berger (Ma)	901	895	895	− 0 67
705	Bic ★	694	700	703	+ 1 30
1380	B.I.S.	1396	1380	1396	+ 0 07
2750	Bongrain S.A.	2750	2800	2800	+ 1 82
1150	Bouygues	1156	1203	1203	+ 4 16
99	B.P. France	99	105 90	105	+ 6 06
4840	B.S.N.	4845	4880	4890	+ 0 93
2290	Cap Gem. S. ★	2289	2288	2350	+ 2 66
1280	Carnaud	1298	1335	1337	+ 3
3180	Carrefour ★	3223	3225	3255	+ 0 99
179	Casino	173 50	182	180	+ 3 75
145	Casino A.D.P.	143	147	144 90	+ 1 33
1250	C.C.M.C.	1250	1250	1250	....
880	Cetelem	870	870	885	+ 1 72
810	Cerus	813	820	820	+ 0 86
2010	C.F.A.O.	2000	2030	2037	+ 1 85
325	C.G.E.	325 10	328 50	329 90	+ 1 48
1350	C.G.I.P. ★	1350	1380	1372	+ 1 63
1320	Chargeurs S.A.	1327	1390	1382	+ 4 14
79 50	Chiers-Châtill.	79 50	....	....	....
1050	Ciments franç. ★	1049	1055	1065	+ 1 53
630	Club Méditerr.	637	648	641	+ 0 63
174	Codetel ★	177 90	177 90	175	− 1 63
335	Cofimeg	335	335	335	....
2250	Colas	2244	2295	2290	+ 2 05
250	Compt. Entrepr.	265	259 90	265	+ 3 82
675	Compt. Mod.	676	694	695	+ 2 81
1180	Créd. Foncier	1180	1235	1253	+ 6 19
520	Crédit F. Imm.	520	520	520	....
145	C.C.F.	146 20	145 20	145 10	− 0 07
790	Créd. Lyon. (CI)	792	800	800	+ 1 01
1110	Crédit Nat. ★	1115	1129	1150	+ 3 14
240	Crouzet ★	232 20	244	240 50	+ 3 57
2700	Damart S.A.	2700	2780	2780	+ 2 96
420	Darty ★	412	422	425	+ 3 16
366	Darty (DP)	370	355	377	+ 1 89
2130	De Dietrich	2120	2150	2149	+ 1 37
340	Dév. R.d.C. (Li)	340	330	330	− 2 94
520	D.M.C.	515	526	522	+ 1 36
455	Drouot Assur.	465	460	463	− 0 43
2340	Docks France ★	2275	2425	2310	+ 1 54
2200	Dumez ★	2211	1120	1101	− 0 41
1210	Eaux (Gén.)	1230	1250	1265	+ 2 86
1210	Ecco ★	1289	1280	1281	− 0 62
1050	Electro-Finan.	1051	1068	1065	+ 1 33
380	Elf-Aquitaine	381	387	385	+ 1 05
345	— (certific.)	343	368	356	+ 3 79
815	Epeda-B-Faure	820	820	820	....
3690	Essilor	3680	3680	3678	− 0 05
2690	Essilor Int. (DP)	2658	2720	2710	+ 1 96
500	Esso S.A.F. ★	489	495	495	+ 1 23
2290	Eurafrance	2215	2215	2205	− 0 45
1430	Eurocom ★	1431	1470	1459	+ 1 96
3600	Euromarché	3600	3680	3682	+ 2 28
660	Europe n° 1 ★	649	650	640	− 1 39
1240	Exor	1239	1250	1251	+ 0 97
740	Facom	765	765	761	− 0 52
1060	Fichet-bauche	1050	1115	1115	+ 6 19
200	Finextel ★	201	206	207	+ 2 99
178	Fives-Lille	177 90	178	177 50	− 0 22
1280	Fromageries Bel	1258	1300	1300	+ 3 34
1220	Gal. Lafayette ★	1225	1160	1230	+ 0 41
400	Gascogne	400	400	400	....
2020	Gaz et Eaux	2020	....	....	....
690	Géophysique ★	679	651	690	+ 1 62
2300	Gerland	2305	2340	2370	+ 2 82
695	GTM-Entrepose	711	715	725	+ 1 97
695	Guyenne-Gas. ★	680	695	681	+ 0 15
2800	Hachette ★	2785	2760	2820	+ 1 26
745	Hénin (La)	751	804	803	+ 6 92
1310	Hutchinson	1314	1347	1346	+ 2 44
165	Imétal	167	171 60	169 20	+ 1 32
390	Imm. Plaine-M.	390	394	401	+ 2 82
4750	Inst. Mérieux	4750	4950	4950	+ 4 21
520	Interbail ★	520	544	523	+ 0 58
1370	Intertechnique	1385	1400	1400	+ 1 08
850	J. Lefebvre	857	900	892	+ 4 08
1710	Lab. Bellon	1735	1784	1784	+ 2 82
1620	Lafarge-Coppée	1630	1648	1640	+ 0 61
1680	Lebon ★	1642	1650	1770	+ 7 80
5400	Legrand	5400	2795	2775	+ 2 78
6000	Legrand (DP)	4985	2540	2535	+ 1 71
760	Leroy-Somm. ★	759	745	761	+ 0 26
2000	Lesieur	2000	1960	1985	− 0 75
825	Locabail Immob.	824	826	825	+ 0 12
585	Locafrance ★	610	597	600	− 1 64
880	Locindus	878	880	880	+ 0 23
1160	L. Vuitton S.A ★	1166	1170	1160	− 0 51
520	Luchaire	530	530	546	+ 3 02
1450	Lyonn. Eaux ★	1421	1431	1470	+ 3 45
80	Mais. Phénix	81 40	82	77 35	− 4 98
670	Majorette (Ly)	670	701	700	+ 4 48
480	Mar. Wendel ★	470	479	479	+ 1 91
1780	Martell	1775	1780	1780	+ 0 28
2160	Matra	2160	2155	2160	....
2150	Merlin-Gerin ★	2100	2180	2236	+ 6 48
3200	Michelin	3218	3268	3268	+ 1 55
1310	Midi (Cie)	1310	1339	1325	+ 1 15
325	Midland Bk SA ★	324	329	325	+ 0 31
1040	Min. Salaig. (Ma)	1040	1050	1050	+ 0 96
51	M.M. Penarroya	51 80	54	54	+ 4 46
2800	Moët-Hennessy	2805	2810	2815	+ 0 36
66	Moulinex	65 10	68 50	69	+ 5 99
985	Navig. Mixtes	998	1004	1000	+ 0 20
172	Nord-Est	170	173 50	173	+ 1 76
400	Nordon (Ny)	398	425	425	+ 6 78
580	Nouvelles Gal.	582	585	586	+ 0 69
1170	Occident. (Gén.)	1177	1180	1185	+ 0 68
1680	Omn.F.Paris	1676	1680	1675	....
200	Olida-Caby	201	207	207	+ 2 99
440	Opé-Paribas	440	440	443	+ 0 68
3730	Oréal (L')	3845	3850	3880	+ 0 91
455	Paribas	462	461 50	461	− 0 21
640	Paris-Réesc. ★	631	635	634	+ 0 48
1390	Pechelbronn ★	1398	1400	1420	+ 1 57
1390	Penhoet	1395	1442	1442	+ 3 37
975	Pernod-Ricard	981	1001	1000	+ 1 94
1370	Peugeot S.A.	1378	1410	1410	+ 2 32
13 60	Poclain	13 70	15	14 80	+ 8 03
2280	Poliet	2256	2285	2280	+ 1 06
740	P.M. Labinal	739	754	755	+ 2 17
3450	Presses Cité	3420	3455	3455	+ 1 02
1130	Prétabail Sic.	1130	1150	1116	− 1 24
875	Primagaz	....	890	889	+ 1 02
856	Printemps ★	848	853	885	+ 2 94
1870	Promodès	1870	1875	1920	+ 2 67
265	Prouvost S.A ★	263 10	264	263 80	+ 0 27
1490	Radiotechn.	1480	1480	1484	+ 0 27
100	Raff. Dist. Total	100	100	102	+ 2
2990	Redoute (La) ★	2970	2980	2970	....
450	Robur financière	451	482	482	+ 6 87
1420	Roussel-Uclaf	1420	1451	1445	+ 1 76
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5480	R. Impériale (Ly)	5480	5500	5550	+ 1 28
235	Sade	233	231	231	− 0 86
1940	Sagem	1940	1941	1941	+ 0 05
450	Saint-Gobain	452	450 20	454	+ 0 44
1290	St-Louis B.	1268	1283	1288	....
1950	Salomon	1950	1940	1949	− 0 05
1720	Salvepar	1720	1750	1750	+ 1 74
710	Sanofi	715	730	745	+ 4 20
790	S.A.T.	790	810	810	+ 2 53
1290	Saupiquet (Na)	1295	1300	1300	+ 0 39
405	Schneider ★	420	425	421	+ 0 24
115	S.C.O.A.	114 20	118	116	+ 1 58
675	S.C.R.E.G.	685	708	708	+ 3 36
890	Seb ★	888	890	914	+ 2 93
450	Sefimeg	450	460	460	+ 2 44
1370	S.F.I.M.	1380	1400	1400	+ 1 45
55	S.G.E.	54 90	56 80	57 35	+ 4 46
530	Sign. Ent. El. ★	530	562	545	+ 2 83
970	Silic	970	960	960	− 1 03
590	Simco-U.P.H. ★	588	589	590	+ 0 34
425	Simnor (Li)	425	430	430	+ 1 18
1200	Skis Rossignol	1220	1205	1243	+ 1 89
640	Slimnco	638	633	631	− 1 10
430	Société Générale	432	437	437	+ 1 16
230	Sodecco	230	236	236	+ 2 61
245	Sodero (Na)	243	240	240	− 1 23
2740	Sodexho	2740	2800	2810	+ 2 55
150	Sogenal (Ny)	150	150	150	....
455	Sogerap	454 10	455	472	+ 3 94
2520	Somm-Allib. ★	2520	2535	2549	+ 1 15
815	Source Perrier	817	820	824	+ 0 86
960	Sovac ★	956	965	940	− 1 57
570	Spie-Batignol.	575	580	584	+ 1 57
595	Strafor	595	630	628	+ 5 66
300	Synthelabo ★	297	297	296	− 0 34
590	Talcs Luzenac	590	584	584	− 1 02
3060	Tél. Elect.	3100	3099	3140	+ 1 29
1330	Thomson-C.S.F.	1348	1360	1365	+ 1 26
490	Total (CFP) ★	485	493	490	+ 1 03
104	— (certific.)	103 70	104	104	+ 0 29
2030	T.R.T.	2035	2080	2095	+ 2 95
630	U.F.B.	629	635	635	+ 0 95
1120	U.I.C.	1127	1140	1160	+ 5 59
600	U.I.F.	618	614	618	....
800	U.I.S.	798	800	805	+ 0 88
290	U.C.B. ★	276 20	280	285	+ 3 19
670	Unibail	671	701	701	+ 4 47
590	Valéo	589	596	596	+ 1 19
58	Vallourec	57 80	62	60 20	+ 4 15
490	Via Banque	490	500	490	....
1030	Elf-Gabon	1032	1098	1093	+ 5 91
151	Amax Inc.	151 80	154 90	157	+ 3 43
215	Amer. Express	214	214 50	215	+ 0 47
190	Amer. Teleph.	190 20	189	188	− 1 16
168	Anglo Amer. C.	168	163	163	− 2 98
720	Amgold	724	725	730	+ 0 83
1040	BASF (Akt)	1038	1029	1030	− 0 77
1140	Bayer	1148	1154	1159	+ 0 96
142	Buffelsfont.	141	145	143	+ 1 42
255	Chase Manh.	252	256	256	+ 1 59
90	De Beers	89 10	90	89 90	+ 0 90
2100	Deutsche Bank	2122	2110	2110	− 0 57
87	Dome Mines	86 50	89	89	+ 2 89
1090	Dresdner Bank	1085	1105	1100	+ 1 38
173	Driefontein Cld	173 20	172 50	171 90	− 0 75
770	Du Pont-Nem.	768	780	780	+ 1 56
555	Eastman Kodak	554	547	547	− 1 26
74	East Rand	74 70	73 40	74 50	− 0 27
290	Electrolux	289	286	286	− 1 04
240	Ericsson	241 70	243 90	243 90	+ 0 91
575	Exxon Corp.	571	573	573	+ 0 35
665	Ford Motors	653	637	637	− 2 45
110	Freegold	109	109 50	109	....
110	Gencor	114	109	112	− 1 75
350	Gén. Electr.	344	357	355	+ 3 20
665	Gén. Belgique	660	644	648	− 1 82
516	Gen. Motors	512	530	530	+ 3 52
128	Goldfields	128	128 10	127 90	− 0 08
56	GdMetropolitain	55 80	56 30	56 10	+ 0 54
94	Harmony	93	95	94	+ 1 08
43	Hitachi	43 30	43 80	43 80	+ 1 15
1060	Hoechst Akt.	1053	1090	1090	+ 3 51
150	Imp. Chemical	150 40	149 80	149 80	− 0 40
1000	IBM	990	990	986	− 0 40
380	ITT	381	380	380	− 0 26
162	Ito-Yokado	161 10	167	167	+ 3 66
92	Matsushita	92	93 50	93 50	+ 1 63
1130	Merck	1126	1125	1126	....
440	Minnesota M.	438	437	437	− 0 23
320	Mobil Corp.	321	321 10	321 10	+ 0 03
300	Morgan J.P.	298	295	295	− 1 01
42700	Nestlé	42700	41150	41150	− 3 63
215	Norsk Hydro	210 20	218 30	223	+ 6 09
280	Ofsil	278 10	276	276	− 0 76
2030	Petrofina	2032	2080	2090	+ 2 85
590	Philip Morris	589	596	590	+ 0 17
160	Philips	160	163 50	163 50	+ 2 19
550	Quilmès	548	548	548	+ 0 37
845	Randfontein	855	877	884	+ 3 39
845	Royal Dutch	842	845	844	+ 0 24
128	Rio Tinto Zinc	128 90	127 50	125 50	− 2 64
117	St Helena Co	116 50	117	117	+ 0 43
295	Schlumberger	296 90	292 80	296	− 0 30
144	Shell transp.	143 80	143 20	143 20	− 0 42
2200	Siemens A.G.	2205	2260	2260	+ 2 49
164	Sony	164	173 80	173 50	+ 5 79
190	T.D.K.	189 70	198 90	198 80	+ 4 80
24	Toshiba Corp.	24 30	25 20	26 50	+ 9 05
415	Unilever	413	415	415	+ 0 48
335	Unit. Techn.	330	334 90	334 80	+ 1 45
890	Vaal Reefs	889	879	883	− 0 67
330	Volvo	325	336 50	336 50	+ 3 54
410	West Deep	408	406 50	405	− 0 74
450	Xerox Corp.	450	459 70	459 70	+ 2 16
1 38	Zambia Corp.	1 37	1 40	1 40	+ 2 19

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9100	..
Emp. 8,80 % 77	126 50	1 515
9,80 % 78/93	101 52	0 348
10,80 % 79/94	103 35	9 587
13,25 % 80/90	108 33	1 883
13,80 % 80/87	101 25	10 662
13,80 % 81/89	107 10	7 221
16,75 % 81/87	101 06	14 593
16,20 % 82/90	116	8 586
16 % juin 82	118	2 011
14,60 % fév. 83	116 50	6 180
13,40 % déc. 83	117 65	7 930
12,20 % oct. 84	110 55	9 893
11 % fév. 85	108 80	4 641
10,26 % mars 86	104 25	3 784
ORT 12,75 % 83	1761	..
OAT 10 % 2000	102 35	1 612
OAT 9,90 % 1997	103 45	6 076
OAT 9,80 % 1996	101 74	4 725
Ch. France 3 %	160 40	..
CNB Bques janv. 82	101 47	0 573
CNB Paribas	102 10	0 573
CNB Suez	102 50	0 573
CNI janv. 82	101 47	0 573
PTT 11,20% 85	104 50	6 683
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	106 20	1 470
CNT 9% 86	93 80	2 412
CRH 10,90% déc. 85	102 20	5 583

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1200	1180
Agache (Sté. Fin.)	1960	1910
A.G.F. (St Cent.)	799	799
Applic. Hydraul.	765	760
Arbel	220	210
Astorg	385	385
Avenir Publicité	2610	2610
Bain C. Monaco	420	420
Banque Hypoth. Eur.	480	460
Béghin-Say (C.I.)	336	335
B.G.L.	610	616
Biscuit (Géné.)	....	....
Blanzy-Ouest	649	649
B.N.P. Intercontin.	328	321
Bénédictine	5600	....
Bon-Marché	846	850
B.T.P.	140	140 50
Cail	870	870
Cambodge	750	750
C.A.M.E.	400	410
Campenon Bern.	495	494
Carbone-Lorraine	749	754
C.E.G.Frig.	690	700
Centen. Blanzy	2784	2681
Centrest (Ny)	268	268
Cerabati	88 10	90
Chambourcy (M.)	900	....
Champex (Ny)	159 90	159 90
C.I.C. (Financ. de)	347	347 50
C.I. Maritime	660	645
Cimsa-Sintra	750	678 o
Citram (B)	690	670 o
Clause	552	596
Cofradel (Ly)	1900	....
Cogifi	393 50	400
Comiphos	630	625
Cie Industrielle	3701	3730
Comp. Lyon-Alem.	711	700
Concorde (La)	895	910
C.M.P.	39 50	....
Créd. Gén. Ind.	821	805
Cr. Universel (Cie)	698	697
Créditel	146	145 60
Darblay S.A.	580	581
Delalande S.A.	1190	1170
Delmas-Vielj. (Fin.)	1350	1380
Didot-Bottin	988	948 o
Eaux Bass. Vichy	1365	1365
Eaux Vittel	2930	2900
Economats Centre	605	606
Electro-Banque	400	400
Elf-Antargaz	622	621
E.L.M. Leblanc	940	944
Eneli-Bretagne	286	300
Entrepôts Paris	595	580
Epargne (B)	3110	3150 d
Europ. Accumul.	78	78
Eternit	2515	2516
Finalens	260	254
FIPP	440 50	....
Fonc	1000	1000
Foncière (Cie)	588	598
Fonc. Lyonnaise	5800	5800
Foncina	570	580
Forinter	1145	1145
Fougerolle	396	395
France I.A.R.D.	334	350
France (La)	7200	7300
From. Paul Renard	595	585
GAN	1284	1280
Gaumont	452	....
Gévelot	826	875
Gr. Fin. Constr.	480	480
Gds Moul. Paris	350	348
Groupe Victoire	3340	3140
G. Transp. Ind.	640	654
H.E.F.	135	140
Immindo S.A.	480	455
Immeinvest	305	306
Immobail	402	426 10
Immobanque	700	700
Immob. Marseille	9490	9480
Immofice	546	545
Invest. (Sté Cent.)	3100	3100
Jaeger	207	207
Lafitte-Bail	491	491
Lambert Frères	253	266
Lille-Bonnières	1286	1340
Loca-Expansion	296	295
Locafinancière	390	390
Locatel	812	800
Louvre (Sté)	1710	1790
Machines Bull	48 40	48 40
Magasins Uniprix	235 50	230
Magnant S.A.	139	111 40 o
Maritimes Part.	409	415
Métal Déployé	420	403 20 o
Mors	176	176
Navel Worms	89	89
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	340	339
Optorg	267	270
Oréal (L') C.I.	2650	2650
Origny-Desvroise	1100	1100
Palais Nouveauté	950	975
Paribas-CIP	420	420
Paris France	280 20	285
Paris-Orléans	360	360
Partenbes	838	840
Patern. Risq. Div.	1380	....
Pathé-Cinéma	680	700
Pechiney (cert. inv.)	321	325 10
Piles Wonder	1100	....
Piper-Heidsieck	950	920
P.L.M.	161	165
Porcher	605	....
Promodès	1520	1540
Providence S.A.	1752	1752
Publicis	2860	2840
Raff. Souf. R.	158	158 50
Rhône-Poul. (c. inv.)	384	385
Ricqlès-Zan	306	324
Rochefortaise S.A.	390	390 d
Rochette-Cenpa	89	90
Rosario (Fin.)	640	678
Roudière	263	264
Rougier et Fils	80	80 10
Sacer	400	420
SAFAA	1363	....
Safic-Alcan	912	....
SAFT	2095	2085
Saga	314	....
St-Gobain C.I.	422	392 90 o
Salins du Midi	547	547
Sanofi	....	....
Santa-Fé	177	177
Sataam	150	151
Saulnes	69	....
Savoisienne (M)	275	....
SCAC	800	780
Sanelle Maubeuge	574	581
S.E.P. (M)	215	210
Serv. Equip. Véh.	90	91
Sefi	273	273
Scetal	368	380
Sinvim	270	271
Siph (Plant. Hévéas)	400	433
Sté Générale-CIP	430	432
Sofal financière	1825	1825
Soffo	450	460
Soficomi	760	760
S.O.F.I.P. (M)	149 80	....
Sofragi	1274	1300
Soudure Autog.	508	508
Sovabail	650	650
Speichim	37	16 05 o
S.P.I.	680	675
Suez (Fin. de)-CIP	1600	1600
Stemi	1050	....
Taittinger	2000	2050
Testut-Aequitas	535	535
TF 1	....	....
Tour Eiffel	540	540
Ufiner S.M.D.	760	754
U.A.P.	2430	2390 c
U.T.A.	1750	1780
Veuve Clicquot	3800	3700
Vicat	1800	1770
Viniprix	1680	1730
Virax	190	201
Waterman S.A.	646	646
Bras. du Maroc	123	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1040	....
Akzo	472	494
Alcan Alum	300	307
Algemeine Bank	1421	1432
American Brands	304	305
Am. Petrofina	345	358
Arbed	240	....
Asturienne Mines	180	....
Bco Pop Espanol	444	444 20
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1700	....
B. Régl. Internat.	59500	60000
Br. Lambert	625	630
Canadian-Pacific	138 10	136 90
Cir	31 50	31
Commerzbank	900	900
Dart. and Kraft	381	381
De Beers (port.)	65 60	....
Dow Chemical	545	549
Gén. Belgique	660	648
Gevaert	951	....
Glaxo	165	178 90
Goodyear	422	415
Grace and Co	400	403
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	521	524
I. C. Industries	228 50	235
Johannesburg	1285	1350
Kubota	23 40	23 40
Latonia	278	278
Midland Bank Plc	61	61
Mineral-Ressourc.	86	86
Nedlloyd	2830	2760
Noranda	163	158 90
Olivetti	36 80	36 80
Pakhoed Holding	233	235 10
Pfizer Inc.	450	451
Procter Gamble	579	589
Ricoh Cy Ltd	37	39 50
Rolinco	297 40	299
Robeco	321 70	323 30
Rodamco	426 50	425
Saipem	20 80	20 10
Shell fr. (port.)	140	....
S.K.F. Aktiebolag	334	310
Steel Cy of Can.	105	105
Tenneco	306	....
Thorn EMI	74	74
Toray indust. inc	26 10	27 40
Vieille Montagne	910	916
Wagons-Lits	870	879
West Rand	26 20	26 20

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1074	....
Alain Manoukian	547	547
Asystel	638	680
B.A.C.	370	390
B. Demachy & Assoc.	....	....
B.I.C.M.	970	970
B.I.P.	680	675
Bolloré Technologies	1170	1190
Buitoni	650	680
Cables de Lyon	1270	1297
Calberson	936	940
Cardif	2300	2300
C.D.M.E.	1000	1025
C. Equip. Elect.	330	330
C.E.G.I.D.	1415	1425
C.E.G.E.P.	225	225
C.E.P.-Communication	1500	1500
C.G.I. Informatique	950	940
Ciments d'Origny	618	625
C.N.I.M.	413 50	411
Daïsa	300	300
Dauphin O.T.A.	3295	3290
Devanlay	2025	2175
Deville	950	950
Drouot-Obl. convert.	....	....
Éditions Belfond	300	303
Elect. S. Dassault	625	650 d
Elysées Investiss.	39 90	41
Expand	820	830
Filipacchi	675	685
Guintoli	1020	1050
Guy Degrenne	935	973 d
I.C.C.	252	248
IDIA	248	248
I.G.F.	225	225
IN Informatique	300	308
Int. Métal Serv. (IMS)	220	220
La Commande Electro.	653	660
Le gd livre du mois	410	400
Loca-Investissement	295	296
Locamic	375	370
Manutan	491	486
Merlin Immobilier	397	396
Métallurg. Minière	170	165
Métrologie Internat.	491	491
Metro Services	221	220
M.M.B.	665	675
Molex	291	289
Navale-Delmas	740	735
Olivetti-Logabax	420	425
Om. Gest. Fin.	495	499
Petit Bateau	224	230
Petrofigaz	540	528
Pier Import	331	340
Razel	1505	1540
St-Gobain Emballage	1477	1491
St-Honoré Matignon	212	213
S.C.G.P.M.	238	....
Seme-Metra	740	740
S.E.P.	1400	1400
S.E.P.R.	1600	1600
Sligos	1331	1365
S.M.T. Goupil	389	....
Sodinforg	1392	1350
Sofibus	378	363 o
Supra	1010	1015
Valeurs de France	380	380

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	5 40	....
Calciphos	351	365
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	450	450
Dubois Inv. (Casto.)	1019	1019
Gachot	190	195
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Metra Hod. (échan.)	....	....
Nicolas	1030	1030
Patornelle-R.D.	3400	....
Révillon	368	....
Rorento N.V.	152 10	152 10
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	500	481
Ufimex	380	....
Union Brasseries	132	....

MINITEL
La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

SICAV (sélection) — 24/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	827 38	807 21
Actions France	480 92	463 54
Action Invest.	379 97	362 74
Actions sélectives	611 74	589 63
Aedificandi	634 67	611 73
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1276 65	1246 51
A.G.F. 5000	615 52	600 51
A.G.F. ECU	1091 03	1080 23
A.G.F. Interfonds	451 17	440 17
A.G.F. Invest	106 07	103 48
A.G.F. OBLIG.	1090 47	1085 04
A.G.F. Sécurité	10137 70	10137 70
Agfimo	679 62	663 04
Altefi	213 26	205 55
A.L.T.O.	185 97	179 25
Ameri-Gan	5741 98	5481 60
America-Valor	765 93	731 20
Amplitude	570 59	553 97
Arbitrages court terme	5422 86	5412 03 ◆
Argonautes	428 67	409 23
Associc	1153 21	1153 21
Aurecic	1400 55	1359 76
Axa Europe	114 09	108 92
Axa Investissements	124 31	118 67
Bourse-Investiss.	473 97	452 48
Bred Associations	2642 55	2634 65
Bred International	99 08	97 12
Capital Plus	1638 30	1638 30
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	398 68	383 35
Cortal court terme	1250 38	1250 38
Cortaxa	933 05	890 74
Credinter	503 34	488 68
Croiss. Finance	275 98	264 10
Croiss. Mercure	2598 71	2523 02
Croiss. Immobil.	670 06	639 68
Croiss. Prestige	391 36	373 61
Drouot-France	696 39	664 81
Drouot-Investiss.	1174 49	1121 23
Drouot-Sécurité	254 63	243 08
Drouot-Sélection	146 46	139 82
Ecucic	1178 91	1161 49
Elicoop Sicav	11118 97	11118 97
Elf-Valeurs	9369 91	9141 38
Energie	299 73	286 14
Eparcic	2775 75	2770 20
Eparcourt Sicav	4048 87	4038 77
Epargne Associations	24114 11	24077 99
Epargne-Capital	7847 93	7770 23
Epargne-Croiss.	1626 74	1583 20
Epargne-Industr.	796 29	760 18
Epargne-Inter	699 69	680 96
Epargne-J	52579 52	52579 52
Epargne-Long-Terme	1798 09	1711 04
Epargne-Oblig.	188 64	183 59
Epargne-Unie	1319 42	1259 59
Epargne-Valeur	441 36	429 54
Eparoblig	1260 62	1258 10
Epsilon	1017 87	1007 79
Euracic	9685 59	9542 44
Euro-Croissance	570 84	554 21
Eurodyn	1116 59	1079 87
Euro-Gan	5245 96	5008 08
Extrême Orient Sicav	585 14	648 68
Finord Placement	60001 12	59821 66
Finord Trimestriel	1120 07	1103 52
Finord Valorisation	13225 45	12966 13
Fonsicav (div. par 10)	10684 01	10684 01
Foncier Investiss.	1138 11	1110 35
Foncival	273 64	261 23
France-Gan	6374 50	6085 44
France-Garantie	282 59	282 03
France-Investiss.	498 95	476 32
France-Net	120 12	118 93
France-Obligations	443 87	439 48
Francic	410 29	398 34 ◆
Francic Pierre	100 78	97 84
Francic Régions	1134 92	1101 86
Fructi-Associations	1323 59	1323 59
Fructocapi	301 83	297 37
Fructidor	252 22	248 49
Fructifrance	825 16	805 03
Fructivar	81438 66	81235 57
Fructi ECU	567 65	559 16
Fructi-Première	11096 47	10932 48
Futuroblig	1057 96	1056 90
Gestilion	58939 41	58797 42
Gestion Amérique	372 02	355 15
Gestion Orient	182 14	173 88
Gestion Sécuricourt	......	......
Gestion Sicavimmo	760 14	725 67
Gestion Uni-Japon	1471 28	1404 56
Gestion Associations	158 09	154 61
Gestion Mobilière	749 45	715 47
Gest. Rendement	473 10	461 85
Gest. Sél. France	745 87	712 05
Haussmann Associat.	1194 91	1194 91
Haussmann court terme	1181 08	1181 08
Haussmann Epargne	1353 75	1353 75
Haussmann Europe	2247 07	2165 86
Haussmann France	1059 27	1020 98
Haussmann Oblicroiss.	1279 20	1279 20
Haussmann Obligation	1486 21	1432 49
Horizon	1193 44	1158 68
I.M.S.I.	608 45	580 86
Indo-Suez Valeurs	776 03	740 84
Ind. française	13422 90	13159 71
Interoblig.	11686 69	11237 20
Intersélect France	475 89	464 31
Intervaleurs Indust.	673 10	642 58
Invest. net	14222 26	14193 87
Invest. Obligataire	17899 58	17864 25
Japacic	176 21	171 08
Jeune Épargne	246 45	241 82 ◆
Laffitte-Amérique	279 70	267 02
Laffitte-crt-terme	58144 94	58144 94
Laffitte-Expansion	879 12	839 26
Laffitte-France	342 63	327 09
Laffitte-Immobilière	259 88	248 10
Laffitte-Japon	341 83	326 33
Laffitte-Oblig.	147 47	140 78
Laffitte-Placements	63220 56	63220 56
Laffitte-Rend.	213 33	203 66
Laffitte-Tokyo	1293 90	1235 23
Lion-Associations	11291 72	11291 72
Lion-Institutionnels	22824 44	22767 52
Lionplus	70985 31	70282 49
Livret portefeuille	688 38	646 97
Méditerranée	187 07	178 59
Minimax	25361 02	25361 02
Mondiale Investissem.	467 49	446 29
Monacic	5484 25	5484 25
Moné J.	54300 76	54300 76
Monélaffitte	284617 31	284617 31
Multi-Obligations	427 85	408 45
Mutuelle Unie Sél.	161 03	153 73
Natio.-Assoc.	6656 39	6643 30
Natio.-Epargne	13413 35	13280 54
Natio.-Immobilier	1034 24	1006 58
Natio.-Inter.	1127 67	1097 49
Natio.-Obligations	536 82	522 45
Natio.-Patrimoine	1501 82	1481 63
Natio.-Placements	63564 19	63564 19
Natio.-Revenus	1047 90	1037 52
Natio.-Sécurité	55800 57	55800 57
Natio.-Valeurs	751 99	731 98
Nippon-Gan	5371 32	5127 75 ◆
Nord-Sud Développ.	1182 17	1179 81
Oblicic Régions	1013 47	998 49
Oblicoop Sicav	1393 98	1386 85
Obligations Convert.	448 56	428 22
Oblilion	1083 03	1072 31 ◆
Optimavalor	658 58	628 73
Options et Rendement	53922 07	53125 19 ◆
Paramérique	542 74	518 13
Parsurope	861 53	822 46
Paribas Epargne	15335 84	15305 23
Paribas France	108 66	103 55
Paribas Gestion	644 79	618 50
Paribas Opportunités	105 68	102 60
Paribas Patrimoine	558 79	536 01
Parnasse-Valor	1074 22	1073 15
Patrimoine-Retraite	1627 76	1595 84
Phénix Placements	250 38	249 13
Pierre Investiss.	760 86	726 36
Placement A	1078 47	1078 47
Placement crt-terme	69705 92	69705 92
Placement J	54699 43	54699 43
Placement Premier	51506 59	51506 59
Placements Rendement	11528 85	11528 85
Placements Sécurité	104097 70	104097 70
Première Obligations	10388 72	10367 98
Prév'Association	21410 55	21410 55
Province Investiss.	578 46	552 23
Quartz	115 86	113 01
Rentacic	166 86	164 39
Revenus Trimestriels	5702 92	5646 46
Revenu Vert	1137 78	1136 64
Rivoli Plus	1054 38	1006 57
St-Honoré Assoc.	14057 12	13987 18
St-Honoré Bio-aliment.	886 91	846 69
St-Honoré Pacifique	577 31	551 13
St-Honoré P.M.E.	488 46	466 31
St-Honoré Real	11274 19	11229 27
St-Honoré Rendement	11393 98	11337 29
St-Honoré Services	518 72	488 77
St-Honoré Technol.	791 52	755 63
St-Honoré Valor	12184 70	12068 15
Sécuricic	10858 50	10847 65
Sécur. Mobilière	404 82	386 46
Sécuri Taux	10400 92	10400 92
Sél. court terme	11768 16	11678 57
Sélection Croissance	545 58	529 67
Sicadan (Candan BP)	744 99	733 98
Sicav-Associations	1391 20	1389 12
S.F.I. fr. et étr.	656 01	638 90
Sicav 5000	361 80	362 12
Sivafrance	583 56	567 93
Sivam	441 74	429 92
Sivarente	208 82	206 75
Sivinter	446 80	434 84
S.I.-Est	1348 84	1287 68
S.I.G.	906 72	865 21
S.N.I.	1350 77	1311 43
Sogepargne	384 57	370 67
Sogerec	51206 52	49715 07 c
Sogevar	1129 07	1077 87
Soginter	1366 76	1295 24
Soleil Investiss.	484 22	462 26
Technocic	1167 84	1133 83
Techno-Gan	6226 05	5943 72
Trilion	5065 24	5034 89
U.A.P. Investiss.	432 87	417 22
Uni-Associations	110 48	110 48
Unifrance	493	470 64
Unifoncier	1287	1228 64
Uni-Garantie	1308 10	1282 43
Unigestion	937 88	895 33
Uni-Régions	3214 84	3089 06
Univerte	2161 72	2090 84
Univar	178 52	178 52
Univers-Actions	1023 77	1023 77
Univers-Obligations	1525 23	1475 08
Valorem	544 63	531 35
Valoblig	60511 82	59912 89
Valorg	1508 61	1507 10
Valrest	79200 93	79161 35

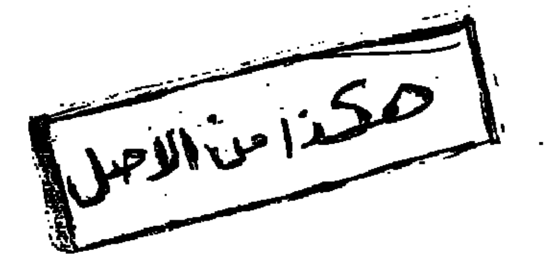
c : coupon détaché
o : offert
▪ : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 182	6 170	5 950	6 400
ECU	6 912	6 909	....	....
Allemagne (100 DM)	332 770	332 750	324	341
Belgique (100 F)	16 053	16 061	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	295 580	295 390	287	307
Danemark (100 krd)	87 730	87 740	84	91
Norvège (100 k)	91 150	91 150	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 896	9 911	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 410	4 410	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 600	4 599	4 360	4 850
Suisse (100 fr.)	401 320	401 550	388 500	408 500
Suède (100 krs)	95 670	95 620	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 340	47 330	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 860	4 858	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 280	4 261	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 676	4 632	4 500	4 930
Japon (100 yens)	4 088	4 114	3 930	4 120

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/7
Or fin (kilo en barre)	89900	89650
Or fin (en lingot)	89950	89950
Pièce française (20 fr)	526	521
Pièce française (10 fr)	390	.....
Pièce suisse (20 fr)	601	604
Pièce latine (20 fr)	516	518
Souverain	657	663
Pièce de 20 dollars	3000	2970
Pièce de 10 dollars	1495	1480
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3385	3395
Pièce de 10 florins	541	544
Or Londres	454 75	454
Or Zurich	454	454
Or Hongkong	455 65	455 25
Argent Londres	7 72	7 68



Le Monde

Mort de l'écrivain égyptien Toufik El Hakim

Un humaniste têtu

L'écrivain égyptien Toufik El Hakim, patriarche des lettres arabes, est mort au Caire des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

Depuis quelques années, on ne le voyait plus tenant cour littéraire et politique à l'hôtel Semiramis, sur le Nil, au Caire, pour la simple raison que le célèbre établissement a été victime de la frénésie immobilière. Mais il recevait quiconque le lui demandait, à son bureau du grand quotidien cairote *El-Ahram* dans les colonnes duquel il aura « *philosophé* » jusqu'à son dernier souffle.

A ses visiteurs français il rappelait immanquablement son « *séjour d'étudiant* » à Paris de 1925 à 1928, qui fut déterminant, soulignait-il, dans la formation de son esprit critique.

Ainsi, jusqu'au bout, il aura été fidèle au poste, toujours sur la brèche, avec son béret basque et sa grosse moustache blanche, mettant son grain de sel sur tout, aussi bien la saleté des rues du Caire – qu'il entreprit un jour de nettoyer lui-même avec quelques jeunes – que sur les partisans de l'application à la lettre de la loi musulmane. Il ferraillait sans cesse avec eux, attaché – quoique musulman et s'assumant comme tel – à « *un certain idéal laïque* » et plaçant « *la religion du savoir* » avant toute chose (1).

De son très ordinaire couvre-chef « occidental », il avait fait une sorte de panache blanc qui redonnait du cœur à l'ouvrage aux musulmans modernistes, aux minoritaires chrétiens et à tous ceux qui, comme lui, refusaient de tirer un trait sur la symbiose commencée en Egypte depuis près de deux siècles entre la civilisation européenne et la civilisation arabe.

En 1983, dans une série d'articles d'*El-Ahram*, intitulée « Conversations avec Dieu », le vieil écrivain avait jeté le pavé dans la mare en dénonçant « *le terrorisme intellectuel se réclamant du droit divin* ». Les colonnes de bien des sacristies coraniques en frémirent... D'autant plus que ce n'était pas la première bordée de ce franc-tireur. A son retour de France, en 1928, il était allé jusqu'à proposer qu'on latinise l'alphabet arabe. Plus près de nous, en 1978, il avait, autre péché capital, célébré dans *le Nouvel Observateur* le voyage de Sadate à Jérusalem, « *merveilleuse page d'audace comme la vie politique en offre très peu d'exemples* ».

D'abord favorable à la révolution des « officiers libres » en 1952, il devait ensuite déchanter. Sa déception transparaît notamment dans la préface à la réédition française, chez Plon, de son roman autobiographique, *Un substitut de campagne en Egypte*, qui le rendit célèbre dès les années 40 : « *Les fonctionnaires de la réforme* [agraire], *plus corrompus que ceux de jadis, traitèrent les fellahs plus durement encore que les anciens propiétaires...* »

L'ouvrage met à nu la cruauté des traditions dans la société rurale nilotique et la profonde compassion de l'auteur pour un monde qu'il aurait aimé contribuer à changer, et qu'il vit, au contraire, empirer. Il restera de lui l'image rare en Méditerranée d'un citadin cultivé, touché par les misères des « vilains » et cherchant, avec les moyens limités de sa plume, à forcer le pouvoir politique à les atténuer. L'humanisme têtu de cet écrivain engagé s'exprime dans une langue arabe claire, à la fois moderne et châtiée, qui ne contribua pas peu à sa renommée.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Voir *Revue de la presse égyptienne*, nº 8, mars 1983, Maison de la Méditerranée, 3, avenue Pasteur, 13000 Aix-en-Provence.

[Etudiant en droit et comédien amateur, Toufik El Hakim composa d'abord plusieurs pièces de théâtre. A l'issue de son séjour en France, il écrivit ses premiers romans à dimension sociale qui parurent au cours des années 30 : *le Retour de l'âme* et son maître livre, *Un substitut de campagne en Egypte*, puis la réponse aux attaques des milieux religieux musulmans contre cet ouvrage : *Documents trouvés dans les tiroirs des écrivains*, enfin *Un oiseau d'Orient*, traduit en français à l'instar d'*Un substitut de campagne*. Vinrent ensuite, après la deuxième guerre mondiale, plusieurs essais politico-philosophiques : *Sous le soleil de la pensée, le Bâton d'El Hakim, Méditations sur la politique, la Conscience retrouvée* (dont une partie fut publiée en français par la revue *Esprit* en décembre 1973), et d'autres pièces de théâtre dont *O toi qui grimpes sur l'arbre !* Toufik El Hakim fut également un des publicistes les plus féconds de la presse cairote.]

BOURSE DE PARIS

Matinée du 27 juillet

Légère hausse

La Bourse de Paris a enregistré une hausse de 0,41 % le 27 juillet en séance du matin. Parmi les valeurs les mieux orientées, on relevait SGE (+ 6,02 %), Midland (+ 4,62 %), Luchaire (+ 4,03 %) et Schneider (+ 3,68 %). L'Oréal était à son plus haut niveau de l'année. En repli figuraient SOVAC (– 3,19 %), Printemps (– 2,87 %) et Ecco (– 2,05 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	480	481	479
Agence Havas	540	540	540
Air Liquide (L')	681	681	683
Bancaire (Cie)	669	668	669
Bongrain	2800	2800	2810
Bouygues	1203	1194	1200
B.S.N.	4890	4875	4875
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1382	1375	1375
Club Méditerranée	641	641	643
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3678	3678	3680
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1470	1470	1469
Michelin	3268	3275	3278
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2815	2815	2825
Navig. Mixtes	1000	1002	1005
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	1000	999	998
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	454	453 50	456
Sanofi	745	760	767
Source Perrier	824	824	825
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2095	2110	2115
Valéo	596	596	595

Le numéro du « Monde » daté 26-27 juillet 1987 a été tiré à 460 800 exemplaires

A B C D F G H

Selon l'IFOP

La cote de popularité de M. Mitterrand est en baisse

La cote de popularité du président de la République se dégrade, selon les résultats du sondage réalisé par l'IFOP et publié, le 26 juillet, dans le *Journal du dimanche* (1). 52 % des personnes interrogées (au lieu de 55 % en juin) se déclarent satisfaites de M. Mitterrand, alors que 35 % (au lieu de 31 %) émettent une opinion contraire. Le chef de l'Etat retrouve là le résultat qu'il avait obtenu en février, au lendemain de la crise étudiante et des grèves dans le secteur public.

En revanche, la cote de popularité de M. Jacques Chirac ne pâtit pas de cette baisse qui affecte toutes les autres personnalités politiques. Si 39 % des personnes interrogées expriment, *comme le mois dernier*, un avis positif sur le premier ministre, 45 % (au lieu de 47 % le mois dernier) s'estiment mécontentes de lui.

M. François Léotard enregistre, pour sa part, son plus mauvais résultat depuis son entrée dans le baromètre, en mai 1986 : si 42 % des consultés ont, comme en juin, une bonne opinion du secrétaire général du Parti républicain, 38 % (au lieu de 37 %) émettent une opinion défavorable. M. Raymond Barre (53 % d'avis positifs) demeure en tête des personnalités, mais perd deux points en un mois, tout comme MM. Valéry Giscard d'Estaing (40 %) et Laurent Fabius (38 %). Quant à M. Michel Rocard, avec 48 % de bonnes opinions, il enregistre une baisse de 3 points.

(1) Sondage effectué du 6 au 10 juillet auprès d'un échantillon représentatif de 1 793 personnes.

Deux élections municipales

DOUBS : Beaulieu-Mandeure (2ᵉ tour).

Inscr., 3 716 ; vot., 2 648 ; suffr. expr., 2 588. Liste PCF-PS (M. Joseph Tyrode, PS), 1 226 voix, 22 ELUS ; liste maj. (M. Marcel Journot), 986, 5 ELUS ; liste div. g. (M. Gérard Thiévent), 376, 2 ELUS.

[La liste d'union de la gauche a remporté cette élection partielle organisée à la suite de la décision du maire, M. Eugène Courvoisier (PS), de se démettre de son mandat, et de la démission de M. Gérard Thiévent, premier adjoint, suivi par cinq autres conseillers municipaux socialistes.

La liste conduite par M. Tyrode, deuxième adjoint, a obtenu 47,37 % des voix et gagne ainsi plus de 6 points par rapport à son score du premier tour (41,12 %). Elle a bénéficié du recul enregistré par la liste menée par M. Thiévent, exclu du PS, qui s'est maintenue au second tour et perd plus de 4 points, en recueillant 14,52 % des suffrages. En outre, la liste d'union de la majorité, issue de la fusion des listes conduites par MM. Journot et Boehmlen au premier tour, perd près de 2 points en obtenant 38,09 % des voix.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 3 716 ; vot., 2 722 ; suffr. expr., 2 444. Liste PCF-PS, 1 005 voix ; liste UDF-RPR, 594 ; liste div. g., 461 ; liste div. d., 384.]

PYRÉNÉES ORIENTALES : Le Boulou (1ᵉʳ tour).

Inscr., 3 226 ; vot., 2 222 ; suffr. expr., 2 104. Liste PCF-PS (Mme Marie-Rose Careras, PS), 964 voix ; liste UDF-RPR (M. Armand Sforzi), 912 ; liste div. d. (M. Daniel Rives), 228. *Il y a ballottage.*

[Le décès, le 13 juin dernier, d'Henri Tribillac, maire (div. d.) du Boulou depuis 1983, a provoqué l'organisation de cette élection partielle. La liste d'union de la gauche est arrivée en tête, au premier tour, en recueillant 45,81 % des suffrages. Elle perd néanmoins près de 4 points par rapport au score que la liste PCF-PS conduite par M. Jean-Pierre Bousquet (PS) avait réalisé en 1983 (49,65 %).

La liste d'union de la majorité, qui obtient 43,34 % des voix, a pâti de la présence d'une liste divers droite, qui recueille 10,83 % des suffrages. En 1983, la liste dirigée par M. Henri Tribillac l'avait emporté dès le premier tour avec 50,34 % des voix.

En 1983, les résultats étaient les suivants : inscr., 3 216 ; vot., 2 588 ; suffr. expr., 2 469. Liste maj. (M. Tribillac), 1 243 voix, 21 ÉLUS ; liste PCF-PS (M. Bousquet), 1 226, 6 ÉLUS.]

EN BREF

● **PAKISTAN : nouvelles émeutes.** – Des émeutes ont fait cinq morts, du vendredi 24 au dimanche 25 juillet, à Karachi, en dépit d'un couvre-feu permanent décrété la semaine dernière et de la présence de l'armée dans les rues de la plus grande ville du Pakistan. Ces violences, dans le quartier central de Liaquatabad, se sont produites au cours de manifestations organisées pour protester contre l'action des forces de l'ordre au cours de précédentes émeutes dans les quartiers est de Karachi. La presse pakistanaise rapporte également que des émeutes intercommunautaires entre musulmans chiites et sunnites ont fait une quinzaine de morts depuis le début de la semaine dernière à Parachinar, une ville située à 300 kilomètres de la capitale, Islamabad, et proche de la frontière afghane. Selon des témoins, on s'est battu, par moments, au lance-roquettes et au missile, des armes qui circulent au marché noir du fait de la proximité du conflit afghan. – *(AFP.)*

● **ORNE : décès d'un conseiller général.** – René Vaugeois, conseiller général (mod.) du canton de Nocé (Orne) depuis 1976, est décédé, le dimanche 26 juillet, à l'âge de soixante-huit ans. Enseignant de 1941 à 1975, René Vaugeois avait notamment défendu avec ardeur le Musée des arts et traditions populaires du Perche, installé à Saint-Cyr-la-Rosière.

● **M. ROCARD : « On s'enfonçait dans un puits sans fond. »** – Interrogé sur les relations franco-iraniennes au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée, dimanche 26 juillet à La Baule, M. Michel Rocard a déclaré : « *Toute attitude qui ne serait pas de fermeté serait inadmissible.* » Le député des Yvelines a expliqué que « *la France est un pays de droit* », ce qui « *suppose un certain fonctionnement de notre justice : quand des étrangers commettent des délits sur notre territoire, ils doivent en répondre devant notre justice* ». Selon M. Rocard, la rupture franco-iranienne « *était à peu près inévitable* ». « *A tenter*, a-t-il dit, *de rapetasser les rapports franco-iraniens, on s'enfonçait dans un puits sans fond.* » M. Rocard estime souhaitable, en même temps, de « *garder le plus de contacts possible dans la région* ». Interrogé sur le problème des otages français au Liban, M. Rocard a déclaré : « *Un politique responsable ne doit pas en parler, en aucun cas.* »

M. James Goldsmith se désengageant

La CGE principal actionnaire de la Générale Occidentale

M. James Goldsmith a vendu à la Compagnie générale d'électricité l'essentiel de ses parts dans la Générale Occidentale, la société qui contrôle le groupe Express-Lire et les Presse de la Cité.

La CGE a en effet racheté 51 % du capital de la société Trocadéro Participations, qui possède 34 % de la Générale Occidentale (G-O) et dont elle détenait déjà 40 % des parts. M. Goldsmith qui conserve une participation inférieure à 5 % dans la GO restera président du groupe.

A la Générale Occidentale, on affirme que cette modification du capital ne bouleverse pas la stratégie média du groupe. « *Il s'agit cependant*, dit-on, *d'une prise de recul* » M. Bruno Rohmer, PDG des Presses de la Cité s'apprête à devenir également PDG du groupe Express, M. Goldsmith restant président du comité éditorial.

La CGE envisageait, de longue date « *de prendre pied* » dans les services. « *La privatisation nous a rendu plus sensible à ce qui touche le grand public* », explique-t-on. « *Cette acquisition vient donc à point nommé* ». La Compagnie était déjà présente dans le secteur des services financiers (Electro-banques et Electro-financière) et des services industriels. (CGEE-Alsthom).

La police intervient dans une entreprise de routage

Un cordon de police a été mis en place, le lundi 27 juillet, à l'Office international de diffusion (OID), une entreprise privée de l'est de Paris spécialisée dans le routage de brochures publicitaires. Depuis le 16 juillet, l'entreprise est occupée par un groupe de militants du Livre CGT qui protestent contre l'emploi par l'OID de postiers qui viennent y travailler en dehors de leurs heures de travail. Ceci empêcherait l'embauche d'autres employés.

La direction de l'OID avait demandé par référé qu'il soit mit fin à cette occupation, ce que le tribunal de Paris a notifié. Lundi 27 juillet, les non grévistes (la majorité des 300 salariés, selon un porte-parole de la direction), ont tenté de forcer les portes de l'entreprise afin de mettre fin à l'occupation des locaux. La police est intervenue pour séparer les non grévistes et les militants du Livre CGT qui ont reçu l'appui du Comité intersyndical du Livre parisien. Celui-ci a demandé aux sections du Livre CGT de cesser le travail jusqu'à ce que les négociations s'ouvrent entre la direction et les grévistes.

A nos lecteurs

Cet arrêt de travail a retardé la sortie des éditions du « Monde ». Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Le festival des festivals sur la SEPT-FR 3

S'il n'y avait eu que la musique...

Le mieux peut être l'ennemi du bien. *En nous offrant, le dimanche* 26 juillet, treize heures consacrées à l'art lyrique, l'intention de la SEPT était des plus louables... et même des plus courageuses. D'autant que la réticence de FR 3 à diffuser ces journées spéciales de la future chaîne culturelle (c'était la troisième), n'est un mystère pour personne. Rude concurrence aussi face à l'arrivée du Tour de France cycliste dont les moindres détails étaient largement distillés sur toutes les ondes dès potron-minet.

Pour les téléspectateurs qui cherchaient une oasis dans le désert d'un programme dominical fort médiocre, quelle aubaine ! Au menu de la SEPT ne figuraient que des morceaux de choix : les grands moments des cinq plus importants festivals d'art lyrique en Europe (Aix-en-Provence, Salzbourg, Bayreuth, Glyndebourne et Vérone). Un vrai régal pour les amateurs de beau chant... à condition d'éviter d'écouter les premières heures, plutôt maladroites, pour ne choisir que la suite d'extraits d'opéras proposés à partir de 16 heures.

S'il n'y avait eu que la musique ! L'équipe qui a conçu cette journée, sous la houlette de Daniel Toscan du Plantier, homme multimédias et PDG de la société de disques Erato, est malheureusement tombée dans le piège de la logorrhée, confondant la télévision avec la radio. Non seulement l'image était mal maîtrisée – les documents d'archives défilaient sans pouvoir être vraiment identifiés malgré un commentaire incessant, – mais aussi le spectateur (surtout non averti) se sentait exclu des discussions entre initiés. Copinage et bavardages des invités de marque ont, en effet, terni ce programme exceptionnel et peut-être même découragé les mieux intentionnés.

Ce genre de tentative n'est pourtant pas voué à l'échec, comme en ont témoigné ces quelques minutes – trop brèves – passées en compagnie du peintre Masson, mémoire précieuse d'un homme de plus de quatre-vingts ans, sur le rôle des décorateurs, véritables enchanteurs des scènes d'opéra. Après l'échec de la première journée, la réussite incontestable de celle consacrée à la ville de Berlin, les tâtonnements de cette troisième expérience montrent que la SEPT a encore du chemin à parcourir. Mais surtout pas de découragement ! Trop nombreux sont ceux qui comptent sur elle pour enrichir un paysage audiovisuel devenu particulièrement désolé.

ANITA RIND et ALAIN WOODROW.

Le FMI accroît ses crédits d'aide aux pays les plus pauvres

Le Fonds monétaire international a décidé de prendre les devants. Sans attendre la concrétisation de la promesse des pays industriels d'accroître les moyens de la « facilité d'ajustement structurel (FAS) » que le directeur général du FMI, M. Michel Camdessus, veut porter de 3 à 9 milliards de DTS (1), le Fonds a décidé d'augmenter de 35 % les crédits que les pays les plus démunis peuvent obtenir de ce mécanisme financier. Le nombre de pays candidats à ce type de crédits étant faible, le FMI peut, sans risque, offrir un plus à chacun d'entre eux.

Un an après la création de la FAS, quinze pays seulement, dont onze africains, ont obtenu le feu vert du Fonds et de la Banque mondiale, qui gèrent ensemble cette facilité. Les fonds effectivement déboursés par le FMI représentent 254,6 millions de DTS et pourront être désormais portés à 776,5 millions. Les pays éligibles pourront obtenir un prêt équivalent à 63,5 % de leur quote-part contre 47 % précédemment.

Rappelons que les crédits de la FAS sont consentis sur dix ans à un taux d'intérêt marginal de 0,5 %. Ils sont réservés aux pays dont le revenu annuel par habitant est inférieur à 400 dollars et qui se sont engagés dans un programme d'assainissement économique.

(1) 1 DTS = 1,26 dolar.

